DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 13208 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – VENDREDI 17 JUILLET 1987

Consécration de la normalisation entre Bonn et Berlin-Est

La RFA va accueillir M. Honecker numéro un est-allemand

Bonn et Berlin-Est ont annoncé, le mercredi 15 juillet, que M. Erich Honecker, chef de l'Etat et du parti est-allemand, se rendrait en République fédérale du 7 au 11 septembre prochain. Cette visite, qui sera la première du genre, répond à une invitation qui avait été lancée en 1981 par M. Helmut Schmidt et a été depuis reportée à plusieurs reprises.

La télévision ouest-allemande a interrompu ses programmes pour annoncer la nouvelle mercredi soir. Des représentants des partis libéral et social-démocrate ont exprimé leur satisfaction ; le Parti chrétien-démocrate du chancelier Kohl, dont la droite est hostile par principe à tout ce qui pourrait apparaître comme une consécration de la division de l'Allemagne, a réservé ses commentaires.

(Lire page 5 l'article d'HENRI DE BRESSON.)

Garder la tête froide

Il aura donc fallu près de six ans pour que le chef de l'Etat est-allemand accepte l'invitation à se rendre en République fédérale qui lui avait été faite à Berlin-Est par l'ancien chancelier Schmidt, en 1981. Cette visite, qui doit servir la « normalisation » des relations entre les deux Etats allemands, reste lourdement chargée d'émotion, et ne peut s'apparenter à un événement ordinaire. C'est son pays natal que M. Honecker – un Sarrois – visitera du 7 au 11 septembre, et rien ne pourra empêcher que, pour de nombreux Allemands des deux Etats, cet événement ait valeur de symbole, pas même les efforts déployés, à Bonn comme à Berlin-Est, pour le banaliser un voyage dont les dirigeants savent que moins on en parle et plus il a de chances de se réaliser.

Il fallait à M. Honecker le feu vert, que Moscou lui a refusé à plusieurs reprises, et particulièrement en 1984. A l'époque, au lendemain de la longue bataille des euromissiles et de l'installation des premiers Pershing-2 américains en République fédérale, alors que les rapports Est-Ouest étaient entrés dans une période de grand froid, Moscou estimait qu'il n'y avait pas de rapprochement interallemand possible « à l'ombre des missiles » ; profitant des déclarations inconsidérées de certains représentants de la droite de la CDU, le Kremlin accusait Bonn de « revanchisme » et du sombre dessein de vouloir « saper la souveraineté de la RDA ». Le jeu du rapprochement apparaissait dangereux, et pas seulement vu de l'Est. La RFA venait certes de donner des gages en acceptant le déploiement des missiles américains sur son sol, mais le fait que, dans un monde coupé en deux où le dialogue Est-Ouest était interrompu, les Allemands, eux, se parlent, n'était-il pas une revanche au moins sentimentale pour un pacifisme, voire pour un neutralisme, meurtris ?

Alors que l'heure est de nouveau au dialogue et aux négociations sur le contrôle des armements, la rencontre interallemande va beaucoup moins à contre-courant. Elle a été préparée ces derniers mois par l'amélioration des contacts entre les deux Etats, et notamment par la forte augmentation des visas provisoires de sortie accordés par les autorités est-allemandes à leurs ressortissants. Elle a été préparée aussi par la visite à Moscou du président de la République fédérale, au cours de laquelle M. Gorbatchev a fait une ultime mise au point : « L'existence de deux Etats allemands, a-t-il dit, est une réalité ; c'est de cela qu'il faut partir. Toute autre approche est inacceptable. »

Toute autre approche compromettrait en effet le projet de voyage de M. Honecker. C'est la raison pour laquelle le ministre d'Etat à la chancellerie a tenu à écarter d'emblée les « espoirs disproportionnés » que pourrait engendrer l'annonce de cette rencontre, et c'est sans doute pour éviter les clameurs d'une droite minoritaire qu'on a choisi cette date estivale pour rendre publique la nouvelle. Espérons qu'en France – où l'idée simpliste et récurrente que les Allemands ne songeraient au fond qu'à la « réunification » refleurit ces temps-ci dans certains salons – on saura aussi garder la tête froide.

Les partisans du protectionnisme confortés

Le dollar victime de la rechute du commerce extérieur américain

L'aggravation de 1 milliard de dollars du déficit commercial américain, qui a atteint 14,4 milliards en mai, a provoqué un court mais violent coup de tabac sur les marchés des changes. En hausse depuis une semaine dans l'attente d'une nouvelle contraction de ce déficit, le dollar a fait les frais de cette mauvaise surprise, qui apportera de nouveaux arguments aux tenants du protectionnisme au Congrès américain.

« Il faut se méfier des revers occasionnels sur un mois. » Cette mise en garde de M. Malcolm Baldrige, secrétaire américain au commerce, n'y a rien fait. Les Américains commençaient à s'habituer à la lente amélioration de leur balance commerciale dont le déficit était revenu de 15,1 milliards de dollars en février à 13,3 milliards en avril. La rechute de mai, avec un solde négatif de 14,4 milliards, n'en a été que plus vivement ressentie.

Pris à contre-pied, les marchés des changes ont vendu brutalement du dollar *(lire page 22)*. Dès l'annonce des statistiques par le département du commerce, le mercredi 15 juillet, les cours de la devise américaine fléchissaient rapidement, perdant près de 1,5 % par rapport au mark, au yen ou au franc français. Jeudi matin, le dollar se redressait légèrement pour s'inscrire à 1,8325 DM, 149,75 yen et 6,105 FF, mais sans conviction. *« Le ressort est cassé »*, tout au moins dans l'immédiat, estiment les analystes.

Le risque est de voir se tendre un peu plus celui des partisans de mesures protectionnistes au Congrès. La faible progression des exportations, 1,5 % seulement en mai, la poussée persistante des importations, en hausse de 4 %, viendront renforcer les arguments des sénateurs qui mettent la dernière main à leur propre projet de loi commerciale et veulent tout à la fois défendre l'industrie américaine et réduire les prérogatives du président Reagan.

(Lire page 20 l'article de FRANÇOISE CROUIGNEAU.)

Le scandale de l'« Irangate »

Le témoignage presque parfait de M. Poindexter

Le vice-amiral John Poindexter témoignait, le mercredi 15 juillet, devant la commission d'enquête parlementaire au sujet de l'« Irangate ». Il a affirmé avoir caché au président la destination des fonds provenant de la vente d'armes à l'Iran, disculpant ainsi M. Reagan.

WASHINGTON
de notre correspondant

Que l'Amérique le croie, ne le croie pas, ou ne sache plus quoi penser, le vice-amiral John Poindexter a fait tomber, le mercredi 15 juillet, le pare-feu devant M. Reagan.

Dès lors que son ancien conseiller pour les affaires de sécurité nationale déclare avoir personnellement autorisé le financement de la guérilla antisandiniste par les ventes d'armes à l'Iran et *« délibérément décidé »* de ne pas l'en informer, le président américain peut en effet lancer aux journalistes, avec un sourire tranquille : *« Qu'y a-t-il de neuf ? C'est ce que je dis depuis sept mois. »*

Près de 60 % des Américains considéraient qu'il mentait en maintenant, depuis que le scandale a éclaté, qu'il avait tout ignoré de cette opération. La question que le monde politique et la presse ressassaient depuis novembre dernier était de savoir si serait ou non prouvé le *« smoking gun »*, l'irréfutable preuve que M. Reagan, bien au contraire, savait tout. Or on a d'abord entendu le lieutenant-colonel North expliquer à la commission d'enquête parlementaire qu'il avait toujours *« présumé »* que le président savait, mais que cette conviction avait tenu au seul fait qu'il avait obtenu le feu vert de ses supérieurs immédiats, qui auraient dû obtenir celui de M. Reagan.

Puis l'un de ces supérieurs, M. McFarlane, prédécesseur de John Poindexter à la tête du Conseil national de sécurité, est venu dire qu'il n'avait donné aucun feu vert à Oliver North – ce qui était très gênant pour le lieutenant-colonel mais pas du tout pour M. Reagan. Et mercredi, enfin, arrive cet amiral à fines lunettes de métal, dont la femme est pasteur et qui a préféré, contrairement à Ollie, un costume civil à son uniforme, car la marine, explique-t-il, n'a rien à voir avec tout cela.

C'était dire qu'il n'allait pas, lui, se draper dans la bannière étoilée, mais simplement donner sa version des faits. Question du conseiller juridique de la commission sénatoriale, Mᵉ Liman : *« Quand Oliver North vous a-t-il, pour la première fois, parlé de financer « les contras » avec l'argent iranien ? »* Réponse : *« En février 1986, alors qu'il revenait d'une réunion à Londres avec les intermédiaires utilisés dans les négociations avec Téhéran, et il m'a dit quelque chose comme : « Amiral, je pense que » j'ai trouvé un moyen de procu- » rer légalement quelques fonds à » la résistance démocratique... »*

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 3.)

La catastrophe du Grand-Bornand

Communes à risques

Vingt et un morts, vingt et un disparus : tel est le bilan de la catastrophe du Grand-Bornand (Haute-Savoie), où un torrent de boue a ravagé un camping le 14 juillet. Cinq cents personnes poursuivent les recherches pour retrouver les disparus. Le Grand-Bornand, commune prioritaire, aurait dû bénéficier, dès cette année, d'un plan d'expositions aux risques naturels.

La catastrophe qui a frappé la commune savoyarde du Grand-Bornand pouvait être évitée. Certes, il était impossible de prévoir qu'un orage d'une exceptionnelle violence déverserait en deux heures près de dix centimètres de pluie sur les pentes de cette haute vallée ; que plusieurs torrents drainant ses eaux iraient gonfler le Borne, paisible rivière qui chantonne sur ses galets au fond de la combe ; et que tout cela se passerait en juillet, à l'époque où, précisément, campeurs et caravaniers s'établissent par centaines sur les deux rives du cours d'eau, au pied même du village.

Mais ce qu'il était permis de pronostiquer, c'est qu'un événement naturel de cet ordre se produirait un jour ou l'autre. Par deux fois en un siècle, en juillet 1879 puis en 1936, le Borne était sorti de son lit dans des circonstances similaires, ruinant des chalets et coupant des routes. Il n'y avait pas eu mort d'homme car, alors, le camping de masse n'était encore qu'un rêve.

Ces faits étaient inscrits dans la mémoire des anciens de la commune, et dans les archives de la préfecture. On aurait dû s'en souvenir lorsque précisément, cette année, des spécialistes ont commencé à établir le plan d'exposition aux risques naturels (PER) du Grand-Bornand. Les PER sont à la sécurité ce que les POS (les plans d'occupation des sols) sont à l'urbanisme.

MARC AMBROISE-RENDU.

(Lire la suite page 7.)

« Taurhiphanies », de Xenakis, à Arles

Les fils de Minos sont restés muets

Un concert-événement imaginé par Iannis Xenakis ouvrait le 13 juillet, dans les arènes, le Festival d'Arles, jumelé ce soir-là avec celui de Montpellier. Pour ses *Taurhiphanies*, le musicien-architecte avait réuni treize percussionnistes, mais aussi une vingtaine de taureaux.

Prodigieux, le *Psappha* de Iannis Xenakis créé pour l'ouverture de ces deux festivals. Œuvre unique, hélas ! Puisque tout concourt à ce qu'on ne l'entende plus jamais dans les mêmes conditions, aussi acccomplie, majestueuse et drue.

Rencontre cruciale entre un compositeur épris d'extraordinaire et les arènes d'Arles, musique de pierre elles-mêmes, dont nul ne pouvait comme le musicien-architecte déchiffrer la secrète table d'harmonie. Voici treize interprètes des Percussions de Strasbourg répartis, avec leurs quelque deux cents instruments, sur autant d'estrades encerclant le public et l'anneau central, d'où les dirige Sylvio Gualda, ferme et sobre aux commandes. De toutes parts fusent et s'imbriquent les constellations – carillon, gamelan, batteries africaines ou constructions abstraites – qui dessinent le firmament sonore : cosmogonie d'un monde dont le pouls battrait partout et nulle part à la fois.

DANIEL DE BRUYCKER.

(Lire la suite page 16.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



Concordances des temps

Chroniques sur l'actualité du passé

Barbes de 1853 et barbes de 1981

La droite ne manqua pas de brocarder les députés barbus de 1981. Il y a cent trente ans, le ministre de l'instruction publique ordonna aux professeurs de raser ce symbole trop visible de l'opposition au régime. Certains acceptèrent, d'autres, non...

par Jean-Noël Jeanneney

« *Enorgueillis d'audace en leur barbe première...* »
Mathurin Régnier, Satire, *I*

LE manque est cruel : il est temps, il est grand temps d'écrire une histoire politique du poil. Au mois de juin 1981, quand se réunit l'Assemblée nationale nouvelle à majorité socialiste, les barbes des nouveaux élus furent à grand bruit accueillies, saluées, éventuellement brocardées. On les dénombra, on les identifia, on les classifia. *Nolentes volentes,* elles furent promues au rôle de symbole de la « République des enseignants ». Elles eurent ainsi leur heure de gloire, mais il me semble qu'on ne les replaça pas suffisamment à l'époque sous la lumière de la longue durée...

L'histoire pluriséculaire de la barbe se retrace assez aisément — au moins pour les élites de la politique et de la société. Florissante tout au long du seizième siècle et dans les premières décennies du dix-septième — voyez Richelieu et Louis XIII — elle disparaît sous Louis XIV, après Mazarin, pour ne plus reparaître avant le Romantisme. Ravalée sous Napoléon III, selon l'exemple du maître, aux dimensions du bouc, de l'« impériale » et même de la « mouche » minuscule, la barbe reprend une majestueuse ampleur aux temps des pères fondateurs de la IIIe République et son triomphe se prolonge jusqu'à la grande guerre. Puis, après la victoire, elle connaît un rapide déclin. Seules les moustaches résistent longtemps comme une sorte de témoignage rabougri sous le nez des splendeurs pileuses disparues ; mais elles-mêmes finissent par succomber à leur tour. Exemplairement, celles qu'arboraient, lors de leur premier mandat parlementaire, un Pierre Mendès France ou un Paul Reynaud furent tôt rasées, et quand de Gaulle revint au pouvoir en 1958, il n'en avait plus qu'une ombre blanchie.

CONSIDÉREZ les présidents de la République à partir de Mac Mahon et jusqu'en 1919 : tous sont barbus — selon des coupes variées — à la seule exception du beau Félix Faure et de Jean Casimir-Périer, l'un et l'autre adornés de glorieuses bacchantes. Après l'assassinat de Paul Doumer, en mai 1932, plus aucun chef d'État ne sera barbu, les seules moustaches d'Albert Lebrun assurant bien la transition vers la petite brosse de Vincent Auriol. Après lui, René Coty fut le premier président glabre — l'histoire y a-t-elle assez pris garde ?

On me dira qu'on joue ici sur des nombres trop petits pour que le hasard individuel ne risque pas de brouiller l'observation et que cela interdit en tout cas les affirmations statistiques. Pour mieux faire, un bon procédé consiste à parcourir les longs couloirs du Quai d'Orsay où l'on a placé côte à côte les effigies — portraits puis photographies — des ministres des affaires étrangères depuis le dix-neuvième siècle jusqu'à Roland Dumas. Belle série de personnages dont la théorie est révélatrice au regard qui est le nôtre.

Selon cette phénoménologie élémentaire, c'est tout simplement un conformisme social que l'on saisit. Le sentiment d'évidence que celui-ci impose après coup dans la mémoire collective se démontre assez à qui s'efforce, un instant, d'imaginer Loubet, Fallières et Poincaré rasés, ou bien Georges Pompidou, Valéry Giscard d'Estaing, François Mitterrand arborant une barbe fleurie... telles sont donc les « *scansions séculaires des formes de domestication du système pileux facial* » — pour reprendre l'expression un peu solennelle de l'un de nos meilleurs historiens de la mode et des apparences (1).

ON rêve évidemment de passer du descriptif à l'explicatif, de débusquer une relation logique entre un climat politique et les habillages majoritaires des visages. L'état de la science historique ne le permet pas encore et j'observe qu'André Malraux lui-même se posa à haute voix la question, un beau jour, si on l'en croit, à Colombey, en parenthèse assez farfelue au beau milieu d'une conversation assez grave avec le général de Gaulle : « *Je n'ai jamais tiré au clair*, s'écria-t-il soudain, *ce que je pense des modes... les siècles pendant lesquels les hommes doivent être barbus, les siècles pendant lesquels ils doivent être rasés...* » *(les Chênes qu'on abat*, p. 183). On notera d'ailleurs que Malraux, comme s'il n'avait pas voulu admettre après coup la faillite de sa réflexion sur cette question capitale, supprima ce passage dans l'édition définitive de son livre pour la « Pléiade »...

La réflexion ne progresse guère quand on s'attache aux exceptions individuelles par rapport aux tendances dominantes d'une époque. Sauf erreur ou omission, les seules barbes qu'ait connues la France sur des mentons ministériels entre 1958 et 1981 appartinrent à Robert Buron, Edgard Pisani et Philippe Dechartre et je n'en ai jamais repéré aucune de 1969 à 1981. Soit, mais encore ? Si les psychologues peuvent s'y intéresser j'aperçois mal, je l'avoue, comment l'histoire politique pourrait faire son profit des poils en question.

On trouvera en revanche quelque intérêt à s'arrêter à mi-chemin entre l'individuel et le collectif du côté des conformismes de groupe : et c'est là qu'on rencontre nos socialistes barbus de 1981.

LONGTEMPS, au dix-neuvième siècle, il y eut des moustaches militaires et des barbes artistes : le barbu PEGC de nos années 80 n'est pas moins reconnaissable. Et on observe avec intérêt que le pourcentage de barbes de députés PS et apparentés (trente-trois unités, soit 11,5 % d'après le « trombinoscope » de 1984, chiffre qui s'élève à 12,3 % si l'on n'inscrit en dividende que *le total des représentants mâles)* est à peu de chose près le même chez les ministres, de 1981 à 1986, grâce à Jean Auroux, Alain Bombard, Charles Hernu, Louis Mexandeau et Edgard Pisani.

Le poil ostensible se fait, dans de tels cas, emblème d'appartenance au groupe et proclame une différence par rapport aux normes sociales auxquelles se plient les contemporains. Dans le traité de civilité de la comtesse de Bassanville, publié en 1859 *(la Science du monde, politesse, usage, bien-être)*, on trouve ces lignes remarquables que cite Philippe Perrot : « *Il est de mauvais goût à un homme d'afficher sur sa personne ou dans ses allures des choses appartenant à une autre profession que la sienne. Ainsi, porter des moustaches comme les militaires quand on ne l'est pas rend ridicule, ou encore garder la barbe affectée par les hommes de lettres ou les artistes est le travers d'un sot en dehors de ces deux professions, et ainsi du reste...* »

Un pas de plus, et voici l'opposition politique. Je n'ai pas calculé combien de barbes de 1981 avaient disparu en 1986, après l'épreuve du pouvoir — c'est un point qu'on pourrait préciser — mais on ne peut douter qu'elles s'enracinent dans l'époque antérieure, celle du militantisme d'opposition. Et l'on est renvoyé du coup cent trente ans en arrière, au temps d'un épisode resté longtemps fameux dans les annales du parti républicain : la croisade menée par le ministre de l'instruction publique Hippolyte Fortoul, sous l'Empire autoritaire en 1852-1853, contre les barbes de l'enseignement public (2).

Trois mois après le coup d'Etat de Louis-Napoléon, le 20 mars 1852, ce Fortoul, serviteur zélé, engagé dans une répression brutale contre les adversaires du nouveau régime, au sein de l'enseignement public, produisit une circulaire destinée à faire disparaître dans l'Université « *les dernières traces de l'anarchie* ». Le ministre recommandait aux recteurs « *de ne pas souffrir que les professeurs paraissent devant leurs élèves en costume négligé, qu'ils laissent croître leur barbe et affectent ainsi dans leur extérieur des manières peu compatibles avec la gravité du professorat* ». Et il ajoutait : « *Ces observations s'appliquent également aux maîtres d'étude qui, vivant presque constamment avec leurs enfants, doivent pour l'exemple leur inspirer les habitudes de bonne éducation...*

Ce fut le coup d'envoi d'une bataille pichrocholine — le poil tirant parti du moindre relâchement ou de la moindre distraction des autorités pour reprendre l'offensive. La correspondance des recteurs, conservée dans les archives personnelles de Fortoul, et exploitée naguère par Paul Raphaël et Maurice Gontard, permet de suivre fort bien les diversités régionales de cet affrontement. Varièrent notamment les frontières de l'interdit sur les visages. On toléra parfois la mouche, en hommage à l'empereur. Dans le Var, le recteur fut impitoyable pour « *ce grand nombre de professeurs qui compromettent la dignité de leur mission (...) par un fourré de barbe à travers lequel on aperçoit à peine les parties les plus saillantes de la figure* » (3).

DANS le Nord, le recteur, plus magnanime qu'ailleurs, fit savoir à l'inspecteur primaire de Cambrai, dans une interprétation datée du 31 mars de la circulaire du 20, qu'il voulait bien considérer que les favoris ne faisaient pas partie de la barbe et leur laisser licence de se maintenir, et même de croître (ce fut aussi la doctrine en Haute-Marne) nulle pitié, en revanche, dans le Nord, pour le collier, qui est entraîné dans l'infortune des « longues barbes », ni pour les moustaches, celles-ci étant condamnées également dans les Basses-Pyrénées et dans le Bas-Rhin — ailleurs souvent sauvées. Pour résumer ce désordre propre à brouiller la logique gouvernementale, Francisque Sarcey, à l'époque professeur très républicain au lycée de Chaumont, pouvait railler : « *Barbe, en deçà de la Loire, a dit un philosophe, moustache au-delà...* »

Dans *Journal de jeunesse* (4), le même Sarcey raconte joyeusement comment il vécut l'épisode : le chagrin du censeur du lycée, pourvu lui-même jusqu'alors d'une barbe « *admirable* », « *relevant singulièrement une physionomie assez ordinaire* » et l'embarras du recteur lui-même qui « *tenait à son collier...* », « *Nous représentâmes* [à celui-ci] *que les élèves se moqueraient prodigieusement de nous, si nous arrivions tous le menton nu...* » En vain ! Après diverses escarmouches de retardement (Sarcey n'ayant que raccourci partiellement son poil), on constata au lycée de Chaumont que les barbes réapparaissaient, « *timides d'abord, puis enhardies bientôt par le silence de l'administration* ». C'en était trop ! Le recteur reprit l'offensive. Et Sarcey se vit enjoint d'obéir et de consentir à ce que son rasoir fût impitoyable jusqu'à sa peau même. Il adressa donc au recteur une lettre où il disait notamment : « *J'ignore si la nature ne m'a fait cadeau d'une barbe que pour le plaisir de me la voir abattre chaque jour, mais j'ai peine à le croire. Elle m'a donné un visage si bouffi quand la barbe ne l'allonge pas, une peau si sensible au froid et au rasoir, elle m'a creusé au milieu du menton une fossette si bizarre que, sans aucun doute, elle n'avait pas prévu, en me faisant ainsi, et l'arrêté du ministre et la glose des commentateurs...* » Et il concluait : « *Ayez la bonté de demander en notre nom à M. le ministre ce qu'il entend faire de nos barbes. J'espère qu'il leur pardonnera de bon cœur, mais enfin s'il les condamnait, s'il fallait les sacrifier encore, je puis vous assurer, M. le recteur, que je continuerais de faire avec joie ce sacrifice dont nos élèves doivent retirer tant de fruit...* » L'ironie irrita. Et le recteur ayant demandé pour l'insolent une mutation immédiate et « *un emploi inférieur dans un collège communal* », Sarcey, « souriant dans sa barbe », partit pour Lasneven au fin fond du Finistère. Il fallut une pleine année pour que le poil universitaire prît définitivement sa revanche et s'assurât une liberté qui ne lui a plus été contestée depuis lors par les autorités universitaires, et qui ne paraît plus menacée de nos jours...

La pleine portée du combat avait été marquée avec une limpide franchise par le recteur du Morbihan, expliquant à ses subordonnés que si les « *longues barbes* » étaient insupportables, c'est parce qu'elles avait été quelque temps « *un signe de reconnaissance du parti des ennemis de la société* » et qu'elles étaient « *restées ce qu'elles* [avaient] *toujours été, une chose bizarre et de mauvais goût, très messéante, en particulier dans la personne d'un maître d'école* »...

Quand on ne peut pas, provisoirement, prendre les armes contre l'oppression, il faut bien se rabattre sur des signes plus pacifiques. Et je me demande finalement si mon sujet d'aujourd'hui était aussi futile qu'il le semblait de prime abord à mon étourderie.

BARBEY/MAGNUM

LAMBOURS/VU



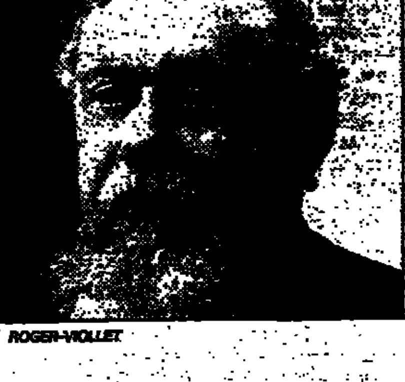
Georges Pompidou et François Mitterrand



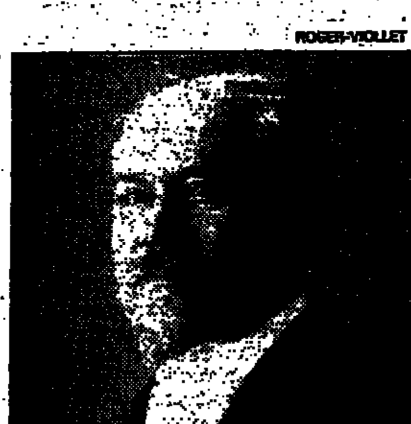
KHARBINE/TAPABOR et ROGER-VIOLLET

Elèves et instituteurs vers 1900. En médaillon, Hippolyte Fortoul, ministre de l'instruction.

ROGER-VIOLLET



ROGER-VIOLLET



Armand Fallières et Raymond Poincaré



D.R.

Francisque Sarcey, jeune professeur en 1857

(1) Philippe Perrot, *les Dessus et les dessous de la bourgeoisie, une histoire du vêtement au XIXe siècle*, Paris, Fayard, 1981, p. 216.

(2) J'utilise ici Paul Raphaël et Maurice Gontard, *Un ministre de l'instruction publique sous l'empire autoritaire, Hippolyte Fortoul, 1851-1856*, Paris, PUF, 1975, p. 109-112.

(3) Paul Gerbod, *la Condition des universitaires en France au XIXe siècle*, Paris, 1965, p. 301.

(4) *Journal de jeunesse* de Francisque Sarcey (1839-1857), recueilli et annoté par Adolphe Brisson, Paris, Bibliothèque des Annales, s. d., (p. 205-217).

Demain : La Pologne écrasée et la France impuissante.



Le Koweït dans le piège de la guerre du Golfe

Sous l'ombrelle irakienne

Alors que les Etats-Unis s'apprêtent à placer sous leur pavillon onze pétroliers koweïtiens, un attentat à la voiture piégée, le mercredi 15 juillet, a fait deux morts à proximité du centre commercial luxueux de Salhiyeh, situé au centre de la capitale koweïtienne. L'attentat, le cinquième à Koweït depuis le début de l'année, a fait d'importants dégâts matériels. Le passage sous pavillon américain des navires koweïtiens concernera, dans un premier temps, deux bâtiments à partir de la semaine prochaine. Le passage des neuf autres se fera progressivement jusqu'en septembre prochain. Les deux premiers navires qui seront rebaptisés *Bridgeton* et *Gas-Prince* pourront bénéficier de l'escorte de la marine américaine dans le Golfe pour éviter les attaques iraniennes. Le ministre koweïtien du pétrole, cheikh Ali el Khalifa el Sabah, a déclaré que le Koweït était prêt à accepter l'offre de tout pays qui garantirait l'écoulement de son brut à travers le Golfe.

KOWEIT
de notre envoyé spécial

Au fil des ans, les Koweïtiens ont appris à vivre au bord de l'abîme. Petit Etat, pris dans le piège d'une guerre impitoyable qui oppose depuis près de huit ans deux de ses puissants voisins, le Koweït a su garder, contre vents et marées, une apparente sérénité. Le voyageur non averti n'y perçoit que peu de signes de tension. Seules quelques installations industrielles et pétrolières entourées de grillages, un petit nombre de ministères-clés protégés contre d'éventuelles voitures piégées et l'immense complexe de l'ambassade des Etats-Unis, transformé en véritable bunker flanqué de miradors, indiquent que ce riche émirat pétrolier risque à tout moment de faire les frais d'un conflit de plus en plus menaçant.

Les Etats-Unis « ferrés »

Il suffit de tendre l'oreille pour découvrir, sous cette tranquillité de façade, une inquiétude de plus en plus vive pour l'avenir de ce minuscule émirat. Les rumeurs foisonnent sur l'imminence de graves événements qui risquent d'entraîner le Koweït dans le tourbillon de la guerre. On chuchote que les Iraniens s'apprêtent à débarquer dans les îlots stratégiques de Warbah et de Boubiyan, qu'ils sont sur le point de fermer le détroit d'Ormuz et préparent une nouvelle série d'attentats contre les installations pétrolières d'Ahmadi.

En fait, la guerre du Golfe est devenue une véritable obsession pour les dirigeants de l'émirat, surtout depuis la prise de Fao par les Iraniens en février 1986 et la percée de Chalamcheh au cours de l'offensive Kerbala V lancée en direction de Bassorah, au début de 1987. Longtemps impassibles devant la montée des périls, les responsables koweïtiens se sont récemment rendus compte avec consternation que les Iraniens étaient en train de mettre au point le blocus total de leurs ports pour tenter d'asphyxier l'économie du pays, déjà affectée par la poursuite de la guerre. *« Au début de 1984 »*, déclare M. Saoud El Osseima, ministre d'Etat aux affaires étrangères, *nous pensions que Téhéran voulait étendre la guerre à l'ensemble du Golfe en attaquant tous les pétroliers qui s'y trouvaient. Nous sommes maintenant sûrs depuis décembre 1986 qu'ils en veulent surtout aux pétroliers koweïtiens. Nous sommes devenus leur cible privilégiée. »*

C'est d'ailleurs à cette époque que se situent les premières démarches du Koweït auprès de Washington pour lui demander d'assurer la protection de ses pétroliers. Vaines démarches, Washington estimant alors qu'un tel engagement comportait trop de risques et ne ferait qu'aggraver le conflit du Golfe. Ce n'est que vers la fin de février 1987, lorsque les Américains apprirent que les Koweïtiens avaient affrété trois pétroliers soviétiques, que Washington se ravisa et accepta de signer un accord prévoyant l'immatriculation aux Etats-Unis de onze des vingt-deux pétroliers de la compagnie d'Etat du Koweït.

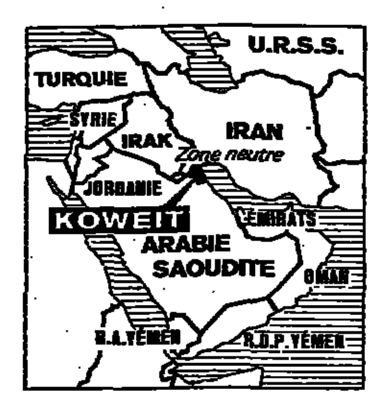
Les Koweïtiens venaient ainsi de réussir un bel exploit. Un homme d'affaires américain, établi de longue date à Koweït, résume cette *« prouesse »*, dont le mérite selon lui revient à la politique imaginative du chef de la diplomatie koweïtienne, le cheikh Sabah, par une phrase lapidaire : *« Ils ont réussi à ferrer le poisson américain avec un appât soviétique. »*

Tel n'est pas l'avis des responsables koweïtiens qui se défendent de tout machiavélisme et affirment avoir été *« surpris »* par la hâte avec laquelle les Etats-Unis ont accepté leur proposition *« dès qu'il devint évident que les Soviétiques consentaient à entrer dans le jeu »*. Ils soulignent qu'ils n'ont jamais voulu faire du Golfe l'enjeu d'une compétition soviéto-américaine, mais que, fidèles à leur politique traditionnelle de non-alignement, ils souhaitent surtout s'assurer la collaboration des deux superpuissances afin de *« calmer »* une évolution périlleuse qui, selon eux, entraînerait inexorablement le Koweït dans la guerre.

Ravitaillement des chasseurs de Bagdad

Les responsables koweïtiens affirment péremptoirement qu'ils *« sont neutres dans cette sale guerre »*, mais qu'ils ne peuvent oublier que l'Irak est un *« pays arabe frère »*, qu'il *« fait partie de la Ligue arabe »* et qu'en conséquence ils font *« preuve à son égard d'une certaine solidarité somme toute naturelle »*. Ils réalisent cependant parfaitement que, depuis un an et demi, ils sont, malgré eux, en train de glisser de plus en plus sous l'ombrelle protectrice de l'armée irakienne et sont en passe de devenir partie intégrante de l'arrière stratégique de l'Irak.

Ce n'est un secret pour personne que les chasseurs de Bagdad survolent le territoire koweïtien — parfois à basse altitude — avant d'aller bombarder les objectifs navals et les installations pétrolières iraniennes. On sait également qu'à quatre reprises au moins, les avions irakiens ont été ravitaillés en carburant dans des aéroports koweïtiens avant de bombarder le terminal iranien de Larak à l'extrême sud du Golfe. Il est également de notoriété publique que des cargos soviétiques débarquent régulièrement au port koweïtien de Chuaiba un important matériel militaire qui est acheminé de nuit vers l'Irak.



Incapables de s'opposer à cette dérive, les dirigeants koweïtiens ont essayé en vain de mobiliser leurs partenaires du Conseil de coopération du Golfe en vue d'une action commune de défense. Ils ont vite réalisé qu'il n'y avait pas grand-chose à attendre du CCG, dont plusieurs des Etats membres, en particulier Oman, et les Emirats arabes unis et, dans une moindre mesure, l'Arabie saoudite entretiennent des relations normales avec la République islamique. En désespoir de cause, ils se sont adressés aux deux Super-Grands avec le secret espoir que l'entrée en force de l'URSS et surtout des Etats-Unis dans le Golfe contrebalancerait l'influence de plus en plus envahissante de l'Irak. Tout semble indiquer que l'objectif final de la diplomatie koweïtienne est d'internationaliser le Golfe, comme premier pas dans la voie d'un règlement pacifique de la guerre irano-irakienne.

Il est en effet devenu évident pour les émirs de Koweït que la poursuite de la guerre risque à la longue d'ébranler les fondements mêmes de leur fragile émirat. C'est apparemment ce qu'ont expliqué les nombreux émissaires que le cheikh Jaber El Sabah a dépêché vers la fin du mois de juin dans les différentes capitales arabes en vue de justifier son recours aux deux superpuissances.

La polarisation de la société

Il y a un an encore, les « autochtones », ceux qu'on appelle ici les « koweïtiens de première classe », présentaient un front plus ou moins homogène. Tel n'est plus le cas et de profonds clivages apparaissent entre sunnites et chiites, ces derniers représentant au moins 30 % des 700 000 « koweïtiens de première classe » (sur une population totale de 1 700 000). Cette polarisation de la société entre sunnites et chiites suscite de vives inquiétudes parmi les milieux dirigeants, même s'ils préfèrent faire le silence autour de ce grave problème. En privé, les plus pessimistes parlent cependant d'une *« libanisation »* du Koweït, si la dégradation des rapports entre les deux communautés n'est pas enrayée.

Plusieurs signes inquiétants ont récemment fait leur apparition. C'est ainsi que les attentats qui ont secoué à plusieurs reprises l'émirat depuis 1983 et, encore tout récemment, étaient attribués à des chiites d'origine étrangère — pour la plupart Irakiens ou Libanais — sont désormais le fait de Koweïtiens de vieille souche. Six de ces derniers ont été condamnés à mort en juin pour avoir tenté de faire sauter au début de l'année une partie des installations pétrolières de Mina-el-Ahmadi.

Le 22 mai dernier, un nouvel incendie éclatait dans un réservoir de propane à la raffinerie d'Ahmadi. Aujourd'hui, les autorités n'ont fourni d'« explication sur la cause de ce sinistre. On a appris cependant que l'attentat avait été organisé par un technicien chiite koweïtien de la raffinerie, Faycal Karam Fairouz, tué lors de l'opération. Plusieurs tracts distribués clandestinement à travers le pays ont rendu hommage à ce *« bienheureux martyr »*, félicitant par la même occasion le peuple koweïtien *« pour la naissance d'un Hezbollah* (parti de Dieu) *koweïtien.*

Vingt-trois Koweïtiens, pour la plupart des étudiants chiites, dont trois mineurs de moins de dix-huit ans, sont actuellement jugés à huis clos *« pour avoir appelé au renversement du régime, distribué des tracts et calomnié l'émir régnant »*. Huit d'entre eux — des fonctionnaires âgés de 25 à 30 ans — avaient attaqué le 30 janvier dernier des policiers qui essayaient d'arrêter un chiite koweïtien condamné à mort par contumace trois semaines auparavant. Ce dernier a pu ainsi échapper à la police.

Un début de chasse aux sorcières

L'arrestation en janvier dernier des seize auteurs présumés de l'incendie de Mina-el-Ahmadi, en juin 1986, avait provoqué dans la presse une virulente campagne contre les *« chiites agents de l'Iran »*. Les journaux, qui depuis un an sont soumis à un sévère régime de censure, ont publié à cette occasion des pages entières d'annonces émanant de particuliers chiites portant des noms proches de ceux des inculpés, affirmant qu'ils n'avaient aucune relation avec ces *« éléments criminels de la nation koweïtienne »*. L'émir Jaber a dû alors intervenir personnellement pour calmer les esprits et mettre un terme à ce début de chasse aux sorcières, en affirmant dans un discours télévisé que seuls les auteurs des attentats devaient être dénoncés.

« L'intervention courageuse de l'émir, nous a déclaré un intellectuel chiite, *a évité au pays de graves et sanglants événements »*. Notre interlocuteur n'en est pas moins amer et dénonce la discrimination rampante dont sont l'objet les chiites. *« Nous sommes en train*, dit-il, *de nous enfermer dans un cercle vicieux, les mesures discriminatoires donnant naissance à une plus grande exaspération chez les jeunes chiites, qui se sentent marginalisés dans leur propre pays. »*

Les exemples sont nombreux de chiites koweïtiens écartés des postes à responsabilités dans certains secteurs délicats, tels que l'éducation nationale, la police, l'armée ou l'industrie pétrolière, tout simplement parce que le loyalisme des chiites est désormais mis en doute. C'est ainsi que tous les ouvriers qui ont travaillé sur les chantiers du complexe qui a été construit pour abriter les travaux de la conférence islamique ont été triés sur le volet et ceux qui étaient d'origine chiite ont été éliminés.

Cela ne veut pas dire que les grandes familles chiites partagent les vues pro-khomeinistes d'une partie importante de la jeunesse chiite. Mais qu'elles le veuillent ou non elles subissent le contrecoup de la chasse aux sorcières qui s'installe dans le pays. Tant que durera la guerre irano-irakienne, la méfiance entre les deux communautés, que rien ou presque n'opposait dans le passé, ira croissant, fragilisant ainsi davantage un Etat déjà vulnérable.

JEAN GUEYRAS.

La crise franco-iranienne

Paris et Téhéran maintiennent leurs positions

Malgré les menaces qui pèsent sur le premier secrétaire de l'ambassade de France à Téhéran, M. Paul Torri, accusé d'espionnage et d'autres délits passibles de la peine de mort, la France a réaffirmé le mercredi 15 juillet sa détermination à faire entendre M. Wahid Gordji par la justice. A l'issue du conseil des ministres, le porte-parole du gouvernement, M. Alain Juppé, a indiqué que le ministre français des affaires étrangères, M. Raimond, avait déclaré que Paris *« ne transigera pas sur les principes de droit, en ce qui concerne l'audition de M. Gordji par la justice française »*. M. Juppé a, d'autre part, réaffirmé que *« M. Torri ne se rendra pas devant le juge iranien »*, soulignant une fois de plus que les accusations portées contre lui *« visaient à l'évidence à créer artificiellement un pendant au cas de M. Gordji »*. Le porte-parole du Quai d'Orsay a rappelé que pour les autorités françaises, M. Gordji n'a pas de statut diplomatique. *« Ni un passeport de service, ni un passeport diplomatique* — qui sont des titres de voyages — *ne confèrent automatiquement un statut diplomatique »*, a-t-il dit.

A l'ambassade de France à Téhéran, où se trouvent toujours quinze personnes — parmi lesquelles huit ayant un statut diplomatique ,— la situation n'a guère évolué depuis la levée du « blocus » la semaine dernière. Deux femmes d'origine française travaillant dans cette ambassade ont pu quitter Téhéran pour la France au cours des derniers jours. Deux autres agents de l'ambassade ont en revanche été empêchés de partir, *« pour des raisons mystérieuses »*, a indiqué le Quai d'Orsay en ajoutant que la France avait demandé des *« éclaircissements »* à l'Iran à ce sujet. La femme de M. Torri et leur bébé âgé de quelques semaines se trouvent toujours à Téhéran. Ils devraient partir dans les jours qui viennent s'il ne se présente pas de *« difficultés »*.

L'Iran pour sa part a fait savoir par l'intermédiaire de M. Ali Reza Moayeri, ancien chargé d'affaires iranien à Paris, que *« la République islamique ne se soumettra jamais aux pressions françaises et n'acceptera aucune condition absurde pour la normalisation de ses relations avec la France »*. Selon M. Moayeri, qui est depuis son retour à Téhéran chargé du dossier des relations franco-iraniennes, avec le titre de vice-premier ministre, *« les récentes mesures françaises ont conduit la normalisation dans l'impasse et c'est à la France de faire de sérieux pas pour supprimer les goulets d'étranglement dans ce processus »*.

La comédie de M. Aminzadeh

Premier haut responsable iranien à avoir effectué une visite officielle en France, en mai 1986, M. Moayeri a ajouté : *« La France doit revenir à la situation d'il y a un mois. Elle doit arrêter les mesures de restrictions imposées aux membres de l'ambassade d'Iran à Paris »*, et suspendre *« les fausses accusations portées contre l'un de ses membres »*. *« L'Iran quant à lui protégera ses diplomates et ses intérêts dans tous les coins du monde et prendra le cas échéant des mesures de représailles. »* Le premier ministre iranien, M. Mir Hossein Moussavi, a abondé dans ce sens : *« Nous avons déclaré à plusieurs reprises que nous ne sommes pas prêts à supporter la pression contre nos citoyens. Toute pression appellera une pression opposée. La France a mené une politique satanique contre notre pays et continue de mener une telle politique. »*

M. Mohsen Aminzadeh, le diplomate iranien qui avait affirmé avoir été brutalisé samedi par des douaniers français à l'aéroport de Genève, a regagné mercredi Téhéran. Son départ qui s'est déroulé dans des conditions *« tragi-comiques »* avait été manifestement préparé minutieusement par les diplomates iraniens en poste en Suisse à l'intention des journalistes. Toujours est-il que le diplomate a quitté sur une civière la clinique privée de la banlieue de Genève où il s'était fait hospitaliser.

Attaché au brancard, les yeux révulsés, et apparemment en proie à une crise de convulsions, il est passé devant une petite foule de journalistes tandis que les médecins suisses s'indignaient de *« cette comédie »*. *« C'est du cinéma. Il fait ça parce que vous êtes là »* a lancé le docteur Féné Feuardent aux journalistes, photographes et équipes de télévision qui se pressaient autour du brancard. M. Aminzadeh a ensuite été conduit en ambulance à l'aéroport de Genève pour être embarqué à bord d'un vol de la compagnie Iran Air à destination de Téhéran.

M. Massouleh Hale, le consul iranien de Genève, a affirmé que son collègue était en mauvaise condition et qu'il *« ne pouvait ni marcher, ni parler, ni se nourrir correctement »*. Mais le docteur Feuardent a fait un diagnostic radicalement différent. *« Son état* a-t-il dit, *n'a pas évolué depuis son admission et il ne souffre que de contusions superficielles. Il est capable de marcher et il aurait pu quitter l'hôpital sur ses deux jambes. »* — *(AFP - Reuter.)*



Asie

Inquiétude face à un regain de départs illégaux du Vietnam

« On nous a encouragés à partir... »

Cinquante « boat people » vietnamiens – dix-huit hommes, douze femmes et vingt enfants – bénéficiant de visas accordés sur un « quota spécial » ouvert par le gouvernement français à l'organisation Médecins du monde pour ses opérations de sauvetage en mer de Chine, sont arrivés, le mercredi 15 juillet, à Roissy-Charles de Gaulle, en provenance de Singapour. Les réfugiés avaient passé quatre ans sur l'île malaisienne de Pulau-Bidong après leur départ clandestin du Vietnam. Plus de deux cents autres sont attendus à Rouen le 29 juillet à bord du navire *Rose-Schiaffino*, de retour d'une nouvelle croisière de sauvetage organisée ces derniers mois par Médecins du monde en mer de Chine.

SINGAPOUR
de notre envoyé spécial

En quelques secondes, les enfants se sont rassemblés sur le pont du vieux navire battant pavillon français. A l'ombre des tours du World Trade Center, la lourde grue du quai Keppel laisse doucement descendre sa cargaison de jouets. Des chevaux en plastique, des ardoises, des centaines de crayons, des jeux de quilles, des ballons multicolores. *« Noël en plein été »*, remarque un des marins du bord, en sueur.

Il y a quelques semaines, ces gosses, des Vietnamiens, dérivaient dans les mers de Chine, à bout d'eau, moteur en panne. Certains avaient quitté le Sud avec leurs parents, la plupart seuls. Une vingtaine de navires marchands sont passés près d'eux, les ont vus et les ont ignorés. Car les « boat people », qui font, hélas ! désormais partie du paysage maritime de l'Asie du Sud-Est, n'intéressent plus guère de monde. Nul ne sait combien d'entre eux, depuis dix ans, ont péri en mer.

C'est pour pallier cette *« usure de la pitié »* que l'organisation française Médecins du monde (MDM) – comme l'an dernier les Allemands avec le *Cap-Anamur* – a décidé, il y a quelques mois, d'affréter un gros ferry un peu rouillé, le *Rose-Schiaffino*, pour recueillir ces réfugiés en danger de mort.

« On nous accuse de provoquer les départs clandestins du Vietnam », s'indigne l'un des médecins du bateau. *« C'est faux. Tous les gens que nous avons recueillis avaient depuis longtemps décidé de partir. Beaucoup, du reste, n'en sont pas à leur première tentative. »*

En avril et en mai, efficacement assistés pendant quelques semaines par trois navires de la Royale, et avec l'aide d'un hélicoptère, les dix médecins et infirmières ainsi que les treize hommes d'équipage du *Rose-Schiaffino* ont sauvé neuf cent cinq personnes. Ils en ont déposé plusieurs centaines au camp de Palawan, aux Philippines, avant de continuer sur la France avec deux cents Vietnamiens, à qui *notre pays a déjà accordé un visa*. Le bateau a fait escale quelques jours à Singapour, pour subir des modifications lui permettant d'affronter le gros temps de l'océan Indien avant d'arriver, fin juillet, à Rouen, où de nombreuses familles d'accueil attendent les réfugiés.

Persécutions et corruptions

Qu'est-ce qui pousse encore tant d'hommes et de femmes à risquer leur vie sur des rafiots de fortune pour quitter leur Vietnam natal ? Les raisons données par la plupart de ceux que nous avons rencontrés à l'escale de Singapour sont tragiquement banales. Persécutions religieuses, dont se plaignent les bouddhistes autant que les catholiques. Conditions désastreuses de l'économie locale ou corruption effrénée des fonctionnaires, qui, dans certains cas, *« nous ont eux-mêmes encouragés à partir »*. Le prix du départ clandestin varie : de 5 000 francs à souvent plus du double.

Mais il n'y a pas que la faim, le manque d'espoir ou la répression qui conduisent à une décision aussi extrême. *« Ce qui nous a le plus frappés, c'est le nombre croissant de jeunes parmi les réfugiés »*, souligne une infirmière de MDM. Ils fuient la guerre du Cambodge. De plus en plus, ainsi que l'a récemment reconnu la presse d'Ho-Chi-Minh-Ville, les jeunes refusent la conscription. *« Le Cambodge n'est pas mon pays, je ne veux pas y mourir »*, nous a expliqué un des passagers du *Rose-Schiaffino*.

Les pays de l'ASEAN (Thaïlande, Malaisie, Singapour, Indonésie, Brunei, Philippines) s'inquiètent. On est, certes, loin des vagues de réfugiés telles que la région en avait connues en 1979-1980. Mais depuis quelques mois, le nombre des « boat people » augmente à nouveau : près de mille huit cents Vietnamiens sont arrivés, en mai, sur la côte est thaïlandaise, le plus gros chiffre depuis 1981.

Pour ceux que les dangers de la haute mer effrayent, de nouvelles routes clandestines sont apparues. Il suffit parfois de prendre l'autobus de Ho-Chi-Minh-Ville à Phnom-Penh avant de grimper dans un camion militaire (l'argent constitue toujours le meilleur des laissez-passer) pour gagner le port de Kompong-Som ou un autre point de rendez-vous sur la côte cambodgienne. De là, moyennant finance, un bateau de pêche khmer ou même thaïlandais amènera sa cargaison humaine en Malaisie ou en Thaïlande. Au retour, le navire se chargera d'étoffes, de savon, de médicaments, d'appareils de radio ou de télévision, qu'on retrouvera sur les marchés du Cambodge et du Vietnam.

Des conditions de vie très dures

A Singapour, lors de la récente conférence des ministres des affaires étrangères de l'ASEAN, le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, a promis que, pour l'année budgétaire 1987, les Etats-Unis accepteraient au moins trente mille réfugiés en provenance des pays d'Indochine. D'autres nations, comme le Canada, sont en train de revoir leur position. Il y a urgence, car rien qu'en Thïalande il y a encore cent dix-sept mille Laotiens, Cambodgiens et Vietnamines sous la *responsabilité du* haut commissaire aux réfugiés des Nations Unies. Seuls onze mille cinq cent dix-neuf d'entre eux ont été acceptés dans des pays tiers. Et les conditions de vie, dans la plupart des camps, se sont considérablement durcies.

JACQUES BEKAERT.

PAKISTAN : émeutes à Karachi après les attentats du 14 juillet

Le président Zia Ul Haq lie le terrorisme au conflit afghan

Karachi a été le théâtre, le mercredi 15 juillet, de scènes d'émeute à la suite des attentats à la voiture piégée de la veille dans son centre commerçant. La police a fait usage de ses armes à feu pour disperser des manifestants en colère protestant contre l'impuissance des autorités à prévenir les attaques terroristes, qui ont fait près de quatre-vingts morts et plus de deux cents blessés. Un manifestant a été tué et cinq autres blessés. Plusieurs voitures et des boutiques ont été incendiées.

Le chef de l'Etat, le général Zia Ul Haq, s'est rendu dans la soirée de mercredi sur les lieux dévastés du Bohri Bazar, où se produisirent les attentats, puis auprès des victimes à l'hôpital Jinnah, où selon des témoins, il a été accueilli par une manifestation de médecins blâmant son régime pour l'insécurité régnant dans le pays. Le président a annulé une visite à un deuxième hôpital, où une manifestation similaire se tenait.

Au cours d'une conférence de presse, le général Zia a lié les attentats du 14 juillet à l'opposition que suscite, auprès de groupes qu'il n'a pas identifiés, le soutien que fournit son gouvernement à la résistance afghane en lutte contre la présence militaire soviétique dans ce pays. Les attaques de mardi, a-t-il dit, sont le fait *« des ennemis du Pakistan »* – une formule qui désigne communément l'Inde et le régime prosoviétique de Kaboul. *« Ce n'est que le début de tels actes de sabotage. Les jours qui viennent seront difficiles. Nous devons nous préparer à faire face »*, a-t-il ajouté.

Les attentats n'avaient toujours pas été revendiqués jeudi, et les enquêteurs pakistanais n'avaient pas formulé d'hypothèse précise après une fouille minutieuse du quartier où *eurent lieu les explosions à la* recherche d'indices sur le type d'explosifs utilisé.

Le général Zia a annoncé diverses mesures d'intensification de la lutte antiterroriste dans le pays, dont le renforcement des contrôles de sécurité dans les gares, les aéroports et dans les zones fortement peuplées. Il avait souvent été, par le passé, critiqué par l'opposition pour l'apathie prêtée à son gouvernement dans la lutte contre les terroristes, en particulier à la suite d'une vague d'attentats à la bombe commis ces derniers temps dans diverses villes de province, qui ont fait quelque cent trente morts en sept mois.

Un certain sentiment d'hostilité est également perceptible dans le public envers les réfugiés d'Afghanistan et d'Iran. Le général Zia s'en est montré conscient en menaçant en termes encore vagues de restreindre l'accès du territoire pakistanais aux réfugiés – au nombre de trois millions pour les seuls Afghans.

Ni l'Inde ni le gouvernement de Kaboul n'avaient, jeudi en milieu de journée, émis de commentaires à propos des attentats de Karachi.

AFGHANISTAN

Cessez-(presque)-le-feu

M. Najibullah, patron des services secrets afghans devenu chef du régime de Kaboul, est homme de principes et de nuances. Pour ce qui est des principes, il vient de proroger, comme promis, un *« cessez-le-feu »* unilatéral qu'il avait décrété, le 15 janvier, pour démontrer que son gouvernement se renforçait. Mais sa nouvelle définition des conditions de la trêve, exposées dans un discours radio diffusé le mardi 14 juillet, laisse songeur : les forces soviéto-afghanes, a-t-il dit, se contenteront à présent *« d'attaquer les convois militaires et les bases de la guérilla »*, et s'abstiendront de menacer *« les rebelles qui adopteront sincèrement la même attitude »*. Il suffit donc de s'entendre sur les mots.

Est-ce parce que la résistance a repoussé, comme il y a six mois, cette main tendue par Kaboul que les autorités afghanes ont annulé à la dernière minute une nouvelle invitation qu'elles avaient promise de longue date à des journalistes occidentaux en poste à Moscou ? *« La situation dans le pays est trop difficile, les autorités n'ont pas le temps de s'occuper des journalistes »*, s'est borné à dire, mercredi, le porte-parole de l'ambassade afghane dans la capitale soviétique.

Le code permettant de *décrypter ces mystères se trouve* peut-être dans un commentaire publié, mercredi également, par l'agence tchécoslovaque de presse CTK, sur la situation en Afghanistan. La prolongation du *« cessez-le-feu »*, y lit-on, témoigne *« de la stabilité de la direction afghane et de sa détermination à résoudre les problèmes litigieux par la voie de la négociation »*. Mais, ajoute CTK, *« le tournant décisif dans le processus de réconciliation nationale ne s'est pas encore opéré. Les membres extrémistes de l'opposition poursuivent leurs actes subversifs (...) et s'efforcent de susciter la méfiance de la population envers la révolution »*.

D'où, sans doute, la nécessité de poursuivre les opérations de... *« cessez-le-feu »*.

F. D.

Amériques

ÉTATS-UNIS : auditions de l'« Irangate »

Le témoignage presque parfait de M. Poindexter

(Suite de la première page.)

Question : *« A-t-il demandé votre approbation ? »*

Réponse : *« Je ne me souviens pas de la façon dont il a formulé sa demande, mais il cherchait clairement à ce que je lui signale s'il devait ou non aller de l'avant dans cette voie. »*

Question : *« Et vous avez donné ce signal ? »*

Réponse : *« Je le lui ai donné. Je l'ai personnellement donné (...). J'ai pris la décision. Je considérais avoir l'autorité pour le faire. Je pensais que c'était une bonne idée. J'étais convaincu que le président penserait, au bout du compte, que c'était une bonne idée, mais je ne voulais pas l'associer à cette décision (...). J'étais absolument sûr de ce qu'était la politique du président en ce qui concernait le soutien aux « contras » (...). C'était, à mes yeux, une question d'application de la politique du président* (mais) *je n'étais pas assez naïf pour ne pas voir que c'était une question politiquement explosive (...).*

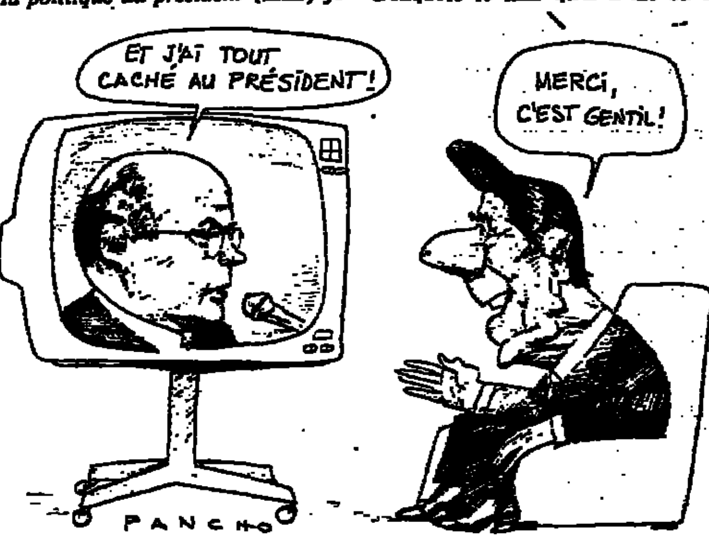
» Bien que j'ai été convaincu que nous pourrions mener cela de façon appropriée et que le président donnerait son approbation si elle lui était demandée, j'ai donc, de manière tout à fait délibérée, pris la décision de ne pas interroger le président [à ce sujet] *afin que nous puissions, s'il y avait une fuite, le dissocier de cette décision et lui offrir une possibilité de démenti. »*

Que ce soit à cet instant précis ou réellement il y a dix-sept mois, l'amiral Poindexter n'aurait pas pu mieux s'immoler sur l'autel de l'institution présidentielle. Méthodique, il n'oublie d'ailleurs pas au passage de dresser de M. Reagan un portrait inhabituellement flatteur et venant utilement compenser cette vision d'un président que ses collaborateurs ne laissent même pas faire un choix aussi primordial.

Durant la demi-heure de briefing qu'il lui faisait chaque matin, il notait, par exemple, l'*« intense intérêt »* de M. Reagan pour tous les dossiers qu'il lui présentait. Le Pésident, d'ailleurs, *« lit tout ce qui lui est remis »* et l'on ne pourra que se convaincre de la force de ses convictions et de son esprit de décision en apprenant qu'il lisait un livre sur le terrorisme en revenant du sommet économique de Tokyo, en mai 1986, et qu'il avait alors dit à l'amiral : *« Ecoutez, je ne veux pas que notre soutien soit retiré aux « contras ». Ce serait une option inacceptable. Est-ce qu'il n'y a pas quelque chose que nous puissions faire unilatéralement ? »*

Cruelle tentation

Cet adverbe signifiait, bien sûr, *« sans l'accord du Congrès »*, et l'amiral, avec un indéfinissable sourire, de raconter à la commission d'enquête le mal qu'il avait eu à résister à la *« cruelle tentation »* de dire au Président des Etats-Unis comment il avait devancé ses désirs.



L'anecdote a de plus l'avantage de couvrir politiquement l'ancien conseiller de Ronald Reagan qui ne cesse, au demeurant, de faire valoir qu'il faut remettre sa décision dans le contexte de toutes ces réunions durant lesquelles le Président exprimait son soutien aux « contras ». *« Comment définiriez-vous »*, finit par demander Mᵉ Liman, la *responsabilité que le président vous avait donné à cet égard ? »*

Réponse : le président voulait *« encourager les contributions privées »*, il *« comprenait les limitations créées de ce point de vue à l'action du département d'Etat* (...), *« savait »* que le colonel North était en charge de l'Amérique centrale au Conseil de sécurité nationale. Bref, mis à part ce qu'il ne devait pas savoir, il savait tellement de choses que les éléments de doute émaillent les réponses mêmes de l'amiral, qui ne sait, ainsi, pas très bien expliquer pourquoi il n'a pas même jugé bon d'avertir le président, fin octobre, quand William Casey lui a signalé que commençaient à circuler des rumeurs sur la *« bonne idée »*. Quant aux cinq memoranda qu'Oliver North dit lui avoir envoyés pour approbation de l'opération par le président : c'est simple, il ne les a jamais vus avant que ne soit ouverte l'enquête sur l'« Irangate » et n'a naturellement vu, après, que celui que le lieutenant-colonel avait oublié de détruire.

C'est peu dire que John Poindexter n'emporte pas totalement la conviction, mais là n'est pas le problème. William Casey étant mort en mai dernier, Oliver North et Robert McFarlane ayant pris les positions que l'on sait, et les témoins à venir n'étant pas susceptibles de vouloir gêner M. Reagan, l'affaire est bouclée – pour ce qui est du moins du mensonge dont l'Amérique croyait son président coupable.

Trou de mémoire opportun

Car, sur le fond des choses, M. Reagan ne sort pas indemne de l'épreuve. Outre qu'il n'aura pas été grandi par les coups de projecteurs sur le fonctionnement de la Maison Blanche, que le Congrès ne lui pardonne pas d'avoir présidé à un contournement organisé de ses lois, et que cette présidence s'achève ainsi sur une relance malsaine de l'éternelle bataille entre exécutif et législatif pour le contrôle de la politique étrangère, l'amiral Poindexter n'a en effet pas absolument tout épargné, mercredi, à son commandant en chef.

Car, a-t-il révélé, la première directive signée par M. Reagan, en décembre 1985, pour autoriser les ventes d'armes à l'Iran décrivait l'opération comme un pur et simple échange d'armes contre des otages. Une seconde directive a ensuite été rédigée et signée et faisait mieux valoir la recherche d'une reprise du dialogue avec l'Iran. Elle a donc *remplacé la première, que l'amiral* Poindexter a détruite, a-t-il raconté, en novembre dernier, quand éclatait le scandale, afin d'éviter au président d'être *« politiquement embarrassé »*.

M. Reagan a fait dire, mercredi, qu'il ne démentait pas M. Poindexter, mais ne se souvenait pas d'avoir jamais signé cette directive de décembre 1985. Réel ou faux, ce trou de mémoire est opportun puisque M. Reagan s'est toujours opposé avec la plus grande vigueur à toute politique de concessions aux preneurs d'otages et toujours nié, avec indignation, qu'il ait voulu reprendre langue avec Téhéran pour racheter les otages américains de Beyrouth.

Il n'est pas de témoignage parfait.

BERNARD GUETTA.

HAITI : après trois semaines de crise

La mobilisation populaire donne des signes d'essoufflement

PORT-AU-PRINCE
correspondance

En dépit d'un certain effritement de la mobilisation populaire, les cinquante-sept organisations de l'opposition haïtienne ont reconduit leur mot d'ordre de grève générale jusqu'au samedi 18 juillet. La consigne a été inégalement observée mercredi. La capitale, où les militaires *sont restés enfermés dans les* casernes, n'avait plus les allures de ville morte des premiers jours de grève. La quasi-totalité des chauffeurs de taxis et de « tap-taps », les camionnettes bariolées qui font office de transports publics, ont cessé le travail ; les véhicules de l'Etat et les voitures particulières circulaient sans encombre. Le calme régnait dans les quartiers populaires qui s'étaient hérissés de barricades au début de la crise.

Les boutiques sont restées closes, mais un certain nombre de vendeurs à la sauvette et de petits marchés ont poursuivi leur négoce. Dans plusieurs entreprises du parc industriel, à la périphérie de Port-au-Prince, 40 à 50 % des employés étaient à leurs postes de travail. *« Certains patrons ont doublé les salaires de leurs ouvriers et mis à leur disposition des véhicules privés »*, accuse l'un des dirigeants du comité de grève.

Sortant de sa réserve, l'Association des industries d'Haïti a publié un communiqué *« encourageant vivement toutes les forces du travail à poursuivre leur labeur quotidien »*, compte tenu *« des effets catastrophiques que ne manquera pas d'entraîner la recrudescence des grèves sur une économie nationale déjà anémiée »*.

Plus préoccupant pour l'opposition, le mouvement n'a guère été suivi au Cap-Haïtien, pourtant considéré comme l'un des bastions de la lutte contre le Conseil national de gouvernement présidé par le général Henri Namphy. Selon l'opposition, le gouvernement a distribué de l'argent pour acheter la population de la ville et multiplié les mises en garde accusant les grévistes d'être manipulés par les communistes.

En fait, la lassitude d'une fraction croissante de la population est patente, après trois semaines de crise. Et l'opposition modérée, émiettée et encore peu implantée, n'est pas parvenue à relancer le mouvement.

Réouverture de la CATH

L'essoufflement de la grève est cependant loin de constituer une victoire pour le général Namphy. Le mouvement de démission des fonctionnaires de tous rangs s'amplifie et les campagnes restent plus mobilisées que les villes. Par la voix de Mgr Willy Romelus, évêque de Jérémie, la fraction la plus engagée et la plus écoutée de l'Eglise renouvelle presque tous les jours ses appels contre le gouvernement en place. *« L'impopularité du Conseil national de gouvernement est telle que les gens ne lui font plus confiance quant au bon déroulement des prochaines élections »*, note le docteur Daniel Henrys, secrétaire de l'Association médicale haïtienne.

La réouverture, jeudi après-midi, de la centrale autonome des travailleurs haïtiens (CATH), le principal syndicat, que le CNG avait tenté d'interdire au début de la crise, doit être un nouveau test. Les militaires partisans de la manière forte rongent leur frein, considérant que la modération et les concessions du gouvernement n'ont pas permis d'enrayer le mouvement de contestation.

JEAN-MICHE CAROIT.

● **PANAMA : annulation de la manifestation de l'opposition.** – Les dirigeants de l'opposition panaméenne ont annulé, le mercredi 15 juillet, la manifestation dirigée contre l'homme fort du pays, le général Manuel Antonio Noriega, initialement prévue pour jeudi. Cette décision a été prise à la demande de l'Eglise catholique. Par ailleurs, le département d'Etat américain s'est « félicité », ce même jour, de la libération d'une centaine de manifestants, tout en se disant *« inquiet des informations selon lesquelles certains détenus avaient été maltraités »*. Les Etats-Unis ont aussi présenté au gouvernement panaméen une facture détaillée de 106 000 dollars (environ 600 000 F) pour les dégâts subis par leur ambassade lors d'une récente manifestation anti-américaine. – *(AFP.)*

Diplomatie

Du 7 au 11 septembre

La visite de M. Honecker en RFA consacrera l'amélioration des rapports interallemands

BONN
de notre correspondant

La nouvelle est tombée le mercredi 15 juillet, à une heure déjà tardive pour le bouclage des journaux ouest-allemands, sur les téléscripteurs de l'agence de presse est-allemande ADN. Elle a été confirmée aussitôt à Bonn par le ministre d'Etat à la chancellerie, M. Wolfgang Schäuble, qui veille sur les affaires courantes pendant que le chancelier Kohl effectue sa deuxième visite officielle en Chine : M. Honecker est attendu à Bonn le 7 septembre prochain, il y restera pendant deux jours, le temps de rencontrer le chancelier, les dirigeants des partis politiques et d'y être reçu par le président de la République, M. Richard von Weizsäcker. Bien qu'il soit reçu dans la capitale fédérale, il s'agit d'une visite de travail, et non d'une visite officielle comme les dirigeants est-allemands l'avaient souhaité. En 1984, avant que sa visite ne soit annulée, il n'était encore question que de le recevoir en dehors de Bonn.

La seconde partie de son séjour, qui durera jusqu'au 11 septembre, sera consacrée à un voyage à travers plusieurs des Länder ouest-allemands. Il doit notamment être reçu en Rhénanie du Nord-Westphalie par M. Johannes Rau, vice-président du Parti social-démocrate, et en Bavière par M. Franz Josef Strauss. La partie la plus émouvante de cette visite se déroulera en Sarre, d'où le chef de l'Etat est-allemand est originaire. La petite ville de Wiebelskirchen, où il a passé les vingt-deux premières années de sa vie, et où reposent ses parents, l'y attend ainsi qu'une sœur, mariée à un retraité des transports publics.

« Cette visite n'est pas un événement tout à fait normal, a commenté le ministre d'Etat à la chancellerie, *c'est un événement qui éveille certainement des sentiments multiples et très différents chez beaucoup d'Allemands dans notre patrie divisée. »* Dans l'ensemble, elle a suscité des réactions favorables, notamment dans les partis de gauche, où l'on espère qu'elle contribuera à accélérer la normalisation des relations de part et d'autre du mur mais permettra aussi de discuter de ce que les deux Etats allemands pourraient faire en commun pour aider au rétablissement de la confiance et de la paix en Europe.

La réaction tardive du Parti démocrate-chrétien du chancelier Kohl, dont le président du groupe parlementaire, M. Alfred Dregger, s'est refusé dans un premier temps à tout commentaire, rappelle cependant que cette visite ne suscitera pas que de la satisfaction dans le camp gouvernemental.

Après deux annulations

Après le changement de coalition qui avait porté M. Kohl au pouvoir à l'automne 1982, la droite de la CDU avait constitué l'un des principaux obstacles à la poursuite par le nouveau gouvernement de la politique de rapprochement déjà opérée avec M. Schmidt, qui s'était rendu en 1981 en RDA pour rencontrer M. Honecker.

M. Honecker avait, à la surprise générale, envisagé de se rendre en RFA dès 1983, alors que la crise des *missiles battait son plein et que les* relations entre Moscou et Washington étaient au plus bas. Il avait dû y renoncer une première fois après une violente campagne menée par les partis conservateurs en raison de la mort d'un Allemand de l'Ouest, frappé d'une crise cardiaque dans l'un des postes de contrôle de la voie de transit menant à Berlin-Ouest. Rendez-vous avait à nouveau été pris l'année suivante, malgré les attaques de Moscou contre le *« revanchisme »* allemand. Elle avait dû une seconde fois être annulée, au dernier moment, alors que la date avait déjà été fixée et les détails protocolaires réglés. Une déclaration de M. Dregger, qui avait affirmé : *« Le futur de la RFA ne dépend pas de l'honneur que M. Honecker nous fait par sa visite »*, avait servi de prétexte aux dirigeants est-allemands. A Bonn, on avait mis cette reculade sur le compte de la détérioration des relations entre l'Est et l'Ouest.

La normalisation des relations entre Moscou et Bonn, symbolisée par la récente visite en URSS de M. von Weizsäcker, donne à penser que cette fois sera la bonne. Les multiples reports de la visite de M. Honecker n'avaient pas empêché les relations entre les deux Etats allemands de s'améliorer ces dernières années. A partir de 1984, le nombre des contacts au plus haut niveau entre Bonn et Berlin-Est n'a cessé de s'accroître. Chaque foire de Leipzig est l'occasion pour M. Honecker d'ouvrir ses portes à qui le désire, qu'il soit membre du gouvernement ou dirigeant de l'opposition. Des contacts étroits sont noués entre le Parti social-démocrate et le Parti communiste est-allemand, qui viennent de publier un document commun suggérant la création d'une zone dénucléarisée de 150 kilomètres de large à la frontière des deux pays.

L'amélioration du climat a également été facilitée par les mesures progressives prises par la RDA pour rendre la frontière moins inhumaine. Début 1984, le signal avait été donné par un brusque afflux en RFA d'Allemands de l'Est autorisés à émigrer. Bien que des incidents continuent périodiquement à avoir lieu sur le mur, où plusieurs fugitifs ont été tués ces derniers mois par des gardes-frontières, les installations de tir automatique ont été remplacées progressivement par des systèmes acoustiques moins brutaux. Enfin, comme le chancelier Kohl s'en est lui-même ouvertement félicité la semaine dernière au cours d'une conférence de presse, le nombre des autorisations de visite en RFA, au nom du rapprochement des familles, a considérablement augmenté ces deux dernières années. On attend cette année en RFA deux millions de visiteurs est-allemands, dont un million de non-retraités, alors qu'il n'étaient que vingt mille il y a trois ans.

HENRI DE BRESSON.

SYRIE : la visite du premier ministre turc

Ankara pourrait accepter un accord sur l'eau en échange d'une coopération en matière de sécurité

ISTANBUL
de notre correspondant

L'eau contre la sécurité : tels sont les termes de la négociation que le premier ministre turc, M. Turgut Ozal, aura avec ses interlocuteurs au cours de la visite officielle qu'il effectue en Syrie, du mercredi 15 au vendredi 17 juillet.

Avant son départ à la tête d'une délégation de cent treize personnes, M. Ozal a précisé que son voyage n'avait *« rien à voir avec les événements des derniers jours »*. Il faisait allusion aux massacres perpétrés dans plusieurs villages du Sud-Est anatolien, non loin de la frontière syrienne par les séparatistes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK).

Malgré l'éloignement et le verrouillage de la frontière, une partie de la presse, démentie par M. Ozal, y a vu l'œuvre de la Syrie, encourageant l'opinion dans sa certitude que Damas soutient les actions terroristes de l'ASALA et du PKK, à qui elle offrirait des facilités logistiques.

La Syrie, de son côté, dément formellement : Abdullah Ocalan, le dirigeant du PKK, y bénéficie certes depuis 1980 du statut de réfugié politique mais le camp du PKK à la frontière turco-syrienne (plus de 800 kilomètres) aurait été fermé et aurait dû se replier dans la Bekaa libanaise sous contrôle syrien. Cette évolution a des causes internes et *externes* : le frère du président syrien, M. Rifaat El Assad, avec qui le PKK avait noué des liens privilégiés pendant la première occupation syrienne de Beyrouth jusqu'en 1982, est pour l'instant à l'écart.

Par ailleurs, la Syrie, qui a fermé récemment les bureaux d'Abou Nidal, cherche à sortir de l'isolement dans lequel l'a reléguée en Occident son image d'Etat terroriste après l'affaire Hindawi. La présence dans la délégation turque du ministre de l'intérieur ainsi que des plus hauts responsables de la sécurité n'exclut pas la conclusion d'un accord de coopération dans ce domaine, que le premier ministre syrien, M. Abdel Raouf El Kasm avait *refusé de signer lors de sa* visite en Turquie en mars 1986.

« Projet du Sud-Est anatolien »

Un accord sur la répartition des eaux de l'Euphrate a toujours été présenté par la Syrie comme la contrepartie nécessaire de tout accord sur la sécurité. Pièce maîtresse du *« projet du Sud-Est anatolien »*, qui doit assurer le développement des régions déshéritées et principalement kurdes, le barrage Ataturk en cours de construction en Turquie sera rempli en cinq ans, au cours desquels le débit de l'Euphrate sera réduit de moitié vers la Syrie : celle-ci, dont les projets de développement pour sortir de la crise une économie exsangue reposent en grande partie sur son propre barrage sur l'Euphrate, craint que la Turquie ne dispose alors d'un formidable moyen de pression qu'elle voudrait limiter par un accord. Le projet de l'*« eau de la paix »* que présentera M. Ozal, ne porte que sur la vente d'eau potable à partir de deux rivières côtières.

Les deux pays, en conflit avec tous leurs voisins, souhaitent visiblement ouvrir une nouvelle page dans leurs relations, très marquées par l'histoire : c'est la première visite d'un ministre de la République turque à l'ancienne province ottomane détachée de l'empire en 1918. Toile de fond de rapports jusqu'ici tendus, la question du *sandjak* d'Alexandrette devenu en 1939 la province turque du Hatay alors qu'il était comme la Syrie sous mandat français, ne devrait être évoquée qu'à propos de biens appartenant aux ressortissants des deux pays et situés de part et d'autre d'une frontière qui n'est plus contestée en Syrie que symboliquement.

MICHEL FARRÈRE.

Après la décision canadienne de doubler sa contribution à l'Agence de coopération

M. Mitterrand a reçu le secrétaire général de l'organisation francophone

M. Mitterrand a reçu, le mercredi 15 juillet, durant une demi-heure, M. Paul Okumba d'Okouatségué, secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), organisation francophone qui regroupe, à Paris, *depuis 1970*, une quarantaine de pays.

L'audience avait été fixée et annoncée avant même la récente réunion ministérielle francophone de Bujumbura (*le Monde* du 12-13 et du 14 juillet) au cours de laquelle le Canada a créé l'événement en déclarant qu'il doublait sa contribution financière à l'Agence, en devenant ainsi, avec 70 millions de francs par an, le premier bailleur de fonds devant la France (42 millions de francs).

Il n'empêche que l'annonce canadienne, qui, à la veille du deuxième sommet francophone, visait à susciter plus de dynamisme de la part de Paris, a conféré un relief particulier à la rencontre Mitterrand-Okumba. D'autant plus qu'elle était la première depuis la prise de fonctions du secrétaire général en février 1986.

Depuis lors, M. Okumba d'Okouatségué, qui a été *« reçu hors de France par tous les chefs d'Etat ou de gouvernement des pays employant le français, y compris le prince de Monaco »*, n'avait, en revanche, *« pu obtenir de rendez-vous ni de M. Mitterrand ni de M. Chirac »*. De toute évidence, la nouvelle majorité ne manifestait pas plus d'empressement à l'égard de l'Agence et de son secrétaire général que l'ancien gouvernement socialiste, qui avait vainement tenté de faire élire *M. Georges Fillioud, alors secrétaire* d'Etat chargé des techniques de communication, à la place du candidat du Gabon, pays de M. Okumba.

La France, par-delà des questions de personne, trouvait en tout cas décevants les résultats obtenus par l'ACCT, où plus de la moitié du budget annuel (un peu supérieur à 100 millions de francs en 1987) est absorbée par le fonctionnement. Paris ne sera-t-il pas obligé de se montrer plus conciliant à l'avenir dès lors que la majorité des nations francophones désirent manifestement que l'Agence, malgré ses défauts, soit mieux dotée en argent et en responsabilités ? Beaucoup y voient *« l'organe tout trouvé »* pour assurer le suivi des sommets et le secrétariat permanent de la francophonie. D'autant plus que M. Okumba a promis que, avant deux ans, il *« ferait en sorte que 60 % à 70 % du budget de l'ACCT soient consacrés aux réalisations »*.

Une équipe de cent personnes

Sa tâche sera d'autant plus aisée que les pays riches augmenteront leur dotation... Aussi, M. Okumba a-t-il demandé à M. Mitterrand de consentir un effort financier accru pour l'Agence. Le chef de l'Etat, selon M. Okumba, *« a promis de jouer de son influence auprès du gouvernement, en faveur de l'ACCT »*. Pour plus de sûreté, le secrétaire général se rendra le 23 juillet à Brazzaville, afin d'y rencontrer M. Chirac au cours de la réunion des maires francophones et de lui présenter la même demande.

M. Okumba, pour qui *« la francophonie n'est pas seulemnt une affaire de poètes »*, a d'autre part remis à M. Mitterrand *« un mémorandum sur les enjeux et l'avenir de l'ensemble francophone »*. Il a également indiqué à sa sortie de l'Elysée, que *« l'Agence possédait une équipe d'une centaine de personnes, qu'il allait un peu réduire afin de ne conserver que les fonctionnaires les plus capables d'assurer le suivi des sommets »*. Selon M. Okumba, la conférence de Québec, en septembre, coûtera 16 millions de dollars canadiens (un dollar canadien vaut environ 4,5 F) à Ottawa et Québec. L'Agence y sera représentée ne serait-ce que *« parce qu'elle finance à hauteur de 30 % de son propre budget annuel les projets choisis lors du premier sommet francophone en 1986 »*.

M. Okumba d'Okouatségué compte bien réussir dans ses projets de réhabilitation de l'Agence, *« tout en restant pro-français »*, d'autant plus qu'à l'issue de son mandat, dans deux ans, il aura *« besoin du soutien de Paris »*. Ce n'est plus guère un secret que M. Okumba briguera sans doute alors la succession de M. Perez de Cuellar à la tête des Nations unies, succession qui devrait, en principe, être recueillie par un Africain noir.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Europe

URSS

Vers une révision critique de l'histoire du parti

Moscou. — Le prochain manuel d'histoire du Parti communiste soviétique devra faire la lumière sur plusieurs aspects jusqu'à présent volontairement maintenus dans l'ombre, estime un historien cette semaine dans *les Nouvelles de Moscou*.

Le ministère de l'enseignement supérieur d'URSS a lancé un concours, ouvert du 1er mai 1987 au 1er octobre 1988, pour l'élaboration d'un nouveau manuel d'histoire du parti. Parmi les critères énumérés dans le règlement du concours, publié par la revue mensuelle *Questions sur l'histoire du PCUS*, figure celui-ci : (le manuel devra) *« apporter une critique argumentée des falsifications de l'histoire et de l'activité du PCUS »*.

Le professeur Nikolaï Maslov, titulaire de la chaire d'histoire du PCUS à l'Académie des sciences humaines auprès du comité central, déplore en particulier le fait que *« les personnalités du parti ne soient pas pratiquement représentées dans nos ouvrages historiques »*. Ainsi, *« en ce qui concerne les dirigeants du parti, si l'on en croit les manuels, il n'y a eu pour ainsi dire personne après Lénine. Les noms de Staline, Krouchtchev sont rappelés au mieux en qualité de rapporteurs aux congrès du parti »*.

Pour lui, *« la pensée scientifique des historiens du parti »* souffre encore de plusieurs dogmes, notamment celui de *« l'absence de conflits dans l'évolution du parti »* et *« la notion que toute personnalité historique ayant commis une faute politique était originellement un adversaire du léninisme et du socialisme »*.

L'historien demande que les recueils documentaires contenant *« aussi des articles et interventions des adversaires de Lénine »*, des textes de *« Martov, Trotski, Boukharine, Chliapnikov et autres »*, soient mis à la disposition des étudiants, qui auront alors la possibilité *« de trouver leur propre voie eux-mêmes »*. — *(AFP.)*

● **Gabriel Garcia Marquez à Moscou.** — Le numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, a reçu, le mercredi 15 juillet au Kremlin, l'écrivain colombien Gabriel Garcia Marquez, avec lequel il a eu une *« conversation animée »* sur les changements en URSS, a indiqué l'agence Tass. La télévision soviétique a ouvert son principal journal du soir sur des images de l'entretien, dont elle a longuement rendu compte. — *(AFP.)*

ESPAGNE

Le gouvernement est mis en cause à propos de la démolition d'un village

MADRID
de notre correspondant

Encore un problème pour M. Felipe Gonzalez : la démolition d'un village du nord du pays pour cause d'utilité publique s'est transformée en tragédie : un habitant s'est donné la mort, le week-end dernier, n'ayant pu supporter l'idée de voir sa maison mangée par les pelleteuses.

Le drame s'est passé le samedi 11 juillet à Riano, un petit *« pueblo »* typique de la province de Leon qui, moyennant 14 milliards de pesetas d'indemnisation, doit laisser la place à une retenue d'eau pour irriguer plus de 80 000 hectares de terre. *M. Simon Pardo del Molino*, un vieux garçon de cinquante-quatre ans, tourne en rond depuis des jours. Sa maison, c'est sa vie. Il n'a personne, pas de femme, pas d'enfant. *Samedi dernier à l'aube, il prend un* fusil de chasse et le pointe sur son estomac. L'image du corps baignant dans une mare de sang révulse la population de Riano.

Elle s'en prend à coups de pierres aux gardes civils qui ont fait du village un camp retranché impénétrable. Aux côtés des villageois, de nombreux écologistes ainsi qu'une *« spécialiste » des causes nobles ou* perdues, l'avocate Doris Benegas — sœur du numéro trois du Parti socialiste M. José Maria Benegas, — une sympathisante des indépendantistes basques qui défend aussi les victimes du « syndrome toxique » (le procès de l'huile frelatée).

Depuis plusieurs jours, la presse espagnole dénonce la violence de la garde civile et des forces antiémeutes, sous la protection desquelles travaillent sans relâche les bulldozers.

L'« affaire Riano » tombe à un mauvais moment pour le gouvernement, dont le ministre de l'intérieur, M. José Barrionuevo, est dans le collimateur, aussi bien à droite qu'à gauche. Loin de prendre un profil bas, M. Barrionuevo, mis en cause après l'attentat de Barcelone le 19 juin (dix-neuf morts), a contre-attaqué ces derniers jours, en critiquant notamment les juges qu'il a accusés de fermer les yeux sur certains agissements terroristes et de ne pas soutenir la police espagnole.

Le ministre de l'intérieur avait déjà eu, au début de cette année, des problèmes à Reinosa, dans le nord du pays, où les forces de l'ordre s'étaient distinguées par leur vigueur contre les grévistes. Un ouvrier était mort.

Le Conseil général du pouvoir judiciaire (CGPJ), organe de contrôle de la magistrature, a protesté, mercredi, contre les accusations de partialité formulées par M. Barrionuevo et le ministre de la justice, M. Ledesma, a dû sortir de sa réserve pour défendre les juges.

(Intérim.)

Afrique

TCHAD

« C'est notre devoir de libérer la bande d'Aouzou »

déclare le président Hissène Habré

Le président tchadien Hissène Habré a réaffirmé, le mercredi 15 juillet, sa volonté de récupérer *« par un moyen ou un autre »* la bande d'Aouzou (extrême nord du Tchad) toujours occupée par les Libyens, qui la considèrent comme partie intégrante de leur territoire.

Parlant à Saint-Nazaire au cours d'une visite aux Ateliers de construction mécanique (ACMAT), qui produisent cinquante modèles de VLRA (véhicules légers de reconnaissance et d'appui), M. Habré a affirmé qu'il ne s'agissait pas d'une reconquête mais d'une *« libération »*. *« Parler de reconquête ne reflète pas la réalité. (...) Il s'agit de libérer une partie de notre territoire occupée par la force des armes. C'est un droit absolu. C'est notre devoir »*, a-t-il déclaré.

D'autre part, à Alger, M. Rakhis Mannany, secrétaire général du bureau exécutif du Conseil démocratique révolutionnaire (CDR, opposition tchadienne), a indiqué que son mouvement et M. Goukouni Oueddeï étaient arrivés à un accord en vue d'un rétablissement de la paix au Tchad.

M. Mannany a affirmé, en outre, que *« le CDR proclame sa disponibilité pour rechercher par la négociation une solution de paix globale et durable au Tchad en se joignant aux initiatives déjà entreprises par le président Goukouni Oueddeï au nom du GUNT »* (Gouvernement d'union nationale de transition). Le GUNT s'était scindé en deux grandes tendances après le remplacement de M. Goukouni par M. Acheik Ibn Omar, qui dirige le Néo-GUNT. En visite à Ouagadougou, ce dernier a annoncé la tenue prochaine d'une conférence des différentes tendances de l'opposition tchadienne. — *(AFP.)*

CORRESPONDANCE

Le sentiment des autorités centrafricaines sur certains Français

A la suite de l'article de notre envoyé spécial Jacques de Barrin sur les Français en Centrafrique (le Monde *du 26 juin*). *M. Martin Yando, chef de cabinet du président Kolingba, nous a adressé une lettre dont voici un extrait :*

M. de Barrin se fait le porte-parole d'une tranche de la communauté française nostalgique d'une époque où elle s'entendait avec Bokassa comme larrons en foire.

Avec un état d'esprit de vieux colons, celle-ci, hostile au régime libéral actuel, est incapable de reconnaître l'effort du gouvernement centrafricain et d'apprécier l'hospitalité de son peuple.

Si son commerce ne fonctionne pas bien, qu'elle s'en prenne à elle-même, car, bien souvent, la corruption et d'autres maux qu'elle ne cesse de décrier aujourd'hui viennent d'un système qu'elle a contribué à asseoir. Cela explique sa déroute face à la politique de redressement actuelle qui lutte justement contre ces pratiques qui remontent aux régimes précédents. Cette dernière ne profitant plus de passe-droits.

Ce redressement porte déjà ses fruits. Comment, sinon, expliquer la confiance du FMI en la gestion actuelle ? (...)

Depuis 1984, le pouvoir d'achat du Centrafricain a continuellement augmenté d'une année sur l'autre. Cette augmentation a surtout profité au monde rural, qui représente 80 % de la population totale.

La population urbaine, surtout celle de Bangui, qui est essentiellement consommatrice de produits importés, n'en a pas profité comme certains l'auraient souhaité. Le gouvernement reste toutefois déterminé à promouvoir une croissance durable qui, à l'heure actuelle, ne peut provenir que du développement de l'agriculture.

Politique

La majorité face à l'extrême droite et au président de la République

Le CDS lance de nouveaux avertissements à ses alliés

« Le chef du Front national a entamé une tournée des plages. Des commentateurs ont comparé cette série d'exhibitions à du cirque. C'est désobligeant pour cet art. Le Pen n'est pas un clown mais un danger public. » C'est l'éditorialiste de *l'Humanité*, Serge Leyrac, qui l'écrit le jeudi 16 juillet.

Le Parti communiste semble donc partager le point de vue de M. François Mitterrand. Le président de la République a affirmé, le 14 juillet, en faisant allusion au Front national, qu'*« un certain nombre de pensées politiques sont menaçantes pour la République »*.

Tel est également l'avis des dirigeants du Centre des démocrates sociaux, qui exhortent de nouveau leurs alliés au sein de la majorité — en affichant désormais ouvertement leur barrisme — à prendre nettement leurs distances à l'égard de l'extrême droite.

Le vice-président du CDS, M. Bernard Stasi, ne mâche pas ses mots pour dire, dans les colonnes de *l'Evénement du jeudi*, que, si la majorité continue de cultiver l'ambiguïté face à M. Le Pen, elle y perdra *« non seulement son âme mais les élections »*. A ses yeux, l'élection municipale de Grasse et la visite à Pretoria de neuf députés du groupe d'amitié France-Afrique du Sud constituaient pour la majorité un *« double piège »* dans lequel celle-ci est tombée. M. Stasi le regrette : *« Plus le Front national nous fout des coups de pied au c..., plus certains éprouvent le besoin de lui faire des mamours, et le résultat est nul puisque plus on câline le Front national, plus les gens votent pour lui. »* Conclusion du maire d'Epernay : *« Si ça continue, on ne pourra plus éviter la victoire d'un candidat de gauche à l'élection présidentielle. »*

En conséquence, le secrétaire général du CDS, M. Jacques Barrot, a invité mercredi les autres dirigeants de l'UDF et ceux du RPR à tenir une réunion au sommet afin de procéder à une *« remise en ordre »* de la majorité : *« En cédant aux facilités tactiques pour assurer les succès locaux on risque de compromettre la victoire nationale »*, a souligné le député de la Haute-Loire. *« Seule cette victoire de la majorité au plan national garantira durablement les succès à venir sur le plan local. Une majorité attachée à une société de liberté se doit de combattre les idéologies mais elle doit le faire en référence aux valeurs qui font partie de son patrimoine,* a ajouté M. Barrot. *Si nous ne sommes pas clairs dans la défense de certaines valeurs fondamentales, elles seront défendues par d'autres. »*

Bref, les dirigeants du CDS demandent à leurs alliés de ne pas suivre l'exemple de la compromission de Grasse pour ne pas laisser à M. Mitterrand et aux socialistes le privilège de la défense des valeurs humanistes et républicaines.

Leur analyse rejoint celle du président du Parti radical, M. André Rossinot, qui a appelé mercredi au *« réarmement moral »* de la majorité après avoir demandé et obtenu des instances dirigeantes de sa formation l'exclusion du parti du maire de Grasse, M. Hervé de Fontmichel.

Même si les centristes et les radicaux, comme les communistes, continuent de critiquer le président de la République sur beaucoup d'autres points, il apparaît ainsi que l'effet repoussoir engendré par les thèses du Front national déborde largement les clivages politiques. Les candidats au second tour de l'élection présidentielle n'ont pas fini d'être hantés par ce constat.

Après l'exclusion du Parti radical du maire de Grasse

M. Rossinot : « le concubinage avec les thèses du Front national est toujours un piège »

Le bureau national du Parti radical, réuni le mercredi 15 juillet, a décidé d'engager contre M. Hervé de Fontmichel, maire sortant de Grasse réélu le 12 juillet à la tête d'une liste comportant six membres du Front national (*le Monde* du 14 juillet), une procédure d'exclusion.

Cette décision a été acquise par seize voix contre six et un bulletin nul, au terme d'un débat qualifié par M. de Fontmichel lui-même de *« passionnant »* et par M. André Rossinot, président du Parti radical, de *« très intéressant »*.

M. de Fontmichel a déclaré *« regretter profondément »* la décision prise par le bureau national du Parti radical, décision qui, selon lui, *« était acquise d'avance »*. Il n'a pas manqué non plus de souligner que certains membres du bureau partageaient ses propres vues qu'il a ainsi résumées : *« Lorsqu'il s'agit de battre le Parti communiste, c'est l'union totale (...) qui doit jouer ». « Dans des cas difficiles,* demande M. de Fontmichel, *faut-il donner raison à un radical s'il utilise les voix du Front national ou faut-il lui refuser cette possibilité ? »*

M. Edgar Faure, président d'honneur du Parti radical, (et qui, à ce titre, n'a pas le droit de vote au sein du bureau national), a publiquement critiqué la décision de cette instance, qu'il juge *« erronée ». « Je n'aime pas les exclusions,* a ajouté M. Edgar Faure, *car j'ai moi-même déjà été exclu. »* Président du conseil régional de Franche-Comté, M. Faure n'avait pu être reconduit dans cette fonction que grâce aux voix du Front national et apparentés. A l'issue du bureau national, M. Rossinot a déclaré : *« Tout au long de son histoire, le Parti radical a combattu les extrémismes et lutté pour faire prévaloir la tolérance et le pluralisme. »* C'est cette attitude qui avait jadis conduit, selon son président, le Parti radical *« à se séparer de ceux qui ont choisi de ratifier le programme commun en alliance avec les communistes. La même attitude le conduit aujourd'hui à se séparer de ceux que des situations locales poussent vers l'alliance avec l'extrême droite en contradiction avec les engagements du parti »*.

Le MRG : « Clarification »

Le président du Parti radical, qui estime que *« le concubinage avec les thèses du Front national est toujours un piège »*, s'est déclaré partisan d'un *« réarmement moral de la majorité »* pour lutter à l'avenir contre toute tentation d'alliance avec le Front national. *« Tout scrutin local,* a précisé M. Rossinot, *doit échapper aux petites ambitions, aux petits arrangements locaux et remonter au bon niveau »*.

Prise par dérogation aux dispositions ordinaires, mais conformément aux statuts du Parti radical, la décision du bureau national est immédiatement exécutoire. Mais les conclusions définitives tendant à l'exclusion de M. de Fontmichel devront être présentées par la commission de discipline du parti à la prochaine séance de son comité exécutif.

Cette exclusion devra être votée par cette instance à la majorité des deux tiers. Elle peut éventuellement faire l'objet d'un appel devant le congrès, qui devrait alors à se prononcer à la majorité simple.

Selon le porte-parole du Mouvement de radicaux de gauche, M. Emile Zuccarelli, la procédure engagée contre M. de Fontmichel par la Parti radical valoisien constitue *« une réponse claire »* aux questions soulevées par la présence de six membres du Front national sur la liste victorieuse de M. de Fontmichel. *« Pour les conversations que nous avons actuellement avec les valoisiens,* a indiqué M. Zuccarelli, *l'affaire de Grasse nous gênait. Nous avions demandé une clarification. J'estime qu'elle est intervenue. »*

Du côté du Front national, M. Bruno Mégret, député de l'Isère et directeur de la campagne présidentielle, de M. Jean-Marie Le Pen, a estimé que l'exclusion de M. de Fontmichel *« illustre clairement la malhonnêteté de certaines composantes de la coalition gouvernementale qui, à l'instar de Michel Noir, Bernard Stasi et Simone Veil, préfèrent la victoire de la gauche à une alliance avec Jean-Marie Le Pen. » « Les Français sauront juger et comprendre,* ajoute M. Mégret, *les dangers de certains discours qui, sous le masque des bons sentiments, manifestent l'intolérance d'une classe politique soucieuse de préserver ses intérêts dérisoires. »*

A la suite de son entretien avec Yves Mourousi sur TF1

Pas de doute pour le RPR, l'UDF et le PC : M. François Mitterrand mène campagne

« Araignée » qui tisse sa toile électorale, *« violoncelliste »* ou joueur de *« clairon »* qui cherche à séduire les Français, spécialiste du *« miroir au consensus »*.

Toute ces variations des dirigeants de la majorité se font sur un seul thème : M. François Mitterrand est déjà entré en campagne électorale. Sa prestation télévisée du 14 juillet n'a fait que convaincre un peu plus MM. Toubon, Léotard et Gaudin de cette réalité.

Ce constat se double d'un reproche qui ira s'amplifiant tant que le chef de l'Etat n'aura pas fait connaître ses intentions : ce n'est pas de jeu de faire campagne sans afficher clairement que l'on est candidat afin de pouvoir continuer à jouer sur le registre présidentiel.

Le secrétaire général du RPR, M. Jacques Toubon, reconnaît que M. Mitterrand a opté sur TF1 pour un style *« débonnaire »*. Pour autant, il n'absout pas le président : *« J'ai entendu un belle partie de violoncelle à certains moments ou de clairon à d'autres. (...) Mais tout ça, c'était fait pour attirer les applaudissements sur celui qui jouait de l'instrument.*

Il est clair que, par les propos qu'il a tenus, François Mitterrand était en campagne. Que chacun aille clairement devant les Français en proposant ses options et non pas en essayant de faire croire qu'il peut protéger tout le monde avec des idées œcuméniques », a insisté M. Toubon.

Des propos qu'à l'autre bout du monde le ministre de la culture et de la communication, M. François Léotard, signerait des deux mains. Interrogé mercredi 15 juillet en Nouvelle-Calédonie juste avant qu'il ne gagne Tahiti, le secrétaire général du PR a envisagé l'hypothèse où M. Mitterrand serait candidat sans faire une véritable campagne ou en ne développant que des thèmes *« consensuels »*. Ce serait alors une *« forme de mensonge politique »*, a expliqué M. Léotard, en invitant les Français à ne pas se laisser fasciner par *« le miroir au consensus »* que le président de la République leur tendrait.

« Un président qui deviendrait candidat en tenant comme seul discours le souhait que dimanche prochain il fasse beau (...), qui n'annoncerait rien quant à ses actions, mais qui, aussi, bien sûr, s'appuyerait sur une majorité socialiste et peut-être communiste, ce serait une forme de mensonge », a lancé M. Léotard.

Pour M. Jean-Claude Gaudin, la stratégie élyséenne est claire : c'est celle de l'*« araignée »* qui *« tisse sa toile »* pour l'élection présidentielle. *« M. Mitterrand,* a déclaré le président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, *a tenté d'offrir aux Français l'image du président arbitre. Mais il devient le président candidat lorsqu'il parle de politique intérieure. »*

Enfin, pour M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS, l'art du président est celui de *« cultiver le minimum consensuel où chacun peut espérer trouver ce qu'il a envie d'entendre »*.

Du côté du Parti communiste, les choses sont tout aussi limpides. *« M. Mitterrand est président et candidat en même temps »*, a affirmé sur Antenne 2 M. André Lajoinie. Le candidat du PCF à l'élection présidentielle a ajouté qu'*« à la place du président de la République »* il ne serait *« pas autant autosatisfait » : « Il dit qu'il n'y a pas de déclin. C'est traiter de bien haut les trois millions de chômeurs et le déficit du commerce extérieur. »*

« Pas de leçon de morale »

Lui aussi candidat déclaré à l'élection présidentielle, M. Jean-Marie Le Pen a commencé à Ajaccio sa tournée des plages qui s'achèvera à la mi-août. Le président du Front national a qualifié d'*« indécent »* le fait que M. Mitterrand se soit désolé du résultat de l'élection de Grasse, tout en comprenant *« que le leader du Parti socialiste soit mécontent de la culotte prise par la liste socialo-communiste »*.

M. Le Pen a, d'autre part, reproché au chef de l'Etat de soutenir le jeune coopérant français Pierre-André Albertini, détenu en Afrique du Sud : *« Je ne reçois pas de leçon de morale de quelqu'un qui soutient un terroriste français à l'étranger »*, a-t-il lancé à l'adresse de M. Mitterrand en ajoutant au sujet de la présence dans les tribunes officielles, le 14 juillet, de M. Hissène Habré qu'il n'avait pas non plus de leçon à recevoir *« de quelqu'un qui a fait rendre les honneurs par l'armée française à Hissène Habré, assassin et tortionnaire du commandant Galopin »*.

A Ajaccio

La « tournée des plages » de M. Le Pen commence devant un public clairsemé

AJACCIO
de notre correspondant

Au moment même où M. Jean-Marie Le Pen, salué par le « Chœur des esclaves », pénétrait sous le chapiteau, une délégation du comité antiraciste Ava basta (Ça suffit comme ça ») déposait une gerbe de roses à quelques centaines de mètres de là, devant la plaque commémorant le sacrifice de Danièle Casanova, résistante morte à Auschwitz. C'est ainsi que le comité avait choisi d'exprimer son refus du racisme sous toutes ses formes et protesté contre la venue à Ajaccio du président du Front national.

En fait, l'ouverture de la « tournée des plages » du chef de file de l'extrême droite, prévue d'Ajaccio à Dunkerque, n'a pas été un succès : cinq cents personnes environ. M. Le Pen admit que c'était *« une gageure que de braver la canicule pour entendre parler politique »*. Pour entendre aussi un discours de présidentiable, la plupart des aspérités gommées dénonçant le déclin de la France et la nécessité d'y mettre un terme pour peu que le pays veuille, au printemps prochain, *« franchir une étape décisive »* en envoyant le candidat du Front national à l'Elysée.

Alors, la France retrouvera sa place, elle mettra fin à l'asthénie démographique qui la condamne à devenir un melting-pot, et la Corse elle-même, dont *« le tiers de la population est aujourd'hui composé d'immigrés »* ne se posera plus la question de savoir pourquoi son drapeau est orné d'une tête de Maure.

L'allusion était à peine transparente. Mais c'était une contre-vérité flagrante, si bien que ce passage du discours ne recueillit guère d'applaudissements, à l'inverse de certains autres. Evoquant le terrorisme et les menées indépendantistes, M. Le Pen n'hésita pas à promettre le pardon, *« une fois le calme revenu, à ceux qui l'avaient troublé »*.

Au passage, M. Le Pen dénonça aussi *« ces libéraux qui se conduisent dans leur région, leur département, comme des dirigeants socialistes »*.

Au total, une réunion publique sans relief, dans laquelle M. Pascal Arrighi, député des Bouches-du-Rhône, qui avait précédé M. Le Pen à la tribune, voyait *« un signe du destin »* du fait qu'elle inaugurait à Ajaccio la campagne de son président.

Le signe du destin était-il finalement dans ces audiences, que l'on a dites chaleureuses, accordées successivement à M. Le Pen avant le rassemblement par MM. José Rossi (UDF), président du conseil général de Corse-du-Sud, Jean-Paul de Rocca Serra, président de l'assemblée de Corse, député RPR, maire de Porto-Vecchio, et Charles Ornano, sénateur non inscrit, maire bonapartiste d'Ajaccio ? Sans doute y avait-on célébré les vertus de l'alliance qui permet à M. de Rocca Serra de présider l'assemblée de Corse depuis 1984, et au groupe du Front national, selon le mot de M. Pascal Arrighi, d'y occuper une *« position-clé »*. Aucun des trois chefs de la droite traditionnelle n'avait toutefois *« bravé la canicule »* pour venir ensuite sous le chapiteau entendre M. Le Pen.

PAUL SILVANI.

POINT DE VUE

La logique de la victoire

par Yvon Briant
secrétaire général du CNI
député du Val-d'Oise

Il est aujourd'hui en France une étrange arithmétique qui veut que, lorsque l'on ajoute les unes aux autres les différentes forces politiques de droite, on obtienne non pas une addition mais une division ! Cette arithmétique est inacceptable car elle peut conduire à la réélection d'un président socialiste, alors que l'électorat de droite est largement majoritaire dans notre pays.

Conscients, bien sûr, d'une telle faiblesse, les partis de gauche tentent habilement d'atomiser l'adversaire en creusant entre nos différentes sensibilités des fossés qu'ils rêvent infranchissables. C'est dans cet esprit d'ailleurs qu'ils s'efforcent de présenter comme coupable d'indignité toute réforme qui serait menée conformément aux attentes de ceux qui s'expriment en portant actuellement leurs voix sur le Front national. Pourtant l'extrême droite n'a jamais représenté plus de 2 % de l'électorat de notre pays, et ce serait faire injure au sens des responsabilités de nos concitoyens que de laisser croire que près de trois millions d'entre eux sont devenus extrémistes. En vérité, la plupart de ceux qui apportent aujourd'hui leur soutien à la « droite dure » ont vocation à intégrer une vaste majorité libérale et nationale.

En 1969, Georges Pompidou avait inventé le concept de majorité présidentielle afin de pouvoir ouvrir vers le centre une majorité dominée par les gaullistes. L'idée centriste a ainsi dominé le quinquennat de Georges Pompidou puis le septennat de Valéry Giscard d'Estaing, mais en 1981, alors que le paysage politique glissait à droite, c'est la gauche qui emportait les élections. Il est vrai qu'il y a toujours un décalage entre le monde des idées et leur traduction dans la pratique politique... Quoi qu'il en soit, les engagements de majorité idéologique font partie du jeu politique et 1987 doit être comme 1969, un tournant dans le panorama des idées.

Le gouvernement doit donc impérativement s'attacher à reconquérir son audience à droite et désamorcer ainsi un processus de radicalisation qui serait préjudiciable à tous. Il lui faut pour cela montrer clairement que la politique qu'il conduit est bien différente de celle de MM. Mauroy et Fabius, notamment quant aux problèmes de société, ceux qui touchent à l'âme de la nation. C'est dans cette double logique d'ouverture et d'action indispensable à la victoire, que le CNI mène actuellement son combat.

Mobilisateur au premier tour de l'élection présidentielle par la qualité du projet et des valeurs qu'il défend, le CNI n'entend pas que se renouvelle la démobilisation de la droite, fatale en 1981. Rassembleur au second tour par son positionnement politique et les excellentes relations qu'il entretient, sans exclusive, avec chacune des formations de droite, le CNI veut contribuer à l'union des Français souhaitant la rupture avec le socialisme.

Comme à Grasse, il faut repousser la culpabilisation que l'on veut nous imposer. Certains voudraient, jusque dans la majorité, la victoire électorale au mépris des électeurs. Si la droite les suit sur ce terrain, elle aura la défaite et le mépris des citoyens. Dans moins d'un an, il faudra plus de 50 % des voix pour gagner.

Selon « l'Evénement du jeudi »

Le chef de l'Etat écarte l'idée de réduire le mandat présidentiel

L'Evénement du jeudi (daté 16-22 juillet) rapporte une conversation avec M. François Mitterrand, dans laquelle le chef de l'Etat écarte l'hypothèse d'un référendum sur la réduction à cinq ans de la durée du mandat présidentiel.

« Ce serait pour moi un truc trop commode, c'est pour cela que je n'en ai pas envie », lui fait dire l'hebdomadaire. M. Mitterrand s'orienterait vers l'idée d'un septennat non renouvelable, ce qui ne signifie pas, précise, *l'Evénement du jeudi*, qu'il ait décidé de ne pas briguer, lui-même, un second mandat.

Pas d'élection anticipée

Dans la même conversation, le président de la République rejette l'idée de provoquer une élection anticipée en donnant sa démission.

L'hebdomadaire rapporte les propos suivants : *« C'est sympathique, ce serait peut-être plus sain, mais il faudrait que je démissionne, et je ne vois pas du tout pourquoi. Je n'ai, vraiment, aucune raison de démissionner. Je ne vais pas faire cadeau de six semaines d'intérim à la droite ! »* Quant à la fonction présidentielle, selon *l'Evénement du jeudi*, M. Mitterrand précise : *« Dans le régime que j'esquisse, le président reste le premier personnage de l'Etat. »*

● Sur proposition du ministre de l'intérieur, le conseil des ministres, réuni le mercredi 15 juillet, a nommé : M. Claude Calimez, préfet, commissaire de la République délégué pour la police auprès du commissaire de la République de la Haute-Garonne, préfet hors-cadre.

Les réactions au Pays basque

La dissolution d'Iparretarrak, une «arme psychologique» venue de Paris

Réclamée depuis longtemps par les policiers et par certains magistrats chargés de la lutte antiterroriste, la décision, prise le 15 juillet en conseil des ministres (*le Monde* du 16 juillet), de dissoudre Ipparretarrak (« IK ») l'organisation clandestine du « Pays basque nord », vient à point nommé au moment où le mouvement, avec la mort et l'arrestation de certains de ses militants, a subi en quelques semaines d'importants revers. Elle laisse en tout cas les coudées franches aux enquêteurs pour mettre à mal l'entourage et les relais des plus ultras des nationalistes.

BAYONNE
de notre envoyée spéciale

De la vitre arrière d'une voiture, garée quai des Corsaires, dans le petit Bayonne, dépasse un pistolet au long canon : le passant recule d'un pas, avant de sourire de sa méprise.

Le temps n'est plus ici où les réfugiés espagnols étaient froidement « exécutés » par des tueurs venus d'Espagne et qui, en toute impunité, de bistrot en bistrot, éliminaient ceux qu'on leur avait désignés. Les expulsions massives ont « calmé » le GAL. Le petit Bayonne, depuis des mois, est tranquille et le pistolet n'est qu'un jouet en plastique brandi par un petit garçon qui joue au gangster.

Tout est calme, ici, vous dit-on, et la nouvelle de la dissolution d'« IK », le *mouvement* clandestin de lutte armée au Pays basque du nord, tombée dans la matinée, ferait plutôt sourire. Depuis, parmi les jeunes *nationalistes qui ne soutiennent pas* le mouvement tout en refusant de le désapprouver, l'heure serait plutôt à la rigolade. Désormais, on ne dit *plus : « Je suis fatigué », mais : « Ah, la, la, quelle chaleur, je suis dissous »* en se faisant un gros clin d'œil.

Ces dernières semaines, il est vrai, on en a vu d'autres : la mort de Maddy Heguy lors d'une arrestation mouvementée, celle du poseur de bombes Christophe Isteque et des arrestations, dont celle de Gabi Mouesca, le plus célèbre des clandestins d'« IK » alors que le « légendaire » Philippe Bidart échappe toujours aux recherches.

Alors, « IK » dissoute, qu'est-ce que cela va changer ? *« C'est une mesure inutile et perçue comme telle »*, affirme Richard Irazusta, ancien candidat du mouvement nationaliste EMA aux dernières élections. *« On a l'impression que, après l'arrestation de Mouesca, on a voulu nous asséner le coup de grâce. Et moi, le coup de grâce décrété en conseil des ministres, je n'y crois pas. C'est une arme psychologique très parisienne. On s'y attendait depuis belle lurette. »*

« On » avait même pensé que M. Jacques Chirac, *en visite au* Pays basque, la semaine dernière, apporterait la nouvelle dans sa besace. *« Ils jouent un peu plus fin qu'en Corse. Cette fois, ils attendent seulement d'être partis pour jeter de l'huile sur le feu. »*

Quelle différence ?

Apparue en 1973, responsable d'une bonne soixantaine d'attentats *dont certains* mortels pour les représentants des forces de l'ordre, la petite sœur d'ETA, Iparretarrak est donc dissoute : mais quelle différence cela fait-il pour une organisation par essence clandestine et donc illégale ? Même si, à Bayonne, on ne sait encore si l'on préfère mêler dérision et optimisme *(« A moyen terme, si l'on encaisse des coups, il y aura une relève »)*, les pouvoirs publics, eux, viennent de se doter d'une arme redoutable.

Jusqu'ici, en effet, contre les militants présumés d'« IK », outre des incriminations précises et circonstanciées, la justice disposait des textes sur l'association de malfaiteurs. La dissolution ouvre le champ à des poursuites bien plus vastes.

En effet, le texte du 10 janvier 1936, modifié par les dispositions de la loi dite antiterroriste du 9 septembre 1986, permet de punir de six mois à deux ans d'emprisonnement et 60 000 F à 30 000 F d'amende *« quiconque aura participé au maintien ou à la reconstitution directe ou indirecte d'une association ou d'un groupement (...) qui aurait pour but de porter atteinte à l'intégrité du territoire national ou qui se livrerait à des agissements en vue de provoquer des actes de terrorisme ».*

« Le but est clair, souligne un enquêteur, *il s'agit de couper les terroristes basques de leurs soutiens et de leurs moyens de propagande. Cela permet à la justice d'agir vite, souvent en flagrant délit, et de façon très souple. On pourra par exemple demander à la personne de notre choix d'où viennent les documents qu'elle détient et comment elle se les est procurés. »*

Arrières assurés

Pour les policiers, la mesure, de toute évidence, a été perçue comme un encouragement venu d'en haut. *« Politiquement c'est astucieux »*, souligne un représentant des forces de l'ordre. *Le moment est bien choisi : prise trop tôt la mesure pouvait avoir un effet boomerang et faire plus de publicité à IPA que lui nuire. C'est au moment où l'on sent la faille, la déliquescence qu'on peut y aller. »*

Ainsi associations culturelles, radios, presse, écoles basques, militants officiels n'auraient qu'à bien se tenir si, à Paris, on décidait de *« ratisser large »* selon le mot d'un policier ? Peut-être. Mais, déjà, on vous suggère en souriant que les dernières perquisitions *« n'ont rien donné »* et qu'on a pris ses précautions, tout *« matériel compromettant »* ayant été soigneusement mis à l'abri. Sans qu'on sache bien s'il s'agit de bravade, on vous laisse entendre que ces messieurs de Paris peuvent toujours s'agiter, mais qu'on les attend la conscience bien tranquille et ses arrières assurés.

Pour le moment on va au concert, à la plage, à la première novillada de Bayonne ; sans attendre de miracle d'une mobilisation très essoufflée, on prépare pour samedi le premier *« anniversaire »* de la première expulsion de réfugiés.

Les touristes sont là, nombreux et indifférents, et Philippe Bidart est toujours en fuite...

AGATHE LOGEART.

Communes à risques

(Suite de la première page.)

Ils prennent d'ailleurs la même forme : celle d'une carte détaillée de la *commune, sur laquelle* chaque parcelle est affectée soit d'un coefficient de risque pour les PER, soit d'une possibilité de construire pour les POS. Une fois approuvés après enquête publique, l'un et l'autre sont, comme on dit, opposables aux tiers, c'est-à-dire qu'ils s'imposent à tous, à la puissance publique comme aux particuliers. Les deux documents se complètent, et ils auraient pu être établis ensemble si les préoccupations de sécurité n'étaient venues après les soucis d'urbanisme.

Les PER ont été prévus par une loi de 1982 complétée par un décret d'application de 1984. Ces textes font obligation à l'Etat de dresser, pour chaque commune présentant des dangers particuliers – séismes, avalanches, inondations ou glissements de terrain – un plan d'exposition aux risques naturels. Par une des bizarreries de notre législation, ni les incendies de forêts ni *les tempêtes marines n'ont* été comptées au nombre des risques et moins encore les menaces inhérentes aux installations industrielles. On a confié à la délégation aux risques majeurs le soin de mettre en œuvre cette politique, et l'on évalue à 10 000 le nombre des communes qui justifient, théoriquement, un PER.

Devant l'ampleur de la tâche, on pare au plus pressé. Six cent trente-quatre communes pilotes réparties sur 53 départements ont été désignées pour expérimenter la technique d'établissement des PER : les unes sur la Côte d'Azur, pour les séismes ; d'autres en plaine, pour les inondations ; d'autres encore en montagne, pour les avalanches et les glissements de terrain. Depuis 1984, plus de 50 millions de francs apportés par la Caisse de réassurance et par l'Etat ont été affectés à ce travail. Il est accompli sur le terrain par divers organismes : *direction de* l'équipement ; direction de l'agriculture ; direction de la sécurité civile ou Office des forêts.

Des propriétaires réticents

Mais les résultats sont restés fort modestes, et le programme a pris un retard considérable. A ce jour, une quinzaine de communes seulement disposent d'un plan d'exposition aux risques dûment approuvé. Quelques dizaines d'autres devraient en bénéficier d'ici à la fin de l'année. Or il se trouve que la Haute-Savoie a été le département le *plus diligent*. A lui seul, il compte déjà 11 communes « protégées », et ce nombre devrait augmenter encore avant la fin de décembre 1987.

Le Grand-Bornand figure sur cette dernière liste. Les techniciens de l'Office des forêts ont commencé à établir la carte des zones dangereuses : en rouge, les secteurs directement balayés par les avalanches, où toute construction est interdite ; en bleu, les parcelles éventuellement menacées, où les bâtiments doivent être soit renforcés, soit protégés par des ouvrages... comme pour les PER déjà établis. On s'aperçoit que, en montagne, les espaces, les biens et les *populations « en péril » sont* beaucoup plus importants qu'on ne l'imaginait.

Dans les 11 communes de Haute-Savoie bénéficiant d'un PER, les zones à risque couvrent 11 660 hectares, sur lesquels sont établies 1 546 maisons, habitées par plus de 8 000 personnes. *Les* biens ainsi exposés sont évalués à 1,1 milliard de francs. Sur la carte de la seule commune de Chamonix, par exemple, dont le PER est en chantier, les teintes rouge et bleu concernent 20 % de la zone urbanisable, soit 150 hectares sur 750, 400 bâtiments et 1 200 habitants. Ce sont essentiellement des couloirs d'avalanches – plus d'une *centaine* – et des zones inondables en bordure de l'Arve, dont les accès de colère sont légendaires.

Au Grand-Bornand, les choses étaient loin d'être aussi claires. Après avoir accepté bien volontiers le PER prescrit par la préfecture, la *municipalité, dirigée par* M. Pierre Pochat-Cottilloux, qui exerce sa profession dans l'immobilier, se montrait, depuis quelques mois, beaucoup moins empressée. Apparemment, les propriétaires n'avaient guère apprécié de voir leurs terrains devenir inconstructibles du fait qu'ils auraient été classés en zone rouge, ou leurs constructions grevées de servitudes si elles s'étaient trouvées en secteur bleu. Personne, en tout cas, n'avait indiqué aux enquêteurs de l'Office des forêts les inondations survenues *en* 1879 *et en* 1936. Ces deux *événements* n'ont été révélés qu'au lendemain de la catastrophe.

De toute manière, le sort des terrains de camping reste ambigu dans les PER. Comme ces terrains ne supportent généralement pas de constructions lourdes et *que* leur occupation est saisonnière, les prescriptions touchant les zones rouges et les zones bleues ne s'y appliquent que très rarement. *Deux* exemples contradictoires, en Haute-Savoie : on a favorisé l'installation d'un camping privé sur une zone à risque de la commune de Châtel, en bordure de la Dranse, mais on a interdit l'ouverture d'un camping municipal dans un secteur similaire aux Houches. Quelle aurait été l'attitude de la préfecture à l'égard de celui du Grand-Bornand ? Enfin, les crédits affectés à l'établissement des PER en Haute-Savoie étaient épuisés. Il n'est pas du tout certain que celui du *Grand-Bornand aurait pu être* terminé avant la fin de l'année et même qu'il aurait été jamais approuvé.

Les plans d'exposition aux risques naturels se sont en effet révélés beaucoup plus coûteux à *exécuter qu'on ne le pensait* : 60000 F pour chacun en moyenne en France et près de 100000 F en Haute-Savoie. L'évaluation correcte *des dangers nécessite* des enquêtes historiques, des études sur photos aériennes et des reconnaissances sur le terrain extrêmement minutieuses. Ces dépenses ont paru si lourdes que la politique lancée en 1984 est actuellement remise en cause. Non seulement la cellule de la délégation aux risques majeurs qui en est chargée a des effectifs dérisoire, – cinq personnes en tout, – mais il est question d'interrompre sa mission. Si le ministère de l'environnement auquel elle est rattachée depuis mars 1986 semble souhaiter la conserver, le ministère des finances, de son côté, verrait dans sa mise en sommeil une source d'économie. La prévention contre les risques naturels ne paraît pas figurer parmi les cadeaux électoraux si largement dispensés depuis quelques mois. *L'affaire doit être soumise* à l'arbitrage du premier ministre dans quelques semaines. La catastrophe du Grand-Bornand incitera-t-elle le gouvernement à renoncer à des économies qui coûtent si cher ?

MARC AMBROISE-RENDU.

L'agitation dans les établissements pénitentiaires

Pas de nouvelles prisons avant 1989

L'interminable débat sur les prisons privées a retardé d'autant la construction urgente de nouveaux établissements pénitentiaires. Aucune de ces prisons nouvelles ne verra le jour avant 1989, reconnaît la chancellerie, qui vient de publier une liste où figurent trente-cinq prisons occupées à 200 % et plus.

Cela présage le pire pour le monde carcéral, où une agitation contagieuse s'est de nouveau *manifestée mercredi* 15 juillet. A la *maison* d'arrêt de Rouen, une centaine de détenus étaient montés sur les toits en fin d'après-midi pour protester, selon l'Agence *France-Presse, « contre la mauvaise qualité de la nourriture et la surcharge de l'établissement »*. Au bout de deux heures, l'*incident était clos*, après que la direction de l'établissement eut maîtrisé un début d'incendie provoqué par des détenus dans un atelier.

Premiers coups de pioche

A la maison d'arrêt de Douai, le même jour, une dizaine de détenus ont de nouveau gagné les toits, comme la veille, avant d'en redescendre rapidement.

Au centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis (Essonne), où est née le 12 juillet la vague de protestation *actuelle*, une centaine de détenus ont pénétré mercredi dans un chemin de ronde avant de regagner leurs cellules, trois quarts d'heure *plus* tard, *sous la pression des forces* de l'ordre.

Le même jour M. Albin Chalandon, ministre de la justice, avait reconnu sur RMC *(nos dernières éditions)* que la situation dans les prisons françaises était actuellement *« très difficile »*. Il a aussi mis en cause des médias audiovisuels, qu'il n'a pas nommés, affirmant que leur *« couverture »* des événements dans les prisons *« ne contribue pas à maintenir le calme »*.

Le garde des sceaux a mis le doigt sur ce qui paraît constituer un véritable péril pour l'administration pénitentiaire. *« Il est évident*, a-t-il déclaré, *que l'on ne peut pas construire du jour au lendemain les 20 000 places nouvelles dont j'ai pu obtenir le financement. »*

Ce programme de 20 000 places se répartit de la manière suivante : 5 000 places baptisées « programme d'urgence », dont 1 000 ont déjà été trouvées, selon la chancellerie, dans des bâtiments préfabriqués, dans d'anciennes casernes, et dans divers établissements pénitentiaires par extension de leur capacité d'accueil.

Ces 1 000 places nouvelles portent à 33 000 celles qui existent aujourd'hui dans les 180 prisons *françaises. Le 1er juillet, celles-ci* abritaient 50 661 détenus.

Le remède à cette surpopulation n'est pas pour demain. La chancellerie s'apprête à lancer seulement cette semaine l'appel de candidatures pour les vingt-huit nouveaux établissements, représentant 15 000 places supplémentaires, que lui a accordés le premier ministre. Il y aura six nouvelles maisons d'arrêt d'une capacité de 600 places chacune et vingt-deux nouveaux centres de détention pouvant abriter 400 à 600 prisonniers chacun.

Les entreprises auxquelles seront confiés la construction et le fonctionnement de ces nouveaux établissements ne seront pas connues avant la fin de l'année. Les premiers coups de pioche, précise la chancellerie, seront donnés *« début 88 »*, mais l'ouverture de ces nouveaux établissements n'est pas envisageable *« avant deux ans »*.

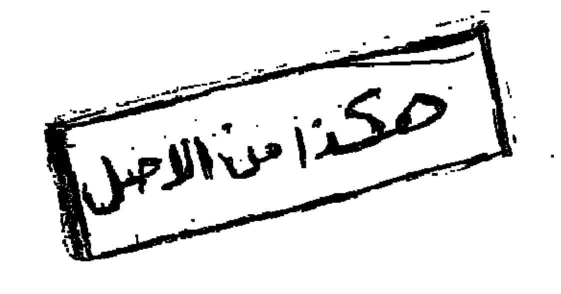
D'ici là, le nombre de détenus risque de nouveau d'augmenter. De juillet 1986 à juillet 1987, la population carcérale a en effet progressé de plus de 4 000 détenus, et rien n'indique que ce mouvement est en voie de régression.

Au contraire, les consignes de la chancellerie sont toujours à la fermeté, comme en témoigne la lettre envoyée le 8 avril 1986 par M. Chalandon aux magistrats du parquet. Consigne de fermeté que le garde des sceaux s'est efforcé d'adoucir dans une autre circulaire adressée le 9 juillet aux procureurs, leur demandant de requérir, *« chaque fois que cela s'avère possible »*, des peines de travail d'intérêt général plutôt que d'emprisonnement.

B. L. G.

● **Nominations militaires.** – Ont été promus par le conseil des ministres du 15 juillet : ingénieur général de première classe, l'ingénieur général de deuxième classe Georges Dondon ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef Jacques Gentgen et Dominique Henry. A été nommé chef du bureau des affaires internationales à la direction des engins de la délégation générale pour l'armement, l'ingénieur général de deuxième classe Didier Bienvenu.

● **Suicide d'un détenu à la prison de Caen.** – Un détenu s'est donné la mort, dans la soirée du mardi 14 juillet, à la prison de Caen, en se jetant du haut d'une des galeries desservant les cellules. L'identité de la victime n'a pas été communiquée, pas plus que les raisons de son geste. Certains détenus de la prison ont également refusé de regagner leur cellule après la promenade de mardi. Les gardiens ont réussi à les persuader de mettre fin à leur manifestation sans que les forces de l'ordre aient à intervenir. On ne sait si ce mouvement était lié au suicide du détenu.



Société

L'affaire Greenpeace

« VSD » publie des photos de la « troisième équipe »

Dans son dernier numéro, daté 16-22 juillet, l'hebdomadaire *VSD* publie trois photos qu'il présente comme celles des membres de la « troisième équipe ». Cette « troisième équipe » est celle des deux nageurs de combat français qui, le 10 juillet 1985, posèrent deux charges explosives sous la coque du *Rainbow-Warrior*. Navire amiral de Greenpeace, ce bateau s'apprêtait à quitter le port d'Auckland (Nouvelle-Zélande) pour empêcher les essais nucléaires français dans le Pacifique sud.

Les deux hommes de cette « troisième équipe » avaient comme pseudonymes Alain Tonel et Jacques Camurier (*le Monde* du 9 juillet 1986). Leurs vrais noms, à demi dévoilés par Jacques Derogy et Jean-Marie Pontaut dans leur livre *Enquête sur trois secrets d'Etat* (éditions Robert Laffont, 1986), seraient le capitaine K... (alias Alain Tonel) et le sergent-chef C... (alias Jacques Camurier). Patrick Amory, dont le pseudonyme est Patrick du Morne Vert, et qui est l'auteur du livre *Mission oxygène* (éditions Filipacchi, 1987), parle, quant à lui, d'un capitaine Jean-Luc K... (Alain Tonel) et de l'adjudant Jean C... (Jacques Camurier). A un détail près (le grade de Jean C...), ces informations se recoupent.

VSD publie trois photos de la « troisième équipe » les yeux masqués par un bandeau. La première aurait été prise le 21 juin 1985, onze jours après l'attentat, en Nouvelle-Zélande, alors que les deux nageurs de combat jouaient les touristes dans l'île du sud afin d'échapper aux recherches. La deuxième photo est présentée par *VSD* comme celle de l'adjudant Jean C... A ses côtés se trouve l'adjudant-chef Roland Vergé, l'un des équipiers du voilier *l'Ouvéa*, chargé d'acheminer les explosifs jusqu'en Nouvelle-Zélande. Sur ce cliché, le visage de M. Vergé n'est pas masqué. La troisième photo serait celle du capitaine *Jean-Luc K..., avec à ses côtés*, à visage découvert, l'adjudant Gérald Andries, un autre équipier de *l'Ouvéa*.

Nous avons vu les originaux des deux derniers clichés. Ce sont des photos d'amateur, en couleur, où figurent d'autres nageurs de combat que ceux montrés par *VSD*. Avec la prudence qui s'impose, ces clichés paraissent effectivement être ceux des membres la « troisième équipe ».

Les trois photos publiés par l'hebdomadaire font partie d'un lot obtenu auprès des exécutants de l'opération *Rainbow-Warrior* par l'auteur de *Mission oxygène*. D'autres photos, provenant de la même source et représentant ces nageurs de combat à l'entraînement, ont été publiées par l'hebdomadaire *Paris-Match* dans deux numéros successifs (3 et 10 juillet).

Patrick Amory, alias Patrick du Morne Vert, se fait le porte-parole, dans son livre et dans les interviewes qu'il donne des exécutants de l'opération *Rainbow-Warrior*. Ceux-ci reprochent à leurs supérieurs hiérarchiques de les avoir envoyés au « casse pipe » en Nouvelle-Zélande pour y mener à bien une mission mal conçue au départ.

Les photos cédées à la presse par Patrick Amory veulent rendre crédible sa version des événements. A côté de détails véridiques, son livre contient en effet des contre-vérités manifestes. Il s'en explique en reconnaissant que l'ouvrage tient à la fois du roman et du document.

Cependant, les photos de *VSD* et les autres détails qui figurent dans *Mission oxygène* accréditent définitivement, s'il en était besoin, l'existence d'une « *troisième équipe* » dont, le premier, *le Monde* du 18 septembre 1985 avait fait état.

BERTRAND LE GENDRE.

SPORTS

CYCLISME : Tour de France

Développements féminins

Deux faits ont dominé la quinzième étape Tarbes-Blagnac, une étape de transition remportée mercredi 15 juillet par l'Allemand de l'Ouest Rolf Golz : d'abord une échappée de trois coureurs, Golz, Early, Leclerc, qui relégua le peloton à plus de 11 minutes.

Ensuite, une contre-attaque très opportune de Laurent Fignon qui a permis à Charly Mottet, titulaire du maillot jaune, de reprendre 1 min. 07 sec. à Jean-François Bernard et Stephen Roche. Herrera, Wilches, Hampsten et le Mexicain Alcala faisaient partie de ce groupe. Mais, après la bataille de Luz-Ardiden, l'événement du jour, c'était aussi l'étape contre la montre du Tour féminin, un exercice particulièrement athlétique qui a encore valorisé l'épreuve.

BLAGNAC
de notre envoyé spécial

Peut-on encore prétendre que le cyclisme n'est pas un sport pour les personnes du beau sexe ? Non seulement ces dames, à vélo, se battent comme des hommes, mais la plupart d'entre elles conservent leur féminité dans l'effort, ce qui ne constitue pas la moindre performance.

Les misogynes et les machos ou tout simplement ceux qui méprisent *le cyclisme au féminin doivent réviser* leurs jugements. Le Tour de France, qui bouleverse les idées reçues, est en train de l'anoblir, d'en activer la promotion. Les femmes sont de plus en plus nombreuses à pratiquer le cyclisme de haute compétition. Elles n'étaient qu'une centaine en France il y a vingt-cinq ans. On en compte aujourd'hui près de deux mille contre... moins de cent coureurs professionnels.

Tandis que Rolf Golz, Martin Early et Roland Leclerc – un Allemand, un Irlandais, un Français – progressaient vers Blagnac avec vingt minutes d'avance sur le peloton, les championnes du Tour féminin disputaient leur « spéciale » contre la montre au lendemain d'une étape de montagne. On exige beaucoup d'elles, décidément. Mais si on leur impose des épreuves aussi difficiles, c'est que, de toute évidence, on leur reconnaît du talent.

Vêtue du maillot jaune conquis la veille à Luz-Ardiden, Jeannie Longo partait en deuxième position, deux minutes derrière Maria Canins. Leur duel, qui s'annonçait serré, fut indécis jusqu'au bout. Il eut pour théâtre une route bosselée, sinueuse, balayée par un vent contraire, et se déroula presque de bout en bout sous un déluge.

En suivant la Grenobloise, on avait l'impression de rouler dans le sillage d'un spécialiste du chronomètre. Bien posée en machine, indifférente aux trombes d'eau, Jeannie s'appliquait à respecter la trajectoire idéale sur ce chemin tordu, glissant, obstrué par un rideau de pluie. Elle coupait les virages à la manière d'un rouleur expérimenté, négociait prudemment les passages difficiles pour relancer aussitôt le braquet en force, mais sans rien perdre de son élégance ni de sa grâce.

Les amateurs ridiculisés

Le routier américain Eric Heiden, qui fut champion olympique de patinage de vitesse avant de s'adonner au cyclisme, ne voulait pas rater un tel spectacle. En tenue de coureur, il s'élança sur les talons de Jeannie, qu'il tenta de garder en point de mire. Quand il franchit la ligne 34 kilomètres plus loin, la championne du monde était arrivée depuis deux minutes.

Et pourtant, elle n'a pas gagné. Maria Canins lui a repris vingt-neuf secondes et l'Italienne s'est elle-même inclinée devant la Soviétique Poliakova, qui avait bénéficié, il est vrai, d'une route en partie sèche. Il reste que cette blonde sculpturale a roulé pendant quarante-cinq minutes contre le vent à 44,6 km/h de moyenne. Dans cette course féminine, de bons amateurs auraient été proprement ridiculisés, et bien des professionnels ne seraient pas sortis grandis de la confrontation.

D'ailleurs, Jeannie Longo a déjà remporté des compétitions masculines et elle a laissé derrière elle une cinquantaine de concurrents lors du prologue du *Dauphiné libéré*, auquel *elle avait participé hors concours*. Un vrai « pro », en somme.

« *Il ne faut plus nous prendre pour des cyclotouristes améliorées*, dit-elle, *ni pour des majorettes* ».

JACQUES AUGENDRE.

Pas d'étape à Cythère

BLAGNAC
de notre envoyé spécial

C'est un des rites du Tour. Après chaque arrivée d'étape, le « chef de presse », armé d'un porte-voix, fait son entrée solennelle dans le gymnase, le préau ou la salle des congrès, pour un soir reconvertis en gigantesque bocal à journalistes. « *S'il vous plaît, Messieurs...* » D'un coup, le crépitement des machines à écrire suspend son vol. « *Voici le classement officieux de l'étape...* » Deux cents stylos notent scrupuleusement. « *Merci, Messieurs.* » Oui : Messieurs. Et les dames ? Pas de dames ici. Ou si peu qu'elles ne valent pas un salut, sans doute.

Pénétrer d'un seul coup dans l'ambiance du Tour de France, c'est abandonner à l'entrée toute une moitié de l'humanité. A l'exception, soyons juste, de trois téléphonistes, de deux préposées au concours quotidien de pronostics et de quelques consœurs à compter sur les doigts d'une main. L'univers de peloton se conjugue au masculin. Des hommes partout. Sveltes, bedonnants, glabres, moustachus – la moustache se porte volontiers, – motards de la gendarmerie ou anciens héros des critériums. Le Tour est une chose trop sérieuse pour ne pas leur être confié.

La présence féminine gâcherait-elle le sport cycliste comme certains vignerons des régions reculées prétendent toujours qu'elle fait tourner les cuves en vinaigre ? « *Il est vrai que le cyclisme est un des derniers bastions de la non-mixité* », admet Jean-François Naquet-Radiguet, nouveau patron du Tour. « *Peut-être est-ce la survivance d'un certain esprit qui imprègne encore l'épreuve. Après tout, dans les années 50, il n'y avait pas d'écoles mixtes non plus* ». Et de souhaiter que le Tour sorte d'une « *conception ancillaire au rôle de la femme* ». Et d'assurer : « *Un de mes succès serait de faire entrer une femme à la direction du Tour.* » Non sans avertir pourtant que « *si l'on donnait trop de facilité, le Tour se transformerait en vaste voyage pour Cythère* ».

Les intruses approchent le saint des saints

Pourtant, d'année en année, les intruses sont parvenues à approcher le saint des saints. Elles ont commencé à investir la place par le biais de la caravanne publicitaire qui emploie aujourd'hui des légions d'avenantes distributrices d'échantillons gratuits, parfois en uniforme plus que seyant. Puis elles ont fait mouvement vers les postes d'assistantes techniques.

Et voici que l'avant-garde des suffragettes commence à présent à investir la dernière citadelle, en entrant dans les équipes sportives proprement dites. Ainsi l'équipe Toshiba de Bernard Tapie emploie-t-elle une directrice de la communication et une masseuse, Shelly, jeune personne américaine *d'origine grecque*.

Mais que d'obstacles sur le parcours de Shelly ! Que de méfiance ! Deux équipes, après un bref essai, ont fini par renoncer à ses services, les épouses des coureurs protestant haut et fort contre sa présence perturbatrice. Et depuis qu'elle est devenue la compagne du coureur australien Phil Anderson, chaque contre-performance de ce dernier est immanquablement attribuée par la rumeur du peloton à sa présence trop assidue. Au point que les responsables de Toshiba, après maints débats, ont dû lui interdire d'aller retrouver son compagnon à des heures par trop tardives, peu désireux d'être accusés par une équipe adverse de « saboter » ainsi un de ses meilleurs poulains.

Peu importe à Shelly. « *Je masse les plus belles jambes du monde* », se console-t-elle. Ce n'est pas encore cette année que *le Tour fera étape à Cythère*.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

TOUR DE FRANCE MASCULIN

● **Classement de la quinzième étape, Tarbes-Blagnac.** – 1. R. Golz (RFA/Superconfex), les 164 km en 3 h 57 min. 59 sec. (moyenne : 41,374 km/h) ; 2. R. Le Clerc (Fr.), m.t. ; 3. M. Earley (Irl.), à 4 sec. ; 4. P. Anderson (Aus.), à 11 min 47 sec. ; 5. P. Stevenhaagen (PB) ; 6. G. Kaetemann (PB), 7. A. Hampsten (EU) ; 8. J. *Haex* (Bel.) ; 9. S. Rooks (PB), 10. J.-R. Bernaudeau (Fr.), m.t. ; etc.

● **Classement général provisoire.** – 1. Mottet (Fr./Système U), en 65 h 46 min. 40 sec. ; 2. J.-F. Bernard (Fr.), à 2 min. 20 sec. ; 3. S. Roche (Irl.), à 2 min. 33 sec. ; 4. P. Delgado (Esp.), à 4 min. 21 sec. ; 5. R. Millar (GB), à 5 min. 49 sec. ; 6. P. Wilches (Col.), à 6 min. 49 sec. ; 7. R. Alcala (Mex.), à 8 min. 18 sec. ; 8. L. Herrera (Col.), à 8 min. 34 sec. ; 9. U. Zimmermann (Sui.), à 8 min. 36 sec. ; 10. A. Hampsten (EU), à 8 min. 44 sec. ; etc.

TOUR DE FRANCE FÉMININ

● **Classement de la sixième étape, Plaisance-du-Touch - Blagnac - (contre la montre).** – 1. Tamara Poliakova (URSS), les 34 km en 45 min. 15 sec. (moyenne : 44,6 km/h) ; 2. Canins (It.), à 23 sec. ; 3. Longo (Fr.), à 52 sec. ; 4. Enzenauer (RFA), à 57 sec. ; 5. Damiani (Fr.), à 1 min. 13 sec. ; 6. Odin (Fr.), à 2 min. 10 sec. ; 7. Bonnoront (Fr.), à 2 min. 20 sec. ; 8. Lafargue (Fr.), à 2 min. 22 sec. ; 9. Bonanomi (It.), à 2 min. 42 sec. ; 10. Kilbardina (URSS), à 2 min. 59 sec. ; etc.

● **Classement général provisoire.** – 1. Jeannie Longo (Fr.), 9 h 27 min. 9 sec. ; 2. Canins (It.), à 20 sec. ; 3. Poliakova (URSS), à 3 min. 24 sec. ; 4. Enzenauer (RFA), à 3 min. 37 sec. ; 5. Bonanomi (It.), à 5 min. 21 sec. ; 6. Damiani (Fr.), à 6 min. 19 sec. ; 7. Bonnoront (Fr.), à 6 min. 50 sec. ; 8. Lafargue (Fr.), à 7 min. 21 sec. ; 9. Odin (Fr.), à 7 min. 27 sec. ; 10. Larsen (Nor.), à 9 min. 3 sec. ; etc.

ÉDUCATION

Arabe, chinois, hébreu, russe...

Les menaces sur les langues « rares »

Le projet ministériel visant à suspendre en 1988 le recrutement par le CAPES de professeurs de langues dites « rares » – arabe, chinois, hébreu, russe, portugais – inquiète vivement les représentants de ces disciplines et les étudiants qui préparent ces concours (*le Monde* du 2 juillet).

Dans une lettre adressée au ministre de l'éducation nationale, le doyen de l'inspection générale de langues vivantes, M. Jean Zehnacker, se fait l'écho de l'émotion provoquée par une note interne au ministère, qui préconise un traitement de choc pour les « *langues à faible diffusion* ».

Selon ce document, rédigé par la direction des personnels enseignants des lycées et collèges, aucun poste ne serait offert en 1988 à l'agrégation d'hébreu et de polonais, ni au CAPES d'hébreu et de chinois. Une exception serait faite pour l'agrégation de japonais, dont la session de 1987 a déjà été annulée. Pour ces langues, la note ministérielle recommande un recrutement tous les deux ans en raison de la très faible demande et de la stabilité du corps.

Pour le russe, le portugais et l'arabe, où coexistent une agrégation et un CAPES, il est proposé d'organiser seulement un concours d'agrégation en 1988, puis une session de CAPES l'année suivante, ce recrutement « alternatif » s'accompagnant d'une révision en baisse du nombre de postes offerts, fixé « *en fonction de la couverture des besoins* ». En italien, les deux concours continueraient d'exister, mais une « *décélération des recrutements* » est prévue dès 1988.

Au ministère, l'hypothèse d'un recrutement alternatif CAPES-agrégation est examinée, en même temps qu'une autre qui consisterait à ne maintenir que l'agrégation dans certaines disciplines. L'objectif affiché consiste à « *rationaliser la gestion des concours tout en renforçant les critères de qualité* ». Mais ces préoccupations gestionnaires – « *les concours coûtent cher* », dit-on – sont contrariées par la crainte de « représailles » que de telles décisions pourraient faire courir à l'enseignement du français dans les pays étrangers concernés.

Au cabinet de M. Monory, on reconnaît que la question de l'enseignement des langues dites « rares » n'est pas seulement technique, mais qu'elle a aussi une dimension diplomatique et politique, et on assure qu'aucune décision définitive n'est prise. En attendant, les « lobbies » qui soutiennent chaque langue s'activent.

Les professeurs de russe viennent d'être reçus au cabinet du premier ministre, et cent vingt chercheurs et enseignants arabisant, réunis à Aix-en-Provence par l'Association française pour l'étude du monde arabe et musulman (AFEMAM), demandent qu'« *une concertation s'établisse entre l'administration, les spécialistes et le public intéressé pour définir les conditions et les moyens de l'enseignement de l'arabe dans les établissements du second degré* (...) ».

Tous dénoncent les risques d'une marginalisation de leur spécialité et rejettent l'argument d'une « faible demande » des parents d'élèves, cette demande n'existant, rappellent-ils, qu'en fonction de l'offre d'enseignement et donc de l'existence de professeurs en nombre suffisant. Et de rappeler les déclarations du ministre de l'éducation nationale, favorable à la « *diversification* » de l'enseignement des langues vivantes.

Ph. Be.

M. Léoutre directeur des affaires générales, internationales et de la coopération

M. Gilbert Léoutre, conseiller au cabinet du ministre de l'éducation nationale, a été nommé directeur des affaires générales, internationales et de la coopération.

[Né le 20 mai 1938 en Algérie, à Bône (aujourd'hui Annaba), M. Gilbert Léoutre est ancien élève de l'Ecole normale supérieure et agrégé de lettres classiques. De 1963 à 1968, il est professeur de lycée à Orléans, puis censeur du lycée Mallarmé à Paris. Proviseur du lycée d'Etat d'Auch en 1969, il devient en juillet 1972 inspecteur d'académie de l'Aveyron.

En mai 1973, il est nommé chargé de mission à la présidence de la République pour les problèmes d'éducation. Chargé de mission d'inspection générale en mai 1974, il est mis à disposition du ministère des affaires étrangères (relations culturelles et scientifiques) de 1975 à 1977. Inspecteur général de l'instruction publique en septembre 1976, il est nommé conseiller technique de M. Christian Beullac l'année suivante, puis directeur du Centre national de documentation pédagogique (CNDP) en 1978, où il affrontera les syndicats notamment pour avoir demandé des coupes dans une émission de télévision scolaire.

M. Léoutre, qui est membre du RPR, démissionne du CNDP en 1981 et réintègre le corps des inspecteurs généraux. Depuis septembre 1986, il était conseiller au cabinet de M. René Monory, chargé des relations avec l'inspection générale, du second degré et de la coopération internationale.]

RELIGIONS

Mgr Gaillot en Afrique du Sud pour soutenir Pierre-André Albertini

Un croisé de la tolérance

Evêque d'Evreux (Eure), la ville de Pierre-André Albertini, prisonnier au Ciskeï, Mgr Jacques Gaillot devait partir, le jeudi 16 juillet, pour trois jours en Afrique du Sud, après avoir rencontré un conseiller technique au cabinet de M. Jacques Chirac. Accompagné d'Anne Albertini, sa sœur, il rencontrera samedi matin le jeune coopérant français. En revanche, le maire communiste d'Evreux, M. Roland Plaisance, n'a pas reçu de visa.

« *Je ne salue pas un évêque communiste* » : à la fin de la messe dimanche dernier à Orgeville, près d'Evreux, où il est venu suppléer un prêtre âgé, des fidèles refusent la main tendue par Mgr Jacques Gaillot.

A cinquante et un ans, l'évêque d'Evreux, l'un des benjamins du corps épiscopal français, en a vu d'autres. Pour un article dans son journal diocésain, où il rappelle que « *le racisme est incompatible avec l'Evangile* », M. Jean-Marie Le Pen, qui n'est même pas cité, le foudroie : « *Si vous n'étiez pas un clerc de la Sainte Eglise, je vous traînerai devant les tribunaux.* »

Dans son diocèse, il y a les « pour » et les « contre ». Les prêtres, les fidèles qui l'applaudissent et ceux qui se taisent. Ceux qui l'adorent et ceux qui le boudent. Ceux qui l'invitent à leur table – catholiques ou pas – et ceux qui lui envoient des lettres d'insultes ou placardent sur les murs de l'évêché des mots d'injures.

Le 21 mai dernier, il donne une interview à l'*Humanité*, protestant contre le vote de la loi de programmation militaire et exposant, une fois de plus, ses thèses favorables à un désarmement intégral. Le dimanche suivant, il trouve cette affiche à la porte de sa cathédrale : « *La lutte contre l'athéisme militant et son instrument privilégié – le communisme – est prioritaire pour tous les chrétiens. Est-ce trop demander à un évêque de le leur rappeler ?* » Signé : « *Des chrétiens inquiets.* »

Fermez vos lèvres

« *Je ne prends pas mon parti de cette intolérance. J'en souffre*, nous dit aujourd'hui Mgr Jacques Gaillot. *Si, dans ce que je fais, il y a un risque de récupération politique, le risque est plus grand encore de ne rien faire.* » Et, à ceux qui lui reprochent de vouloir reprendre, sans en avoir l'envergure, le rôle laissé en 1978 par la mort de Mgr Guy Riobé, l'« *évêque rouge* » des années 70, Mgr Jacques Gaillot répond, de sa voix douce et fluette : « *Je n'ai jamais eu cette prétention ; je cherche, je doute... Celui que je suis, ce n'est pas tel évêque en particulier mais le Christ et son Evangile.* »

Représentant du pape en France, le nonce apostolique l'admoneste parfois : « *Fermez vos lèvres* », finit-il par lui dire un jour. Quand il signe une nouvelle pétition pour l'arrêt des essais nucléaires, le nonce le rappelle : « *Je vois, monseigneur, que vous avez encore signé...* » Réponse, de l'évêque : « *Oui, mais je n'ai pas ouvert la bouche !* ».

En juin 1984, à la veille de la manifestation pour l'école libre, il se désolidarise de l'épiscopat et signe un manifeste avec les partis de gauche. C'est la rupture avec l'enseignement catholique de son diocèse. Quelques mois plus tard, il remet çà, demandant, dans une pétition signée par Georges Marchais et Lionel Jospin, le respect des libertés syndicales dans l'enseignement privé.

Il ne cache pas ses difficultés avec certains de ses « *frères* » dans l'épiscopat. Quelques-uns lui ont même formellement déconseillé de venir sur leur territoire, pour une conférence du Mouvement de la paix ou pour une manifestation de non-violents.

Premier levé, lorsqu'il croit percevoir une injustice, l'évêque d'Evreux va au tribunal défendre un objecteur de conscience. Il prend parti pour des ouvriers en grève.

Il proteste contre la visite au Vatican de M. Waldheim. Il parle à des auditoires communistes de la paix, de l'apartheid, mais aussi de la Pologne et de l'Afghanistan. Mgr Jacques Gaillot est l'homme à la fois le plus transparent et le plus mystérieux de l'épiscopat français. Un naïf ou un pur ?

HENRI TINCQ.

Deux nominations d'évêques

Ancien supérieur du séminaire de Paray-le-Monial (Saône-et-Loire), le Père Guy Bagnard a été nommé par le pape, le jeudi 16 juillet, évêque de Belley (Ain), où il succède à Mgr René Dupanloup, qui était démissionnaire depuis plusieurs mois.

[Né le 14 avril 1937 à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire), Guy Bagnard a fait ses études aux séminaires de Rimont et d'Autun. Licencié en philosophie et en théologie, il a été ordonné prêtre en 1965. Vicaire à Gueugnon, il est devenu en 1974 professeur au séminaire d'Issy-les-Moulineaux, dans la région parisienne, et supérieur du séminaire de Paray-le-Monial. En 1984, il quitte Paray-le-Monial pour préparer à la Sorbonne une thèse de doctorat sur Blondel, et à l'Institut catholique de Paris un DEA de théologie.]

Evêque de Pamiers (Ariège), Mgr Léon Soulier a été nommé par Jean-Paul II, le jeudi 16 juillet, évêque coadjuteur de Limoges, appelé à succéder à Mgr Henri Gufflet, qui atteindra l'an prochain l'âge limite de soixante-quinze ans.

[Né le 13 janvier 1924 à Malzieu (Lozère), Léon Soulier a fait ses études à la Grégorienne à Rome et à l'Institut catholique de Paris, avant d'être ordonné prêtre en 1947. Dans son diocèse de Mende, il est tour à tour aumônier de jeunes, professeur de théologie, supérieur de grand séminaire, et curé de paroisse à Langogne. Il est ordonné évêque de Pamiers le 12 septembre 1971. Mgr Soulier a été membre des commissions épiscopales de l'enseignement religieux, de l'opinion publique et du conseil permanent de l'épiscopat de 1979 à 1985. Depuis, il fait partie de la commission de l'Etat religieux.]

Le Monde
DES LIVRES

Lumières sur Lamartine

Henri Guillemin associe la rigueur et les emportements pour faire son métier de biographe.

EN 1940, Henri Guillemin a trente-sept ans. Il est professeur à l'université de Bordeaux. Sa thèse de doctorat présentée en 1936 était consacrée au *Jocelyn* de Lamartine et c'est Lamartine encore qui est le sujet de sa première biographie, celle que l'on réédite aujourd'hui.

Aucun hasard dans ce choix. En premier lieu, Guillemin est natif de Mâcon, comme son modèle; il existe entre eux des affinités de sensibilité qui tiennent aux paysages, à la lumière, à une certaine « civilisation » bourguignonne. Ensuite, la vie de Lamartine s'inscrit dans une aire qui est celle-là même de la passion historienne de Guillemin : un triangle formé par la littérature, la pensée politique et la préoccupation religieuse. Lamartine, enfin, est avec Hugo, autre grand personnage guilleminien, la figure quasi emblématique des contradictions idéologiques, spirituelles et personnelles de ce dix-neuvième siècle dont l'énigme, à la fois magnifique et monstrueuse, n'a cessé de fasciner Guillemin.

Aucune surprise donc à constater que tout Guillemin se trouve déjà dans sa première biographie. Sa méthode critique d'archiviste boulimique qui ne laisse passer ni la moindre ligne de correspondance ni la plus infime correction de manuscrit, pour traquer les hésitations, les conversions, les reniements. Sa rigueur et sa générosité qui ne fustigent les manquements des grands hommes à la vérité et à la sincérité que pour mieux les accueillir dans les rangs de l'ordinaire humanité, celle des hommes de bonne volonté. Sa vision, enfin, qui fait qu'aucun de ses livres n'est le simple exposé d'une œuvre et d'une vie, mais qu'il épouse le mouvement même d'une âme qui combat. Seuls les batailleurs, les inquiets, les militants, ceux qui cherchent, qui donnent, qui s'égarent, intéressent Guillemin. Les autres, les installés, les notables de la certitude et de l'égoïsme, les confortables, les gérants de l'ordre, les bien-pensants, Guillemin les précipite d'un coup de plume dans les flammes de l'enfer. Il lui faut du risque, c'est-à-dire de l'amour.

Un seul but : le pouvoir

Il aime Lamartine, avec un emportement qui pourra paraître *abusif à ceux qui préfèrent* les jugements pondérés et « objectifs ». « *Ce n'est pas*, écrit-il, *un personnage que nous puissions réduire à nos propres dimensions. Il faut en prendre notre parti. C'est un homme plus grand que son œuvre déjà si grande.* » Mais cette conclusion intervient à l'issue d'une enquête qui apporte sur Lamartine, poète et homme politique, des lumières qui ne l'avantagent pas toujours.

Sur l'écrivain d'abord. Guillemin admire l'inspiration qui « *soulève la poitrine* » du poète, la sincérité de son émotion, cette prodigieuse facilité à produire des vers, ce flot d'harmonie qui paraît jaillir presque spontanément. Mais il ne manque pas de souligner aussi la rançon de ce jaillissement naturel : Lamartine ne relit pas, ne corrige pas, n'a pas la patience d'amener à la perfection les vers qui partent de sa plume; souvent il bâcle. « *Lamartine*, écrit joliment Guillemin, *refuse de collaborer à son génie.* »

Sur l'homme politique, les documents produits par l'historien et la mise en perspective qu'il en propose conduisent à revoir l'image qu'on se fait traditionnellement d'un idéaliste un peu exalté qui s'est jeté presque par mégarde dans la cage aux fauves et qui ne pouvait y gagner que plaies, bosses et humiliations. Guillemin montre d'abord que, pour l'aristocrate bourguignon, la politique est une passion au moins aussi exigeante que la poésie; au point que Lamartine renoncera, à partir de 1839, à publier des vers, pour ne pas nuire à son image d'homme d'Etat.


Alphonse de Lamartine
ROGER VIOLLET

Le biographe met ensuite en évidence la logique qui anime un parcours politique — de l'extrême droite légitimiste à la gauche républicaine — dont on moquait les sautes et les incohérences. Lamartine n'a poursuivi qu'un but : le pouvoir.

Un effort de la volonté divine

Pas un vague et éphémère poste ministériel, mais la direction du pays, qu'il ne concevait pas forcément de manière libérale : « *Je n'ai jamais cru*, déclare-t-il en 1819, *en fait de gouvernement, qu'à une seule chose qui est la force. Quand on croit à la raison souveraine des peuples éclairés, on ne les connaît pas du tout ; par conséquent on n'est pas fait pour les gouverner.* »

Si par la suite Lamartine croit davantage à la liberté, s'il préconise la république, c'est que seul le suffrage universel, en noyant les voix du prolétariat naissant dans la mer des suffrages conservateurs des campagnes, peut éviter le pire : l'explosion sociale des ouvriers, l'anarchie, la remise en cause de la propriété.

Ce pouvoir ardemment, patiemment, habilement désiré, Lamartine l'obtiendra, l'espace de quelques semaines, en 1848. L'ironie de l'histoire voudra qu'il en soit chassé en raison de l'aveuglement de ces bourgeois qu'il voulait protéger de la révolution par quelques réformes sociales et qui ne comprirent rien à son jeu.

Mais Lamartine, précise Guillemin, ne défendait la propriété avec autant d'acharnement que parce qu'elle lui paraissait, comme tout ce qui existait, un effet de la volonté divine. Et c'est bien la quête spirituelle, sincère, constante, tragique même, du poète qui, aux yeux de Guillemin, le hisse au-dessus de l'aventure commune. Si l'on ne comprend pas, écrit-il que depuis 1820 « *toute sa vie, à chaque souffle, ne fut employée qu'à cela :* Ad majorem Dei gloriam, *Lamartine nous échappera et nous ne l'interpréterons plus qu'en le trahissant* ».

PIERRE LEPAPE.

★ **LAMARTINE, d'Henri Guillemin, Le Seuil, 190 p., 79 F. Le Seuil *réédite également, sous le titre Madame de Staël et Napoléon,* l'ouvrage — assez féroce — que Guillemin avait publié chez Plon en 1959 : *Madame de Staël, Benjamin Constant et Napoléon.***

Lire notre dossier « Romantismes » consacré à Hugo, Byron et Lamartine en page 10.

Les petits bonheurs de la France discrète

Trois livres pour découvrir des régions et des métiers oubliés.

Histoire, mémoire, nostalgie ? Qu'importe la rubrique pourvu qu'on ait la proximité des visages et l'odeur des « pays » ! La flânerie dans les identités françaises tolère tous les genres. En voici une nouvelle preuve, avec ces trois voix en bel accord, ces trois essais pimpants qui content au plus juste.

Gérard Boutet se promène depuis longtemps de Beauce en Berry, de Val-de-Loire en Gâtinais. Toujours prêt à engager conversation, en tout bien tout honneur. Ses *Petits Métiers oubliés* sont nourris de ces rencontres, réécrites sans prétention et liées entre elles par une sorte de fièvre à conjurer l'indifférence. Son braconnier de Sologne est un peu trop frère de Raboliot, mais son coupeur de cochons était un gentil saint laïque : l'homme était accueilli dans les fermes avec tous les honneurs dus à l'artiste du canif.

Gérard Boutet a d'autres surprises dans son sac, glanées chez le meunier et la garde-barrière, l'embouteilleur, la factrice auxiliaire et le grâleur de marrons.

Bonnie Smith, elle, eut la chance d'être accueillie à Paris, vers le faubourg Saint-Antoine, par une concierge affable mais à poigne qui sut distinguer son âme simple de jeune universitaire américaine. Cette Madame Lucie, une solide Normande d'assez bonne famille, contrainte par le malheur à prendre une loge, avait trouvé son Joinville. Voyant ainsi midi à sa porte, elle lui a détaillé sa vie avec une conviction fort historique, jouant à peine de la crédulité d'une Anglo-Saxonne pâmée devant ce déballage des intimités françaises. Ce qui nous vaut un livre tendre.

On s'y promène à Caen et à Lisieux à la Belle Epoque, de la boutique de la modiste aux auberges de campagne. Lucie nous entraîne ensuite jusqu'à Courbevoie après la guerre, quand elle y suivit son Pierre, ouvrier chez Delage et chez Ford, puis dans cette loge où elle régna pendant des lustres sur son petit monde d'artisans et de ménagères, dans les mille rumeurs d'un quartier industrieux. Modeste saga, qui s'achève dans la solitude aigrie des mémères à chats et le refus de l'hôpital, jusqu'à ce qu'une Carmen, trop rustre, prenne possession de la loge. Juste moralité : nos commères ont bien mérité de l'histoire sociale.

Curés bavards et notaires érudits

C'est de la bonne histoire tout court qu'offre Chantal de Tourtier-Bonazzi à son cher village de Ferrières, près d'Amiens. Et si maîtrisée que son livre pourrait bien réinventer la monographie, ce genre trop longtemps abandonné aux curés bavards, aux notaires érudits et aux fonctionnaires en retraite. Chartiste, responsable de la section contemporaine aux Archives de France, l'auteur a su lire toute la documentation mais excelle à la dominer, en nous évitant l'accablant découpage en chapitres uniformes qui *suivrait* les traces, du paléolithique à nos jours.

Ferrières n'ayant aucun titre particulier de gloire — hormis d'avoir enfanté un estimable peintre de la *III*e République et un jésuite qui devint évêque... en Alaska — et n'ayant guère dépassé les quatre cents âmes dans ses hautes eaux démographiques, *sous le Second Empire*, Chantal de Tourtier a eu la sagesse de distinguer ses forces vives à travers les siècles : une solide administration municipale, des *curés inégaux mais honorables*, l'école et le sens du travail bien fait, les mille tours de l'artisanat et la coupe du velours d'Amiens. Cette pudeur picarde, étrangement, rejoint les bruits de la cour de Mme Lucie et la mélopée des gagne-misère beaucerons.

JEAN-PIERRE RIOUX.

★ **LES PETITS MÉTIERS OUBLIÉS, de *Gérard Boutet. Les gagne-misère*, volume 3, SELD (12, rue Chabanais, 75002 Paris), 255 p., 110 F.**

★ **LE XXe SIÈCLE DE MADAME LUCIE, CONCIERGE A PARIS, de Bonnie G. Smith, Perrin, 262 p., 95 F.**

★ **FERRIÈRES AU FIL DES ANS, *histoire d'un village picard*, de Chantal de Tourtier-Bonazzi, imprimerie Paillart (Abbeville), et librairie Picard (82, rue Bonaparte, 75006 Paris), 233 p., 140 F.**

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Marceau, Erouart-Siad, Huguenin, Finkielkraut, Genette

Mes préférés

« ON vous lit, bon, mais à force on ne voit pas ce qui, pour vous, émerge des deux cents comptes-rendus annuels, ce que vous conseilleriez à un ami cher, ce que vous emporteriez sur la fameuse île déserte, au moins parmi ce qui a paru depuis janvier ; allez, citez cinq titres, pour voir... »

Beaucoup de conversations et d'échanges de lettres se ramènent, chaque été, à ce type de requête. Malgré mon peu de goût pour les recommandations lancées à des lecteurs forcément très divers par l'information et l'appétit littéraires, malgré ma préférence pour les analyses dont chacun tire librement l'envie, ou non, d'acheter, voici mes cinq livres préférés pour le semestre écoulé ; cinq morceaux de lecture où il y aura toujours à glaner, à relire un jour !

IL paraît que les vacances sont faites pour s'évader dans des fictions « reposantes ». Ce n'est pas une raison pour lire n'importe quoi. Ce serait *dédaigner* la lecture-détente, et se *mépriser soi-même, que de se laisser prendre* à la marchandise romanesque la mieux pré-vendue. On peut au moins exiger un auteur qui écrive lui-même ses livres, non un pool de faiseurs trafiquant dans l'ombre avec la caricature à laquelle des sondages sournois ont réduit notre curiosité. Quand on passe plusieurs heures de sa vie avec quelqu'un, dans une relation qui relève de l'échange intime, on a le droit de savoir à qui on a affaire, et le devoir de choisir un artiste, un vrai !

Par artiste, j'entends un créateur assez sûr de lui et de nous pour nous admettre dans son atelier, dans son jeu. C'est le cas, délicieusement, de Félicien Marceau avec ses *Passions partagées.*

Les romanciers confirmés ont tendance, *la soixantaine venue*, à faire donner les grandes orgues, faute de pouvoir surprendre encore. Marceau nous offre, au contraire, un bain de jouvence. Après un certain assombrissement — *le Corps de mon ennemi,* — il retrouve l'allégresse de *Bergère légère*, des *Elans du cœur*, de *Capri, petite île. Les Passions partagées* est un livre de jeune homme. Il en a la joie de vivre, l'humour piaffant, la fantaisie exempte de toute nostalgie, qualités qui font défaut aux écrivains mûrs, mais aussi aux soi-disant hussardinets d'aujourd'hui, tout pleins de leur « moi », drapés de leur frêle éloquence.

L'HISTOIRE ? Des nobliaux de l'Hérault entre les années 20 et les années 50, avec un patriarche fantasque, une femme de tête, des liaisons enivrées, des tendresses furtives. Au total, une course échevelée au bonheur, pour laquelle l'aristocratie dispose de cet atout maître : ayant gardé l'initiative des règles du jeu social et moral, elle les modifie à sa guise, sans sacrifier son humeur, ni souffrir de doute, comme les classes qui l'imitent.

Les principes sont faits pour être tournés par ceux qui les inventent et à qui demeure le privilège du panache : telle est la leçon légère que rappelle Marceau, avec la gaieté des vies et des œuvres bien remplies.

(Lire la suite page 13.)

• ROMANTISMES

Quand Charles et Victor s'écrivaient

NON sans une certaine logique, les historiens des lettres ont toujours daté le premier signe d'amitié entre Victor Hugo et Charles Nodier *du 12 mars 1823, jour* où ce dernier signa, dans *la Quotidienne*, un article élogieux et critique à la fois sur *Han d'Islande*. Or l'édition de la *Correspondance croisée* de ces deux écrivains — soit quarante-sept *lettres envoyées entre le* début de l'année 1823 et novembre 1835, dont une vingtaine sont inédites — montre qu'ils se connaissaient depuis quelque temps déjà.

En 1823, Charles Nodier a quarante-trois ans, il est l'auteur de *Jean Sbogar* (1818), *Smarra* (1821) et *Trilby* (1822), mais n'a pas encore écrit les contes qui assureront sa survie littéraire ; Victor Hugo n'a que vingt et un ans et a déjà publié *Bug-Jargal* (1820), *Odes et poésies diverses* (1822) et *Inès de Castro* (interdit en 1822) : ils ont tous deux participé aux réunions préparatoires et au lancement de *la Muse française*, organe officiel du premier groupement romantique, de juillet 1823 à juin 1824.

Mais c'est dimanche après dimanche *que « l'amitié » qui* unit Victor Hugo à Charles Nodier, *« comme Thomas Corneille au grand Pierre »* (1), va se préciser : Victor Hugo fréquente en effet, de 1824 à 1827, le salon dominical de Charles Nodier à l'Arsenal, réputé pour avoir abrité la *« boutique romantique »*... Leur estime mutuelle est également étayée par mille « petits services » : un article que Victor Hugo doit écrire à la dernière minute pour obliger son aîné, des échanges de « bons procédés » et de légères sollicitations (articles et « ascenseurs » dans *la Gazette de France, la Quotidienne, le Journal des débats, la Revue des Deux Mondes*), ainsi que des recommandations de personnes.

En 1825, ils voyagèrent ensemble : à Reims d'abord, pour le sacre de Charles X, puis vers les Alpes et la Suisse. Lors de parties d'écarté, il arriva même que Victor Hugo « fasse tort » à Nodier de quarante sous... Enfin, ils eurent de vrais moment de crise : Hugo, l'année de la *Préface à Cromwell* (1824), en prenant ouvertement la tête du mouvement romantique, commit un certain nombre d'impairs : il oublia de citer Nodier, minimisa son rôle et son œuvre dans l'avènement de cette nouvelle école.

Mais en 1829, c'est au tour de Nodier de piquer la vanité de son ami : il juge *« nos orientalistes »* nettement inférieurs, en imagination et en style, à lord Byron ou à Thomas Moore. L'auteur des *Orientales* (1829), dans une massive et puissante lettre d'explications, exprimera, tel César apercevant Brutus parmi ses assassins, l'injustice que lui fait son ancien défenseur : *« Et vous aussi, Charles ! »* (2).

Mais alors que Victor Hugo s'affermit, amplifie son souffle, embrase son imagination, diversifie ses inspirations, atteint sa *« grande majorité »* selon *l'expression de Raymond* Setbon, Nodier décline, sans avoir vraiment trouvé sa voie propre entre le scepticisme et l'ironie du « dériseur sensé » (3), entre les scrupules du critique et les audaces du romancier : *« J'ai vieilli, mon frère, quand vous grandissiez, et tout ce que je peux attendre de vous, c'est le souvenir d'amitié que votre verte maturité accorde à ma décadence »*, écrit-il en 1836 (4).

Parmi les annexes de cette édition — qui comportent également tous les articles de Charles Nodier consacrés à l'œuvre de Victor Hugo ainsi que des envois, — se trouve un pertinent portrait de Nodier signé Cécile (5) — il s'agit, en réalité, d'un texte probablement écrit par Adèle et Victor Hugo — *qui pourrait être la clé des* parfois difficiles relations entre les deux écrivains : *« Tout son enthousiasme littéraire était réservé à un tas de grands hommes anonymes et de génies obscurs qu'il avait la prétention de déterrer. Il avait la manie des ouvriers-poètes. Quant aux vrais penseurs dont notre siècle s'honore, il ne paraissait pas les apprécier beaucoup. [...] Ces esprits universels lui faisaient l'effet du plein soleil et des places publiques. Il se sentait gêné et comme trop en vue dans tant de gloire. »*

CLAIRE PAULHAN.

★ **CORRESPONDANCE CROISÉE DE VICTOR HUGO ET DE CHARLES NODIER, édition établie par Jacques-Rémi Dahan, préface de Raymond Setbon, collection de l'Atelier furtif, éditions Plein Chant, distribution Distique, 197 p., 75 F.**

J.-R. Dahan publie également un recueil inédit de Charles Nodier : *la Fièvre et autres contes suivis d'un poème et d'un essai d'autobiographie* (58 pages, 54 F, chez J.-R. Dahan, 4, rue Boulière, 52200 Langres).

(1) Lettre de Victor Hugo à Charles Nodier du 10 février 1827.
(2) Lettre de Victor Hugo à Charles Nodier du 2 novembre 1829.
(3) Charles Nodier, *les Fantaisies du dériseur sensé* (1836).
(4) Lettre de Charles Nodier à Victor Hugo du 12 novembre 1835.
(5) Paru le 9 janvier 1849 dans *l'Evénement*.


ROGER-VIOLLET

Caricature de Charles Nodier par Benjamin pour le *Charivari*

Lettres tendres et missives sèches de lord Byron

Les journaux intimes d'un exilé rebelle qui voulut être César ou rien.

BYRON aimait à répéter que sa vie était en avance sur son âge. Enfant, il se consumait d'amour pour ses cousines dont la *« transparente beauté »* le bouleversait. Sa mère le tançait volontiers, lui rappelant que ces passions excessives n'étaient pas de son âge... Et peu avant sa mort, survenue dans sa trente-sixième année, il se considérait comme un « jeune vieillard ».

La jeunesse de Byron, c'étaient sa colère, son amour du vagabondage, son envie de fuir avec la malédiction à ses trousses, sa rage de vivre comme s'il avait, dirait Gabriel Matzneff, fervent byronien, endossé une *« camisole de flammes »*.

Si cet éternel révolté avait quelque chose du vieillard, c'était par son scepticisme, sa lucidité tranchante comme la lame du sabreur. De l'adolescent fougueux qui régnait sur Newstead Abbey, témoin suranné de sa baronnie désargentée, à l'exilé fantasque mort en Grèce, à Missolonghi, sans avoir revu l'Angleterre abhorrée, tout Byron se trouve dans ses *Lettres et journaux intimes*, portrait d'un diariste et d'un épistolier hors pair, qui maniait le verbe avec élégance, mêlant l'acidité au sucré et l'amer à l'aigre-doux.

La princesse des parallélogrammes

Byron, qui avait tonné toute sa vie contre les traducteurs — le grand coupable était Amédée Pichot, qui accommodait les plats de Byron à son goût, — aurait sans doute été comblé par la traduction que nous livrent Jean-Pierre Richard et Paul Bensimon : la verve facétieuse, l'humour de l'écrivain sont rendus dans le ton le plus juste. Des lettres tendres à sa demi-sœur Augusta aux missives un peu sèches à son éditeur, des notations brèves dans son journal aux épîtres allègres à ses amis, Byron s'offre à nous.

Qu'est-ce que le byronisme ? Du sarcasme, façon don Juan, de la mélancolie, façon Shelley, du défi, à la manière du chevalier Harold, pèlerin révolté cher aux romantiques, mais aussi de *« l'espoir déçu »*. Dans sa correspondance et ses carnets intimes, Byron, sur un ton mi-badin mi-grave, ne cesse d'égrener le chapelet de ses déceptions. Il évoque, notamment, celles d'une enfance passée dans une famille d'où le père, volage, était absent et où la mère, une Ecossaise un peu grasse, *« fière comme Lucifer »*, régnait en tyran domestique. De ce lignage peu flatteur, notre rebelle se serait peut-être accommodé si le démiurge ne lui avait joué un autre tour : il avait un pied bot. Comment croire en l'immortalité de l'âme quand cette jambe folle vous rappelle à chaque instant que vous êtes prisonnier d'un corps difforme ? *« Nos carcasses, qui doivent ressusciter, valent-elles la peine d'être redressées ? J'espère, si c'est le cas pour la mienne, que j'aurai une* meilleure paire de jambes *que celle qui me porte depuis vingt-deux ans ; sinon je serai tristement lâché dans la cohue pour entrer au paradis »*, écrivit-il en 1811 à Hodgson, une ancienne recrue de la joyeuse bande de Cambridge.

Poser au « gentleman doloriste » manquait par trop de raffinement. Byron chercha son bonheur ailleurs : dans la discipline de son corps, qui avait hérité d'un fâcheux embonpoint. Dans *la Diététique de lord Byron* (1), Gabriel Matzneff a dépeint le calvaire de son idole et son austère régime composé de thé, de biscuits secs et de pommes de terre arrosées de vinaigre. L'autre remède au malheur : répondre aux coups de Jarnac que lui assène la fortune par un haussement d'épaules digne d'un grand seigneur que les mesquineries de la vie n'étonnent plus. Pour avoir été dupe, le sentimental se convertit au cynisme, religion qui, si elle ne lui ouvre pas les portes du paradis, l'aide au moins à survivre et à panser quelques blessures. La constance ? *« Cette menue monnaie de l'amour, que les gens exigent avec tant de sévérité, dont ils sont payés en monnaie de singe et qu'ils remboursent en métal de pire aloi encore. »* Le mariage ? On vit ensemble mais, *« chaque matin, chacun se réveille dans un lit de veuf »*.

Chez Byron, les saillies sont des maximes tirées de son expérience d'amoureux échaudé. La femme idéale, *chaste et timide*, telle qu'il la désirait, il l'avait rencontrée en la personne d'Annabella Milbanke, une mathématicienne un peu bas-bleu. Il l'épousa en janvier 1815 ; un an plus tard, la « Princesse des parallélogrammes », qui avait découvert le secret de Byron — sa passion incestueuse pour sa demi-sœur Augusta — s'enfuit du domicile conjugal et lui adressa un mémoire exposant point par point les raisons de sa désertion.

Les vertus de l'« action »

Byron avait toujours détesté le côté *« sermons et sentiments »* de sa mathématicienne, trop *« encombrée de vertu »* et qui avait transformé leur lune de miel en *« lune de mélasse »*. Il cherchait dans le mariage une compagne, une amie, pas une *« sentimentaliste »*. Décidément, Augusta, son âme sœur, lui convenait mieux. Elle s'occupait de lui comme une mère, riait avec lui comme une enfant, écoutait ses *plaintes d'hypocondriaque* avec douceur et patience, alors qu'Annabella essayait de le raisonner et le traitait de malade imaginaire.

Annabella incarnait l'Angle*terre puritaine, rigide, froide*. Au diable la femme idéale ! Il leva l'ancre pour l'Italie, à la recherche de compagnes de plaisir. Les Vénitiennes n'avaient pas la passion chichiteuse comme les belles Anglaises. Ses maîtresses, Marianna Segati, l'épouse d'un drapier, et Margarita Cogni, la boulangère, se battaient à mains nues pour gagner les faveurs du poète. Et Byron ? Il se dissipait dans les trente-six petits riens de la vie à Venise, pour ne plus jamais conjuguer le verbe s'ennuyer, mais la paresse, la répugnance le gagnaient, il broyait du noir dans son coin. Même la rencontre avec Teresa Guiccioli, une comtesse de dix-sept ans mariée à un barbon de soixante-dix, ne faisait que l'entraîner dans la routine de l'adultère.

Pour échapper à cette existence de sigisbée, Byron se lança, aux côtés des *carbonari*, dans la lutte contre les *« canailles austro-allemandes »* pour l'Italie libre. L'insurrection échoua en 1821 à Ravenne. Byron, qui admirait tant Napoléon, se plut à imaginer que cette ville serait son tombeau : *« Bonaparte à Sainte-Hélène, Byron à Ravenne... »* Quelle apothéose !

Etre César ou rien, voilà l'autre espoir déçu de Byron. Ses succès littéraires — son poème épique, *le Corsaire*, s'était vendu à dix mille exemplaires en un seul jour — l'avaient poussé vers ce métier de gâte-papier qu'il haïssait tant : *« Si l'on ne sait pas mieux employer ses années qu'à rimer comme une bête, mieux vaut être tâcheron. »* Qui daignerait écrire s'il pouvait faire autrement ? *« Je préfère les talents de l'action, de la guerre, du Sénat ou même de la science à toutes les spéculations de ces simples rêveurs qui aspirent à une autre existence. »*

Le Comité philhellène de Londres offrit au poète l'occasion de se dépêtrer de la littérature en l'envoyant, en 1824, chez les Grecs pour soutenir leur lutte d'indépendance contre la Turquie. Byron, qui rêvait de mourir en planteur sud-américain, en meneur de troupes révolutionnaires, fut, à peine arrivé à Missolonghi, emporté par la fièvre. Mort précoce, mort lyrique qui achevait de faire de Byron un mythe.

Apatride, étranger en ce monde, trop païen pour croire en l'autre, Byron a vogué toute sa vie sur une embarcation de fortune, indifférent aux vagues qui déferlaient sur lui, se souciant peu d'arriver à bon port ; mais, comme il le disait à propos d'un de ses héros, Lara, *« son esprit semblait vous défier de l'oublier »*.

ROLAND JACCARD.

★ **LETTRES ET JOURNAUX INTIMES, de lord Byron, choix et présentation de Leslie A. Marchand, traduit de l'anglais par Jean-Pierre Richard et Paul Bensimon, Albin Michel, 440 pages, 180 F.**

— Signalons aussi l'ouvrage de Jacques de Langlade *Lady Blessington et le comte d'Orsay. L'Egérie et le Dandy*. Au siècle passé, l'existence fort mouvementée d'une mondaine qui fut une amie de Byron (Taillandier, 282 pages, 110 F).

(1) La Table ronde, 1984.

Le « grand diable de Bourgogne »

Les amours inconstantes d'Alphonse de Lamartine à travers sa correspondance.

LES lamartiniens sont une espèce en voie de disparition. Et c'est dommage, parce que le monsieur toujours victime d'une légende désastreuse est loin d'être sans intérêt. J'ai expliqué cela jadis, avec véhémence, à François Mauriac. Zéro. Il haussait les épaules : *« Pas même un commencement de labyrinthe ! »* Quelle erreur ! En revanche, Claudel, après des années d'indifférence et même de mépris, grâce à sa grande maladie de 1936 et à sa longue convalescence, a *« rouvert Lamartine, par hasard et désœuvrement »*. Surprise pour lui, me racontera-t-il, à Brangues, en septembre 1942 : *« Je me suis aperçu alors que, sous le langage périmé, c'est un poète, un vrai, un grand poète. Un rural. Il sentait les choses... Vous vous rappelez l'avis de Rimbaud, un connaisseur : « Lamartine, visionnaire » mais étranglé par la forme vieille. »* J'ai voulu pousser trop loin mon avantage et justifier, saluer l'homme politique. Là, complet échec. Refus, d'ailleurs, de s'informer. Les idées reçues : *« Le gâchis ! C'était forcé ! Un analphabète chez les spécialistes. »* Tant pis !

L'événement — car c'en est un — qui vient de se produire ne concerne que l'auteur des *Méditations* ; en aucune manière, à aucun degré, le révolutionnaire de 1848. C'est la révélation, de longue date attendue et toujours en vain, de toute la correspondance (au moins de 1808 à 1821) Lamartine-Virieu. Deux gros volumes préparés, présentés par Marie-Renée Morin, aux Presses universitaires. Il y avait bien eu, en 1963, la mise au jour d'une pincée de lettres inédites adressées par Lamartine adolescent à un nommé Clériade Vacher, camarade, assez vite oublié, de fantaisies grivoises et autres *« pince-fesses »* (je cite Lamartine en personne). Curieux, amusant, mais de portée modeste.

Avec Virieu, c'est autre chose. Virieu, c'est l'ami sûr, le frère qu'on n'a pas eu par le sang, le compagnon auquel on dit tout. En 1875, la nièce du poète avait publié, après un sévère filtrage, une partie de ces documents. En 1942, seul le marquis de Luppé obtint du marquis de Virieu l'autorisation de feuilleter l'ensemble. Il en est résulté un bon ouvrage : *les Travaux et les Jours d'Alphonse de Lamartine*, qui nous éclaira sur quelques points de ce que l'usage et les convenances appellent la « vie sentimentale » du *« grand diable de Bourgogne »* (c'est ainsi qu'un jour, dans une lettre, Lamartine s'est désigné lui-même). Mais, avec la présente divulgation totale, nos connaissances, à ce sujet, font des progrès considérables. En particulier sur les rapides lassitudes qu'éprouvait le jeune agité dans ses liaisons successives. Nina de Pierreclau, la ravissante, la châtelaine de Cormatin qui, à peine Lamartine était-il revenu de Naples, avait remplacé, dans ses bras, la *« pauvre petite Antoniella »*, il n'y a pas deux mois qu'elle est sa maîtresse qu'il confie déjà à Virieu : *« Elle m'ennuie jusqu'à la mort. »* Viendra l'illustre *« dame du Lac »*, Julie Charles, son « grand amour » devenu, si j'ose dire, historique.

Tristesse de découvrir que, après les quatre premiers mois de l'année 1817 qu'il a passés près d'elle, à Paris, il en a déjà tellement assez de leur aventure que, affectant une extrême fatigue, il la prie de ne pas s'inquiéter si, *« pendant quelque temps, il lui écrira beaucoup moins »*. Et il lui demande sans mystère de bien vouloir elle-même lui écrire « moins souvent ».

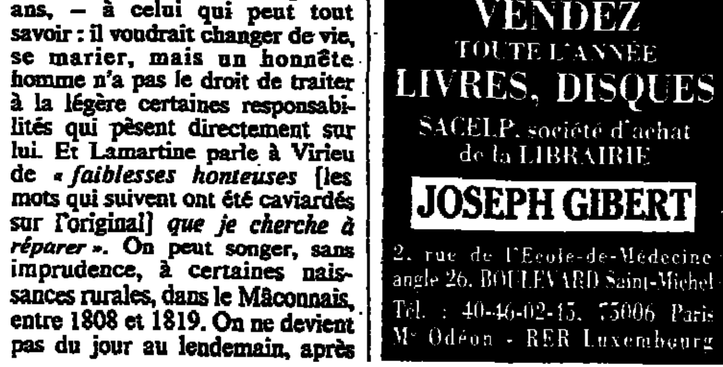
Des faiblesses honteuses

Lamartine ne mesure pas, Julie défunte, à quel point il fait le rhéteur, à quel point il pratique l'amplification littéraire quand il assure à Virieu, en octobre 1818 : *« Je serai éternellement malheureux, mais je ne redescendrai plus de la sphère où elle m'a ravi. »* Allons donc ! Février 1819 : survient dans sa vie cette Magdalena (femme d'un capitaine en garnison à Mâcon) qui le rend fou d'ivresse : *« C'est la séduction, la volupté, la beauté, la grâce indéfinissable »*, *et coetera*. Mais, du 16 mars : *« Il faut que j'aille voir* mia bella, *et c'est déjà une espèce de corvée. »*

Beaucoup plus sérieux, et plus important, et plus révélateur, cet aveu, tout bas — il a vingt-huit ans, — à celui qui peut tout savoir : il voudrait changer de vie, se marier, mais un honnête homme n'a pas le droit de traiter à la légère certaines responsabilités qui pèsent directement sur lui. Et Lamartine parle à Virieu de *« faiblesses honteuses* [les mots qui suivent ont été caviardés sur l'original] *que je cherche à réparer »*. On peut songer, sans imprudence, à certaines naissances rurales, dans le Mâconnais, entre 1808 et 1819. On ne devient pas du jour au lendemain, après avoir banni ses crédulités d'enfance, le chrétien qui s'affirmera après 1820 et jusqu'à ce brûlant témoignage de l'*Hymne au Christ* en 1829. Le Lamennais de l'*Essai sur l'indifférence* l'a ébloui un instant. L'effet sur lui de cette rhapsodie s'est promptement effacé, tant elle sonne creux. Du 8 avril 1818, à Virieu, ce cri, excessif sans doute, mais une sincérité est là, vivante : *« Je donnerais le reste de mes jours pour un grain de foi. »* Du 26 avril 1820 : *« C'est par religion que je veux absolument me marier. »* Son mariage avec Mary-Ann Birch, qui est croyante avec ferveur et qu'il s'est mis à aimer profondément, lui apportera quelque douze ans de sérénité intérieure. Douze ans seulement, et tout au plus, car, à partir de 1832... mais c'est là une autre histoire.

HENRI GUILLEMIN.

★ **CORRESPONDANCE ALPHONSE DE LAMARTINE-AYMON DE VIRIEU, édition établie par Marie-Renée Morin, Presses universitaires de France, tome I (1808-1815), 352 p., tome II (1816-1821), 448 p., 240 F chacun.**





A LA VITRINE DU LIBRAIRE

● DERNIÈRES LIVRAISONS

CRITIQUE LITTÉRAIRE

● FRANC DUCROS : *le Poétique, le Réel*. Franc Ducros montre comment le poétique introduit au réel, défini comme *« un fond qui se donne à voir comme sans-fond »*, un imprévisible qui *« advient »*, notamment à travers des études sur Hölderlin et André du Bouchet. (Préface de Mikel Dufrenne, Méridiens Klincksieck, 208 p., 110 F.)

DROIT

● JACQUES LACHAUD : *les Institutions agricoles*. Alors que la France, naguère à majorité rurale, se contentait du code civil, les gouvernements *d'aujourd'hui* ne cessent de légiférer pour les 8 % de Français que constituent les paysans. Le droit agraire en est né. Un grand avocat aixois, qui est aussi historien, brosse un portrait précis de *nos grandes institutions agricoles*. (Préface de Georges Duby. Ed. MA. 6, rue Emile-Dubois, 75014 Paris. 218 p., 57 F.)

HISTOIRE

● OUVRAGE COLLECTIF : *Femmes et fascismes*. Comment les femmes ont-elles traversé les régimes fascistes européens ? Qu'attendaient-ils d'elles ? *Actes d'un colloque qui s'est tenu à* Salzbourg sous l'égide de la Fédération scientifique internationale des femmes. Sous la direction de Rita Thalman. (Ed. Tierce, 1, rue des Fossés-Saint-Jacques, 75005 Paris. 256 p., 75 F.)

● ROBERT SAUVAGEAU : *Acadie, la guerre de Cent Ans des Français d'Amérique*. A la veille du sommet francophone de Québec, un historien *passe au crible la longue lutte oubliée que menèrent*, souvent seuls, du Canada à la Louisiane, les Français d'Amérique, et notamment les Acadiens opposés à l'hégémonie anglo-saxonne. Des *archives inédites surgissent des batailles inconnues*, des personnages hauts en couleur, comme ce cousin d'Aramis qui devint chef d'une tribu indienne... (Berger-Levrault, 454 p., 175 F.)

LETTRES ÉTRANGÈRES

● *Les Mille et Une Nuits*. Deux nouveaux tomes : III *(les Passions voyageuses)* et IV *(la Saveur des jours)*, de la nouvelle traduction de l'érudit franco-syrien René Khawam *(le Monde* du 26 décembre 1986). (Phébus, chaque tome 290 p., 118 F.)

LITTÉRATURE

● JEAN PAULHAN : *Lettre aux directeurs de la Résistance*. Réédition de la célèbre *Lettre* de Jean Paulhan, qui, lors de sa parution en 1952 aux Editions de Minuit, suscita une polémique sur l'épuration. Résistant incontestable, Jean Paulhan mettait en garde contre *« l'horreur et le dégoût »* qui *« nous réveilleront demain si nous nous bouchons les yeux aujourd'hui »*. Il estimait que les *« quatre cent mille Français qui se sont vus par la Libération exécutés, envoyés au bagne, révoqués, ruinés, taxés d'indignité nationale et réduits au rang de paria »* l'avaient été *« au mépris du droit et de la justice »*. (Ed. Ramsay, 64 p., 59 F).

ROMAN

● COLETTE PIAT : *Marion de Lorme. Chroniques impertinentes*. Chronique romancée de la vie tumultueuse de Marion de Lorme, courtisane du milieu du dix-septième siècle racontée par une ex-*avocate qui a abandonné la robe pour se consacrer* à la littérature. (Ed. Grasset, 272 p., 90 F.)

● JEAN-LUC OUTERS : *L'Ordre du jour*. En Belgique, *dans un ministère*, univers de mort, le *narrateur, obsédé par le temps, observe méticuleusement* son milieu. Il assiste au rituel quotidien de l'exercice du pouvoir. Rire et désespoir se mêlent. Le premier roman d'un auteur bruxellois. (Ed. Gallimard, 192 p., 79 F.)

PSYCHANALYSE

● LAURENCE BATAILLE : *l'Ombilic des rêves*. *La plupart des textes rassemblés dans ce volume* furent publiés en revues au cours de ces dix dernières années. Plus proche de la pratique analytique que de l'élaboration théorique, Laurence *Bataille fut, jusqu'à sa mort en mai 1986, fidèle à* l'enseignement de Lacan ; elle prit cependant ses distances avec lui lors des derniers soubresauts institutionnels. Laurence Bataille était la fille de *Georges Bataille et la belle-fille de Jacques Lacan*. Préface d'Elisabeth Leypold. (Seuil, 110 p., 69 F.)

BIOGRAPHIES

● *MONIQUE BAILE : le Cid, la véritable histoire de Rodrigue de Vivar, dit le Cid Campéador*. Racontée à la manière d'un récit de chevalerie, la vie d'un personnage historique qui a marqué son temps — *avant de marquer... les élèves de tous les* temps ! — en devenant un héros de théâtre. Pour l'auteur, traductrice des romans de Mika Waltari, Rodrigue de Vivar représente par excellence le chevalier *médiéval*. (*Albin Michel, France-Culture*, 288 p., 98 F.)

● MAUD DE BELLEROCHE : *Oscar Wilde ou l'amour qui n'ose pas dire son nom*. Un auteur à la mode... Après celle de Jacques de Langlade (*Le Monde* du 20 mars 1987), une nouvelle biographie du poète anglais. Le titre reprend une expression de Lord Douglas, l'ange noir de Wilde. Maud de Belleroche s'interroge sur la condition des écrivains homosexuels dans la société victorienne et au vingtième siècle. (Pierre-Marcel Favre, 416 p., 98 F.)

● EN BREF

● La Société des amis de Marcel Aymé publie dans son *Cahier n° 5, Patron*, une comédie musicale de l'auteur, qu'on peut se procurer en écrivant à M. Lecureur, 14, rue Belle-Vue, 76620 Le Havre. Jusqu'au 31 août, une *exposition* est consacrée à Marcel Aymé au musée de Montmartre, 12, rue Cortot. Manuscrits, photos, toiles, affiches, retracent la vie et l'œuvre de l'écrivain.

● Le prix de l'essai Andrée-Gautier a été décerné à Bernard Cazes pour *Histoire des futurs* (Seghers). Par ailleurs, Jacqueline de Romilly a reçu le prix d'histoire littéraire Andrée-Gautier pour *la Modernité d'Euripide* (PUF).

● *Un colloque « Valery Larbaud et la France »* aura lieu le 21 *novembre* prochain dans la *salle* des Actes de la Sorbonne, à l'instigation de l'Association internationale des amis de Valery Larbaud. Adresser sa demande d'*inscription* à Monique Kuntz, bibliothèque municipale Valery-Larbaud, B.P. n° 67, 03203 Vichy Cedex.

● Le premier prix France-Portugal destiné à récompenser un auteur portugais vivant, traduit en français entre 1980 et 1986, a été remis à Lisbonne à ANTONIO LOBO ANTUNES pour *Cul de Judas*, traduit par Pierre Leglise-Costa, publié en 1983 aux Editions A.M. Métailié (diffusion PUF).

● PRÉCISIONS : Jean-Pierre Rosnay nous prie de préciser qu'il avait été, en 1978, à l'origine d'un premier Festival international de poésie de Paris. Cette manifestation, dont la dernière édition date de 1984, est distincte du festival qui s'est tenu à Paris à la fin du mois de juin (voir « le Monde des livres » du 19 juin). Par ailleurs, à la suite de l'article consacré à Emily Dickinson (voir « le Monde des livres » du 3 juillet), Alain Bosquet, auteur d'un volume de la collection « Poètes d'aujourd'hui » ou cet auteur, paru chez Seghers il y a trente ans, nous fait remarquer qu'il est également l'auteur d'une anthologie, *les 100 Plus Belles Pages d'Emily Dickinson* (Belfond, 1984).

Ecouter Céline dans la voiture

Le point sur les livres-cassettes.

DE la fameuse et sulfureuse émission d'Antonin Artaud, *Pour en finir avec le jugement de Dieu*, reprise en cassette par l'INA et les Editions de la Manufacture (voir « le Monde des livres » du 9 janvier) aux ouvrages pratiques et sonores de Hachette, il y a la même distance qu'entre un ouvrage d'érudition et un roman d'été destiné à la grande consommation.

Cette diversité touche en fait un secteur limité, une production marginale. Si les maisons d'édition françaises qui se lancent dans le livre sur cassette se multiplient, le phénomène est très loin d'atteindre l'ampleur qu'il a eu le temps de prendre, depuis vingt ans, aux *Etats-Unis*.

Les éditions Des femmes font figure de pionnier pour avoir créé, en 1980, la « Bibliothèque des voix ». Mme de La Fayette et Mme de Staël, Virginia Woolf, Colette, Sagan, Madeleine Chapsal, Marguerite Duras ou même Simone Veil... le catalogue continue de s'enrichir dans un sens conforme à la vocation féminine de cette maison. Mais la littérature est aussi une excellente occasion de dépasser les tentations du sectarisme. Ainsi Antoinette Fouque, l'éditrice, qui est à l'origine de la « Bibliothèque des voix », veut élargir les choix et les orientations en intégrant, par exemple, des auteurs réputés difficiles : Jacques Derrida vient d'enregistrer *Feu la cendre*, un texte inédit, avec le concours de la comédienne Carole Bouquet.

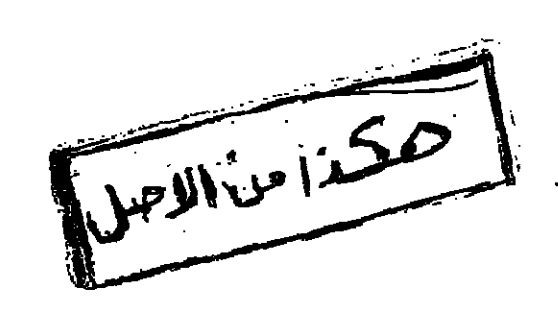
A côté du patrimoine radiophonique des grands textes classiques accessibles en cassettes, Radio-France présente, avec la BPI du Centre Pompidou, une sélection d'*œuvres littéraires étrangères* — Stefan Zweig, Jorge Amado, Yasushi Inoue... — lues par des comédiens — François Chaumette, *Niels Arestrup, Gérard Desarthe*...

De nombreux autres éditeurs proposent des livres-cassettes. Chez Audivis, la collection « *Audilivres* », *créée par* Jean Montalbetti (récemment décédé), publie des romans dans leur version intégrale : Colette, Hervé Bazin, mais aussi Céline (*Rigodon* lu par Georges Wilson) ou Bernanos (*Monsieur Ouine* lu par Michel Bouquet). Produite par KFP (26 *ter*, rue Nicolaï, 75012 Paris), la collection « Livres à écouter » a inscrit à son catalogue deux succès récents de librairie, *les Noces barbares*, de Yann Queffélec (*Goncourt, 1985*) et *l'Etudiant étranger*, de Philippe Labro : ces romans sont lus, en version intégrale, par les auteurs. Le Pré aux clercs, filiale de Belfond, se met également sur les rangs, avec des titres qu'il a récemment publiés : les *Contes de ma Provence* d'Yvan Audouard, ou *les Présidents de la Ve République*, racontés par Arthur Conte. Enfin France-Loisirs, s'appuyant sur son puissant réseau de vente, propose des ouvrages de grande diffusion : Pierre Bellemare et Alain Decaux.

Signalons enfin qu'un libraire, Edgar Haddad, s'est spécialisé *dans les livres-cassettes* (« *Mots* et merveilles », 7, bd du Port-Royal, 75005 Paris).

P. Ké.





Des nouvelles pour l'été

Kandinsky donne à voir et à entendre

« *KLANGE, ce n'est rien qu'on connaisse, ce sont de petites histoires, de brefs récits, de ceux qu'on dit « sans queue ni tête », avec des personnages, des choses, dans un univers non fixé, où les couleurs semblent vivantes, plus vivantes que les êtres* », écrit Jean-Christophe Bailly en présentant la première traduction française intégrale de ce recueil de proses, publiées par Kandinsky en 1912 à Münich. Tiré à trois cents exemplaires, le livre était accompagné de gravures sur bois. Le titre, *Klänge*, que les traducteurs ont eu raison de conserver dans la langue et la sonorité d'origine, signifie précisément en allemand « sonorités ».

Ces poèmes en prose sont contemporains du travail mené par Kandinsky pour s'affranchir du réalisme et inventer un nouveau langage pictural exprimant cette « *nécessité intérieure* » qui en est la souveraine justification. Avec une audace formelle, une liberté s'alimentant à cette même source et non à celle d'une théorie préalable, l'artiste inscrit les mots sur des gammes de couleurs, des échelles chromatiques. Des objets – chiffon, bâton, tache – prennent valeur et autonomie. De là naissent, pour reprendre encore une expression du préfacier, d'étranges « *effets de réalité* », des distorsions fécondes... Mais qu'on n'imagine pas une lecture difficile, ennuyeuse ! Il y a au contraire dans ces textes de Kandinsky une invitation à partager cette liberté, à jouir d'elle et à se laisser surprendre comme un enfant qui découvre la parole.

Les espaces d'ombre de Béalu

Les *Mémoires de l'ombre* de Marcel Béalu, courts récits publiés pour la première fois en 1941 dans une édition qui ne comptait qu'un nombre réduit de textes, ont gardé intact leur pouvoir de fascination et d'émotion. Même si, parmi ces cent vingt contes réédités chez Phébus, tous ne se situent pas à la même hauteur, le livre dans son ensemble reste une œuvre marquante de la littérature fantastique française de ces dernières décennies.

« *Chaque chose était une serrure qu'il suffisait d'ouvrir, mais s'égarer derrière n'était pas sans danger* », prévient Béalu dans les quelques lignes qui introduisent la première partie du livre. La littérature fantastique prétend toujours, et c'est bien sa principale raison d'être, confronter le lecteur à ce « *danger* » : traversée du miroir, plongée au-delà de la conscience ou du réel, passage derrière le visible...

Ces demeures multiples de l'ombre, que nous ne faisons habituellement, à l'état de veille, que frôler, le narrateur de Béalu s'en fait le guide et le mémorialiste. Les silhouettes d'Hoffmann, de Nodier, de Michaux et de quelques surréalistes se devinent dans ces espaces glauques et ruinés où l'eau suinte sans cesse ou dans ces autres, si naturels et ordinaires en apparence. En apparence seulement...

Les « Ailleurs » de Marcel Brion

L'œuvre romanesque de Marcel Brion, classique dans sa forme et dans son écriture, semble, quant à son inspiration, issue de ces régions troubles de l'esprit où la conscience, lorsqu'elle a choisi de s'y aventurer, risque à chaque instant de se perdre : bords extérieurs de l'espace naturel, marges des habitudes mentales, domaines du rêve ou du cauchemar...

Après un roman posthume, *les Vaines Montagnes* (voir « le Monde des livres » du 17 janvier 1986), la veuve de l'écrivain présente un recueil de nouvelles inédites qui furent écrites entre 1937 et 1984, année de la mort de Brion.

La constance de la thématique, qui puise au même fonds romantique européen – avec une particulière faveur pour son versant germanique – que Marcel Brion a aimé et étudié, donne à ces quatorze textes une unité visible. On y entend, avec une grande clarté, résonner cette singulière tonalité du fantastique propre à l'auteur.

De cette inspiration, on trouve des échos dans l'œuvre de jeunes écrivains actuels comme Alain Nadaud ou Hubert Haddad.

L'intimisme de Michèle Delaunay

L'écriture de Michèle Delaunay se tient dans les zones incertaines des sensations, croise dans les parages charnels d'un désir en quête – toujours inassouvie – de définition... Marguerite Duras n'est pas loin, qui fait signe mais dont la silhouette se perd un peu dans la brume qui va s'épaississant !

Si cette fiction conceptuelle avait connu une plus durable fortune, on pourrait parler, à propos de Michèle Delaunay, d'« écriture féminine ».

L'âme en ses divers états, l'inépuisable oscillation du sentiment, constituent le territoire littéraire exploré par cet écrivain qui publie, treize ans après le premier (1), son deuxième recueil de nouvelles, au titre en forme d'aphorisme.

Les mots, les phrases, ici, sont destinés à cerner, ou mieux, à indiquer ce qui est, et reste, indicible. Ils le font souvent avec bonheur et justesse. Des références balisent l'espace de la sensibilité : Pavese, le « *petit Italien aux bras maigres et au regard déchiré* », est invoqué dans le douloureux exercice du « *métier de vivre* » ; de même Nicolas de Staël et son suicide...

Epures de vies, les récits, soudain surgis de nulle part, y retournent, laissant au lecteur la couleur d'un instant, d'une impression fugitive... Parfois l'impression, la sensibilité se font plus vives, plus intimes, prennent des allures de confession ; un personnage soudain répond au même prénom que l'auteur : « *Ah, Michèle, la vie quelquefois nous regarde d'une manière si étrange, si déroutante...* »

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ **KLANGE, de Wassily Kandinsky, traduit de l'allemand par Inge Hanneforth et Jean-Christophe Bailly, édition bilingue, Christian Bourgois, 128 p., 60 F.**

★ **MÉMOIRES DE L'OMBRE, de Marcel Béalu, éd. Phébus, 258 p., 92 F.**

★ **LES AILLEURS DU TEMPS, de Marcel Brion, Albin Michel, 252 p., 98 F.**

★ **L'AMBIGUITÉ EST LE DERNIER PLAISIR, de Michèle Delaunay, Actes Sud, 202 p., 85 F.**

(1) La Ronde droite (Gallimard, 1974).

● **Afin de créer dans un domaine littéraire, celui de la nouvelle, une manière de bibliothèque intime et personnelle, les Editions Grandir d'Orange ont demandé à Anne Bragance de choisir et de préfacer plusieurs recueils de nouvelles. Dix *Angles vifs* d'André-Louis Rouquier et *3 Elégies* de Jacques Teboul inaugurent cette collection. Viendront ensuite Le Clezio et... Anne Bragance. Rigueur « *minérale* » de pierres aux « *arêtes tranchantes* » chez Rouquier, ou « *écriture prédatrice* », « *narration diabolique* » chez Teboul, ces deux livres manifestent un égal souci d'une forme recherchée, un goût commun pour la mise en alerte de l'attention et une certaine frénésie du style. *Angles vifs* d'André-Louis Rouquier, 95 F. et *3 Elégies* de Jacques Teboul, 50 F., éd. Grandir, chemin de la Passerelle, quartier Croix-Rouge, 85100 Orange ; Réplique Diffusion, 66, rue René-Boulanger, 75010 Paris.**

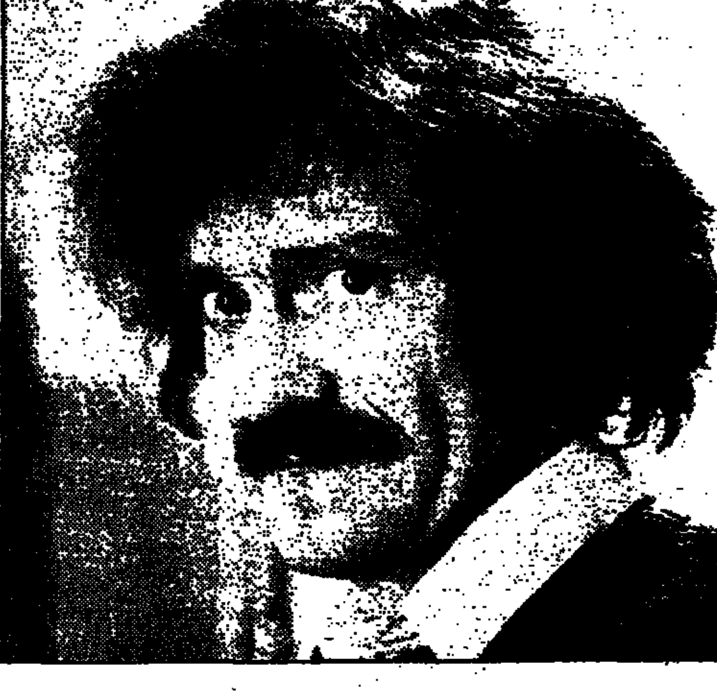
Les vertiges de Georges-Olivier Châteaureynaud

C'EST d'abord par un recueil de nouvelles, *le Fou dans la chaloupe*, que s'est fait connaître Georges-Olivier Châteaureynaud. La brièveté de la nouvelle trouve, chez cet écrivain de la nuit et des songes, des résonances particulièrement saisissantes : le récit s'interrompt sur une incertitude angoissée, au seuil de la menace ou de l'espoir, comme on sombre dans le sommeil ou comme on s'éveille, brusquement, d'un cauchemar.

« *La nuit est un archipel* », dit l'un des personnages de son nouveau recueil, *le Héros blessé au bras*. L'univers onirique que, de livre en livre, recrée Châteaureynaud est, en dépit des variations, d'une grande cohérence. Des pays étranges, au langage inconnu, aux mœurs insolites. Des villes sans nom : dédales de rues, de coulisses, d'arcades, à la netteté théâtrale et mensongère, comme issus de toiles de De Chirico, de Delvaux. Et quand le décor semble plus familier, il sert de cadre aux aventures les plus improbables.

Si les lieux se ressemblent, les personnages sont apparentés par une même vision de l'existence. Vieux routiers du cauchemar, enfants fragiles au bord des larmes, ils connaissent la peur qui noue la gorge, la solitude et l'abandon. Deux de ces nouvelles notamment *Mer belle à peu agitée*, pourraient, en quelque sorte, être des souvenirs d'enfance des personnages du roman, *la Faculté des songes* (Grasset, Prix Renaudot 1982).

L'obscurité, l'absence de repères, le gouffre du temps, la marée qui remonte dangereusement lors d'une partie de pêche : on est environné de dangers, cerné par les « monstres ». Peut-on les affronter en combat singulier ou simplement, comme ce vieillard, dans une admirable et brève nouvelle, *Sortez de vos cachettes*, passer sa vie à les tenir à distance ? Une sorte d'humour froid joue précisément, ici et là, ce rôle : exorciser la peur, la tenir en respect.


ULF ANDERSEN/ENGUERAND

Pour chacun de ces héros vulnérables, comme pour l'enfant du *Verger* (1), subsiste un « *misérable Eden* ». L'amour est un recours incertain, précaire, propice aux trahisons. Plus sûr est l'espoir de passer « *ailleurs, en un monde à côté du monde* », celui de l'imaginaire, du rêve, de l'art. *La Belle Charbonnière* (Grasset 1976) s'achevait sur un envol. Il y a, ici, la chute mortelle de Gustin dans *la Ville aux mille musées*, l'amertume du *Héros blessé au bras*, dépossédé de sa vocation de dessinateur. Cependant le talent bénéficie d'inexplicables protections, comme celle du *Petit Homme d'or*. Ces mystères, ces vertiges, ces hantises, troublent, inquiètent et captivent.

MONIQUE PÉTILLON.

★ **LE HÉROS BLESSÉ AU BRAS, Georges-Olivier Châteaureynaud, Grasset, 245 p., 82 F.**

(1) Balland 1978 « l'Instant romanesque ». Cette nouvelle est reprise à la fin du recueil.

L'ombre de Freud

ON ne résiste pas à Stefan Zweig. Peut-être y eut-il à Vienne de plus grands écrivains, mais certainement pas de meilleurs connaisseurs du cœur humain. C'est précisément de la « *destruction d'un cœur* » qu'il est question dans cette poignante nouvelle parue en 1927 et qui donne son titre au recueil publié par les éditions Belfond.

Nous sommes au bord d'un lac italien, en avril. Le vieux Salomonsohn y a emmené sa femme et sa fille, Erna. Danser, s'amuser, être séduites, voilà ce qu'elles veulent. Le vieil homme, lui, a rendez-vous avec la mort : il aspire au dénuement et à la vérité, quoi qu'il puisse lui en coûter. L'éveil de la sexualité d'Erna coïncide avec l'agonie de son père. Une manière comme une autre de lui porter le coup fatal. L'ombre de Freud erre à travers ces pages où Stefan Zweig marque du sceau de la fatalité l'irrésistible et dérisoire solitude de ces êtres qui, par conformisme ou par faiblesse, ont cru un instant que la famille, le travail, la vie en société leur apporteraient la paix et peut-être le bonheur. Les illusions se brisent au contact de l'expérience. Elle est plus amère encore qu'on ne l'imaginait.

ROLAND JACCARD.

★ **DESTRUCTION D'UN CŒUR, de Stefan Zweig. Trad. de l'allemand par Alzir Hella et Olivier Bournac. Belfond, 184 p., 89 F.**

Avec humour

C'EST à l'humour, à ses auteurs et défenseurs, que la revue *Nouvelles nouvelles* a décidé, pour son cahier d'été, de demander des... nouvelles. Quelques crispations, rictus et autres rires jaunes, bien propres à nos temps malsains et chagrins, ne les empêchent pas d'être bonnes.

Si le directeur de publication, Daniel Zimmermann, énumère, pour les déplorer, les « *manques d'humour* » du numéro, ces lacunes n'entament en rien la bonne tenue de l'ensemble. Bonne tenue à laquelle, pour ne citer qu'eux, ont contribué Michel Arrivé, Charles Juliet, Vassilis Alexakis et un écrivain indien, Vilas Sarang.

L'humour est un condiment au goût parfois surprenant, qui vient agrémenter la triste fadeur de nos plats quotidiens : ceux de nos parisiennes mœurs journalistico-littéraires par exemple, dont les chroniqueurs de *Nouvelles nouvelles* donnent quelques cocasses aperçus... Et ce n'est pas la partie la moins drôle de ce numéro !...

P. Ké.

★ ***Nouvelles nouvelles*, n° 7, été 1987, 60 F., 3 rue de l'Harmonie, 750015 Paris.**

Annie Mignard et les attentes du désir

PEUT-ÊTRE ne connaît-on quelqu'un que par le biais des histoires d'amour qu'il a vécues : elles seules peuvent, pour Annie Mignard, nous révéler les parts d'ombre de son existence, en dévoiler l'énigme.

Traquant – dans sept récits qui sont autant de versions de la passion – le détail « *minuscule, inconscient* » par lequel deux *êtres s'enchaînent*, elle excelle à peindre, en de longues phrases chavirées, l'étreinte d'amants clandestins qui, stupéfaits de l'intensité de leur propre désir, essayent de « *tout attraper* » l'un de l'autre.

Puis, comme si l'ombre des années s'étendait sur le recueil, le désir se voile peu à peu, s'intériorise : Marie-Jeanne de Rambérieu aime – d'un de ces sentiments qui creusent « *un trou dans l'âme* » – la violoniste Andréas Rudnik sans jamais l'approcher. Dissimulée dans la nuit des salles de concert, elle se contente de l'admirer et, à force d'abnégation, se vide de sa propre vie, épuisée par la volupté triste d'une attente sans fin.

Annie Mignard croit dans le rituel de l'amour et la vertu de l'ascèse du cœur à nu. Faute de ne pouvoir retrouver « *une bonté primitive* » à laquelle elle a été, un jour, arrachée, Camille, entraînée par sa panique de manquer au plaisir et son obsession de l'échange, n'est plus qu'une femme en transit dans sa propre vie, une adepte de la déception.

Sans doute n'a-t-on de chances de demeurer intact qu'en ne reniant pas tout à fait ses premières espérances : celles de Lisa qui, lovée dans l'arrondi du balcon dominant l'ennui ensoleillé d'un boulevard de Marseille, rêve à une rencontre idéale. Mais, éblouie de chimères, Lisa ne sait plus si elle veut aimer ou mourir tant l'appel de l'absolu se confond avec l'attrait de la chute, la tentation de la perte alors que naît en elle la conscience à la fois euphorique et blessée que « *pour une femme, aimer, ce n'est pas jouir d'un bonheur, mais en faire jouir les autres* ».

JEAN-NOËL PANCRAZI.

★ **SEPT HISTOIRES D'AMOUR, d'Annie Mignard, Ramsay, 166 p., 79 F.**

Parmi les autres parutions

A l'enseigne de *l'Atelier imaginaire*, L'Age d'homme a réuni les nouvelles de vingt-deux écrivains francophones : Marie-Claire Blois, Andrée Chedid, Alain Gerber, Edouard Glissant, Frédérik Tristan, Tchicaya U Tam'si, etc. (*Avant-propos de Guy Rouquet*, 220 p.)

La revue *Entailles* publie treize nouvellistes qui ont varié sur le même thème : *Visages de femmes*. G.M.G. Le Clézio, Tahar Ben Jelloun, Anne Bragance, Mario Luzi, etc. (190 p., 89 F.)

La collection « Presses Pocket » reprend les « short stories » de William Irish. (Deux volumes, 380 p. et 378 p.)

Les Quatre Hollandais et vingt-neuf autres nouvelles de Somerset Maugham (« Presses Pocket », n° 2 777). Tranches de vie de gens très ordinaires dans l'univers tout aussi « ordinaire » de la Malaisie avant les bouleversements qui ont suivi la deuxième guerre mondiale. Dans ce monde colonial encore paisible, quelques faits divers viennent briser une certaine monotonie latente. L'insatiable curiosité psychologique et l'humour très anglais de S. Maugham. (Traduit de l'anglais par *Joseph Dobrinsky*). Certaines de ces nouvelles ont été reprises dans la collection bilingue « Langues pour tous » (« Press Pocket »).

Dans la même série, trois nouvelles de Patricia Highsmith extraites du *Jardin disparu* (Calmann-Lévy, 1982). Celle que l'on a qualifiée de « *sorcière du suspense* » met en scène, une fois encore, ses fameux personnages sans « éclat » devenus brusquement les jouets de tragédies qui les dépassent. Du suspense en bilingue, de façon à ne perdre aucun détail de cette pyramide de l'angoisse tout en se perfectionnant en anglais. (Traduit de l'anglais et notes de Myriam Sarfati.)

Promenades dans le Marais

Les personnages des vingt nouvelles de Cyrille Fleischman habitent le quartier du Marais à Paris et se rendent régulièrement à la synagogue. Ce décor immuable n'est pas le seul point commun entre ces courts textes. Dans chacun d'eux, quelqu'un poursuit un but qu'il ne peut atteindre, refusant d'accepter un sort parfois enviable.

Voici un inventeur célèbre dans le monde entier, mais insatisfait ; il connaît « *l'amertume de n'avoir pas de malheurs* ». Plutôt que de lui sourire, la chance le traque. Lui ne veut que souffrir. Il invente pour lui-même un médicament qui puisse l'empêcher de dormir, après qu'il a avalé un somnifère.

Parfois le comique naît d'un excès de compétence. Un « *spécialiste en spécialités* » est ainsi plongé dans l'impasse. Le plus souvent, des êtres habités par une idée fixe s'obstinent à la mettre en pratique en dépit du bon sens, tel ce dépanneur seulement capable de détruire l'installation électrique de l'appartement de ses amis. Ce désir de rendre service à tout prix, qui anime nombre de personnages, provoque l'embarras puis l'irritation chez la victime de cette bonne volonté. C'est l'une des cibles sur laquelle l'humour de Cyrille Fleischman s'exerce à merveille.

Il en est d'autres. Mais l'auteur n'invente pas seulement de nouvelles « histoires juives ». Il parvient à créer un univers singulier dans lequel la nostalgie affleure souvent. Ainsi dans la nouvelle intitulée *Théâtre*, deux êtres sur le point de s'aimer se manquent par excès de timidité, et ne se retrouveront pas.

YVES JAEGLÉ.

★ **L'ATTRACTION DU BAL, de Cyrille Fleischman, Gallimard, 143 p., 75 F.**

● ROMANS

Un ironiste à ne pas négliger

Les doubles jeux de Didier Martin.

LES livres de Didier Martin – quand j'ai découvert cet écrivain il avait déjà cinq titres derrière lui, il en a douze maintenant – m'ont toujours donné suffisamment de plaisir pour qu'en voyant reparaître son nom sur une couverture, je m'empresse d'aller voir le nouveau-né. Ce plaisir était d'une étrange sorte, fait de surprise, de charme et il vous laissait dans une émoustillante perplexité où l'on devinait une rouerie à déjouer.

Tantôt Didier Martin, tel un conteur arabe, lançait un seigneur et son esclave-poète à la poursuite d'une bien-aimée disparue et les ramenait, les *mains vides, de leurs* fabuleuses aventures contées par deux voix alternées *(Il serait une fois,* 1976). Tantôt il prêtait à son héros le don de voler comme un oiseau sans nous dire ce que ce don fantastique symbolisait *(Un garçon en l'air, 1977)*. Dans son dernier roman, *(Un amour dérangé,* 1984), il était revenu au réalisme et avait suivi dans une manière de roman policier les ravages d'une jalousie maladive au sein d'un couple où l'amant restait introuvable et incertain le sort qu'il subissait.

Cette farce était hautement comique. Il y eut trop peu de lecteurs à s'en apercevoir. Ceux qui ne l'ont pas manquée rient encore de la première fissure dans le ménage : elle avait trait à la bonne position de la brosse à *dents dans son verre, poils dehors* ou poils dedans. La virtuosité raisonneuse de l'auteur y éclatait.

C'est encore cette virtuosité analytique, conceptuelle, déductive et logique qui nourrit *Double-Messieurs,* un titre *excellent* en cette période de tennis international. On s'attend à un jeu. On l'aura même s'il se révèle beaucoup plus compliqué qu'un set. On mise sur quatre joueurs. Attention ! Premier piège : il n'y aura que trois acteurs en lice, deux hommes autour d'une femme. L'habituel trio ? Pas si banal que cela, car les deux hommes sont deux écrivains, l'un romancier, l'autre critique, et ils écrivent ensemble le livre que


SOPHIE BASSOULS/SYGMA

Didier Martin.

nous lisons où ils sabotent à tour de rôle, chacun disant « je », leur liaison successive avec cette femme et leurs rapports entre eux.

Alexandre, le romancier, et Julien, le critique, sont d'anciens amis qui ont repris contact au moment où *Alexandre a publié* son premier livre : *la Tombée du jour,* il y a quelque vingt ans. Depuis Julien a revu Alexandre à chacun de ses romans pour le lui commenter et suivre son évolution. Le commentaire a pris une telle envergure qu'Alexandre après trois ou quatres titres a demandé à Julien de la mettre par écrit. Puis l'idée lui est venue de ce livre à deux. Lui, Alexandre, lancera l'histoire et la livrera par bribes à son exégète qui la commentera sans lui en faire part. Voilà la règle du jeu. Mais quel sera l'enjeu ?

Médiocre personnage

Dès sa seconde livraison, Alexandre paraît fixer le sujet. Il écrit : *« Mon ami Julien commence à m'assommer. Non content de chercher à me prendre Lucie, ne prétendait-il pas s'emparer toujours plus de mes livres ? »* Il s'agirait donc d'un procès en double captation avec accusation d'un côté et défense de l'autre. Mais Didier Martin étant un ironiste, ses romans sont toujours *autre chose, sinon le* contraire de ce qu'ils ont l'air d'être.

Sans doute, verrons-nous la femme – Lucie pour Alexandre, Valérie pour Julien – passer, avec une symétrie un peu trop parfaite pour ne pas être louche, des bras du romancier dans ceux du critique. Mais les raisons de ce transfert, qui s'opère d'ailleurs sans le moindre drame, sont plus littéraires que passionnelles. Alexandre a fait entrer Lucie dans ses premiers romans. Julien, qui est amoureux d'elle, trouve qu'elle est un médiocre personnage et qu'elle gâte l'œuvre de son ami. Alexandre la fait sortir des romans suivants. Par dépit, Lucie le quitte.

Un an plus tard, elle va vivre auprès de Julien pour se rapprocher d'Alexandre et retrouver une place dans sa littérature. Elle y apparaît en effet, mais complètement métamorphosée. Là-dessus, elle abandonne définitivement les deux compères qui se mettent à écrire ce roman-ci sur lequel elle rayonne puisque ses va-et-vient dans la vie des deux hommes et dans l'œuvre d'Alexandre l'organisent. A ce titre, cette Lucie-Valérie, pur personnage qui n'est jamais mis en scène que par l'un ou l'autre des narrateurs, devient presque l'égal de l'autre.

L'auteur ? Mais quel auteur ? Qui raconte en fait cette rivalité amoureuse qui se déroule en même temps que se déploie une création romanesque dont tous les titres se trouvent être, avec quelques variantes joueuses, ceux de Didier Martin ? Est-ce Alexandre comme il le prétend ? Est-ce Julien qui, à la fin du livre, se dépense en arguties pour prouver que c'est *lui* ? Cette dernière compétition aboutit à un imbroglio aussi voulu que total où le lecteur s'égare... A moins que, gardant la tête froide, celui-ci ne se rende à l'évidence qui crève les yeux depuis le début : sous cet enchevêtrement d'histoires, cette superposition de fictions, ce jeu compliqué à l'excès entre auteur, narrateur, personnage, critique, lecteur. Tous ces rôles qui gravitent autour d'un roman, il n'y a au fond qu'un créateur, Didier Martin, aux prises avec son œuvre et d'une façon plus générale, que l'écrivain face à la littérature.

Didier Martin, romancier subtil, joueur, truqueur mais passionné de son art, n'a pas le renom qu'il *mérite. Je doute que ce douzième* roman le lui octroie. Mais quand il l'aura obtenu, en se souciant, comme il le faisait dans ses précédents livres, autant du plaisir du lecteur que du sien propre, on reviendra à cet aride *Double-Messieurs*, autobibliographie commentée qui déjoue les tours, les ruses, les pièges d'une œuvre dont l'ironie et l'ambiguïté sont les qualités maîtresses.

Je n'oublierai pas pour ma part, *que je lui dois, c'est un détail mais* le livre se termine là-dessus, d'avoir perçu l'exacte équivalence de ces deux expressions en apparence contradictoires, la tombée du jour et la tombée de la nuit. Pour la souligner, il faut bien un maître d'ironie.

JACQUELINE PIATIER.

★ DOUBLE MESSIEURS, de Didier Martin, Gallimard, 311 p. 98 F. Les livres de Didier Martin sont publiés chez Gallimard.

Une Ethiopie chimérique

Le premier roman de Jacques-Bernard Boutet.

L'ETHIOPIE reste le pays de la fable. Dans son premier roman – qui est plutôt le journal d'une quête, – Jacques-Bernard Boutet relate le voyage d'un jeune universitaire français parti à la recherche de l'énigme de Lambal : ce poète qui – double de Rimbaud – aurait, avant de mourir, laissé des manuscrits enfouis sous *« la poussière des cavaliers »*.

Le narrateur, emporté par une ferveur de conquérant, suit *« la piste rouge des chevaux »* menant au domaine du planteur Freilet, dont Lambal aurait aimé la fille Melkâm. Gagnant l'oubli de l'Europe, le narrateur s'abandonne à la musique secrète du pays, cherche à épouser le rythme des pas des diacres au cours de la procession de la Saint-Michel, aspire à se fondre dans la folie et l'intempérance des Possédés lors de la fête de la Croix. Pris, à son tour, par une fièvre d'idéal, il accueille en lui des visions qui, traversées de mysticisme sauvage, engendrent des pages magnifiques. Il rejoint alors le désir de rituel, la volupté de solitude et le vœu d'éternité de Lambal, dans sa montée vers le monastère de Debre Damo. Il espère y retrouver le manuscrit de *« la caravane mystique »*.

Mais les moines ne lui présentent qu'un volume de cuir brun, couvert de signes incertains. Ceux-ci dessinent un entrelacs de *« croisements et de fausses ruelles »* devant lequel meurt son souhait d'une révélation. Le roman devient un inventaire de mirages, un répertoire de chimères évanouies.

Faute de n'avoir pu retrouver les *« vers nouveaux et sacrés »* du Mage, le narrateur s'improvise poète et compose des stances qui ne sont que le reflet exténué de l'œuvre rêvée. Seul lui reste le délice amer de l'imposture, la glorification du mensonge : il y cède pour dissimuler l'échec de son aventure à Nell, la femme aimée, qui l'attend en Europe.

Cette confiscation de l'art fait tout le pathétique et l'âpreté de ce beau livre. Jacques-Bernard Boutet semble, à son terme, reconnaître qu'on n'atteint la vérité de l'Ethiopie qu'au prix de sa vie, lorsque, délivré du leurre des mots, on accepte de sa taire face au silence des terres d'oubli.

J.-N. P.

★ LE LIVRE D'ANKOBER, de Jacques-Bernard Boutet, Grasset, 216 p., 86 F.

Aller et retour Paris-Anvers

Des cimetières parisiens aux docks de la mer du Nord.

YVES MARTIN quitte rarement les rues et les cimetières du dix-huitième arrondissement de Paris. *« Peut-on laisser Paris seul, lui si imprudent sur le choix de ses amoureux »*, dit ce piéton qui ne saurait écrire sans aussitôt rédiger un chant d'amour pour sa ville. Cependant, il arrive qu'Yves Martin fasse un petit tour à Anvers.

D'un bistrot de la gare du Nord à une taverne belge, il ne connaît pas de dépaysement tant les visages qui s'abandonnent à l'ivresse se ressemblent tous. *« A Anvers,* note-t-il, *il me semble que je suis plus vite cet homme différent auquel j'aspire, bourdonnant de gifles à donner, non à recevoir. »* Dans les bars qui, l'après-midi, accueillent les solitudes disponibles, il observe la manière toute religieuse qu'ont les femmes de se taire.

Les docks du port d'Anvers ravivent sa passion des naufrages, et c'est à peine s'il prête un devenir possible aux bateaux à quai. Yves Martin rôde bien, un temps, près des maisons où attendent des passagères revenues de tous les voyages, *mais il ne se résout pas à y* pénétrer, car il sait que dans ces lieux de désespérance, *« l'amour correspond à l'obligation de mettre soi-même une lettre urgente à la poste »*.

P. Dra.

★ VISIONS D'ANVERS, d'Yves Martin, éd. Le Tout sur le Tout (6, impasse Sainte-Léonie, 75014 Paris), 51 p., 45 F.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Mes préférés

(Suite de la page 9.)

POUR la symétrie avec un auteur en renom, j'ai retenu un débutant. Patrick Erouart-Siad signe son premier roman, après un témoignage sur l'Afrique du Sud, *Blanc honoraire* (Ramsay). *Cahiers de la Mort-Colibri* raconte une croisière en forme d'initiation et de deuil. Le narrateur a embarqué à bord d'un voilier qui relie le Sénégal aux Antilles, en prologue à un tour du monde. Le propriétaire est un médecin qui, comme c'est devenu courant, interrompt sa vie professionnelle pendant plusieurs années pour découvrir les antipodes et se découvrir lui-même dans l'aventure d'une longue navigation en famille.

Mi-mousse mi-stoppeur, le narrateur se méprend sur l'audace et la qualité humaine d'une telle expérience. Le vrai est qu'il ne goûte ni la mer ni ce qu'y cherchent les marins d'occasion. La manœuvre l'indiffère, et le défi à soi-même ne s'incarne pas, pour lui, dans une baleine. Il a embarqué par commodité, pour rejoindre le Brésil et oublier l'amour d'une Brésilienne rencontrée à Dakar. La houle des alizés lui est occasion d'évoquer cette jeune femme, éprise d'absolu et de générosité au point d'y succomber.

S'abstraire d'une communauté, fût-ce celle d'un équipage sans lendemain, demande une certaine dose d'orgueil mal placé et d'aveuglement. *Le narrateur se montre injuste envers l'élément et* les hôtes qui l'emportent. Mais sa fierté moqueuse profite au livre, cocasse, émouvant, bien venu. Quelqu'un a quelque chose à dire d'insolite, sur un ton à lui : ce n'est pas si fréquent, de nos jours, et le récit de mer à signification allégorique, genre qui se perd, a gagné un adepte de talent.

L'EXIGENCE a toujours été le signe de reconnaissance des écrivains de race, à leurs débuts. *C'était la marque même de* Jean-René Huguenin. Dans son roman – *la Côte sauvage* (1960) – comme dans ses articles à *Arts* et aux *Nouvelles littéraires,* il se cambrait d'avance contre les accommodements de l'âge.

Comment aurait-il pactisé, puisque aussi bien personne n'y échappe ? Le sort n'a pas laissé à ses amis le temps de se poser la question. On sait qu'un accident de la route a fauché, en 1962, à vingt-six ans, ce *fou de littérature.* Jean-René aurait cinquante ans passés. Vers où auraient évolué sa quête spirituelle imprécise et sa hantise de la perfection formelle ? On peut imaginer un trajet qui aurait rappelé à la fois ceux de Claude Simon, de Matzneff et de Le Clézio...

Mais c'est le secret des œuvres tôt interrompues. Les textes et les lettres qu'a réunis Mischka Assayas sous le beau titre *le Feu à sa vie* nous éloignent de ces vaines devinettes pour nous ramener à l'obsession de Huguenin : ne pas perdre de temps, ne pas composer avec l'indifférence, aimer la vie, la faire aimer.

La jeunesse des années 60, dès lors qu'elle refusait le virus politique, avait tôt fait de placer dans l'Œuvre avec un grand O le souci de morale propre à cet âge. Ethique rebelle aux généralisations, *puisque l'absolu littéraire ne vaut que pour quelques-uns, mais* éthique ardente, forcenée, qui n'excluait pas les retombements, les brouilles, les injustices.

Beaucoup de jeunes se sont reconnus dans cette exigence incommode, dans cette esthétique de l'impatience. Déjà une génération de passée, et le message garde sa fraîcheur, son nerf de bourrade amicale.

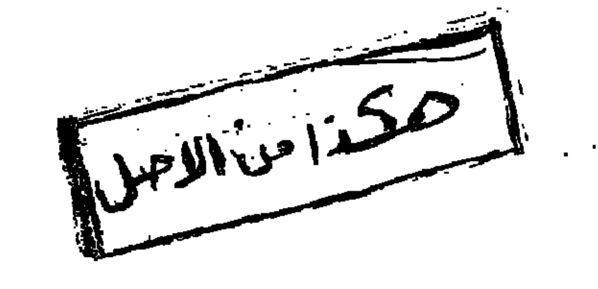
A l'approche de l'été, nos colonnes ont abrité une espèce de querelle entre Alain Finkielkraut et Gérard Genette. Le premier craignait que trop de technicité dans l'approche des faits artistiques ne ruine la notion de valeur, de discernement. Le second s'étonnait de ce retour, chez un cadet, à l'académisme.

Leurs divergences ajoutent à l'intérêt de leurs essais. dans *la Défaite de la pensée,* Finkielkraut s'inquiète de voir baptiser « culturelles » des activités où la pensée n'a plus aucune part. Comment en est-on arrivé à cette sous-culture nivelante, écervelante ? Jusqu'où iront les choses ? A l'heure où les « repreneurs » des chaînes de télévision s'apprêtent à trahir sans vergogne les engagements *« culturels »* sur lesquels ils enchérissaient à plaisir, Finkielkraut aide à mesurer ce qu'il en coûtera de ne plus distinguer, par démagogie et mollesse, entre les créations véritables de l'esprit et les babioles publicitaires...

Avec *Seuils,* Gérard Genette donne un appendice à ses *Figures* et à *Mimologiques.* Il analyse avec sa rigueur coutumière ce qui passe *en marge de toute publication et qui joue un rôle* grandissant dans notre réception des textes : formats, collections, titres, tirages, prière d'insérer, dédicaces, préfaces, interviews, colloques, correspondances, etc.

D'ordinaire, ces phénomènes sont traités par le mépris ou de façon polémique. Gérard Genette leur donne leur vraie importance tout en leur appliquant un humour pince-sans-rire d'autant plus savoureux qu'il surgit sans prévenir dans les développements les plus ardus.

★ LES PASSIONS PARTAGÉES, de Félicien Marceau, Gallimard, 280 p., 89 F.
★ CAHIERS DE LA MORT-COLIBRI, de Patrick Erouart-Siad, 250 p., 82 F.
★ LE FEU A SA VIE, de Jean-René Huguenin, Seuil, 219 p., 89 F.
★ LA DÉFAITE DE LA PENSÉE, d'Alain Finkielkraut, Gallimard, 167 p., 72 F.
★ SEUILS, de Gérard Genette, Seuil, 392 p., 150 F.



● D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

Buenos-Aires, une semaine en hiver

« VOUS voyez bien que nous sommes un petit Paris... » « Surtout, ne dites pas que Buenos-Aires est un petit Paris !... » « Que pensez-vous de ce petit Paris de l'Amérique du Sud ?... » Décidément, l'Europe continue de hanter les Portenos, ces « habitants du port » de Santa-Maria-des-Bons-Vents, dans une *capitale qui, paradoxalement, tourne* obstinément le dos à ses installations portuaires et qui a réussi à rendre invisible et inaccessible l'eau qui la baigne, cette « mer douce » qu'est le Rio de la Plata et qui, à 300 kilomètres de là, sur l'autre rive, baigne aussi Montevideo en Uruguay...

Dix millions d'habitants (800 000 en 1900), soit un tiers de la population du pays, dans cette capitale qu'on veut transférer à 1 000 kilomètres au sud – selon le projet adopté au printemps dernier par le gouvernement Alfonsin, – dans la ville de Viedma, en Patagonie.

« Au contraire de ce qu'on pense en Europe, même en France, nous disait Ernesto Sabato, l'auteur du *Tunnel* et d'*Alejandra*, le coordinateur du rapport sur les « disparus », *ce pays n'a pas été fait par des barbares mais par des intellectuels. Le premier secrétaire du premier gouvernement de ce qu'on n'appelait pas encore l'Argentine, en 1810, Mariano Moreno, était le traducteur du* Contrat social. *Au siècle dernier, un de nos premiers présidents, Sarmiento, était un formidable intellectuel. Quant à l'influence de la culture française, elle s'est prolongée environ jusqu'à l'année quarante. »*

Ensuite, tout se passe comme si la France avait déçu, ou si la concurrence avec la culture des Etats-Unis avait pris la suprématie. Peut-être parce qu'on a trop aimé l'Europe comme une société figée, immobile et désuète, vue dans un miroir déformé de nostalgie... Un poète de l'avant-garde des années 20, Raul Gonzales Tunon, a écrit, dans un livre intitulé *la Rue des trous dans les chaussettes* :

Je dis à mes amis français que je viens de Buenos-Aires,
Qui est trois fois plus grand que Paris
Et trois fois plus petit.
Et si mon esprit canaille et mon chapeau
Semblent d'un vrai Européen
Moi je suis triste et cordial
Comme un légitime Argentin.
(Ecrit sur une table de Montparnasse).

On connaît le rôle qu'a joué, à partir de 1930, la revue *Sur*, dirigée par Victo*ria Ocampo, qui s'entoura des plus* grands écrivains – J. L. Borgès, E. Martinez Estrada, J. Cortazar, E. Sabato, etc. – pour faire connaître au *« public éclairé »* la *littérature contemporaine* tout en réservant une place de choix à la littérature française. Roger Caillois, qui passera à Buenos-Aires les années de guerre, n'oubliera pas ses découvertes latino-américaines et, de retour à Paris, créera chez Gallimard la *fameuse collection* « La croix du Sud » nous faisant connaître notamment Borgès, dont les *Fictions* inaugurent la collection en 1951... Victoria Ocampo a fait venir à Buenos-Aires Drieu La Rochelle, Keyserling, Malraux ; elle a écrit une autobiographie qui retrace bien ce que fut la vie intellec*tuelle du premier demi-*siècle autour de la revue *Sur* (1).

D'AUTRES très grands écrivains portègnes, plus « natio*naux » ou plus* inclassables, nous sont restés inconnus et tandis que nous avons *pu découvrir récem*ment ce « surréaliste populaire » que fut Roberto Arlt, mort en 1942 (2), nous ne connaissons encore rien en français des deux grands phares de la littérature argentine : Macedonio Fernandez (mort en 1952), poète, prosateur, essayiste que Borgès considérait comme un de ses maîtres (*« Être né à Buenos-Aires au début du vingtième siècle et avoir connu Macedonio Fernandez... Que pouvons-nous désirer de plus ? »* disait-il) ; Leopold Marechal (1900-1970), l'une des figures littéraires les plus importantes d'Argentine, dont le chef-d'œuvre est un gros roman – publié en 1948 – *Adan Buenosayres*, une œuvre mystique et symbolique autour de ce qu'il nomme *« la grande capitale du Sud ». Sans doute, le fait* d'avoir été très lié à Peron, dont il fut un haut fonctionnaire à la direction de la culture, et le fait de s'être fait recevoir *par Franco lui valurent-ils des inimitiés* qui l'empêchèrent d'être connu à l'étranger.

Finalement, il faut bien dire que ceux *que nous connaissons le mieux sont les* Argentins de Paris, en exil volontaire ou forcé : Cortazar, Jorge Lavelli, Alfredo Arias, Copi, Juan José Saer, Arnaldo Calveyra, Hugo Santiago, Edgardo Cozarinsky, Hector Bianciotti. Ce dernier résume bien l'attraction-répulsion qu'a pu exercer l'Argentine : *« Je suis fatalement argentin – n'oublions pas qu'il y a, ou qu'il y avait une façon d'être argentin qui consistait à ne pas vouloir l'être. »*



SAMEER MAKARIUS

Librairie nocturne de la rue corrientes.

L'Espagne du vingtième siècle avait *plutôt ignoré ces terres lointaines qu'elle* avait conquises avant d'être obligée à les abandonner au début du dix-neuvième siècle, et c'est un recueil de textes très divertissants que Ramon Gomez de la Serna écrivit dans les années 40 pour expliquer à ses concitoyens ce qu'était Buenos-Aires (3). *« Quand je mourrai,* écrivait l'auteur du *Docteur invraisemblable, je voudrais que toutes les cariatides de Buenos-Aires me pleurent. »* Hantise des cimetières, comme la Chacarita et la Recoleta.

LE premier abrite la tombe de Juan Peron, le « trois fois président » ; dans le second, on conserve les restes d'Evita Peron, inhumés là après un périple compliqué qui mena son cadavre des locaux de la Confédération générale du travail de Buenos-Aires, jusqu'à Milan, Madrid et *retour. Rapport étrange* avec la mort qu'illustrait justement, la semaine dernière, la nouvelle qui faisait la une de tous les journaux : des inconnus avaient coupé et emporté les mains de Peron... Nouvelle bien faite pour émouvoir un péronisme toujours vivant, hétérogène, unissant tous les populismes, de l'Eglise – toujours très puissante – aux ouvriers et à une *gauche péroniste* de plus en plus divisée mais qui a toujours soutenu la politique sociale du général.

Une manifestation eut lieu pour demander pardon de l'offense : *on attendait un million* de personnes, il y en eut à peine 30 000... Mais partout des portraits du couple adoré et des graffitis : *« La mémoire ne se mutile pas » ; « Pardonne-leur, général. Ils ne savent pas ce qu'ils font » ; « Qu'on nous rende ses mains pour construire la justice sociale » ; « Tes mains sont mes mains »*, etc. Etrange célébration nécrophile à laquelle répondait, le surlendemain, sur la place de Mai, la marche des « mères », la tête entourée d'un fichu blanc sur lequel était inscrit, au fil bleu, le nom et la date de la « disparition » de leur (de leurs) enfant(s). *Accusation des horreurs de la dictature* devant la casa rosada, demeure d'un président qui, pour la première fois depuis quarante ans, tente de faire prendre à son pays la voie de la démocratie...

AILLEURS, la vie continuait : au musée, au cinéma, au théâtre, se déroulaient des Journées de la France en Argentine – organisées par les ministères de la culture et des affaires étrangères – avec, notamment, le retour du metteur en scène Alfredo Arias après vingt années d'absence, avec son groupe TSÉ, qui multipliait les dérisions : jouant *le Jeu de l'amour et du hasard* en français, avec l'accent argen*tin, et des masques de singe ! La langue* du dix-huitième siècle arrivait parée de tous les masques, comme pour ajouter à l'extranéité de cette troupe installée désormais à Aubervilliers et *« importé de France »*. A remarquer que dans le programme et l'exposition rétrospective d'affiches du Groupe TSÉ, on avait « oublié » le premier spectacle parisien d'Arias sur un texte de Copi : *Evita Peron*...

Tango, Peron, racisme à l'égard des *Turcos* (les Levantins), des *Rusos* (les juifs), des *negritos* (les métis), grillades juteuses de *bife* prenant dans l'assiette la forme de l'Amérique du Sud, visages oubliés qui lui rappelaient sa prime jeunesse, Arias *« made in France »* redécouvrait avec curiosité Buenos Aires vingt ans après... Buenos-Aires, *« port de l'extrême Europe »*, comme l'a appelée Graciela Schneier dans le passionnant numéro de la revue *Autrement* (4) qu'elle a dirigé et qui donne toutes les clés pour comprendre la ville.

PLONGÉE actuellement dans le doux hiver de l'hémisphère Sud, à plus de 13 000 kilomètres, Buenos-Aires, qui a absorbé, sans oublier leurs origines, ses Piémontais, ses Galiciens, ses Basques, ses Syro-Libanais, ses juifs de Pologne, continue à être fascinée par la psychanalyse (on nomme les psychanalysés de gauche les *psychobolches* et le quartier des analystes *Villa Freud !*) Jadis, les livres de Sartre étaient édités presque en même temps qu'à Paris.

Aujourd'hui, dans les librairies d'occasion de la rue Corrientes, qui restent ouvertes tard dans la nuit, après le théâtre, on peut trouver vers trois heures du matin, Lacan, Foucault, Guattari près des écrits de Che Guevara. Buenos-Aires dégoulinante de graffiti insolents, comme celui-ci, qu'a lu David Vinas, un des plus grands historiens, romanciers, auteurs de théâtre actuels, dont les deux fils ont été tués par les militaires et qui ne cesse de parcourir sa ville : *« Si Evita vivait, Isabel serait vieille fille.* Buenos-Aires noctambule, à l'heure où les militaires sommeillent...

★ **Outre les traductions de Hector Bianciotti, Griselda Gambaro, Haroldo Conti, Alejandra Pizarnik, Juan José Saer (notamment *l'Ancêtre* chez Flammarion), Sabato, Cortazar, Juan Gelman, Roberto Arlt, J.L. Borgès, etc., on pourra lire le « Petite Planète » de Pierre Kalfon (Seuil, 1975), *Argentine entre populisme et militarisme* (*Temps modernes*, nos 420-421 de juillet-août 1981), *Littérature argentine* (*Revue Europe*, no 690 d'octobre 1986). Et aussi, pour la nostalgie : Carlos Gardel, d'Edmundo Eichenbaum (Denoël, 1984).**

(1) *Autobiografia* de Victoria Ocampo, 6 tomes, Ediciones Revista Sur (1979-1984).
(2) Notamment *les Sept Fous* et *les Lance-flammes* chez Belfond (1982 et 1983) et *le Jouet enragé*, Presses universitaires de Grenoble (1985).
(3) *Explicacion de Buenos Aires* de Ramon Gomez de la Serna-Ediciones de la Flor, 1975.
(4) *Autrement* no 22, 1987.

Des écrivains soviétiques découvrent l'Occident

Limonov, Zinik, Axionov : trois auteurs qui ont fui l'Union soviétique et parlent aujourd'hui, dans leurs romans, du monde occidental.

SI les écrivains qui ont fui la Russie s'emploient d'abord à dénoncer un système qui broie l'individu et s'éternise sous le regard d'une opinion publique occidentale coupable d'indifférence et d'incompréhension, quelques-uns, traversant le miroir et découvrant peu à peu l'Occident mystérieux et rêvé, essayent aujourd'hui d'incorporer notre monde dans leur production romanesque.

Ne nous attardons pas trop sur Edward Limonov malgré ses dons de conteur. *Ce play-boy moscovite* égaré à Manhattan éparpille son talent en proposant une galerie de marginaux richissimes, prisonniers d'un New-York en carton pâte pour touristes ébahis. Ces désaxés qui cherchent leur rédemption dans le sexe, la torture et le meurtre auraient pu éveiller l'intérêt. Hélas ! n'est pas Miller qui veut, Dostoïevski encore moins ! Oscar, bourreau des femmes, fait sourire, et sa fin tragique laisse froid.

La démarche de Zinovi Zinik est beaucoup plus sérieuse. Né à Moscou en 1945, il nous a donné il y a quelques années un roman étonnant inspiré par la jeune intelligentsia moscovite et cosmopolite qui cherche une raison d'exister dans un monde prématurément vieilli et passablement corrompu (1). Dans son deuxième livre, paru cette année, le personnage principal est un logicien prénommé Revolt. Arrêté en Russie pour une faute qu'il n'a jamais commise, il avoue cependant qu'il « travaille » pour Anatole France, agent de l'impérialisme mondial, caché à Paris dans une niche du Panthéon. A l'instar du premier héros de Zinik, Revolt profite d'une porte entrouverte de l'empire brejnévien et se retrouve en Israël.

Sur les collines trois fois saintes, et plus tard à Paris, Revolt retrouve les doubles racines de son grand inconfort existentiel : le désert moyen-oriental, qui a donné au monde le monothéisme, et l'Occident matérialiste, terre des Lumières, du scepticisme et de la Révolution. A travers un récit qui rappelle les vieux films muets projetés en accéléré, le romancier nous conduit avec insouciance élégante vers les sources de notre civilisation. Rêve sinueux et cocasse, vision nostalgique, grinçante et pourtant séduisante, le voyage de Zinik aboutit à son point de départ : la Russie perçue comme songe dès que l'on s'en éloigne.

Le messianisme de Vassili Axionov

Vers la fin des années 70, lassés par la grisaille de la production littéraire officielle, les meilleurs écrivains soviétiques décident de publier leurs textes refusés par la censure dans un recueil qui circulera sous le manteau. C'est ainsi qu'est né le fameux almanach *Métropole*, ouvrage collectif de tous ceux qui refusent la contestation politique, mais réclament le droit de créer librement. Pour montrer au monde que la riche tradition des lettres russes et soviétiques continue et se renouvelle, les signataires – parmi lesquels Axionov, Akhmadoulina, Gorenstein, Voznessenski et Vyssotski, auteurs d'audience internationale – feront passer leur recueil à l'Ouest (2).

Mais les autorités réagiront avec violence face à ces auteurs qui rejettent l'imposture et la *création fonctionnarisée. Certains* seront obligés d'émigrer, quelques-uns de se renier, d'autres encore se trouveront mis à l'écart. *Cet épisode a inspiré à* Vassili Axionov, l'un des principaux artisans de la courageuse entreprise, un roman envoûtant et bouleversant.

Certes, tous les ingrédients politico-policiers d'un récit haletant s'y trouvent réunis : photographes indépendants pourchassés par les gardiens de l'idéologie, album « subversif » qui doit franchir la frontière, *spectaculaires évasions* au pied des glaciers caucasiens... Ne nous y trompons pas pourtant. Axionov, un des plus importants auteurs russes contemporains (il vit depuis 1981 aux Etats-Unis et ses livres ont été traduits chez Gallimard), n'est pas un fabricant d'histoires à suspense. Ses personnages acquièrent tous la dimension des héros homériques. Leur affrontement est celui qui oppose les hommes à l'âme libre, Russes, Baltes, Juifs, Géorgiens et autres, à la violence de leurs oppresseurs, confortée par la couardise des habiles de tout acabit.

Ogorodnikov, courageux et paillard photographe, reviendra en URSS après sa défection à Berlin-Ouest. L'Occident, à qui il apporte un message de beauté et de vérité, le déçoit : combines, inadaptation et misère des émigrés, *réussites douteuses* couronnées par le seul commerce lucratif de l'image, désintérêt d'un public américain trop confortablement installé dans ses certitudes. Surtout, un attachement viscéral le lie au combat des siens pour une vie meilleure dans son propre pays *et le fait renoncer aux mirages* d'une célébrité dérisoire.

A son retour, le KGB l'isolera de ses amis et tentera de l'assassiner, *mais* Ogorodnikov *et*, avec lui, l'Union soviétique seront sauvés par un étrange personnage, Vadim Raskladouchkine, ange photographe *au sourire innocent*, qui réussit, par un tour de magie, à rassembler sur la place Rouge les 250 millions d'habitants de *toutes les Russies dans un seul* élan de tolérance et de fraternité enfin retrouvées. La question n'est pas de savoir si une certaine actualité inspire la *généreuse* vision d'Axionov. Peut-être se demande-t-il seulement si ce Messie, qui traverse comme un fil rouge toute son œuvre, n'est pas cet *autre* nous-même qui nous sauvera.

EDGAR REICHMANN.

★ **OSCAR ET LES FEMMES, d'Edward Limonov, traduit du russe par Pierre Grazimis. Ramsay, 320 p., 125 F.**

★ **UNE NICHE AU PANTHÉON, de Zinovi Zinik, traduit du russe par Annie Sabatier en collaboration avec Oksana Bigard. Albin Michel, 330 p., 120 F.**

★ **UN PETIT SOURIRE S'IL VOUS PLAIT, de Vassili Axionov, traduit du russe par Lily Denis. Gallimard, 520 p., 150 F.**

(1) *Une personne déplacée*, Albin Michel.
(2) Publié chez Gallimard en 1980.

● Signalons aussi la récente publication des *Rêves de la louve*, roman de Tchinguiz Aïtmatov (traduit du russe par Christine Zeytounian-Beloûs. Messidor, 362 p., 100 F).

● CORRESPONDANCE

A propos d'Henri Massis

Après l'article « Massis, Céline, Brasillach jugés en appel... » (« le Monde des livres » du 19 juin), nous avons reçu de MM. Jean et Thierry Massis, fils et petit-fils d'Henri Massis, les commentaires et précisions suivants :

Henri Massis ne peut être considéré comme un écrivain collaborateur. Par une décision de classement de la cour de justice de Riom en date du 10 octobre 1946, aucun acte de collaboration n'a été retenu à l'encontre d'Henri Massis.

En outre, pour la Revue trimestrielle, périodique qui avait d'ailleurs été interdit en zone occupée et dont Henri Massis était le directeur, la cour de justice de Riom a jugé que la Société française de publications périodiques, éditrice de la Revue trimestrielle, ne s'était pas rendue coupable de collaboration avec l'ennemi et a rendu le 22 novembre 1946 un arrêt d'acquittement. Ces décisions ne font que refléter l'action et la pensée d'Henri Massis qui ont été marquées par un antigermanisme irréductible et une dénonciation constante de l'idéologie national-socialiste.

Ainsi s'explique que durant la guerre la plupart de ses ouvrages importants ont été interdits à la vente par les autorités allemandes. Pour Henri Massis, la justice de son pays a déjà tranché, et il n'a besoin ni de réhabilitation ni de nouveaux juges.





Avignon

Il n'y a pas de crise d'auteurs : le langage de Valère Novarina ou celui de Michel Deutsch donnent aux acteurs autant de plaisir que celui de Claudel. Il n'y a pas de crise d'acteurs quand ils se nourrissent de riches textes : André Marcon, Daniel Briquet, François Chattot. Et Serge Maggiani, qui donne son étrangeté aux paroles de saint François d'Assise. Malgré le petit frère, et saint Antoine, et bientôt saint Marc (par Jean-Luc Bideau), il n'y a pas de miracle. La pluie n'a pas épargné le Festival. Le spectacle Pinter, auquel le président Mitterrand était venu assister, a été annulé.

« Le discours aux animaux »

Le jeu du risque-tout

Une voix pour un poème, « immensité de mots à dire », partition impossible. Une lecture lyrique d'André Marcon.

« *Nettoyée* », disait une dame à la sortie. Pour cela, rien de tel qu'un poème. Ou une heure de songe sur la terre encore chaude et lourde d'une nuit d'été. Peut-être était-ce dans un vaste cimetière campagnard, peuplé de pins, de chants d'oiseaux, de ceux qu'arpente André Marcon, disant à Villeneuve-lez-Avignon *le Discours aux animaux*.

Il entre précautionneusement dans l'arène. Ne regardant ni le public ni le bout de ses souliers blanc et marron. Chemise blanche et grand manteau, un peu lourd : il a mis l'équipage d'un voyage d'importance, mais l'homme est sans bagage.

Le sillon des mots

Il entame les mots, un peu ramassé, serré à l'intérieur. Puis, peu à peu, le rythme s'enfle et se déploie. Marcon creuse le sillon des mots. Il chante aussi sous le pin vertical du cloître de la collégiale, où une guirlande multicolore de jour de fête a allumé ses lucioles, la ritournelle cabotine d'un clown de dieu. La voix est sourde, mais, à l'intérieur, il y a des lumières. Il crie « *Animaux* », et pour finir égrène des noms d'oiseaux.

A l'automne dernier, entre les murs nus des Bouffes du Nord, Marcon lançait déjà, à la face des hommes, de Dieu, qui ne lui répond pas, ce *Discours aux animaux*. Et l'été passé, cette fois à Avignon, il empoignait à bras-le-corps *Pour Louis de Funès*, un texte écrit par Novarina « *pour épuiser l'acteur* » : « *En ce qui me concerne, il y a réussi* », dit-il. Mais lui, qui avoue n'avoir de dévotion ni pour le record ni pour la performance, ne peut plus se passer des partitions impossibles de Novarina.

Dans un jardin où coule une fontaine, il parle maintenant du travail « *de forçat, de forcené* », que cette langue requiert, à qui veut la déchiffrer. Il avouera plus tard que, tous les soirs, il a peur, d'une « *angoisse, à Avignon, multipliée par dix* ». Pourquoi ? Il ne sait pas : le plein air, le mistral...

Il se sent seul, face à cette « *immensité de mots à dire* », à cet homme qui « *recommence sa naissance à chaque minute. Et pose les trois bonnes questions. « Pourquoi le corps est-il » porté ? » « Pourquoi l'espace » est-il en quatre ? » « Pourquoi » le mort dit-il qu'il sort ?* ».

Après la représentation ? C'est la « *liesse* », « *une délivrance* ». Jusqu'au lendemain, où tout est à recommencer.

Il tient bien droit, Marcon, en équilibre au-dessus des mots de Novarina. Son tour de piste dure un éclair. Soixante-dix minutes. « *Puck, dans* le Songe d'une nuit d'été, *dit qu'il faut quarante-cinq minutes pour faire le tour du monde. C'est le temps qu'a mis Gagarine, aussi* ».

ODILE QUIROT.

★ Le 16 juillet, 22 heures, cloître de la collégiale, chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon. Les 21, 22 et 23 juillet à Marseille, Théâtre d'essai, chapelle des Bernardins.

« Fioretti » nocturnes

François d'Assise comédien hors concours

Chaque année, l'acteur Serge Maggiani est l'une des étapes de prédilection des pèlerins d'Avignon. Le voici cette année transformé en saint.

Cette année, Maggiani joue aussi dans la cour du Palais : il tient une dizaine de rôles dans *le Soulier de satin*. Ce n'est donc qu'un jour sur quatre, à 1 h 30 du matin, que nous le retrouvons sur la paille, métamorphosé en petit frère François, François d'Assise.

Il ne l'a pas choisi par hasard. François d'Assise est un peu le patron des comédiens. Si les pauvres, les riches, les rouges-gorges, les loups, les abeilles, les mécréants, l'écoutaient prêcher bouche bée, François le devait avant tout à ses dons d'acteur. Les témoins nous racontent qu'il « *paraissait, par l'éclat de son visage et sa manière d'ouvrir la bouche, jeter des flammes d'amour* ». D'autres précisent qu'il « *faisait de son corps tout entier une parole* ». Ou bien : « *Tout en parlant à l'auditoire, il allait et venait, dansant presque, non pas comme un saltimbanque mais comme un homme brûlé du feu de l'amour de Dieu. Loin de provoquer les rires, il faisait couler les larmes, car tous étaient émus.* »

Et n'oublions pas les talents tout personnels de François, qui, ceux-là, feraient un triomphe, à Avignon : tout à coup il s'enlevait en l'air, plus haut que les arbres les plus proches, et il restait là-haut, debout ou assis, disant quelques versets.

François ne faisait pas le coup de l'homme-oiseau à chaque représentation, car cela rentre tout de même dans la catégorie des numéros-miracles, que François n'appréciait pas trop. Il trouvait cela trop tape-à-l'œil. Ou il lui arrivait, aussi, de n'y pas croire lui-même. Un jour, une femme épileptique se tord par terre sur un chemin. A peine François a-t-il dit quelques mots d'exorcisme que la femme est guérie. « *On se paie ma figure, ici* », dit François, et il prend ses jambes à son cou, rouge de honte.

François d'Assise avait d'autant plus de mérite à exercer ainsi, envers et contre tout, son calme, son urbanité, et ses prodigieux talents d'acteur, qu'il était sans cesse handicapé par une chose qui n'embarrasse aucun de nos acteurs d'Avignon : ses stigmates. Il avait les plaies du Seigneur aux mains et aux pieds, d'autant plus inconfortables qu'il portait non seulement les plaies, mais aussi les clous. Il avait la grande plaie, au flanc, qui tachait de sang ses costumes. Afin de cacher tout cela, il mettait des bures très longues, et aussi des mitaines aux mains, des chaussettes aux pieds. Les allusions à ses stigmates, c'était la seule chose qui lui faisait perdre sa civilité. Il répondait d'une voix rude : « *Mêle-toi de ce qui te regarde* ». Ou bien il montrait son œil droit et disait : « *Et ça, mon œil, ça ne t'intrigue pas, tu connais ?* »

« Une parole brûlante et pénétrante »

L'acteur Serge Maggiani ressemble au portrait que les témoins nous ont fait de François d'Assise : brun, les yeux noirs, le visage un peu allongé, les lèvres fines et minces, « *une parole apaisante, brûlante et pénétrante* », des ongles saillants, le minimum de chair. Par moments, au cours de la soirée, Maggiani parle en italien, tout comme François, soudain, s'exprimait en français. François est un homme si extraordinaire et Maggiani un acteur si irrésistible que ce spectace est merveilleux.

Un détail, cependant : aux « Fioretti » de François d'Assise jouées par Serge Maggiani, il y a, chaque nuit, de nombreuses spectatrices. Sous le charme. Ça, François n'aurait pas aimé. Les disciples de François nous le disent : « *La fréquentation des femmes est un miel empoisonné, capable de tromper les saints eux-mêmes : François ordonnait de l'éviter à tout prix. Approcher une femme sans être contaminé*, disait-il, *c'est vouloir marcher sur du feu sans se brûler les pieds* ».

Et, pourtant, il y eut quelqu'un que François voyait sous les traits d'une femme, et envers laquelle il ne ressentait, n'enseignait, aucune méfiance : la Mort. « *Que ma sœur la Mort soit la bienvenue*, disait-il presque chaque jour. *N'aie pas peur de me dire que la Mort est proche, car elle est pour moi la porte de la Vie.* »

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre du Chien-qui-fume, à 1 h 30 du matin, nuits du 18 au 19, du 19 au 20, du 22 au 23.

La Journée du « Monde »

Près de cinq cents de nos lecteurs mêlés au « tout-Festival » et rejoints — en bonne cohabitation — par M. Jean-Pierre Roux, *maire (UDF) d'Avignon, et par* trois anciens ministres, MM. Michel Guy, Jack Lang et Jean-Pierre Chevènement, ont assisté, le mercredi 15 juillet, à un débat organisé par *le Monde* sur le thème : la culture est-elle victime des médias ?

Dans la cour du palais de l'ancien archevêché, autour de Daniel Heymann, chef du service culturel, qui dirigeait le débat, avaient pris place : Alain Crombecque et Bernard Faivre-d'Arcier, l'actuel et l'ancien directeur du Festival, les journalistes *France Roche* et *Michel* Cardoze, Antoine Vitez, le philosophe Paul Ricoeur et André Fontaine, *le directeur du Monde.*

A Michel Cardoze, qui prophétisait deux ou trois années de *désertification culturelle sur les* grandes chaînes de télévisions, publiques ou privées, puis un retour à l'ambition, à France Roche, qui démontait les rouages d'une télévision peu soucieuse de culture mais gourmande de « petite culture » fondée sur le croquis de personnages « médiatisables », Antoine Vitez répliquait par un remerciement : « *La télévision nous rend un immense service qui n'est pas celui qu'elle croit. Elle affranchit le théâtre de l'obligation de vraisemblance et en fait un art irremplaçable et singulier.* »

Alain Crombecque se félicitait de la présence en Avignon de quatre cent cinquante journalistes et des actions entreprises avec la Sept, l'INA et FR3 comme la production d'un film de René Allio consacré à Jean Vilar ou encore un programme de cinquante *minutes* portant *sur la* pédagogie d'Olivier Messiaen. Invoquant la démocratie et le *pluralisme*, Bernard Faivre d'Arcier défendait la chaîne culturelle, qui pouvait proposer, *à des heures de grande écoute*, des programmes alternatifs.

Polémique et émotion

Paul Ricœur et André Fontaine s'interrogeaient sur les missions respectives des médias et des artistes, dénonçant les risques du caractère « *non discriminant, non hiérarchisé* » d'une télévision enfermée dans la logique des techniques et du commerce. « *Qu'est devenue la culture depuis le grand projet éducatif des Lumières* », demandait Paul Ricœur avant que n'interviennent *les auditeurs eux-mêmes.*

Interventions polémiques — pour ou contre la Cour ? — *philosophiques — ne faudrait-il* pas éclairer ce débat à la lumière des enseignements de Marx, — *ou simplement émues, comme* celle de ce lecteur qui voyait en l'impact de la projection de *Shoah à la télévision quelques* raisons d'espérer.

OLIVIER SCHMITT.

Champs de bataille pour Michel Deutsch

Daniel Briquet et François Chattot, deux anciens de Strasbourg, avaient envie de jouer le *Tamerlan* de Marlowe, mais ne trouvaient pas d'adaptation qui leur convienne. Ils se sont adressés à Michel Deutsch, leur copain, ancien de Strasbourg lui aussi, l'un des fondateurs de ce que, dans les années 70, on a appelé le Théâtre du Quotidien.

Depuis, Deutsch a bien évolué. Physiquement, il reste un Grand Duduche, mèche en épi, joues roses, sourire craquant, regard distrait. Mais plutôt que de continuer à traiter le fait divers en tragédie de notre temps, il crée des personnages misérables, rongés, frustrés, des anonymes qui s'inventent des destins épiques. *Juste avant Tamerlan*, c'est la soirée de deux pauvres types qui se réunissent tous les samedis et rêvent de conquérir le monde.

« *Une sorte de clip théâtral*, dit Michel Deutsch. *Une manière de raconter la fable, l'histoire sanglante d'un grand guerrier : description d'un champ de bataille avec roi. L'idée est qu'on ne peut plus aller piller les champs de bataille, ils sont irradiés. Une Mère Courage ne pourrait plus y gagner ses quelques sous. Or le grand théâtre — c'est mon côté prophète de bistrot — est de guerre. Comment le traiter ? En se tournant vers les Elisabétains, en retrouvant leur luxuriance, en tirant de nouvelles leçons de Brecht, maintenant qu'on est calme à son sujet.* »

Michel Deutsch est plus à l'aise *dans les dérapages du lyrisme que* dans la sécheresse clinique des constats sociaux. D'ailleurs, parler *de sécheresse à son propos relève* de l'aberration. De même qu'au temps du Théâtre du Quotidien, il *aime ses* héros, aussi piteux soient-ils. Dans le genre, ceux-là sont soignés : deux ringards obsessionnels qui se disputent un pouvoir inexistant, une couronne en forme de passoire.



MARC ENGUERAND

François Chattot

Le spectacle se donne (jusqu'au 20 juillet à 22 heures) dans une petite cour de la Chartreuse enserrée entre des toits de tuiles. Des gros filins se courbent au-dessus des gradins et de la scène. Le décor représente une cuisine sale, en désordre. La bière coule à flots. Avec celle de *Y'a bon Bamboula*, le spectacle de Tilly (*le Monde* du 14 juillet), c'est la deuxième cuisine en désordre du Festival, qui, alliée à la bière, symbolise ce que l'on pourrait définir comme des vies de seconde main.

Les deux personnages de Michel Deutsch n'ont même pas de nom. Ils s'appellent A et M parce que « *Marlowe, contrairement à Shakespeare qui était un homme de théâtre, sortait de Cambridge quand il a rencontré Alleyn, un acteur célèbre qui l'a poussé à écrire. Qui est l'acteur, qui est l'auteur ? c'est selon. Alternativement ils implorent, ils exigent* « Dis-moi que je suis Tamerlan ».

Dans les rires tristes de l'ivresse

Pendant qu'ils rêvent à s'en faire mal de conquêtes inouïes, jouant à la guerre, amenant sur scène des mannequins grandeur nature aux visages horriblement blessés, les boîtes de bière vides s'amoncellent. Autour d'eux, en eux, tout se déglingue dans les rires tristes de l'ivresse. Faute d'accumuler les conquêtes, François Chattot, superbe don Quichotte, empile sur son dos des hardes, des chiffons, des chimères en lambeaux.

COLETTE GODARD.

Jean-Pierre Vincent ou les vacances d'un homme libre

Chemisette et pantalon kaki, l'allure un brin nonchalante, Jean-Pierre Vincent est cette année un festivalier presque comme les autres. L'ancien directeur du TNS et de la Comédie-Française a rangé au rayon « souvenirs » les nuits blanches, le trac de la cour d'honneur où il créa *Dernières Nouvelles de la peste* et *Macbeth*.

Il flâne à Châteauneuf-du-Pape, par exemple, « *où il n'y a pas grand-chose à voir, sinon les caves* ». Sur les marchés avignonnais : la cuisine, aussi, est un art. Et le soir au théâtre. Il flâne encore pour « *savoir où on en est* », regarder les comédiens, car « *mieux vaut faire soi-même ses distributions, maîtriser ses conditions de production* ».

Dans ses valises, il n'a mis ni devoirs de vacances ni romans. Il avoue en lire peu, de surcroît lentement *Guerre et paix* et *la Recherche du temps perdu* sont des cas désespérés pour lui, même s'il se souvient avoir passé l'été 1986 à relire *l'Education sentimentale* et *Bouvard et Pécuchet*. Mais les essais, les livres d'histoire, les pièces de théâtre sont bien plus bénéfiques à l'imagination du « *lecteur impatient* » qu'il est. Les romantiques, les Grecs — dont Aristophane — Thomas Berhard (il crée la saison prochaine *le Faiseur de théâtre*) sont ses lectures, « *orientées* », de l'été. Avec les auteurs français des années 20 : Vildrac, Vitrac, Lenormand, Bourdet, qu'il fera travailler par ses élèves du Conservatoire à la rentrée : « *Une écriture attentive à l'humain, qui est pour une bonne part dans la qualité du cinéma français des années 30.* »

Le côté grande famille théâtrale d'Avignon ? Non, il ne craint pas, il est plutôt un homme de « commerce », entendez causant. Il prend le temps de dire autre chose que « *Bonjour, ça va ?* ». Et de quoi parlent-ils, dans la « famille », autour d'une table ou d'un verre ? De leur « *capacité à monter sur la colline pour voir ce qui se passe demain* » : « *C'est très difficile, je crois que les mots participent au progrès des choses.* » Et aussi de la relation entre les problèmes artistiques et socio-économiques du théâtre, « *entre le réel et les formes* » ; des nouveaux modes de financement, du mécénat par exemple, et de sa signification politique. « *En fait, on parle de politique* », abrège Vincent, sérieux, sous un parasol. Et encore de ce besoin de troupe, hier démodé, qui pointe à nouveau son nez çà et là. « *D'un groupe d'acteurs dont la fidélité ne serait pas forcément la permanence.* »

Et derrière ses lunettes de soleil, Jean-Pierre Vincent songe à un théâtre. Il aimerait reprendre une direction, en septembre 1989. *Il ne sait ni* où ni lequel, bien sûr. Mais cette pause d'homme libre, après neuf ans au TNS, trois au Français — « *qui en valent bien six* », — lui permet de réaccumuler des forces, de réfléchir à la manière de diriger — il aimerait pour dix, quinze ans — un théâtre, « *ni sur les soucis ni sur ma façon de faire précédente* ». « *Je suis*, dit-il, *à un tournant de ma vie.* »

O. Qt.

CE JOUR-LA

La soirée du président


MARC ENGUERAND

François Mitterrand visitant l'exposition Louis-Jouvet accompagné de Marie-Claude Billard, directrice de la maison Jean-Vilar

M. François Mitterrand est passé à Avignon, le mercredi 15 juillet, incognito. Y compris les gardes du corps, une dizaine de personnes seulement — dont Catherine Tasca, membre de la Commission nationale de la communication et des libertés — l'accompagnaient. Il est arrivé à 19 h 45, est allé directement à la maison Jean-Vilar, a visité l'exposition du cabaret rive gauche l'Ecluse, et celle sur Louis Jouvet. A cette heure-là il était tranquille. Il est même allé à pied jusqu'à la place des Carmes, où il a dîné. Ce n'était pas le bain de foule, mais quelques personnes l'ont reconnu. Les autres ont peut-être cru à un imitateur...

Le président pensait assister au spectacle Pinter de la Comédie-Française, mais la pluie s'est mise à tomber, et la mort dans l'âme (du moins on peut le supposer) Jean Le Poulain a dû *prévenir son spectateur de marque que la représentation était* annulée.

Culture

ARTS

Trois jeunes peintres à Martigues

Abstraits ou pas

*Hélène Delprat,
Monique Frydman,
Camille Saint-Jacques :
chacun à sa manière
se demandent comment
peindre à nouveau
après l'ère de l'abstraction.*

A Martigues, en été, la peinture se cache dans une citerne. Contre la chaleur, elle trouve refuge dans l'ancien réservoir d'eau potable de la ville, creusé dans la pierre et voûté comme une cave. C'est bien l'un des rares lieux d'exposition où l'on descend pour aller voir des tableaux sous terre et le mot galerie retrouve ici tout son sens. Est-ce en raison d'une situation si peu commune que les peintures d'Hélène Delprat et de Monique Frydman paraissent si rupestres d'allure ? Toutes deux sont à leur aise ici, et les compositions noires de la première comme les calligraphies brouillées de la seconde évoquent on ne sait quelle inspiration préhistorique et primitive.

Hélène Delprat n'en fait pas mystère : ses œuvres, elle les veut sombres et épaisses comme les fresques d'un vaudou, enfumées par des torches et seulement animées de quelques figures sauvages, masques, silhouettes, armes et instruments d'une sorcellerie désormais incompréhensible. Cet art doit à la curiosité ethnologique une part de son prestige, mais non sa force, qui convainc peu à peu. Moins littérale dans ses citations, Monique Frydman emploie des signes, des taches de couleurs granuleuses, striées de fusain, retouchées, voilées souvent par des superpositions de tons hostiles. Il arrive que l'on songe à Tapiès devant les plus simples de ces toiles. Cette abstraction d'après l'abstraction cherche sa forme définitive en se défendant contre le pastiche, ce qui n'est pas facile en un temps d'« encombrement » visuel obsédant.

La présence des images

De ce trio, Camille Saint-Jacques est le seul qui tente de se détacher de la paroi, de rompre avec la frontalité, d'« enlever », comme l'on disait jadis, des volumes sur un fond. Ce pastelliste y parvient par le geste et la lumière. Devant des profondeurs opaques, il place des agrégats géométriques, édifices coniques, machineries blanches où se décèle, là encore, le souvenir d'un art primitif qui aurait été observé puis transformé. La plupart de ces images ont de la présence ; elles imposent avec autorité leur ascétisme en noir et blanc, tout en suggérant qu'il serait possible, à nouveau, de rendre à la représentation quelques-unes des qualités dont elle s'était volontairement privée dans les vingt dernières années.

PHILIPPE DAGEN.

★ Salle de l'Aigalier, Martigues, jusqu'au 26 juillet.

CINÉMA

Grève évitée dans les studios américains

La grève des réalisateurs de télévision et de cinéma américains n'aura finalement pas lieu (*le Monde* du 14 juillet). Un accord provisoire entre producteurs et réalisateurs a été conclu au sein du réseau NBC, où un préavis de grève avait été déposé, ainsi qu'auprès des compagnies Columbia et Warner. Aux termes de cet accord, les droits « résiduels » (la part des recettes remise aux réalisateurs sur la vente des programmes destinés aux télévisions payantes et au marché de la cassette vidéo) sont fixés à 1,2 %, au lieu des 2 % antérieurs. Les négociations se poursuivent avec les réseaux de télévision CBS et ABC.

Rappelons qu'une grève des scénaristes avait, en 1981, presque complètement interrompu la production cinématographique pendant dix semaines aux États-Unis. Un accord était intervenu après que les réalisateurs se furent solidarisés avec leurs confrères. C'est alors que les droits résiduels avaient été fixés à 2 %.



MUSIQUES

Hugh Masekela à Montreux

La voix de l'Afrique du Sud

*La formule adoptée
cette année à Montreux
était celle d'un instrument
par soirée,
avec, chaque fois,
des ténors incontestés.
Un outsider s'était glissé
au panthéon
des trompettistes.*

De la brochette des trompettistes inscrits à la nuit des trompettes, Hugh Masekela était de loin le moins connu du public de Montreux. Moins connu que Randy Brecker et Wynton Marsalis, moins connu que Clark Terry, retenu par la maladie, et moins connu, bien sûr, que Dizzy Gillespie, demeuré un jour de plus pour le bœuf final : pour jouer les *Feuille mortes* et le blues, cet espéranto réussi de la musique noire.

Hugh Masekela pourtant est le seul à avoir fait lever, vibrer et danser la salle de Montreux. Avec gentillesse, sérieux, dynamisme et talent. Depuis son disque *Trumpet Africa*, où il trônait sur un éléphant, on ne suit qu'irrégulièrement sa trace. Chez Harry Belafonte ou avec Myriam Makeba. Son dernier album s'appelle *To-Morrow* : tout un programme pour un musicien né en Afrique du Sud, découvert aux Etats-Unis par Dizzy Gillepsie et Yehudi Menuhin, et qui vient de fonder une école de musique dans son pays natal.

Pour Montreux, Hugh Masekela a constitué un orchestre de compatriotes, d'Africains, de Jamaïcains (le batteur Steve Washington) avec, pour invité, un des meilleurs techniciens de la trompette : Jimmy Owens. Cocktail explosif et réussi.

Après une ouverture *intimidée*, le groupe a trouvé ses marques et, dans le mélange d'accents rock, de voix funky, de solos jazz sur fond de blues, il a un ton très personnel. Ni africaniste à la mode commerciale ni figue et raisin à la mode moderne. A Montreux, quand les gens se lèvent et envahissent la travée, quand ils avancent vers la scène qui paraît alors davantage s'enfoncer dans la foule comme la proue d'un navire, quand ils dansent et en redemandent, cela ne trompe pas.

D'une façon, pourtant, le spectacle de Hugh Masekela est sans concession. Il présente longuement les chansons, entre en musique par la palabre, et les rythmes lèvent comme un orage. Sa qualité d'instrumentiste comme celle de chanteur, doublé par *Sonti Mndebele et* Bakiti Kumalo, font le reste.

La présence de Jimmy Owens signe le passage de Masekela à New-York City, La Mecque des musiques noires. Et les prestations remarquables de Randy Brecker (avec le saxophoniste Benny Wallace) et de Wynton Marsalis apparaissent soudain dans leur perfection glacée mais comme lavées de toute émotion.

Au cours d'un des petits speeches de Hugh Masekela sur l'Afrique du Sud, les prisons, les tortures, la répression, toutes ces choses traitées par petites touches, par petits faits vrais, un spectateur, seul mais agacé, a crié : *« We know ! »* (« On est au courant ! »). Sans doute un des neuf sages en goguette, ces parlementaires français que l'on a baladés là-bas. La version de Hugh Masekela diffère il est vrai largement de la leur. Mais elle n'a pas le mérite – soyons justes – de l'objectivité. Elle est même carrément subjective.

FRANCIS MARMANDE.

★ Le 16 juillet : soirée des ténors, avec Mike Brecker, Stan Getz et Dexter Gordon ; le 17 juillet : Paolo Conte et Manhattan Transfer ; le 18 juillet : marathon de douze heures terminé par le petit déjeuner traditionnel sur la pelouse du Casino : Herbie Hancock, Touré Kunda, Taj Mahal, Curtis Mayfield, Tito Puente et Celia Cruz, etc.

Les fils de Minos sont restés muets

(Suite de la première page.)

Reste que ce formidable concert se voulait aussi un événement (on eût dit, en d'autres temps, un « happening ») lui-même unique et formidable : une *taurhiphanie* où, à l'étrangeté de l'idée et à la modernité des moyens sonores mis en œuvre répondrait la présence sauvage d'une vingtaine de taureaux camarguais, en une espèce de déploiement mythologique (la source minoenne, centrale ici) du fameux *Polytope de Mycènes*, où, déjà, des chèvres porteuses de lampes dessinaient à flanc de colline les figures issues de la construction musicale.

Les taureaux de Camargue cependant ne se laissent pas aussi aisément mener par le licou. Un autre mode d'intégration fut donc imaginé : l'irruption sonore des animaux, grâce à des capteurs plantés entre leurs cornes, dans l'écheveau musical des percussions, archaïsme brutal contre science raffinée.

Or les taureaux n'ont pas mugi – brâmé, disent les manadiers – et l'eussent-ils même fait, qu'on est en droit de se demander à quel titre ils pouvaient participer à l'œuvre tant elle se déroulait au-dessus et autour d'eux, souveraine et inaccessible. Matériau, ou simple matériel spectaculaire ? Même mis en valeur par de superbes trames de lumières azurées, à même le sable de l'arène, ce décor vivant de chair et de cornes semblait se prêter avec indifférence à quelque fumeux simulacre animalier, moins stimulé que passivement dirigé par les placides évolutions d'un cavalier. Comme quoi, après tout, les aficionados arlésiens n'avaient pas entièrement tort dans leurs franches réticences à l'égard du projet (d'où le fait que deux mille ou trois mille spectateurs seulement aient rallié les arènes quand on en espérait près du triple ?) : *« Les taureaux ne sont pas des animaux de cirque : lorsqu'ils pénètrent dans l'arène, c'est pour combattre. »*

Piètre figure et rôle ingrat qu'on leur réservait en effet, d'autant plus décevants que Xenakis lui-même, en prologue, improvisant sur l'UPIC, sa machine à composer, à partir d'objets sonores enregistrés auprès des mêmes taureaux en liberté, semblait appeler un tout autre type de communication entre la bête à demi mythique et l'homme qui la rêve telle. Et on serait prêt à jurer que les taureaux, eux aussi, écoutaient le *musicien, sur le point de dialoguer* bientôt.

Sans doute aurait-il mieux valu qu'après ce saisissant moment de trouble, les fauves quittent l'arène : la première émotion en fût restée intacte, *Psappha* n'y aurait rien perdu de son vertige et le sacré n'aurait laissé nulle prise aux jeux de Barnum. L'apprenti sorcier a poussé un peu loin sa baguette – mais quelle magie, tout de même !

DANIEL DE BRUYCKER.

★ Festival de Radio-France à Montpellier : jusqu'au 2 août, avec notamment *Macbeth*, par Art Zoyd (15 et 16 juillet), Teresa Berganza (le 17), Paolo Conte (le 21), *La Tosca* (les 22 et 24), Nuit de jazz (le 24), Journée Stockhausen (le 25), John McLaughlin et Paco de Lucia (le 26), une soirée de musique indienne (le 27) et, en fil rouge, l'hommage à Ravel de trente-cinq compositeurs contemporains.

★ En Arles, jusqu'au 30 juillet, de la danse au Théâtre antique et aux Alyscamps (Béjart, les étoiles de l'Opéra de Paris, Roland Petit, Alwin Nikolaïs, Carlotta Ikeda, Shakuntala, Diverre, Icosaèdre, etc.), mais aussi Fats Domino (le 16), McLaughlin et de Lucia (le 27)...

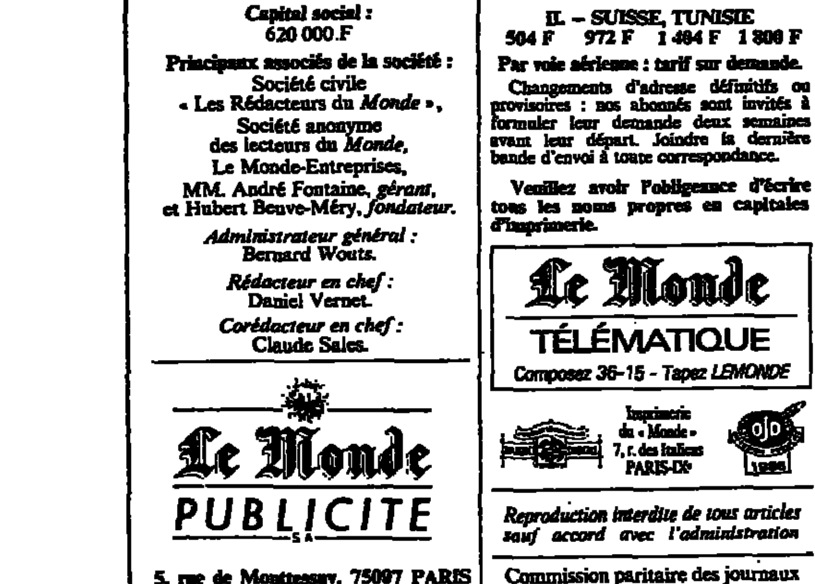
Concerts d'été à l'abbaye de Sylvanès

L'abbaye cistercienne de Sylvanès, du XII[e] siècle, aux confins du Rouergue et du Languedoc, a été sauvée de la ruine et de l'abandon il y a dix ans, grâce à la conjonction d'un père dominicain et d'un groupe d'artistes entourés de jeunes enthousiastes. Chaque année s'y déroulent des concerts, des stages, des expositions et des rencontres de grande qualité.

On pourra y entendre cet été la création mondiale du *Magnificat*, de Renaud Gagneux, et la *Quatrième Symphonie* de Mahler, par l'Orchestre philharmonique de Liège, dirigé par Pierre Bartholomée (le 19 juillet, à 17 heures), *l'Arche de Noé*, un opéra d'église, de Britten, mis en scène par Michel Wolkovitsky, avec cent cinquante participants (les 25 et 26, à 20 h 30), un récital du violoncelliste Dominique de Williencourt (le 2 août), *la Voix humaine*, de Poulenc (le 9), le *Messie*, de Haendel, dirigé par Jean Jakus (le 15, à 16 h 30) et des *Répons de la Semaine sainte*, de Moralès, Ingegneri, Gesualdo et Victoria, par l'Ensemble A sei Voci (le 23).

En juillet et août se tiendront de nombreux stages de musique liturgique, opéra, iconographie, technique vocale, etc. Les 12 et 13 août, projection d'*Andrei Roublev*, le film de Tarkovsky.

★ Renseignements : Abbaye de Sylvanès, 12360 Camarès. Tél. : 65-99-51-83.



Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE



Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX[e]

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 480 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

Communication

Alors que la CNCL s'apprête à redéfinir la bande FM parisienne

Les « grandes » radios locales creusent l'écart sur le marché publicitaire

C'est vers le 25 juillet que la CNCL devrait faire connaître la liste des radios autorisées à émettre à Paris et dans la région parisienne en modulation de fréquence. Des décisions attendues avec de plus en plus d'impatience et de fébrilité par l'ensemble des trois cents candidats. Inquiètes du retard dans la mise en place d'un fonds d'aide à l'expression radiophonique et des distorsions importantes dans le choix des sites d'émission, les radios non commerciales craignent pour leur avenir et demandent à leurs auditeurs *« de rester mobilisés »*. Le Parti socialiste, qui entonne le même cri d'alarme, prévoit de son côté *« la fin des radios libres »*.

C'est dans ce contexte qu'interviennent les résultats de l'enquête sur les investissements publicitaires en FM que mène chaque année l'AACP (Association des agences-conseils en publicité).

Un chiffre, d'abord : celui du montant des investissements publicitaires effectués en 1986 sur les stations FM. Estimé à 475 millions de francs, le voici en hausse de 14,5 % par rapport à 1986. Plutôt satisfaisant donc, s'il n'y avait un écart important avec les prévisions établies il y a un an, qui tablaient sur 560 millions de francs. Grisées par leur soudain développement, les radios avaient fait alors preuve d'un optimisme exagéré, étant donnée notamment la croissance de l'offre télévisuelle.

Prenons soin, donc, de prendre avec des pincettes les prévisions pour 1987 que les cinq cent quarante radios interrogées estiment aujourd'hui à 620 millions de francs. Les télévisions ne promettent-elles pas une guerre commerciale sans merci et une ponction accrue sur le marché publicitaire ?

En augmentation, le chiffre d'affaires global de la FM n'en est pas moins très inégalement réparti. D'abord entre les stations : 3 % d'entre elles se partagent en effet 46,8 % de la publicité globale, contre 35,8 % seulement l'an dernier. Les radios moyennes (entre 2 millions et 10 millions de francs de chiffre d'affaires) perdent des points et ne représentent plus ensemble que 21 % de la publicité (contre 32 % l'an dernier). Les autres (au chiffre d'affaires inférieur à 2 millions de francs) restent relativement stables et se partagent les 32 % restants. Pas de bouleversement donc, mais un fossé de plus en plus profond et un laminage des « moyennes » stations.

Inégalité également entre les régions. L'Ile-de-France augmente fortement sa part de marché au détriment des autres régions, passant de 37 % du montant global de publicité en 1985 à 44 % en 1986. Derrière elle, la région Rhône-Alpes (9,3 % et la Bretagne (8,1 %) régressent légèrement.

Le classement par secteurs économiques fait apparaître le développement du petit commerce (20,5 % de l'ensemble), suivi par la grande distribution (17 %) ; la plupart des autres secteurs voient leur part de marché diminuer, à l'exception de la rubrique « loisirs, distractions et tourisme », en légère progression (9,6 %).

L'enquête montre aussi une certaine désaffection à l'égard des régies. Celles-ci ne commercialisent plus que 60,6 % de l'espace publicitaire (64,5 % en 1985), les stations étant de plus en plus nombreuses à prendre elles-mêmes en charge leur destin commercial (39,4 % contre 35,5 % en 1985).

ANNICK COJEAN.

Après son alliance avec le groupe Maxwell

L'agence Sygma veut conquérir les marchés américain et britannique

Le 4 juin dernier, Sygma annonçait l'entrée dans son capital à hauteur de 25 % du groupe de M. Robert Maxwell. La grande agence photographique française entrait-elle dans l'empire du magnat *de la presse britannique, actionnaire* de TF1, au risque de perdre son indépendance et de compromettre ses relations commerciales avec ses nombreux clients ?

La réalité est plus complexe. D'abord, parce que M. Hubert Henrotte, fondateur de la société et ses collaborateurs gardent à 75 % le contrôle de Sygma. Ensuite, parce que l'agence prend des participations équivalentes dans deux filiales américaines du groupe Maxwell pour conforter son développement aux Etats-Unis. Pour les deux groupes – malgré leur différence de *taille* – *il s'agit surtout d'une* alliance stratégique sur le difficile marché de la photo de presse.

« Sygma ne pouvait plus rester une petite entreprise familiale face aux défis technologiques et à la concurrence étrangère, explique M. Henrotte. *Pour trouver les moyens de notre développement nous avons préféré jouer la complémentarité du groupe Maxwell que de faire appel à un partenaire financier. »* Le nerf de l'alliance, c'est le satellite AD-SAT, contrôlé par le groupe Maxwell qui permet d'expédier des photos à une centaine de quotidiens américains et de concurrencer Reuter et Associated Press.

En s'assurant l'exclusivité du satellite, Sygma acquiert une tête de pont sur le plus important des marchés internationaux et une solide avance technologique. Dès la fin de l'année, les transmissions de photographies en couleur entre Paris et New-York se feront en moins d'une minute au lieu de quarante-cinq minutes aujourd'hui, grâce au procédé développé par National Digital Corporation. Des transmissions qui s'effectueront très vite en haute définition avec la qualité d'un original.

Au-delà des Etats-Unis, l'alliance avec M. Robert Maxwell ouvre aussi à Sygma le marché des quotidiens britanniques qui s'apprêtent à passer à l'impression couleur. Mais le propriétaire de Pergamon Media a, parallèlement à la presse, de grandes ambitions dans l'audiovisuel, rêve d'une chaîne européenne d'information basée à Paris et trouve dans la filiale télévision de Sygma un partenaire précieux.

Créée avec le concours d'Havas (33 %), Sygma Télévision réalise déjà 50 % de la moitié du chiffre d'affaires de la photo et dégage des bénéfices plus importants. Une rentabilité conquise grâce à une gestion rigoureuse et une sélection stricte des sujets : Sygma produit essentiellement des magazines d'audience internationale et évite l'actualité beaucoup plus difficile à vendre aux *chaînes de télévision*.

M. Henrotte reste d'ailleurs très prudent sur le projet de chaîne européenne : *« L'idée est séduisante mais le marché européen peut-il rentabiliser une chaîne spécialisée dans l'information alors que celle de M. Ted Turner (CNN) a du mal à vivre aux Etats-Unis. La décision ne nous appartient pas. Nous ne serons éventuellement que de modestes actionnaires et surtout des fournisseurs d'images. Sygma veut rester avant tout une agence de presse et continuer à travailler avec tout le monde. »*

J.-F. L.

● **M[me] Geneviève Guicheney quitte FR3.** – Dix ans après son entrée à FR3, la rédactrice en chef adjointe de « Soir 3 » vient de donner sa démission. En janvier dernier (*le Monde* du 16 janvier), le directeur de l'information de FR3, M. Christian Bernadac, l'avait écartée de la présentation du journal. En l'absence, selon elle, de toute *« proposition concrète »*, M[me] Guicheney a préféré quitter FR3 pour se consacrer notamment à une émission de la chaîne britannique Super-Channel, diffusée par satellite dans quatorze pays.

● **Une expérience de télévision locale sur la côte normande.** – La Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) vient de donner une autorisation provisoire à Canal Côte fleurie. Cette future station doit émettre sur la région normande du 13 août au 14 septembre, de 8 h 30 à 22 heures et devrait toucher, avec les vacanciers, 1,8 million de personnes. Les responsables de cette opération ont déjà animé Canal Porte du soleil, qui avait diffusé, au début de l'année, dans huit stations de sports d'hiver de Haute-Savoie.

● **Résultats en forte hausse pour Axel Springer Verlag.** – Le groupe de presse et d'édition ouest-allemand Axel Springer Verlag a annoncé le 15 juillet un bénéfice net, pour 1986, en hausse de moitié par rapport à 1985, soit 94 millions de deutschemarks contre 61 millions. La bonne santé du groupe, selon le président du directoire, M. peter Tamm, fait suite à sa diversification, notamment vers la radio et la télévision.

Spectacles

théâtre

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50) : Ballets : 19 h 30 : Don Carlo.

COMÉDIE-FRANÇAISE, Théâtre de la Porte-Saint-Martin (40-15-00-15), 20 h 30 : Monsieur chasse !

ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE (43-25-70-32), 20 h 30 : le Bourgeois gentilhomme.

BEAUBOURG (42-77-12-33), *Cinéma-Vidéo*, salle Garance : se reporter à la rubrique Cinéma/Cinémathèque (L'époque, la mode, la morale, la passion) ; *Vidéo-Musique*, 16 h : Falstaff, de Verdi ; 9 h : Maria Callas, de G. Seligman.

Les autres salles

ARLEQUIN (45-89-43-22), 20 h 45 : Patati-Patata.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : le Malade imaginaire.

BOURVIL (43-73-47-84), 20 h 30 : Lady Pénélope ; 22 h : Pas deux comme elle.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : le Misanthrope.

DIX-HEURES (42-64-35-90), *20 h 30 :* Maman ou Donne-moi ton linge, je fais une machine.

FONTAINE (48-74-74-40), 21 h, 22 h 15 : Au secours !, tout va bien.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 21 h : I do ! I do !

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 22 h : Lâchez les chiens.

GRAND HALL DE MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 30 : Barouf à Chioggia.

GRÉVIN (42-46-84-47), 20 h : les Trois Jeanne/Arthur ; 21 h 45 : Minitel de toi.

HOTEL LUTÉTIA, Espace Jean Cocteau (45-44-38-10), 20 h 30 : Mensonge.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

JARDIN SHAKESPEARE (42-76-49-61), 17 h 30 : Hamlet.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Autour de Mortin ; II : 20 h : le Petit Prince ; 21 h 15 : Architruc.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15, 15 h 30 : Pyjama pour six.

MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : Cabaret.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), 21 h : Conversations après un enterrement.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.

POCHE (45-48-92-97), 20 h 30 : Coup de crayon.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : l'Eprouvette.

ROSEAU THÉATRE (42-71-30-20), 20 h 30 : Arrêt sur images.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : les Seins de Lola.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), 20 h 30 : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ? 22 h : Suivez c'qu'on fait (dern. le 16).

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 21 h : l'Ecume des jours.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : le Scorpion.

TH. DU MARAIS (46-66-02-74), 20 h 30 : Nuits câlines.

TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : Nous, Théo et Vincent Van Gogh ; 18 h 45 : Journal intime de Sally Mara.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 21 h : l'Eté africain.

ZÈBRE (43-57-51-55), 20 h 30 : l'Incroyable et Triste Histoire du général Penaloza et de l'exilé Mateluna.

Les concerts

Auber, Quintette de saxophones de Rueil-Malmaison, (Mozart, Bach, Rossini) ; (De Faye, L. Niehaus, J. Zemt).

Eglise Saint-Louis-en-l'Isle, 21 h : G. Fumet, J. Galard (Vivaldi).

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; 23 h 30 : Fou comme Fourcade ; 22 h 15 : Le monde du show bizz au pays de Star Trek.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Derrière vous... y'a quelqu'une ; 22 h 30 : Les bas grésillent.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : C'est plus show à deux ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : *Elles nous veulent toutes.*

CLUB DES POETES (47-05-06-03), 22 h : Hommage à Saint John Perse et Blaise Cendrars.

LE GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Dieu s'est levé de bonne humeur.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

Le music-hall

BATACLAN (43-55-55-56), 21 h 30 : Salut les Sixties.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises ; 22 h 30 : Chansons à la carte.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), *18 h 30 :* Piaf toujours.

ŒUVRE (48-74-42-52), 21 h : Schlomo qui chante et qui rit.

OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : Grand music-hall de Pologne.

Comédies musicales

MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : Cabaret.

Jeudi 16 juillet

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : L'accro-habitation.

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 21 h : Jazz Fusion.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : O. Franc Quintet.

EXCALIBUR (48-04-74-92), 23 h : Guida Da Palma and le Band.

GIBUS (47-00-78-88), 23 h : Xantusia.

MÉCÈNE (42-77-40-23), 22 h 30 : B. Thomas Blues Band.

MÉRIDIEN (47-58-12-30), 22 h : F. Guin, I. Stokes.

MONTANA (45-23-51-41), 22 h 30 : C. Smith.

MONTGOLFIER (40-60-30-30), 22 h : S. Guerault.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : Taj Mahal.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 22 h : Spirale Hart Bop.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), *21 h :* B. Waters + Polya Jordan Quintet.

SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : Mannsno.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : S. Lacy Quartet.

Festival estival de Paris

Jeudi 16 : Eglise St-Merri, 20 h 30 : Collegium Instrumental de Paris, dir : R. Jacobs (Scarlatti).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

JEUDI 16 JUILLET

16 h, les Ailes, de W. A. Wellmann ; 19 h, Appel d'un inconnu, de J. Negulesco (Vostf) ; 21 h, la Chute de l'Empire romain, d'A. Mann.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

JEUDI 16 JUILLET

15 h, la Sorcellerie à travers les âges, de B. Christensen ; 17 h, films rares, films d'auteur : Chasseur de fille, d'A. Matter (Vostf) ; 19 h, Hommage à Anthony Mann : The Tall Target (v.o.).

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
Salle Garance (42-78-37-29)
L'époque, la mode, la morale, la passion

14 h 30, Allemagne, mère blafarde, de H. Sanders-Brahms ; 17 h 30, Toute une nuit, de Chantal Akerman ; 20 h 30, l'Age de la terre, de Glauber Rocha.

Les exclusivités

ADIEUX LES ANGES (Bost, v.f.) : Français, 9e (47-70-33-88).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) : h. sp.

ALADDIN (A., vf) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

ARIZONA JUNIOR (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Rotonde, 14e (45-74-94-94).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ATTENTION BANDITS (Fr.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, *14e* (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LES BARBARIANS (Am., v.o.) : *Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26)* ; Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 2e (47-42-56-31) ; Gare de Lyon, 11e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Convention Saint Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA BEAUTÉ DU PÉCHÉ (Youg., v.o.) : 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19). – V.f. : Maxeville, 9e (47-70-72-86).

BEYOND THERAPY (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 1er (42-71-52-36) ; UGC *Danton, 5e (42-25-10-30) ; 14 Juillet Parnasse*, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BLUESY DREAM (A., v.o.) : *3 Luxembourg*, 6e (46-33-97-77).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e *(47-70-63-40) ; Studio 28*, 18e (46-06-36-07).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; 14 Juillet Bastille, 11e (45-75-79-79) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA CHAMBRE DE MARIAGE (Turc, v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; h. sp.

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.). – V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43).

CŒURS CROISÉS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Saint Lambert, 15e (45-32-91-68).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

DOWN BY LAW (A, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

EVIL DEAD 2 (A., v.o.) (*) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Français, 8e (47-70-33-88) ; Maxeville, 8e (47-70-72-86) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Club, 9e (47-70-81-47).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. s.p.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

FREDDY 3, LES GRIFFES DU CAUCHEMAR (*) (A., vo) : George V, 8e (45-62-41-46) ; VF : Maxéville 9e (47-70-72-86).

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

LES GRAVOS (Hol. v.f.) : Rex, 2e (42-36-88-93) ; Images, 8e (45-22-47-94).

HANOI HILTON (A., v.f.) : Hollywood-Boulevard, 9e (47-70-10-41).

HOTEL DE FRANCE (Fr.) : Templiers 3e (42-72-94-56) H. sp.

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LE JUPON ROUGE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Colisée, 8e (43-59-04-67) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Élysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-30) ; Cinoches, 5e (46-33-10-82).

MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : Epée de Bois, 3e (43-37-57-47) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 7 Parnassiens, 6e (43-20-32-20).

MON CHER PETIT VILLAGE (Tch., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Vf : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : République-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE NOM DE LA ROSE (Fr., v. angl.) : Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

LES OREILLES ENTRE LES DENTS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Danton, 5e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint Lazare Pasquier, 8e (53-87-35-43) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; *Gobelins, 13e (43-36-23-44)* ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PEE-WEE BIG ADVENTURE (A., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04).

LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).

LA PIVOINE ROUGE (Jap., v.o.) : Saint Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

PLATOON (*) (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.o. et v.f. : George-V, 8e (45-62-41-46).

POLICE ACADEMY 4 (A. v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC-Convention, 15e (45-74-23-40) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ? *(Esp., v.o.)* : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-*Odéon, 6e* (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA RUE (*) (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Studio 28, 8e (46-06-36-07).

SABINE KLEIST, 7 ANS (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

STAND BY ME (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA STORIA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) Utopia, 5e (43-26-84-65).

STREET TRASH (*) (A. v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26). – V.f. : Rex, 2e (43-36-83-93).

TANDEM (Fr.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

THE AMERICAN WAY (A., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57).

THE BIG EASY (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04). – V.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40).

THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Epée-de-bois, 5e (43-37-57-47) ; Publicis Saint Germain, 6e (42-22-72-80).

3 AMIGOS (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

TOP GUN (A.) : Galaxie, 13e (45-80-18-03).

TRUE STORIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Suis.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) H. sp ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

UNE EPINE DANS LE CŒUR (Fr.-It.) : *Maxéville, 9e (47-70-72-86).*

UNE GOUTTE D'AMOUR (Turc, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

UN HOMME AMOUREUX (Fr., v. angl.) : Colisée, 8e (43-59-29-46). – *V.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33)* ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56). H. sp.

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : *Utopia, 5e (43-26-84-65).*

Les grandes reprises

AMADEUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuillle, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

BABY DOLL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97)

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

BEN HUR (A., v.o.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50).

BOOM (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, *6e (43-22-87-23) ; Studio 43, 9e* (47-70-63-40).

BROTHER CAN YOU SPARE A DIME ? (A., v.o.) 14 juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

CHINATOWN (A., v.o.) : (*) Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 juillet Odéon, 6e (43-27-59-83) ; Marignan, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

CHORUS LINE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LE CORBEAU (Fr.) Champo, 5e (43-54-51-60).

COTTON CLUB (A., v.o.) : 14 juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA DÉESSE (Ind., v.o.) : Cluny Palace, 6e (43-54-07-76).

L'EXTRAVAGANT Mr DEEDS (A., v.o.) . Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

QUAI DES ORFÈVRES (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

RUNAWAY TRAIN (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

SHANGHAI GESTURE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TEX AVERY ELIES (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : *Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).*

L'ULTIME RAZZIA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; *Elysées-Lincoln, 8e* (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, *14e* (43-20-30-19) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Latina, 5e (42-78-47-86).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., *v.o.) (*) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).*

LES FILMS NOUVEAUX

IRENA ET LES OMBRES. Film français d'Alain Robak : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).

OSA. Film américain d'Oleg Egorov, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-80) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvettes, 13e (43-31-56-86) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SIX HOMMES POUR SAUVER HARRY. Film américain d'Alan Smithe, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; *George V, 8e* (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 17 JUILLET

« Tanis, l'or des pharaons », 12 h 50, entrée, Grand Palais (M.-C. Lasnier).

« Musée d'Orsay », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse, porte des groupes (Approche de l'art).

« Merveilleuse collection de meubles estampillés du dix-huitième siècle », 14 h 30, musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (Monuments historiques).

« Jolies demeures du Marais et leurs jardins secrets », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les flâneries).

« Jardins et chapelles de la montagne Sainte-Geneviève », 14 h 30, église Saint-Etienne-du-Mont (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les femmes les plus célèbres du cimetière de Montmartre », 10 h 30, avenue Rachel (V. de Langlade).

« Cités d'artistes à la butte Montmartre », 14 h 45, métro Abbesses (V. de Langlade).

« La céramique à travers les âges en Europe », 15 heures, Musée de Sèvres, place de la Manufacture (Monuments historiques).

« Le jardin Albert-Kahn », Boulogne, 1, rue des Abondances (Monuments historiques).

« Cours et passages au faubourg Saint-Antoine », 15 heures, métro Faidherbe-Chaligny, sortie escalator (G. Botteau).

« Les primitifs italiens du musée Fesch d'Ajaccio », Louvre, entrée 4, quai des Tuileries (Paris et son histoire).

« Les vitraux de la Sainte-Chapelle », 15 heures, entrée (Paris et son histoire).

« Les carrières, l'histoire souterraine et méconnue de Paris », 15 heures, entrée des Catacombes (lampe de poche) (Paris-Passion).

« Le Louvre et le Palais-Royal », 15 heures, métro Tuileries (C.-A. Messer).

« Histoire et fonctionnement de l'Hôtel des ventes », 15 heures, devant la BNP, sortie du métro Richelieu-Drouot (Connaissance d'ici et ailleurs).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 16 juillet

TF 1

20.35 Feuilleton : Le souffle de la guerre. (2e épisode.) Avec Robert Mitchum, Ali Mac Graw, Jan Michael Vincent. **22.15 Variétés : Alain Souchon au Palais des sports.** Alain Souchon interprète : *Et puis j'ai peur, Manivelle, Des jours sans moi, La vie intime est maritime, Jamais content, Portbail, le Dégoût, Pays industriels, Faust, le Bagad de Lann-Bihoué, Somerset, Ballade de Jim, Liebermann Liebefran, Pourquoi tu te prépares, J'veux du cuir, Rame, On avance, On s'aime pas, C'est comme vous voulez, Allô, maman, bobo, Saute en l'air.* **23.50 Journal. 0.10 Série : Les envahisseurs.** L'innocent.

A 2

20.30 Cinéma : Angélique et le roy □ Film français de Bernard Borderie (1965). Avec Michèle Mercier, Robert Hossein, Samy Frey, Jean Rochefort, Claude Giraud. ▶ ***22.15 Magazine : Caméra 2.*** De Michel Honorin et Jean-Louis Saporito. Charles Tillon : soixante-dix ans d'insoumission. **23.10 Documentaire : Le corps vivant.** La puberté. **23.40 Journal.**

FR 3

20.30 Téléfilm : Commando suicide. De Michael Ferguson. Avec Rod Steiger, Anthony Perkins, Joanna Lumley. **22.55 Journal. 23.20 Magazine : Décibels.** Avec Carmel, Working Week, Shop Assistant, les Rita Mitsouko, Kas Product, Mint Julep. **0.05 Prélude à la nuit.**

CANAL PLUS

20.30 Athlétisme : Meeting de Paris. En direct du stade Jean-Bouin. **22.30 Flash d'informations. 22.40 Cinéma : Flagrant désir** ■ Film franco-américain de Claude Faraldo (1986). Avec Sam Waterston, Marisa Berenson, Lauren Hutton, Bernard-Pierre Donnadieu. *Un inspecteur d'Interpol est chargé par la police française de clore l'enquête sur une mort suspecte dans une famille de grands viticulteurs du Médoc. Intrigue criminelle et étude de mœurs. C'est assez conventionnel mais la description des personnages féminins a de l'originalité.* **0.25 Cinéma : le Gagnant** □ Film français de Christian Gion (1979). Avec Odile Michel, Philippe Ruggieri, Stéphane Audran, Henri Guybet. *Les jeux de l'amour et du hasard. Gentil, mais complaisant.* **1.50 Documentaire : l'époque des Beatles.**

LA 5

20.30 Cinéma : Asphalte ■ Film français de Denis Amar (1980). Avec Jean Yanne, Carole Laure, Jean-Pierre Marielle. *Embouteillages, accidents, catastrophes sur l'autoroute du Sud, un samedi 31 juillet. Une vision presque fantastique d'un phénomène de société, un angoissant suspense de la réalisation. Au milieu de destins divers, l'aventure de Carole Laure partie pour rejoindre son amant (marié), échouant en cours de route, puis rencontrant Jean Yanne, est humainement la plus intéressante.* **22.15 Série : Mission impossible. 23.05 Les cinq dernières minutes. 0.40 Les dossiers de l'agence O. 1.35 Série : Hôtel. 2.25 Série : Mission impossible.**

M 6

20.30 Série : Marcus Welby. Pour services rendus. **21.20 Série : Falcon Crest.** Château de cartes. **22.10 Journal. 22.25 Cinéma : Maciste à la cour du cheikh** ■ Film italien de Domenico Paolella (1962). Avec Ed Fury, Erno Crisa, Gisella Arden. *Le colosse Maciste aide un jeune officier espagnol du seizième siècle à délivrer sa fiancée, fille du duc de Malaga, capturée par les Maures. Imagerie populaire kitsch avec aventures fracassantes, et un héros qui est « de tous les temps et de tous les pays ».* **0.00 Série : Marcus Welby** (rediff.). **0.50 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.00 Festival international de Radio-France et de Montpellier. Makbeth, opéra électrique. **21.30 Festival international de Radio-France et de Montpellier.** Rabelais : Les docteurs. **23.00 Festival international de Radio-France et de Montpellier.** Magazine. **23.30 Pour ainsi dire.** Les livres publiés à Royaumont. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.35 L'air du soir. 22.00 Récital (en direct de la cathédrale Saint-Pierre) : Musique orthodoxe, par le chœur Brankokrsmanovic de Belgrade. ***0.30 Jazz.*** Jacques Vidal Trio.

Vendredi 17 juillet

TF 1

13.50 Série : La croisière s'amuse. Un nouveau départ. **14.45 Croque-vacances.** L'invité d'Isidore et Clémentine ; Tintin : Le crabe aux pinces d'or ; Infos magazine ; Alice au pays des merveilles ; Vidéo-surprise ; Les Tripodes. **16.25 Variétés : La chance aux chansons.** Emission de Pascal Sevran. Avec Mouloudji, Claude Maurane, Fabienne Guyon, Anny Gould (rediff.). **16.55 Feuilleton : La conquête du ciel** (2e épisode). **17.55 Mini-journal,** pour les jeunes. De Patrice Drevet. **18.05 Série : Mannix.** Le ver dans le fruit. **19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.35 Jeux : Intervilles.** Emission présentée par Guy Lux, Simone Garnier et Léon Zitrone. Guyan-Mestras-Les Gets. **22.20 Théâtre : La mienne s'appelait Régine.** De Pierre Rey, mise en scène d'Armand Delcampe. Avec Pierre Dux, Annie Cordy, Claude Brosset, Huguette Domini. **23.55 Journal. 0.15 Série : Les envahisseurs.** Le rideau de lierre. **1.05 Télévision sans frontière.** Mory Kante.

A 2

13.45 Feuilleton : Les fils de la liberté (3e épisode). **14.40 Feuilleton : Rue Carnot. 15.05 Sports été.** Canoë-kayak : championnats du monde à Bourg-Saint-Maurice ; cyclisme : *17e étape du Tour de France : Millau-Avignon* ; A chacun son tour. **18.05 Feuilleton : Aline et Cathy. 18.30 Récré A 2 été.** Devinettes d'Epinal ; Les pirates ; Téléchat. **18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, *présenté par* Patrice Laffont. **19.15 Actualités régionales. 19.40 Le journal du Tour. 20.00 Journal. 20.30 Série : Deux flics à Miami.** Les yeux pour pleurer. **21.20 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « Les choses de la vie », sont invités : Marie-Odile Andrade *(les Porte-bonheur)*, Benigno Caceres *(Si le pain m'était conté)*, Xavier Fauche et Christiane Noetzlin *(le Baiser)*, Daniel Friedmann *(Une histoire du blue-jean)*, Georges Haldas *(la Légende des repas)*. **22.35 Journal. 22.45 Ciné-club : Lemmy pour les dames** ■ Film francais de Bernard Borderie (1961), avec Eddie Constantine, Yvonne Monlaur, Françoise Brion, Claudine Coster. *En vacances à Cannes, Lemmy Caution enquête sur la mort bizarre d'une jeune femme dont les amies sont toutes des épouses de diplomates. Action, humour, jolies filles, espionnage, on connaît la musique, et tous les films de la série se ressemblent. Pour les amateurs du Constantine-rétro.*

FR 3

13.25 Feuilleton : Thierry la Fronde. L'héritage de Pierre. ***14.00 Tennis.*** *Open de Bordeaux.* ***17.00 Feuilleton : Vive la vie !*** **17.30 Le manège enchanté. 17.35 Série : Le bel été.** La Navaja. **18.30 Série : Les papas. 18.35 Série : Les aventures du capitaine Luckner.** Le radeau. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.15 à 19.35, actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 20.04 Jeux : La classe. 20.30 Série : Deux de conduite.** De Ronny Coutteure et Pierre Santini, avec les auteurs. 4. Des clients encombrants. **21.25 Portrait.** Serge Blanco (rediff.). **22.20 Journal. 22.45 Documentaire : Ce jour-là, le monde changea.** 3. Renversante perspective. **23.35 Prélude à la nuit.** Chant pour des sphères étoilées, de Dominique Probst, interprété par Pierre-Deville, flûte.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Vingt mille lieues sous les mers ■■ Film *américain de Richard Fleischer (1954). Avec Kirk Douglas,* James Mason, Paul Lukas, Peter Lorre. **16.15 Cinéma : le Jeu de la vérité** ■ Film français de Robert Hossein (1961). Avec Jean Servais, Jean-Louis Trintignant, Françoise Prévost. **17.35 Cabou cadin. 18.00 Série : Batman. 18.30 Flash *d'informations. 18.33 Top 50. 19.00 Série : Une vraie vie de*** **rêve. 19.25 Jeu : La gueule de l'emploi. 19.55 Flash d'informations. 20.00 Série : Stalag 13. 20.55 Cinéma : le Vampire de Düsseldorf** ■■ Film franco-hispano-italien de Robert Hossein (1964). Avec Robert Hossein, Marie-France Pisier. *En 1929, à Düsseldorf, un ouvrier en apparence bien tranquille, s'habille la nuit en bourgeois, rôde dans les rues, étrangle et poignarde des femmes. L'histoire vraie de Peter Kuerten présentée comme le portrait d'un assassin jamais psychologiquement expliqué, un dédoublement Jekyll-Hyde dans l'Allemagne de Weimar guettée par le nazisme. Le meilleur film de Robert Hossein, par ailleurs remarquable comme acteur.* **22.20 Flash d'informations. 22.30 Cinéma : les Pirates de l'île sauvage** ■ Film anglais de Ferdinand Fairfax (1983). Avec Michael O'Keefe. **0.10 Cinéma : la Rançon d'Eva.** Film français (classé X) de J. Helbie (1985). **1.25 Cinéma : le Diable au corps** ■ Film italo-français de Marco Bellochio (1985). **3.15 Cinéma : Enigma** ■ Film franco-anglais de Jeannot Szwarc (1981). Avec Martin Sheen. **5.15 Téléfilm : Deux filles et un camion.**

LA 5

13.10 Série : Hôtel. 14.00 Les dossiers de l'agence O. 14.55 Les cinq dernières minutes. 16.30 Série : Les chevaliers du ciel. 17.00 Série : Docteur Caraïbes. 17.30 Feuilleton : Les secrets de la mer Rouge. 17.55 Le temps des copains. 18.25 Série : Happy Days. 18.50 Série : Arnold et Willy. 19.15 Série : Supercopter. 20.05 Dessin animé : Robotech. 20.30 Série : L'inspecteur Derrick. 21.35 Série : Serpico. ▶ **22.30 Cinéma : Simplet** ■ Film français de Fernandel et Carlo Rim (1942). Avec Fernandel, Maurice Poupon, Andrex. *Un fada, porte-veine du village provençal de Miéjour, en est chassé à la suite d'un scandale. Il s'installe à Rocamour, le village rival. Un fabliau méridional, dans la tradition Pagnol, revue par l'esprit et l'univers d'auteur de Carlo Rim. Un bon rôle de Fernandel... qui eut pourtant le tort de participer à la réalisation.* **0.05 Les dossiers de l'agence O. 1.00 Série : Hôtel. 1.50 Série : Mission impossible.**

M 6

13.30 Série : L'incroyable Hulk (rediff.). **14.20 Musique : Clip fréquence FM.** Les animateurs de la FM à visage découvert. **15.20 Hit, hit, hit, hourra !** (suite). **15.30 Jeu : Mégaventure.** Tahiti. **16.15 Jeu : Clip combat.** Deux vedettes du sport, du cinéma, de la chanson, s'affrontent en un combat musical. **17.05 Série : Les espions.** Toujours dire au revoir. **18.00 Journal. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie.** Le raton laveur. **19.05 Série : Chacun chez soi.** Le retour de Rafkin. **19.30 Série : L'incroyable Hulk.** La chambre sourde. **20.25 Jeu : Six'appel. 20.30 Série : Cagney et Lacey. 21.20 Série : Le Saint.** Les bijoux de la reine. **22.15 Journal. 22.30 Téléfilm : China Rose.** De Robert Day, avec George C. Scott, Ali Mac Graw. **0.00 Série : Le Saint** (rediff.). **0.50 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE CULTURE

20.00 Festival international de Radio-France et de Montpellier. Le chœur Branko Krsmanovic, de Belgrade. **21.30 Festival international de Radio-France et de Montpellier.** Rabelais : La langue. **23.00 Festival international de Radio-France et de Montpellier.** Magazine. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE MUSIQUE

20.35 Concert (donné le 15 juillet à la cathédrale de Maguelone) : Intégrale des suites pour violoncelle de Bach, par Alain Meunier. **0.30 Jazz.** Jean-Claude Fohrenbach Septet.

Audience TV du 15 juillet 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A 2	FR 3	CANAL +	LA 5	M 6
19 h 22	28.3	Santa Barbara 9.4	Actual. région. 12.6	Actual. région. 3.7	Vie de rêve 1.0	Riptide 1.0	Chez soi 0.5
19 h 45	34.8	Roue fortune 11.0	Journal Tour 14.7	Actual. région. 5.2	Jeu été 1.0	Riptide 1.6	Hulk 1.0
20 h 16	44.0	Journal 17.8	Journal 18.8	La classe 2.1	Stalag 13 2.6	Robotech 2.1	Hulk 0.5
20 h 55	36.6	Dallas 9.9	One, two, flic 8.4	Gala 3.1	The Wiz 4.7	Euro. couleurs 5.2	Rouges paradis 5.2
22 h 08	29.3	Le gerfaut 8.4	L'Aiglon 1.6	Thalassa 5.2	The Wiz 1.6	Euro. couleurs 7.3	Falcon Crest 5.2
22 h 44	23.0	Le gerfaut 3.7	L'Aiglon 1.0	Soir 3 5.2	The Wiz 2.1	Euro. couleurs 5.2	Echéance fatale 5.8

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 153 reçoivent la 5 et 115 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 16 juillet à 0 h TU et le dimanche 19 juillet à 24 h TU.

Après le passage d'une zone pluvieuse vendredi sur la plupart des régions, il fera plus frais et le temps deviendra variable avec des averses sur la plus grande partie du pays. Des Pyrénées à la Méditerranée et aux Alpes, le ciel restera chargé avec un risque d'orage en montagne.

Vendredi, de la Bretagne à la Normandie et aux Charentes, il pleuvra en début de journée. Puis le temps deviendra plus variable par l'ouest. Quelques éclaircies alterneront avec de fréquents passages nuageux accompagnés d'averses et parfois d'orages. Les vents de secteur sud-ouest puis ouest souffleront assez forts. Il fera frais : 13 à 15 °C au lever du jour, 16 à 19 °C dans l'après-midi.

Du Nord à la Champagne, au Bassin parisien, au Massif Central et au Sud-Ouest, le début de matinée sera brumeux. Ensuite, le ciel se couvrira et un épisode pluvieux traversera ces régions. Des orages éclateront dans l'après-midi dans le Sud-Ouest tandis que des éclaircies apparaîtront plus au nord mais elles seront entrecoupées d'averses. Les vents de sud-ouest seront soutenus. Les températures minimales seront comprises entre 14 et 17 °C ; les maximales iront de 19 à 23 °C du nord au sud.

De la Lorraine et l'Alsace au Lyonnais, aux Alpes et à la Méditerranée, le temps sera nuageux avec des ondées *orageuses en début de journée, puis à* nouveau en cours d'après-midi. Côté températures, il fera relativement chaud : 16 à 20 °C le matin, 23 à 28 °C l'après-midi du nord au sud.

Prévision pour la fin de la semaine :

Samedi 18 juillet 1987 :

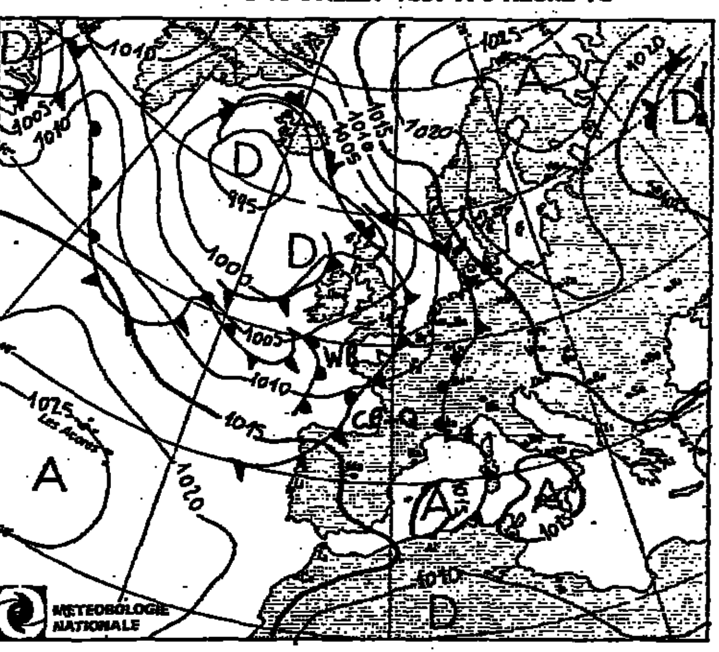
Des averses se produiront sur la plupart des régions, et plus particulièrement au nord de la Loire, ainsi que sur le relief : seules les régions de l'est, des Ardennes aux Vosges et au Jura, seront épargnées. Près des côtes de la Manche, le ciel deviendra gris en cours de journée. Plus au sud, le ciel se dégagera progressivement sur le Sud-Ouest, tandis que les nuages se feront plus nombreux en Corse. Des orages isolés pourront encore se produire dans les Alpes à partir de l'après-midi.

Les températures seront stationnaires.

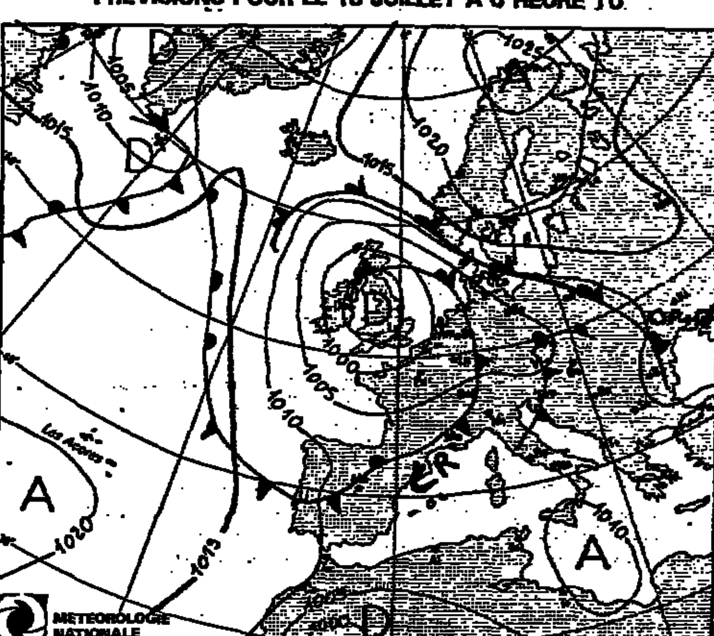
Dimanche 19 juillet :

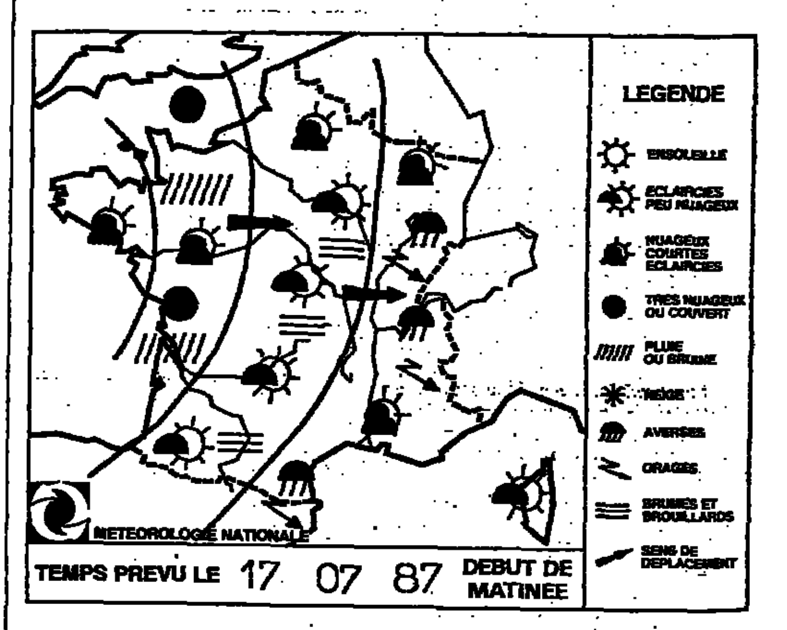
Le temps sera toujours variable sur la majeure partie du territoire, avec toutefois des averses moins nombreuses dans la moitié nord. Sur la moitié sud, le temps sera peu nuageux avec de belles éclaircies et le thermomètre remontera avec l'apparition du soleil. Des risques d'orages subsisteront en fin de journée sur les Alpes et surtout en Corse.

SITUATION LE 16 JUILLET 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 18 JUILLET A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 15-7 à 6 heures TU et le 16-7-1987 à 6 heures TU — le 16-7-1987

FRANCE			
AJACCIO	31	21	C
BIARRITZ	27	19	P
BORDEAUX	27	18	P
BOURGES	28	17	C
BREST	18	12	P
CAEN	24	14	P
CHERBOURG	23	12	P
CLERMONT-FERR.	25	16	D
DIJON	28	17	N
GRENOBLE St-M-H	27	19	A
LILLE	25	17	P
LIMOGES	23	16	A
LYON	25	20	P
MARSEILLE-MAR.	31	20	O
NANCY	28	19	C
NANTES	25	15	P
NICE	28	22	N
PARIS-MONTS.	27	18	O
PAU	27	18	O
PERPIGNAN	28	17	N
RENNES	25	14	P
ST-ÉTIENNE	26	17	N
STRASBOURG	29	19	C
TOURS	26	16	P
TOULOUSE	26	16	D
POINTE-A-P.	32	25	A

ÉTRANGER			
ALGER	32	22	N
AMSTERDAM	22	15	P
ATHÈNES	35	25	D
BANGKOK	33	27	N
BARCELONE	29	20	N
BELGRADE	31	18	D
BERLIN	27	17	N
BRUXELLES	24	17	A
LE CAIRE	34	21	D
COPENHAGUE	21	13	A
DAKAR	33	27	N
DELHI	38	30	D
DJERBA	30	23	D
GENÈVE	26	17	A
HONGKONG	34	27	A
ISTANBUL	29	21	D
JÉRUSALEM	29	17	D
LISBONNE	26	18	A
LONDRES	23	14	P
LOS ANGELES	22	17	C
LUXEMBOURG	26	17	C
MADRID	30	16	C
MARRAKECH	35	20	D
MEXICO	26	13	B
MILAN	33	22	P
MONTRÉAL	30	12	D
MOSCOU	18	12	P
NAIROBI	23	13	N
NEW-YORK	30	18	N
OSLO	24	13	C
PALMA-DE-MAL.	30	18	B
PÉKIN	25	19	D
RIO-DE-JANEIRO	29	20	D
ROME	31	19	N
SINGAPOUR	31	25	N
STOCKHOLM	21	7	D
SYDNEY	18	8	D
TOKYO	34	27	D
TUNIS	35	22	A
VARSOVIE	22	12	N
VENISE	30	22	N
VIENNE	28	19	N

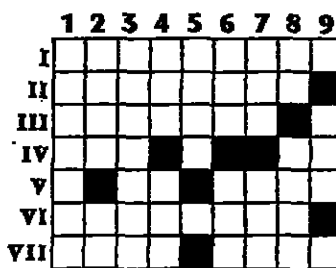
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

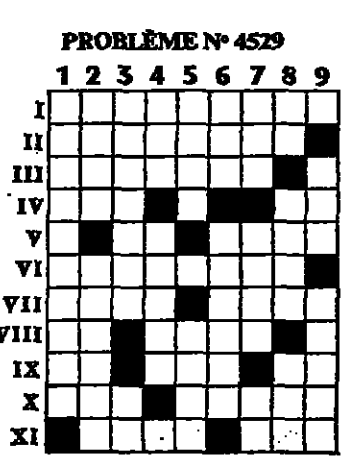
★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en *été* ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4529





HORIZONTALEMENT

I. Licenciée ou qui se vautre dans la licence. – II. A du succès tant qu'il apporte de bonnes nouvelles. – III. Bouche de chaleur. – IV. *Preuve d'intelligence.* S'enterre dans l'allégresse. – V. Article. Ce n'est pas sans chaleur que le charme se dégage de son foyer. – VI. Pays de sous-développés. – VII. Charge généralement ignorée de celui qui a pour mission de la mener à terme. Liquide tombant d'en haut ou liquide ici-bas. – VIII. Ce n'est qu'un jeu. Nage dans un bain de vapeurs. – IX. Participe passé. Personnage inculte souvent préoccupé par le culte de sa personnalité. Note. – X. Terre à poteries. Vieux fusil de « boucherie ». – XI. Froide pour des gens qui ont eu chaud. Ne sort jamais sans manchettes.

VERTICALEMENT

1. Leur réussite nous envoie aux nues et leur ratage au ciel. – 2. Naturel. *Tels des dialogues de* sourds. – 3. On connaît son alphabet sur le bout des doigts. Participe passé. – 4. Forme d'avoir. On peut y décrocher la palme dans les campagnes d'Afrique. – 5. Tunique irisée. Chipe ou chope. – 6. Suite de fauteuils roulants. Sortie théâtrale dérobée. – 7. Demoiselle qui ne se laisse pas soulever facilement. Une scie qui peut finir par rendre marteau. Participe passé. – 8. Préposition. L'ancienne Ambracie. Parmi les espèces orientales. – 9. Un sujet ferré ou inculte. C'en est une double quand elle vous prend pour cible.

Solution du problème n° 4528

Horizontalement

I. Timbalier. – II. Anerie. Do. – III. Baril. Dés. – IV. Otés. Ou. – V. *Ut. Cancre.* – *VI. Regard. Ur.* – VII. Energie. – VIII. Tt. Dents. – IX. Io. Nérée. – X. Bolet. Eau. – XI. Unes. Esus.

Verticalement

1. Tabouret. Bu. – 2. Inattention. – 3. Mère. Gê. Olé ! – 4. Briscard. Es. – 5. Ail. Argent. – 6. Le. Ondine. – 7. Duc. Etres. – 8. Ede. Ru. Seau. – 9. Rosière. Eus.

GUY BROUTY.

● **Le patrimoine juif en France.** – *La commission française des* archives juives vient de publier un fasicule consacré au patrimoine juif en France. 48 pages, 54 illustrations. 55 F + 5 F de frais d'envoi. CFAJ, BP 200, 75023 Paris, Cedex 01.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Elisabeth WOLF
et
Thierry BERNARD-GUELLE,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Cloé

le 2 juillet 1987.

30, rue de la Croix-Saint-Simon,
75020 Paris.

– M. et Mme Michel MASSENET,
Violaine et Pierre LEPÈRE,
ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite-fille et fille

Julia.

Paris, 28 juin 1987.

Décès

– Jeanine Cazes-Archambaud,
Philippe Archambaud
Et tous ceux qui l'ont aimé,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean ARCHAMBAUD,

survenu en sa soixante-treizième année le 12 juillet 1987.

Les obsèques ont eu lieu à Saintes, le 16 juillet.

8, avenue du Petit-Parc,
94300 Vincennes.
17, square J.-Thebaud,
75015 Paris.

– Mme Roger Normand,
Le docteur Jacques Normand et Mme,
Nicolas et Julien,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger NORMAND,
sous-directeur honoraire
au ministère de l'économie
et des finances,
ancien conservateur *du registre public*
de la cinématographie,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 25 juin 1987.

– Brie-et-Angonnes. Paris. Marcois (07). Villard-de-Lans. Grenoble.

Dominique et Isabelle Sabatier,
Michel et Nicole Sabatier,
Christine et Charles de Bouillane,
Christophe Sabatier,
Nathalie Sabatier et Patrice Doat,
ses enfants,
Samuel, Clément, Aurélie, Hermine, Aude, Fanny, Julie, Floris, Géraldine et Corentin,
ses petits-enfants,
Les familles Bloud, Damoy, Michelon,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Jean-Louis SABATIER,
chevalier de la Légion d'honneur,
maire de Brie-et-Angonnes,

survenu à Grenoble, le 15 juillet 1987, à l'âge de soixante et onze ans.

Les obsèques auront lieu en l'église de Brie-et-Angonnes, le samedi 18 juillet, à 14 h 30, quête au profit de la recherche médicale.

Brie-et-Angonnes,
38320 Eybens.

– On nous prie de faire part du décès de

Mlle Janine SALZI,
ancien médecin-chef
à la Menandière de Montrichard,

survenu à Paris le vendredi 10 juillet 1987, dans sa soixante-sixième année.

L'incinération a eu lieu le jeudi 16 juillet 1987, au cimetière du Père-Lachaise.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Mme Yvette Trachtenberg,
Annie et Yves Guissani,
Lydie et Alain Devaux,
Serge, Myriam et Vanessa,
ont la douleur de faire part du décès de *leur mari, père et grand-père,*

Henri TRACHTENBERG,

survenu le 7 juillet 1987, dans sa soixante-dix-neuvième année.

L'incinération a eu lieu le 10 juillet 1987, en présence de la seule famille.

La famille s'excuse de ne pas recevoir.

Avis

– Les familles Weitzman, Joudachkine, Graf Leonicio,

font part du transfert des cendres de

Yves WEITZMAN,

décédé le 23 novembre 1986,

au Columbarium du Père-Lachaise, en présence des siens, le 15 juillet 1987.

Remerciements

– Dans l'impossibilité de répondre à toutes les marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors des obsèques de leur époux, père, parent et ami

Bernard TILLEMENT,

Michelle Tillement
et ses enfants,
Karine, Céline, Pierre, Stéphane,
M. et Mme Louis Tillement,
M. et Mme Roger Boulangé,
Mme René Giletti,
M. Ernest Giletti,
Marc et Nicole de Beis,
Anne-Marie et Claude Giletti,

remercient tous ceux qui les ont accompagnés dans leur peine par leur présence, leurs envois de fleurs, leurs messages, ceux qui se sont unis par la pensée à leur immense douleur.

CARNET DU MONDE

Tarif de la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 69 F
Abonnés (avec justificatif) .... 60 F
Communications diverses ..... 72 F
Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de blancs). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.
Rens. : 42-47-95-03.

LÉGION D'HONNEUR

Ministère de la défense

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Alfred Desannaux, Arthur Lenglet, Camille Durand, Pierre Adenis, Léon Amaury, Rémi Andrieux, Marcel Auvray, Henri Baccon, Joseph Barade, Auguste Beaudeux, Edmond Benoît, *Gaston Bernard, Marcel Bernard-Guelle*, Joseph Berquet, Raymond Berton, Raoul Bibloque, Hébert Blondeau, *Charles Boutrier, Louis Bourdaud*, René Boutemy, Lucien Burleraux, Marius Callot, Philibert Calvelli, Camille Camus, Paul Cathala, René Cheramy, Emile Cherbonnier, Moïse Chicha, Jean-Albert Clarès, Mathieu Colon, Joseph Condat, Jean Cornu de la Fontaine, Emile Cosson, Pierre Coutolleau, Paul Daguet, Joseph Daniele, Georges Dartois, Maurice Depardieu, Bernard Detre, Henri Deure, Elie Deville, Joseph Dufour-Fontaine, Jean Dufrasne, André Dumiuy, Marius Duneau, Jean-Marie Dupuy, Henri Durand, Jean Eveillard, Camille Evon, Robert Evrard, Félicien Fabien, Albert Fauvet, Georges Foucher, Antoine Fournié, Marcel Franquet, Louis Garrec, Léon Gerard, Désiré Gillard, Régis *Glenat, Jean-Baptiste Gribauval*, Francis Guillard, Maxime Guillot, Marceau Hautrive, François Huet, Camille Icard, Louis Jeannot, Louis Jeansoulin, Joseph Kermorvant, René laborde, Louis Lafon, Jean Lafont, Jean-Pierre Lauga, Paul Lavigne, René Lebrument, Jean Lecoin, Jules Lecomte, Charles Lefrancq, Arthur Lemaire, Camille Lesage, Albert Lescure, Marcel Le Toullec, Peissak Liss, Oscar Malvoisin, Octave Merlin, Louis Minvielle, Georges Mongin, Elisée Moreau, Pierre Mouranchon, *Léon Moussour*, Marius Naert, Marius Noble, Louis Ollivier, Pierre Phélipot, Julien Plaquin, Jules *Poirson, François-Damien Pollet-*Villard, Emile Ripert, Augustin Robinet, Georges Robiteau, Jean Rougeau, *Dominique Saubadine*, Georges Servant, Gilbert Terrade, Léonard Tilly, René Tronc, Cyprien Viala, Marcel Vincent.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des mercredi 15 et jeudi 16 juillet 1987 :

UNE LOI

● *No 87-529 du 13 juillet 1987* modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale.

DES DÉCRETS

● Nos 87-533 et 87-534 du 9 juillet 1987 portant création des réserves naturelles du Platier d'Oye et de la baie de la Canche dans le Pas-de-Calais.

UN ARRÊTÉ

● Du 7 juillet 1987 portant création du diplôme des métiers des arts de l'habitat.

DES LISTES

● D'admissibilité aux concours d'admission à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr en 1987.

Médecine

Un médicament contre l'hypertension retiré du marché

En accord avec la direction de la pharmacie et du médicament, les laboratoires Spécia ont entamé une procédure de suspension de l'Edrul (muzolimine), conduisant au retrait du marché de ce médicament contre l'hypertension, commercialisé en France depuis avril seulement.

Aucun incident n'a été enregistré en France, où seuls des comprimés à faible dosage sont utilisés, mais une décision de retrait a déjà été prise en RFA par la firme Bayer, où le produit, administré de façon prolongée et à de forts dosages, avait entraîné chez des insuffisants rénaux dialysés des troubles neurologiques sérieux (paresthésies, deux paralysies, encéphalopathies). Les laboratoires Spécia demandent aux médecins de substituer dans les meilleurs délais une autre thérapeutique à ce traitement.

SCIENCES

● **Contrat britannique pour un lanceur américain.** – *Deux satellites de communications britanniques seront mis en orbite par des lanceurs américains Delta, l'un au troisième trimestre de 1989, l'autre un an plus tard. Mais ce n'est pas la NASA qui procédera au lancement. Conformément à la décision prise l'an passé par le gouvernement américain de restreindre l'activité de la NASA à des missions scientifiques ou militaires, le contrat a été négocié directement avec McDonnell Douglas Astronautics, constructeur du lanceur, qui aura la pleine responsabilité du lancement. Jusqu'à présent, le constructeur vendait ses fusées à la NASA. Le premier lancement sera opéré par un Delta classique, mais le second devrait faire intervenir un Delta-II, lanceur d'une nouvelle génération dont le premier exemplaire doit être essayé fin 1988.*

● **Fuite radioactive dans une centrale américaine.** – *Une fuite d'eau radioactive a provoqué, le mercredi 15 juillet, l'arrêt d'un réacteur de la centrale nucléaire de North-Anna, en Virginie (Etats-Unis) et une petite quantité de gaz radioactif s'est échappée dans l'atmosphère, ont annoncé les responsables de la centrale. La fuite n'a pas provoqué de blessés et « ne présente aucun danger pour la santé publique ». (AP.)*

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
1	4 101	capricorne	F. 10 000
		autres signes	1 000
	6 591	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	6 821	lion	10 000
		autres signes	1 000
	01 161	gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
	12 891	scorpion	50 000
		autres signes	5 000
	25 421	taureau	50 000
		autres signes	5 000
2	22	tous signes	200
	1 022	gémeaux	10 200
		autres signes	1 200
	3 302	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	4 862	sagittaire	12 000
		autres signes	1 200
3	2 973	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
	5 423	taureau	12 000
		autres signes	1 200
	9 163	lion	12 000
		autres signes	1 200
4	774	tous signes	400
	8 074	verseau	12 000
		autres signes	1 200
	12 234	capricorne	50 000
		autres signes	5 000
	20 324	vierge	50 000
		autres signes	5 000
5	885	tous signes	400
	8 575	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	02 405	cancer	50 000
		autres signes	5 000
6	46	tous signes	200
	0 166	cancer	12 000
		autres signes	1 200

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
7	967	tous signes	F. 400
	1 107	balance	10 000
		autres signes	1 000
	2 327	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	2 797	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	9 137	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200
	03 987	sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
	11 187	verseau	50 000
		autres signes	5 000
	26 107	poissons	50 000
		autres signes	5 000
	07 887	gémeaux	4 000 000
		autres signes	125 000
8	178	tous signes	400
	1 068	capricorne	12 000
		autres signes	1 200
	24 138	bélier	50 000
		autres signes	5 000
9	29	tous signes	200
	339	tous signes	400
	0 589	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	3 989	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	7 339	bélier	12 400
		autres signes	1 600
	7 869	poissons	12 000
		autres signes	1 200
	9 259	vierge	12 000
		autres signes	1 200
	26 879	lion	50 000
		autres signes	5 000
0	270	tous signes	400
	4 770	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	3 060	balance	12 000
		autres signes	1 200
	07 580	balance	50 000
		autres signes	5 000

TOUS LES BILLETS NE BENEFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : VIERGE, BÉLIER, POISSONS GAGNENT 100,00 F

LOTO

No 28 TIRAGE DU MERCREDI 15 JUILLET 1987

8 20 25 26 27 47 — 43 NUMERO COMPLEMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 22 ET SAMEDI 25 JUILLET 1987 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

87 — TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE — 71e
TIRAGE DU MERCREDI 15 JUILLET 1987

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/12/86)

Le numéro **876942** gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros approchants à la centaine de mille : 076942, 176942, 276942, 376942, 476942, 576942, 676942, 776942 gagnent 40 000,00 F

Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
806942	870942	876042	876902	876940	10 000,00 F
816942	871942	876142	876912	876941	
826942	872942	876242	876922	876943	
836942	873942	876342	876932	876944	
846942	874942	876442	876952	876945	
856942	875942	876542	876962	876946	
866942	877942	876642	876972	876947	
886942	878942	876742	876982	876948	
896942	879942	876842	876992	876949	

Tous les billets se terminant par	gagnent
6942	4 000,00 F
942	400,00 F
42	200,00 F
2	100,00 F

87 — **TACOTAC** — TIRAGE DU MERCREDI 15 JUILLET 1987 — 72e

Economie

ÉTRANGER

Nouvel argument pour les partisans du protectionnisme

Le déficit du commerce extérieur américain s'est creusé au mois de mai

La rechute du commerce extérieur américain, dont le déficit s'est à nouveau creusé en mai pour atteindre 14,4 milliards de dollars, constitue une mauvaise surprise.

Après deux mois de très lente mais encourageante amélioration (13,6 milliards de dollars en mars, 13,3 milliards en avril), ce déficit renforcera les arguments protectionnistes des sénateurs au moment le plus inopportun.

Le Sénat met la dernière main à son projet de loi commerciale et *devrait présenter au début* du mois d'août un texte dont les tenants américains du libre-échange comme les partenaires des Etats-Unis ont tout à craindre. Même si les arguments des parlementaires sont plus politiques qu'économiques, une dégradation du commerce extérieur ne peut que conforter ceux qui se sont fait une *« ardente obligation »* de défendre le drapeau, la production et l'emploi américains par des mesures isolationnistes.

Les chiffres, publiés le mercredi 15 juillet par le département du commerce, sont en effet décevants à plus d'un titre. Les exportations américaines n'ont augmenté que de 1,5 % pour représenter 20,4 milliards de dollars. Encore ont-elles été vivement soutenues par les ventes de produits agricoles qui ont, elles, progressé de 19 %. En revanche, les importations ont connu une hausse de 4 % pour atteindre le niveau record de 34,8 milliards de dollars.

Renforcement du protectionnisme

Ce phénomène a sa logique. Avec la chute des cours du pétrole, fin 1985, avait commencé une période de fermeture des puits les moins rentables et un mouvement de désinvestissement dans ce secteur dont les Etats-Unis payent aujourd'hui le prix en surcroît d'imporations de produits pétroliers. Mais le maintien à haut niveau des achats de produits industriels étrangers, s'il confirme le long chemin que les Américains auront à parcourir avant de retrouver une compétitivité sérieusement écornée par un dollar trop longtemps surévalué, a de quoi attiser bien des ardeurs protectionnistes.

Les partisans d'une fermeture sélective des frontières risquent de retenir deux chiffres : ceux des déficits enregistrés avec le Japon et la CEE qui se sont aggravés, pour représenter respectivement 5,07 et 2,6 milliards de dollars.

En cinq mois, la balance commerciale américaine affiche ainsi un solde négatif de 164,8 milliards de dollars en rythme annuel. Une amélioration marginale comparée au record absolu de 166,3 milliards enregistré en 1986. Comment dans ces conditions faire admettre à une opinion publique peu ouverte aux réalités internationales que le repli sur soi peut être plus néfaste que le libre-échange ?

Les rapports se sont succédé pour tenter de provoquer une certaine prise de conscience : les restrictions « volontaires » aux importations d'automobiles japonaises ont représenté un surcoût de 2 000 dollars par voiture pour les consommateurs américains : et, en tout état de cause, la lutte contre les pratiques « déloyales » des partenaires des Etats-Unis permettraient dans *l'idéal – autrement dit en l'absence* de représailles – de réduire de 20 % seulement le déficit commercial.

L'audience de telles analyses est restée limitée. Pour deux raisons essentielles, selon un expert européen. Les groupes de pression opposés à une fermeture des frontières sont soit relativement peu influents – détaillants ou importateurs – soit en perte de vitesse au Congrès. Tel est le cas des multinationales, qui ont importé en 1986 pour *80 milliards* de dollars de produits fabriqués dans leurs filiales à l'étranger et n'envisagent pas de gaieté de cœur la mise en place de droits de douane prohibitifs. L'autre facteur, plus connu et tout aussi menaçant, vient de la volonté affichée du Congrès d'en découdre avec la Maison Blanche sur un thème populaire.

Après la Chambre des représentants, c'est au tour du Sénat d'en apporter l'illustration. La législation que préparent les sénateurs constitue une « nébuleuse » dans laquelle on retrouve des dispositions visant, en vrac, à soutenir la compétitivité des produits américains, à combattre des pratiques dites déloyales, à *réduire automatiquement* les excédents de certains pays trop dynamiques, à affiner des mesures antidumping et, au total, à réduire les pouvoirs jugés discrétionnaires du président. Un mélange explosif, la Maison Blanche est la première à le reconnaître.

Seul sujet de – relative – satisfaction, dans ce débat aux conséquences douteuses pour le commerce international, plus personne n'ose à Washington plaider en faveur d'une dépréciation supplémentaire du dollar pour regagner des parts de marché. Pour le moment tout au moins.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

La Grande-Bretagne ayant donné son accord

Le programme-cadre de recherche européen va pouvoir être mis en place

La Grande-Bretagne, mettant fin à plusieurs mois de blocage, vient finalement de donner son feu vert à l'adoption du programme-cadre de recherche *de la Communauté pour la* période 1987-1991. Cette étape obligatoire étant franchie, la Commission peut désormais soumettre aux gouvernements membres des propositions visant *la poursuite et parfois le* développement de programmes en cours, tels les programmes Esprit (technologie de l'information) ou Race (télécommunications).

BRUXELLES
Communautés européennes
de notre correspondant

Faute de crédits et surtout de perspectives, ces programmes européens de recherche, dont la mise en œuvre a été jusqu'ici, de l'avis général, tout à fait fructueuse, risquaient de s'étioler. Cependant, les Britanniques n'ont donné leur aval que du bout des lèvres, en chicanant jusqu'à la fin sur les chiffres et en se gardant la possibilité de refuser qu'une partie des fonds prévus soit engagée.

C'est pourtant l'Acte unique européen, adopté en décembre 1985 par les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze, qui insistait sur la nécessité, en complément à l'établissement d'un grand marché sans frontières, d'accentuer l'effort commun de recherche et de coopération technologique. Au plan de la procédure, il prévoyait l'adoption à l'unanimité d'un programme-cadre pluriannuel, étant entendu que les programmes individuels qui suivraient pourraient, eux, être arrêtés à la majorité qualifiée. Le débat sur le programme-cadre a dégénéré en querelle budgétaire, au terme de laquelle onze pays se sont ralliés à un compromis de la présidence belge, seule la Grande-Bretagne s'y refusant.

Ce compromis comportait une enveloppe de 6,5 milliards d'ECU (45 milliards de francs), composée de trois parties à statut différent : 1,084 milliard d'ECU (7,5 milliards de francs) provenait de crédits déjà engagés mais pas encore dépensés, 863 millions d'ECU (6 milliards de francs) représentant la « queue du programme », c'est-à-dire de l'argent à affecter après 1991 ; 4,617 milliards d'ECU (32 milliards de francs) constituant l'argent nouveau et le corps central du nouveau programme-cadre.

Etrange patchwork ! C'est à ce noyau central de 4,617 milliards d'ECU que continua, s'attaquer Mme Thatcher, gardienne intransi*geante de la discipline budgétaire*, dont elle voudrait qu'elle devienne la règle cardinale du financement communautaire. Elle voulait que le montant soit diminué de 417 millions d'ECU (2,9 milliards de francs). Ce compromis qu'elle a accepté, aussi boiteux soit-il, a permis de débloquer la situation.

Esprit garde la vedette

Il n'était pas possible autrement de faire adopter les programmes individuels comme Esprit 2 ou Race. Les 417 millions d'ECU litigieux sont bien inclus dans le montant des crédits faisant l'objet d'un accord politique, *mais néanmoins ils* restent bloqués, en réserve, l'idée anglaise étant qu'ils pourront être libérés lorsqu'on y verra plus clair sur la manière dont jouera à l'avenir la discipline budgétaire.

S'agissant de Race, dont l'objet est de préparer à l'échelle de l'Europe le réseau de télécommunications de la fin du siècle (réseau à larges bandes), la « phase de définition » s'est achevée fin 1986. Les propositions de la Commission pour la phase définitive ont été présentées voici quelques mois. Le nouveau programme devrait pouvoir être lancé en octobre ou novembre. La guérilla budgétaire à laquelle on vient d'assister a obligé la Commission à ramener de 800 millions d'ECU (5,6 milliards de francs) à 550 millions d'ECU (3,8 milliards de francs) les crédits affectés à cette importante entreprise.

Les propositions concernant Esprit 2 pourront être soumises aux gouvernements avant les vacances d'été. L'effort financier serait doublé : 1,6 milliard d'ECU sur cinq ans (11 milliards de francs), pris en charge par le budget européen, au lieu de 750 millions d'ECU pour Esprit 1 (5,2 milliards de francs). Il faut se rappeler souvenir que les entreprises participantes consentent un effort financier égal à celui de la Communauté. Esprit 2 représente donc un budget de 3,2 milliards d'ECU (22 milliards de francs).

Le démarrage du programme-cadre de recherche coïncide avec le deuxième anniversaire du programme Euréka, lancé à la conférence ministérielle de Paris et auquel collaborent dix-neuf pays d'Europe occidentale. Euréka, dont l'objet est d'améliorer la compétitivité de l'industrie européenne par la coopération entre entreprises du Vieux Continent se porte apparemment bien. 108 projets ont vu officiellement le jour.

Une quarantaine de nouveaux projets devraient être annoncés à la prochaine conférence ministérielle qui se tiendra à Madrid en septembre. L'organisation souple d'Euréka continue à séduire les industriels et, à côté de cela, l'absence de règles claires et donc de certitudes en matière de soutiens financiers publics ne semble pas les décourager. La France, qui est à l'origine d'Euréka, participe à 60 projets, le Royaume-Uni à 41, la RFA à 29. Les pays non membres de la Communauté jouent très activement le jeu : la Suisse, 16 projets, la Suède, 20...

Les projets une fois entérinés par les instances politiques ne restent pas dans les cartons, et on nous dit que la très grande majorité de ceux qui ont été annoncés depuis deux ans ont effectivement démarré et se trouvent souvent au stade préindustriel.

PHILIPPE LEMAITRE.

Economie

CONJONCTURE

La préparation du budget de 1988

Trois priorités : l'emploi, la recherche et la coopération

Nouvelle étape dans la préparation du projet de loi de finances pour 1988. Le premier ministre, M. Jacques Chirac, a envoyé le mercredi 15 juillet à ses différents ministres les lettres-plafonds qui indiquent le montant des crédits dont chacun disposera l'an prochain. Les *dépenses totales ne devraient* augmenter que de 2 % environ, comme la hausse des prix prévue. Trois priorités ont été retenues dans les arbitrages du gouvernement pour 1988 : l'emploi, la recherche et la coopération.

Le premier ministre a profité du long week-end du 14 juillet pour procéder aux derniers arbitrages sur les dépenses, les décisions sur les recettes devant être arrêtés d'ici à la fin du mois. Signées mardi, les lettres-plafonds ont été acheminées *mercredi aux différents ministres.* Les choix du gouvernement pour 1988 ne se distinguent guère de ceux effectués dans le budget 1987. La nécessaire rigueur doit se traduire par un nouvel effort d'économies. Les priorités affichées pour 1988 (l'emploi, la recherche et la coopération) ne diffèrent que peu de celles présentées pour 1987 (l'emploi, la défense, la sécurité et les DOM-TOM).

Globalement, les dépenses de l'Etat devraient augmenter conformément à l'objectif de la lettre de cadrage du premier ministre du 30 mars dernier, d'un peu plus de 2 % en francs courants (contre 1,8 % en 1987). Compte tenu d'une hypothèse d'inflation de 2 % en 1988, cela devrait se traduire par une stagnation des crédits publics en volume. Les décisions arrêtées au cours des derniers jours permettraient, selon Matignon, d'atteindre cet objectif.

Cela n'aura pas été facile. Le budget contient en effet un nombre croissant de dépenses dont la progression est sinon automatique, en tout déjà prédéterminée. C'est le cas pour les *charges de la dette* publique, qui devraient à nouveau augmenter de 3 ou 4 milliards de francs l'an prochain (elles étaient estimées à 98,5 milliards pour 1987, mais *devront être réévaluées compte* tenu d'hypothèses sur les taux d'intérêt qui n'ont pas été vérifiées). Autres séries de dépenses « contraintes », celles inscrites dans les lois de programmation pluriannuelle, de plus en plus nombreuses (modernisation de la police, défense, DOM-TOM, patrimoine...).

Rigueur sélective

Comme l'an dernier, la rigueur a frappé d'une manière sélective les différentes administrations. Les trois priorités affichées trouvent leur traduction dans l'augmentation des crédits accordés à M. Philippe Séguin (l'emploi), à M. Michel Aurillac (la coopération) et à M. Jacques Valade (la recherche).

Afin d'assurer le financement des programmes d'emplois pour les jeunes et ceux destinés aux chômeurs de longue durée, le budget du ministère des affaires sociales et de l'emploi (section emploi) serait en hausse de près de 11 %. Celui du ministère de la coopération, qui avait stagné en 1987 devrait progresser de plus de 8 %. Les dotations au Fonds d'action conjoncturelle, le FAC, resteront à un niveau élevé. Conformément à la priorité affichée par M. Chirac, l'aide publique au développement devrait fortement augmenter pour s'élever à 29,5 milliards de francs (27 milliards en 1987) de manière à atteindre l'objectif d'une aide représentant 0,54 % du PIB (nouvelle base) l'an prochain (0,49 % en 1986). Enfin, les dotations destinées à la recherche civile, 56 milliards de francs, sont en progression de 7,7 %. En francs constants, l'effort public consacré à la recherche retrouverait donc le niveau *prévu dans la loi de* finances pour 1986. Pour l'an prochain cependant, aucune création d'emploi de chercheur n'est prévue, des suppressions devant intervenir parmi les postes d'ingénieurs, techniciens et administratifs.

Baisse de 10 % des crédits à l'industrie

D'autres ministres ont obtenu des progressions sensibles de leurs crédits. C'est le cas en particulier de MM. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, André Giraud, ministre *de la défense, et Albin Chalandon,* garde des sceaux, ministre de la justice. L'augmentation des dépenses du ministère de l'intérieur est liée en particulier à la poursuite de l'application de la loi de modernisation de la police, au gonflement des subventions aux collectivités locales, indexées sur les recettes de TVA et à la nécessité de financer l'organisation, l'an prochain, des élections présidentielles et cantonales (plus de 600 millions de francs). Pour la défense, la mise en œuvre de la loi de programmation militaire se traduit par une forte progression des dépenses d'équipement, alors que celles de fonctionnement sont à nouveau réduites. Le ministère de la justice enregistre une hausse de ses crédits du fait notamment du démarrage du programme de construction de nouvelles prisons privées (environ 800 millions de francs supplémentaires).

La plupart des autres ministères enregistrent des crédits soit en légère hausse (éducation nationale, agriculture, équipement, logement...), soit en baisse (anciens combattants, transports terrestres, industrie...). Chez M. Alain Madelin par exemple, la hausse des crédits destinés aux secteurs d'avenir (l'espace, avec une enveloppe en progression de près de 10 %, l'innovation...) ne compense pas la forte régression des crédits à la construction navale (qui tombent de 3,6 milliards à moins de 2 milliards) et celle des crédits de politique industrielle. Les dotations en capital aux *entreprises publiques seront en* baisse. Elles seront à nouveau financées à partir des recettes de privatisation, qui ne sont pas encore chiffrées. Le budget du ministre de l'industrie est pour la seconde année consécutive, en baisse d'environ 10 %.

Comme l'an dernier enfin, le gouvernement souhaite réaliser des économies en réduisant les effectifs de la fonction publique. L'ambition d'une diminution de 1,5 %, donnée dans la lettre de cadrage de mars dernier, sera-t-elle satisfaite ? Les ministère de la justice (gardiens de prison), de la défense (gendarmes) et de l'éducation nationale (enseignants) ont été épargnés de cet aspect de la rigueur. M. Monory a *ainsi obtenu la création* nette de 3 000 postes environ, l'enseignement supérieur étant favorisé. Menant le combat dans ce domaine, la Rue de Rivoli (qui compte réduire de 2 600 personnes ses propres effectifs) se refuse, pour l'instant, à indiquer si les arbitrages actuels permettront cette réduction de 30 000 du nombre des fonctionnaires (19 100 l'an dernier). Le gouvernement ne souhaite pas non plus dévoiler aujourd'hui ses intentions en matière de politique de rémunération. En tout état de cause, les lettres-plafonds ne permettent pas encore d'évaluer l'effort réel d'économies budgétaires qui sera réalisé l'an prochain.

ERIK IZRAELEWICZ.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Saint-Gobain acquiert le canadien Bay Mills

Certain Teed Corp, filiale de Saint-Gobain et l'un des principaux producteurs de fibres de verre (1,1 milliard de dollars américains de chiffre d'affaires et 57,2 millions de bénéfices), va prendre le contrôle de Bay Mills, société canadienne spécialisée dans les produits fibreux à haute technologie (notamment fibres de carbone et de verre). Dans un premier temps, Certain Teed rachètera, principalement aux dirigeants du groupe, 50,24 % du capital de Bay Mills au prix de 9,85 dollars l'action. Une offre *publique d'achat lancée à la Bourse de Toronto permettra ensuite à Certain* Teed d'acquérir le reste du capital. L'opération d'un montant de 97,5 millions de dollars (environ 600 millions de francs) sera financée par la filiale de Saint-Gobain.

Bay Mills a enregistré en 1986 un bénéfice de 3,6 millions de dollars pour un chiffre d'affaires de 65,2 millions, et possède sept usines au Canada et trois aux Etats-Unis. Saint-Gobain concrétise ainsi sa volonté de renforcement sur le continent nord-américain dans les matériaux de pointe.

Un car-ferry trop subventionné ?

La commission de Bruxelles a ouvert, le mercredi 15 juillet, une procédure contre la France et la Grande-Bretagne qui auraient prévu d'accorder à leurs chantiers navals une subvention faussant les règles de la concurrence pour la construction d'un car-ferry destiné à l'armement breton Brittany Ferries. Celui-ci avait consulté trois industriels : les Chantiers de l'Atlantique, filiale du groupe français Alsthom, le Britannique Govan et le Néerlandais Van der Biessen. Seuls, ce dernier *aurait reçu une aide budgétaire* conforme aux règlements européens. La France et la Grande-Bretagne disposent d'un mois pour présenter leur défense à Bruxelles.

Alsthom rachète les pompes Bergeron

Les pompes Bergeron ont été intégralement rachetées par le groupe Alsthom qui veut développer ses activités dans le domaine du transport et de la régulation des fluides. Alsthom était déjà présent dans ce secteur grâce à sa filiale Rateau. Bergeron est spécialisé dans la conception, la réalisation et la vente de pompes industrielles et de stations de pompage. Cette *société a réalisé*, en 1986, 112 millions de francs de chiffre d'affaires et 2 millions de francs de bénéfices. Affecté par le ralentissement du programme nucléaire français, Bergeron a ramené ses effectifs de cent quinze à quatre-vingts salariés. L'objectif fixé par Alsthom au nouvel ensemble Rateau-Bergeron s'élève à 250 millions de francs de chiffre d'affaires.

SOCIAL

La fin des états généraux départementaux de la Sécurité sociale

Un effort de pédagogie plus que d'imagination

Une audience limitée mais réelle : plus de sérieux que d'imagination ; ni chocs ni passion, mais un climat psychologique plutôt favorable à une évolution prudente. C'est ainsi qu'on pourrait résumer la phase départementale des états généraux de la Sécutité sociale, qui s'est achevée la semaine dernière. Moins qu'on avait laissé attendre, plus qu'on ne pouvait craindre.

Succès ou échec ? Tout dépend de ce qu'on attendait. S'il s'agissait de créer un grand mouvement susceptible d'ouvrir la voie dès maintenant à des réformes profondes ou de cautionner des projets gouvernementaux tout préparés, comme l'ont affirmé certains syndicalistes, on peut que répondre avec la CGT que « *le gouvernement a raté son but* ». Pas de remise en cause de la protection sociale à l'horizon, pas de coups de hache dans les prestations ni de recettes miracles, à tous les sens du mot. De même cherche-t-on en vain le grand remue-méninges annoncé par le gouvernement où l'on aurait vu « *fuser les idées* », selon la formule de Mme Marie-Hélène Bérard, conseillère sociale du premier ministre.

Chez les préfets, pourtant, maîtres d'œuvre de ces demi-journées de réflexion (1) – qui réunissaient localement partenaires sociaux traditionnels, représentants des diverses caisses de sécurité sociale, des « *milieux socioprofessionnels* », *associations, administrateurs et* gestionnaires d'établissement, et notables de tous bords ou presque – c'est une satisfaction assez générale mêlée de soulagement. Les préfets redoutaient en effet plutôt des affrontements, des réunions houleuses, des refus ou, à l'inverse, une désertion.

Craintes infondées. Il n'y a pas eu d'incidents, A deux exceptions près : dans le Val-de-Marne, on a assisté à un début de pugilat et le préfet s'est fait traiter de « *trouillard* » et de « *Versaillais* » et accuser d'avoir organisé des « *états généraux de la police* », pas moins, par le secrétaire de l'Union départementale CGT ; dans les Hauts-de-Seine, 250 manifestants cégétistes ont fait irruption dans la salle des séances. Quant aux désertions, elles n'ont jamais été assez nombreuses pour empêcher les discussions.

Cela suffit-il pour vanter les « *échanges intéressants et fructueux* », *la* « *qualité d'écoute* » comme le font certains préfets ? « *Ils se sont écoutés* », constate avec satisfaction l'un d'eux. C'était bien le moins.

Une prise de conscience

Mais faut-il s'étonner que les idées nouvelles n'aient pas « fusé » sur un sujet aussi complexe et technique ? Peut-être cela valait-il mieux : au chapitre des idées nouvelles, n'a-t-on pas entendu envisager de pénaliser dans le Loir-et-Cher les acheteurs de sucreries pour enfants, dans le Bas-Rhin les personnes atteintes de maladies sexuellement *transmissibles*.

Est-il surprenant aussi que les participants aient renâclé devant les économies quand, du côté des pouvoirs publics eux-mêmes, on prétend renforcer l'aide aux familles et l'on juge inévitable une croissance des retraites ? Et la présence des différents prescripteurs de soins et de remèdes pouvait-elle éviter d'encourager à passer le mistigri ?

Les les interlocuteurs ont très souvent fait preuve de sérieux. Ils ont généralement accepté de se poser les nombreuses questions présentées par les sages pour guider le débat : celles-ci allaient de la limitation du nombre de médecins ou de la liberté de prescription au rôle de l'Etat en passant par le choix des prestations *familiales et le* mode de revalorisation des retraites. Les réunions ont permis une confrontation entre interlocuteurs éloignés. Elles ont sans doute aidé à une prise de conscience, sinon à la base, du moins au-delà des grands états-majors.

La densité des échanges n'a pas été liée au nombre des participants : celui-ci a oscillé de la réunion confidentielle – une trentaine de participants – au meeting – 400 personnes – comme à Lyon pour l'assurance-maladie. Presque partout, la santé a fait le plein : reflet de l'intérêt des Français ou simple conséquence du nombre de parties prenantes ?

C'est hors des grandes zones urbaines que la « mayonnaise » a le mieux pris. Deux éléments ont joué un rôle majeur. D'abord l'implication des préfets, leur maîtrise du sujet et leur capacité de relance de la discussion. Ce n'est peut-être pas le moindre effet de ces états généraux que d'avoir amélioré la connaissance de la protection sociale dans l'administration française. Grâces soient rendues aux stagiaires de l'ENA qui ont souvent aidé à ces recyclages et ont fourni beaucoup de rapporteurs aux débats. Malheureusement, les préfets sont rarement allés usqu'à fournir des données locales sur la démographie, la situation des hôpitaux, les prestations, qui eussent introduit du concret dans les débats.

Second élément : l'intérêt des partenaires sociaux. Le premier prix de participation revient à la CFDT – Val-d'Oise et Val-de-Marne exceptés, où elle s'est abstenue. Les états généraux prolongeaient la sensibilisation des instances locales entreprise par la confédération. Second prix *ex aequo* la CGC, qui avait aussi préparé avec soin la réunion, et aussi, surprise, la CGT. Les *cégétistes ne se sont pas contentés* de manifestations ou de déclarations générales condamnant le chômage et la politique gouvernementale. Ils ont souvent défendu vigoureusement *leur point de vue dans le détail*.

C'est Force ouvrière qui a le plus joué la rupture en boycottant des réunions, notamment dans le Val-d'Oise, l'Essonne, les Yvelines, la *Somme ou le Finistère ou, plus souvent*, en se bornant à des déclarations de principe. Cette attitude négative a été parfois rattrapée par les interventions des présidents de caisses *affiliées à FO*. Le CNPF s'est fait souvent terne. Il est vrai que les délégués patronaux « *n'avaient pas à concurrencer Belmondo dans* Kean », comme dit M. Pierre guillen, président de la commission sociale du CNPF.

Des convergences incertaines

Réticents ou non sur la formule des états généraux, les participants ont généralement manifesté leur satisfaction d'avoir pu s'exprimer, tout particulièrement les associations de familles, de retraités ou les « socioprofessionnels » plus rarement consultés en ces domaines.

Au-delà de ce rôle pédagogique, on aura pu constater quelques convergences dans les débats, mêlées de beaucoup d'incertitudes. Sur la retraite, la volonté de conserver le droit à la pension à taux plein à soixante ans, en même temps qu'un accord pour un départ plus souple et plus progressif, sans que l'on discerne s'il faut ou non encourager les gens à poursuivre plus longtemps leur activité. Sur la *famille, le vœu d'une simplification* des prestations, et un accord pour les faire financer par un impôt. Sur le financement encore, sujet qui a suscité le plus de perplexité, le désir d'un élargissement de l'assiette des cotisations, mais sans que l'on sache si l'on visait les revenus financiers ou bien les retraites et les allocations de chômage. L'idée d'un financement diversifié selon la nature des dépenses a également fait florès sans que l'on se rende compte que cela augmenterait les impôts.

Autant d'interrogations qui rendront malaisée la synthèse. Un dernier élément limitera encore la portée des propositions : la constitution des groupes. La présence simultanée des différents régimes de non-salariés (agriculteurs, commerçants, professions libérales), des différentes professions de santé, des chambres de commerce, d'agriculture et des métiers, a dans la grande majorité des départements surreprésenté les non-salariés, qui forment moins de 20 % de la population adulte. Qui a parlé pour qui ? Quel *qu'en fût l'intérêt, il y avait* peut-être un paradoxe à appeler si souvent au chevet du régime général des agriculteurs dont le régime de sécurité sociale est le plus assisté de *tous*.

GUY HERZLICH.

(1) Une pour l'assurance-maladie, une pour la famille, une pour la retraite et une sur l'organisation et le financement de la sécurité sociale.

Les Français hostiles à l'« amendement Lamassoure »

Désapprouvant en majorité (à 63 %) l'action des contrôleurs aériens, qui ne trouve d'appui majo*ritaire que chez les sympathisants* communistes, les Français interrogés par la SOFRES pour *le Figaro* du jeudi 16 juillet sont plutôt hostiles à l'« *amendement Lamassoure* », qui pénalise financièrement les grèves de moins d'une journée dans le secteur public : seuls les sympathisants de la droite approuvent cette mesure (à 67 %), les Français sont d'autre part opposés (à 65 %) à une interdiction de la grève dans la fonction publique, la gauche à 80 %, la droite à 48 %.

Sur l'attitude face au travail, 47 % des Français trouvent qu'ils ne travaillent « pas assez », 40 % « *comme il faut* ». Les personnes interrogées, en revanche, ne trouvent pas qu'il y ait trop de vacances, de jours fériés, voire de « ponts ».

BIBLIOGRAPHIE

« Nous aurons le temps de vivre », de Ménie Grégoire

Un nouvel âge

Lorsque évoquant l'avenir de la protection sociale, tel ou tel porte-parole politique, tel ou tel spécialiste, estime, au sujet du problème des « retraites » et des « retraités », qu'il s'agit là d'« un problème de l'an 2005 » et qu'il n'y a pas de problème majeur d'ici là, il ne commet pas seulement une erreur (volontaire ?) d'ordre économique ou politique immédiat, il éconduit l'opinion sur un des problèmes majeurs de notre société *actuelle*.

Le dernier livre de Ménie Grégoire, *Nous aurons le temps de vivre*, édité chez Plon, en illustrant l'actualité immédiate du problème, en est la démonstration éclatante, si besoin en était encore. Mais il va, en réalité, beaucoup plus loin. Il éveille la conscience collective sur la plus grande des révolutions de cette fin du vingtième siècle : à savoir que « *en raison de l'actuelle longévité et de l'abaissement de l'âge à la retraite, un nouvel âge s'est ouvert, inconnu jusqu'ici* ». Evénement neuf et sans précédent dans l'histoire : « *Pour tous, vingt ou trente années de vie supplémentaires qui sont celles de la liberté et qui ne sont pas encore celle de la vieillesse.* »

Il faudra à chacun, pendant les vingt ans de « non-vieillesse », apprendre à « *vivre pour vivre* », à apprendre « *un autre rôle* » et notamment comprendre que « *ce qui compte, c'est qu'on reste utile, qu'on se déploie au lieu de se replier sur soi-même* ». Il faudra que la société elle-même change son regard sur elle-même.

Ménie Grégoire avertit les uns et les autres sur les enjeux :

Aux « jeunes » et à la « société », qui auraient tendance à confondre « retraite », « vieillesse » et « décrépitude » en repoussant les « vieux » et en ne les considérant que comme des consommateurs, elle rappelle : « *Qu'une société qui traite ce nouvel âge comme un âge à part, différent, creuse sa propre tombe.* »

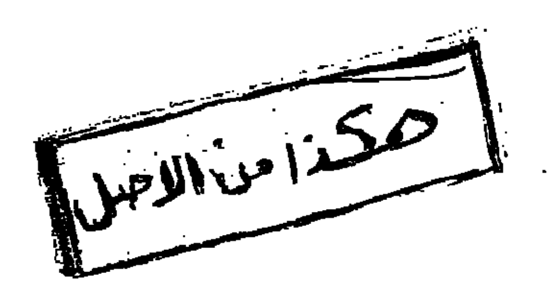
Aux membres du nouvel âge, elle décrit les risques de leur situation, risques liés à l'oisiveté pour eux, mais aussi liés à l'exclusion sociale : « *Où le nouvel âge va se rendre indispensable, ou bien il sera balayé* », car « *s'il reste exclusivement à charge il apparaîtra dans peu d'ans comme un poids disproportionné* ».

Quel doit être son rôle dans cette société postindustrielle où le « matériel » est si efficacement assuré ? « *Soigner une société malade, sur le plan affectif, humain, éducatif, qui n'assure correctement rien de ce qui est humain et qui ne compte plus les victimes, les isolés, les laissés-pour-compte, matériels ou affectifs.* » Et de plaider pour un véritable « service civique », dans lequel le nouvel âge devrait s'engager, s'inspirant de l'exemple américain d'un bénévolat actif et sans complexe.

Mais il y a autre chose dans le livre de Ménie Grégoire : un plaidoyer chaleureux, convaincant, sur la nécessité absolue d'une modification profonde des modes de départ à la retraite des Français, une condamnation sans appel de la systématisation de la retraite à soixante ans et, par cette « confusion du droit et de l'obligation de la retraite », une évocation d'autant plus sévère des erreurs récentes – et plus anciennes – commises, qu'elle s'accompagne du rappel judicieux des mises en garde des meilleurs et plus prestigieux spécialistes.

ADRIEN ZELLER,
secrétaire d'Etat chargé de la Sécurité sociale.

★ Editions Plon, 210 pages, 70 F.



Economie

AFFAIRES

Réussite technique mais échec commercial

Le métro automatique Aramis serait abandonné

Le minimétro entièrement automatique Aramis, développé par Matra et dont le premier ministre, M. Jacques Chirac, et le ministre d'Etat, M. Edouard Balladur, ont emprunté, le 6 mars, les véhicules expérimentaux, sera abandonné, selon toute vraisemblance, à la fin de cette année. Selon un communiqué laconique de Matra et de la RATP, *« les perspectives d'application du système sont à court terme économiquement moins favorables qu'elles ne l'étaient en 1984, au moment de la signature du contrat de développement »*.

Aramis (1) est, sur le papier, le mode de transport du vingt et unième siècle. Aucun conducteur ne pilote les deux petites voitures (dix places chacune), attelées ensemble, montées sur pneus et propulsées à 50 kilomètres/heure par des moteurs électriques. La grande nouveauté tient aux opérations complexes que les monoprocesseurs codés permettent de réaliser. Chaque couple de voitures est programmé pour s'arrêter dans toutes les stations ou bien dans une station sur deux ou sur trois, selon les besoins. Il roule avec d'autres couples en rames, sans attelage mécanique, car un appareil à ultrasons vérifie en permanence que l'intervalle entre eux ne descende pas en dessous de 15 centimètres et déclenche freinage ou accélération, afin que la distance reste optimale. Arrivé à l'embranchement de la voie menant à la station dans laquelle le couple doit s'arrêter, celui-ci quitte en douceur la rame et prend la tangente, grâce à un aiguillage embarqué. En sens inverse, les deux voitures quittent la station et s'accouplent électroniquement au premier convoi qui passe.

Ce système est souple, puisqu'il permet une desserte sélective. Il est convivial puisque de petite taille. Il est économique, car il nécessite des investissements moindres que ceux du métro classique, plus large de 3 mètres et plus haut de 1,5 mètre. Moins de personnel, moins de courant consommé, moins de tunnels à percer : on n'en finit pas d'énumérer les vertus du métro le plus moderne du monde.

On l'essaya d'abord près d'Orly dans les années 70. On parla de l'installer à la place de la voie ferrée de Petite Ceinture, qui longe les boulevards extérieurs de Paris, afin de desservir les sites de l'Exposition universelle de 1989, avant que le gouvernement ne renonce à organiser cette manifestation. Montpellier se porta candidate pour relier son centre-ville à la cité satellite de La Paillade. On parla d'irriguer ainsi le treizième arrondissement de Paris. En définitive on discuta beaucoup mais la réalisation ne fut pas à la hauteur des projets.

Trop sophistiqué

M. Jean-Luc Lagardère, PDG de Matra, signa seulement en juillet 1984 avec le ministre des transports, la région Ile-de-France et la RATP, un accord prévoyant la construction de 1 600 mètres de voies le long du boulevard Victor, à Paris, où dix cabines circuleraient pour mettre au point les processus de séparation et de regroupement des véhicules. Budget : 149 millions de francs.

En novembre prochain, les conclusions définitives de l'expérience seront tirées, mais elles n'éviteront pas l'abandon du projet. Devant l'insistance de Matra, le maire de Paris, M. Jacques Chirac, avait proposé de l'installer entre la gare de Lyon et celle d'Austerlitz. Mais, sur cette liaison mineure, Aramis n'aurait pas démontré ses performances. Les élus de la région semblent lui préférer le métro classique dans Paris intra-muros. Quant à la RATP, elle juge qu'Aramis est une réussite technique et un échec commercial. Elle le trouve de trop petite capacité, trop sophistiqué et trop cher pour l'usage qu'elle veut en faire, c'est-à-dire le transport d'un maximum de personnes. Au moment où la Régie compte ses sous, elle préfère réserver ses investissements, par exemple, à l'automatisation progressive de la conduite sur ses lignes existantes. Chez Matra, on a choisi de ne pas commenter l'abandon vraisemblable du programme. M. Bernard Félix, PDG de Matra-transports, filiale de Matra, se contente de dire avec une certaine amertume : *« On ne peut pas s'entêter tout seul. »*

Pourtant, Aramis n'aura pas été testé en vain. Il a permis de mieux maîtriser les automatismes et de parfaire le système de conduite tout électronique qui entrera en service sur la dernière ligne du métro de Lyon et qui pilotera la deuxième génération du VAL (véhicule automatique léger), l'autre métro de Matra, celui qui a réussi à Lille, à Chicago, à Jacksonville, à Toulouse, et qui s'imposera, peut-être, demain à Strasbourg et à Bordeaux.

ALAIN FAUJAS.

(1) Aramis : agencement en rames automatisées de modules indépendants en station.

ÉNERGIE

Le baril de pétrole dépasse 22 dollars à New-York

L'attaque de la plate-forme pétrolière iranienne de Rostam par les bombardiers irakiens et la tension persistante dans le Golfe ont poussé le prix du baril de référence à New-York au niveau record de 22,15 dollars (+ 57 cents), le mercredi 15 juillet. Les observateurs boursiers s'attendent à un maintien de la tendance à la hausse, car le projet de l'administration Reagan de faire militairement escorter des pétroliers koweïtiens navigant sous pavillon américain pourrait entraîner une riposte iranienne. *(Lire également page 00.)* Certains estiment qu'une aggravation de la crise dans cette région du monde pourrait porter le prix du baril à 25 dollars. La hausse s'est communiquée au Brent de la mer du Nord, dont le baril a atteint 20,15 dollars (+ 35 cents). Elle pousse les raffineurs américains à demander une augmentation des prix officiels du pétrole extrait aux Etats-Unis.

Une décision de la Commission européenne

Boussac devra rembourser 338 millions à l'Etat

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

La compagnie Boussac-Saint-Frères devra rembourser à l'Etat 338 millions de francs sur le milliard qui lui avait été accordé entre 1982 et 1985. Telle est la décision prise le mercredi 15 juillet par la Commission européenne, qui considère que les aides publiques n'ont pas été en totalité conformes aux règles de concurrence en vigueur dans la CEE. L'entreprise française a un délai de deux mois pour arrêter avec le gouvernement les modalités de remboursement au Trésor national.

Il y a près d'un an (*le Monde* du 14 octobre 1986) que les experts européens passent au crible la manière dont le sauvetage de la firme s'est opéré après le déconfiture du groupe Agache-Willot. Au départ, ils avaient songé à faire rendre à Boussac la quasi-totalité du milliard incriminé.

L'intervention des deux commissaires français, MM. Jacques Delors et Claude Cheysson, ont empêché M. Peter Sutherland, le représentant irlandais chargé des affaires de concurrence, d'appliquer la législation européenne à la lettre. De sorte qu'un compromis est intervenu à la fin de l'année dernière (*le Monde* du 19 décembre 1986) pour qu'un terrain d'entente soit trouvé, entre Bruxelles et les autorités françaises, l'arrangement devant tenir compte de l'équilibre financier précaire de la nouvelle société et des aspects sociaux du dossier.

M. S.

Selon M. Alain Juppé

L'opération de privatisation de TF 1 est « bouclée »

A la sortie du conseil des ministres du 15 juillet, M. Alain Juppé, porte-parole du gouvernement, a indiqué que l'opération de privatisation de TF 1 était *« bouclée et dénouée »*. Le ministre délégué au budget a ajouté : *« Nous attendrons les chiffres définitifs pour les rendre publics, mais toute inquiétude est dissipée, s'il y en avait eu du côté des financiers. »*

Si la totalité des actions mises en vente auprès du public a été souscrite, on ne sait toujours pas si ce résultat est dû à l'intérêt des petits porteurs pour le capital de la Une, à l'intervention des investisseurs institutionnels ou à celle des banques qui ont donné au gouvernement une garantie de bonne fin.

A la direction de TF 1, comme dans les banques, on se refuse à tout commentaire pour respecter des consignes très strictes de silence. Au ministère des finances, on se contente de préciser que *« la centralisation des résultats ne sera pas achevée avant le 20 ou le 21 juillet »*.

Marchés financiers

PARIS, 15 juillet ↑

Une hausse silencieuse : + 0,37 %

La séance du mercredi 15 juillet a été marquée par la grève surprise des commis, qui ont refusé de coter les actions, en raison des conditions de travail « déplorables » mises en plan par la Chambre syndicale, au lendemain de la démolition de la corbeille.

Pour la première fois, le marché s'est donc déroulé sans un cri, la communauté boursière se contentant de suivre la cotation continue par ordinateur pour connaître l'évolution des cours. Heureusement, l'informatique était à la hauteur. On pouvait ainsi constater que la cote progressait de 0,37 %, dans un marché modérément actif. Parmi les valeurs les mieux orientées, on relevait GTM-Entrepose, Darty, Louis Vuitton et Peugeot. Signeaux, Via Banque, Codetel, Elf et Casino étaient aussi soutenues.

En séance, on apprenait le résultat de l'offre publique de vente de la banque Demachy et associés, introduite au second marché. Le cours s'est établi à 700 francs. Les demandes ont été satisfaites à hauteur de 1,2 %, compte tenu du nombre élevé d'ordres d'achat exprimés. Sous les lambris, les boursiers commentaient surtout l'incident survenu à la criée, leur regard se détachait avec peine de l'endroit où figurait jusqu'à la semaine passée la corbeille séculaire. Chacun attendait une réaction de la Chambre syndicale, vivement attaquée par les commis. Pour le reste, les professionnels notaient la progression des cours. C'était bien là l'essentiel.

Au MATIF, le contrat à échéance mars 1988, gagnait 0,48 %, à 103,40.

Lingot : 88 950 F (+ 1 000).

Napoléon : 514 (– 3).

NEW-YORK, 15 juillet ↑

Encore plus haut, mais...

L'indice Dow Jones, le fameux thermomètre de Wall Street, a battu, mercredi, un nouveau record d'altitude, en s'établissant à 2 483,73 (+ 2,39 points). Mais en dehors du fait que ce modeste gain a été acquis au tout dernier moment, la tendance a été très irrégulière au point qu'en séance le Dow était tombé à 2 455,20, puis remonté à 2 502,33. Le bilan de la journée en témoigne amplement. Sur 1 949 valeurs traitées, 726 ont monté et un nombre même légèrement supérieur (758) ont baissé. Enfin, 465 n'ont pas varié.

Rude journée, il est vrai, marquée par l'annonce d'un accroissement du déficit commercial (14,4 milliards de dollars) pour juin, quand beaucoup osaient croire à une réduction, et, bien sûr, par une baisse du dollar à la clé.

Toutefois, les bons résultats des entreprises américaines pour le second trimestre ont, en bonne partie, dissipé le malaise créé. Enfin et surtout, l'annonce par l'homme d'affaires australien Holmes à Court de sa décision de porter sa participation dans Texaco de 10 % à 15 % a poussé en avant (+ 6,3 %) l'action de la compagnie pétrolière en bonne place dans le panier de valeurs constituant le Dow. Une assez forte activité a régné, et 202,29 millions de titres ont changé de mains, contre 188,85 millions la veille.

VALEURS	Cours du 14 juillet	Cours du 15 juillet
Alcoa	54 7/8	57
Allegis (ex-UAL)	94 3/4	95 7/8
A.T.T.	30 1/4	30 1/4
Boeing	48 3/8	47 7/8
Chase Manhattan Bank	41	41 1/8
Du Pont de Nemours	124 5/8	123 7/8
Eastman Kodak	87 3/4	89 3/4
Exxon	94	93 7/8
Ford	106 5/8	106 1/2
General Electric	56	56
General Motors	85 1/8	84 3/8
Goodyear	68 5/8	68 3/4
I.B.M.	167 1/2	168 1/8
I.T.T.	61 3/8	62
Mobil Oil	51	51 5/8
Pfizer	70 7/8	71 1/8
Schlumberger	48 1/2	48 7/8
Texaco	43 5/8	46 5/8
Union Carbide	29 3/4	29 3/8
U.S.X.	36 3/8	36 1/2
Westinghouse	65 3/4	66 1/8
Xerox Corp.	76	76 1/2

CHANGES

Dollar : 6,10 F ↓

L'annonce d'un déficit commercial américain plus fort que prévu a fait rechuter un dollar auparavant très ferme, les marchés des changes se trouvant pris à contre-pied. A Paris, le taux d'intérêt au jour le jour a fléchi à nouveau.

FRANCFORT	15 juillet	16 juillet
Dollar (en DM)	1,8520	1,8325

TOKYO	15 juillet	16 juillet
Dollar (en yens)	151,15	149,75

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (16 juillet) ... 71/16-73/16 %

New-York (15 juillet) ... 61/2 %

INDICES BOURSIERS

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	10 juillet	15 juillet
Valeurs françaises	104,3	104,1
Valeurs étrangères	123,2	123,2

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	–	–

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	14 juillet	15 juillet
Industrielles	2 481,33	2 483,73

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	14 juillet	15 juillet
Industrielles	1 892,6	1 908,6
Mines d'or	413,4	414,6
Fonds d'Etat	90,70	90,95

TOKYO

	15 juillet	16 juillet
Nikkei Dow Jones	23969,76	
Indice général	1995,54	

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 15 juillet
Nombre de contrats : 29 862

COURS	ÉCHÉANCES			
	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Dernier	103,80	103,70	103,70	103,60
Précédent	103,65	103,55	103,55	103,30

LA VIE DE LA COTE

LE GROUPE AKZO VA RACHETER BUHLER-FONTAINE. – La société néerlandaise AKZO va acquérir, le 17 juillet, 95,2 % du capital de Buhler-Fontaine, filiale du groupe Rhône-Poulenc. Le principe de cette acquisition, qui doit être réalisée au prix de 35 millions de francs (47 073 actions de 744,66 F), avait été arrêté dès mars dernier (*le Monde* daté 22-23 mars). Le Crédit industriel et commercial de Paris (CIC), agissant pour le compte de la firme néerlandaise, s'est engagé à se porter acquéreur en Bourse, au prix unitaire de 745 F, du 20 juillet au 7 août, des actions Buhler-Fontaine, qui seraient présentées à la vente.

HAUSSE DE 20 % DU BÉNÉFICE NET DE GENCOR. – Le groupe Gencor – une des grandes sociétés minières en Afrique du Sud – a annoncé, le 15 juillet, pour ses mines d'or une hausse de 20 % du bénéfice net au deuxième trimestre de l'année en cours.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,1010	6,1030	+ 35	+ 50	+ 75	+ 100	+ 290	+ 380
$ can.	4,6132	4,6182	– 47	– 29	– 83	– 53	– 201	– 117
Yen (100)	4,0768	4,0809	+ 127	+ 146	+ 261	+ 289	+ 813	+ 890
DM	3,3311	3,3341	+ 98	+ 115	+ 209	+ 233	+ 669	+ 738
Florin	2,9588	2,9612	+ 53	+ 63	+ 114	+ 131	+ 395	+ 467
F.B. (100)	16,0510	16,0648	+ 113	+ 237	+ 261	+ 454	+ 954	+ 1384
F.S.	3,9967	4,0007	+ 125	+ 143	+ 260	+ 287	+ 829	+ 906
L (1 000)	4,5993	4,6026	– 129	– 101	– 249	– 213	– 645	– 545
£	9,9538	9,9631	– 138	– 96	– 238	– 167	– 489	– 282

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 7/16	6 11/16	6 5/8	6 3/4	6 3/4	6 7/8	7	7 1/8
DM	3 1/2	3 3/4	3 11/16	3 13/16	3 11/16	3 13/16	3 15/16	4 1/16
Florin	5	5 1/4	5 1/8	5 1/4	5 1/8	5 1/4	5 1/4	5 3/8
F.B. (100)	6	6 1/2	6 1/8	6 1/2	6 1/4	6 5/8	6 5/8	7
F.S.	1 3/4	2 1/4	3 1/2	3 5/8	3 9/16	3 11/16	3 7/8	4
L (1 000)	9 1/2	11 1/2	10 1/4	10 3/4	10 1/4	10 5/8	10 5/8	11
£	9	9 1/4	9	9 1/8	9	9 1/8	9 1/16	9 3/16
F. franç.	7 3/8	7 5/8	7 9/16	7 11/16	7 3/4	7 7/8	8 1/4	8 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 15 JUILLET

Cours relevés à 17 h 32

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1905	4,5 % 1973	1905	....	....	....
4270	C.N.E. 3%	4250	4255	4255	+ 0 12
1272	B.N.P. T.P.	1251	1250	1251	....
1114	C.C.F. T.P.	1135	1125	1125	− 0 87
1257	Créd. Lyon. T.P.	1257	1255	1255	− 0 16
....	C.G.E. T.P.	3000	3010	3010	+ 0 33
1956	Renault T.P.	1900	1901	1901	+ 0 05
2280	Rhône-Poul. T.P.	2270	2270	2270	....
1365	St-Gobain T.P.	1346	1240	1240 c	− 0 43
1359	Thomson T.P.	1369	1380	1380	+ 0 80
455	Accor	473	....	....	....
520	Agence Havas	533	....	....	....
480	Ag. Havas C. I.	508	....	....	....
680	Air Liquide	699	....	....	....
2450	Alcatel	2500	....	....	....
2020	Als. Superm.	2090	2080	2080	− 0 48
445	A.L.S.P.I.	464	....	....	....
410	Alsthom ★	412	404	400	− 2 91
2410	Arjom. Prioux	2530	....	....	....
535	Ausedat-Rey	556	....	....	....
1160	Aux. Entrepr. ★	1216	1228	1220	+ 0 32
1190	Avions Dassault	1188	....	....	....
645	BAFP	630	....	....	....
390	Bail-Equipem. ★	390	395	385 10	− 1 25
840	Bail Investiss.	840	840	840	....
535	B.N.P. C.I.	550	....	....	....
700	Cie Bancaire	720	....	....	....
510	Bazar H.-V.	501	500	499	− 0 39
520	Béghin-Say ★	539	540	536	− 0 55
815	Berger (Mie)	945	935	935	− 1 06
725	Bic ★	748	736	736 c	− 0 58
1360	B.I.S.	1409	1410	1401	− 0 56
2660	Bongrain S.A.	2790	....	....	....
1040	Bouygues	1175	....	....	....
94	B.P. France	109 90	....	....	....
4990	B.S.N.	4920	....	....	....
....	Cap Gemini Sog.	2365	....	....	....
1280	Carnaud	1373	....	....	....
3100	Carrefour★	3400	3447	3385	− 0 44
1940	Casino	184	181	183	− 0 54
1500	Casino A.D.P.	150	150	150	....
1200	C.C.M.C.	1249	1260	1260	+ 0 88
850	Cetelem	950	944	955	+ 0 52
850	Cerus	850	....	....	....
1890	C.F.A.O.	2002	....	....	....
....	C.G.E.	....	....	....	....
1420	C.G.I.P.	1412	....	....	....
1290	Chargeurs S.A.	1378	....	....	....
90	Chiers-Châtill.	93	....	....	....
1040	Ciments franç.★	1068	1068	1070	+ 0 18
575	Club Méditerr.	610	....	....	....
172	Codetel★	176	175 50	182	+ 3 40
365	Cofimeg	351	348	352 20	+ 0 34
1980	Colas	2320	....	....	....
235	Compt. Entrepr.	245	....	....	....
675	Compt. Mod.	668	....	....	....
1160	Créd. Foncier	1189	....	....	....
595	Crédit F. Imm.	546	....	....	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
139	C.C.F.	153	....	....	....
775	Créd. Lyon. (CI)	799	....	....	....
1140	Crédit Nat. ★	1145	1144	1120	− 2 18
310	Crouzet ★	258 90	258	257	− 0 73
2670	Damart S.A.	2670	....	....	....
380	Darty ★	417	423	430	+ 3 11
350	Darty (DP)	377	380	377	....
2180	De Dietrich	2149	....	....	....
385	Dév. P.d.C. (Li)	369	377	377	+ 2 17
560	D.M.C.	555	555	561	+ 1 08
....	Drouot Assur.	495	....	....	....
2380	Docks France ★	2410	2440	2370	− 1 65
2180	Dumez ★	2200	2224	2191 c	+ 0 80
1180	Eaux (Gén.)	1285	1240	1201 c	− 3 41
2480	Ecco ★	1252	1252	1285	+ 1 03
1070	Electro-Financ.	1148	....	....	....
370	Elf-Aquitaine	386	388	393	+ 1 81
340	— (certific.)	338 90	....	....	....
2950	Epeda-B-Faure	3200	....	....	....
3540	Essilor	3650	....	....	....
2840	Essilor Int. (DP)	2600	....	....	....
455	Esso S.A.F. ★	521	520	524	+ 0 57
2400	Eurafrance	2352	2355	2361	+ 0 38
1460	Eurocom ★	1450	1448	1486 c	+ 2 47
3600	Euromarché	3699	....	....	....
670	Europe nº 1 ★	695	680	687	− 1 15
1160	Exor	1285	....	....	....
1610	Facom	750	760	750	....
905	Fichet-Bauche	976	....	....	....
210	Finextel★	205	205	208	+ 1 46
186	Fives-Lille	185	....	....	....
1170	Fromageries Bel	1235	....	....	....
1290	Gal. Lafayette	1284	....	....	....
380	Gascogne	405	410	410	+ 1 23
2290	Gaz et Eaux	2150	....	....	....
580	Géophysique★	692	705	679	− 1 87
2440	Gerland	2440	2450	2450	+ 0 41
545	GTM-Entrepose	644	672	684	+ 3 10
660	Guyenne-Gas.★	699	700	720	+ 3 –
2840	Hachette ★	2910	2945	2895	− 0 51
760	Hénin (La)	760	....	....	....
1300	Hutchinson	1320	....	....	....
117	Imétal	151	....	....	....
430	Imm. Plaine-M.	410	....	....	....
4840	Inst. Mérieux	5050	....	....	....
540	Interbail	545	....	....	....
1310	Intertechnique	1400	....	....	....
2700	J. Lefebvre	893	897	870	− 2 57
1730	Lab. Bellon	1685	....	....	....
1510	Lafarge-Coppée	1627	1635	1641	+ 0 86
1640	Lebon ★	1680	1700	1676	− 0 23
5370	Legrand	5350	....	....	....
5000	Legrand (DP)	5010	....	....	....
690	Leroy-Somer★	791	790	770	− 2 65

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1900	Lesieur	2026	....	....	....
820	Locabail Immob.	826	....	....	....
600	Locafrance ★	610	614	607	− 0 49
855	Locindus	871	....	....	....
1040	L. Vuitton S.A ★	1136	1134	1141	+ 0 44
580	Luchaire	561	570	564	+ 0 53
1420	Lyonn. Eaux ★	1515	1499	1485	− 1 98
83	Mais. Phénix	81 50	82	80 50	− 1 22
750	Majorette (Ly)	735	737	737	+ 0 27
470	Mar. Wendel★	471	480	475	+ 0 84
2050	Martell	1710	....	....	....
2250	Matra	2330	....	....	....
2150	Merlin-Gerin ★	2190	2195	2180	− 0 45
3130	Michelin	3200	....	....	....
1310	Midi (Cie)	1410	1399	1396	− 0 99
370	Midland Bk SA★	339	343	340	+ 0 29
940	Min. Salsig. (Ms)	989	992	992	+ 0 30
43	M.M. Penarroya	50 70	....	....	....
2520	Moët-Hennessy	2800	....	....	....
78	Moulinex	75 85	75 90	75 50	− 0 46
975	Navig. Mixtes	1008	....	....	....
160	Nord-Est	173 20	....	....	....
455	Nordon (Ny)	405	402	402	− 0 74
585	Nouvelles Gal.	613	....	....	....
1170	Occident. (Gén.)	1175	....	....	....
1590	Omn.F.Paris	1740	....	....	....
225	Olida-Caby	214	....	....	....
450	Opfi-Paribas	451	457	450	− 0 22
4090	Oréal (L')	3840	3840	3795	− 1 17
450	Paribas	464	462	464	....
610	Paris-Réesc. ★	663	667	645	− 2 71
1530	Pechelbronn ★	1450	1455	1430	− 1 37
1400	Penhoët	1360	....	....	....
975	Pernod-Ricard	1018	....	....	....
1510	Peugeot S.A.	1630	1394	1405 •	+ 3 48
16	Poclain	13 50	....	....	....
2250	Poliet	2470	....	....	....
735	P.M. Labinal	739	....	....	....
3410	Presses Cité	3679	....	....	....
1290	Prétabail Sic.	1239	1215	1225	− 1 12
805	Primagaz	873	....	....	....
700	Printemps★	670	658	645 •	+ 1 54
1870	Promodès	2005	2030	1990	− 0 74
230	Prouvost S.A ★	266	261	264	− 0 75
1400	Radiotechn.	1525	....	....	....
109	Raff. Dist. Total	106 10	....	....	....
2940	Redoute (La) ★	2855	2960	2955	....
445	Robur financière	456	475	475	+ 4 17
1470	Roussel-Uclaf	1473	....	....	....
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
5900	R. Impériale (Ly)	5680	5680	5680	....
225	Sade	235 10	239 50	239 50	+ 1 87
3480	Sagem	3720	....	....	....
425	Saint-Gobain	454	....	....	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1200	St-Louis B.	1269	....	....	....
1900	Salomon	1940	1940	1940	....
1700	Salvepar	1750	1750	1750	....
720	Sanofi	742	....	....	....
800	S.A.T.	840	....	....	....
1230	Saupiquet (Na)	1265	1295	1295	+ 2 37
420	Schneider ★	443	441 10	438	− 1 12
125	S.C.O.A.	115	....	....	....
695	S.C.R.E.G.	717	....	....	....
815	Seb ★	913	925	936	+ 2 51
490	Sefimeg	461	....	....	....
1450	S.F.I.M.	1470	....	....	....
63	S.G.E.	58 30	59 40	56 90	− 2 40
520	Sign. Ent. El. ★	563	575	569	+ 1 06
1050	Silic	1020	....	....	....
615	Simco-U.P.H. ★	590	590	592	+ 0 33
440	Simnor (Li)	450	451	451	+ 0 22
1200	Skis Rossignol	1180	1180	1215	+ 2 96
740	Simmco	635	....	....	....
....	Société Générale	432	433	433	+ 0 23
265	Sodecco	240	231	231	− 3 75
250	Sodero (Na)	255	243	243 c	+ 0 09
2620	Sodexho	2680	....	....	....
150	Sogeral (Ny)	150	150	150	....
435	Sogerap	471	480	465	− 1 27
2110	Somm-Allib. ★	2448	2460	2465 c	+ 1 50
750	Source Perrier	801	....	....	....
960	Sovac ★	1020	1020	1010	− 0 98
605	Spie-Batignol.	575	....	....	....
630	Strafor	647	....	....	....
305	Synthelabo ★	320	320	301	− 5 93
635	Talcs Luzenac	631	....	....	....
2920	Tél. Elect.	3140	....	....	....
1330	Thomson-C.S.F.	1420	1418	1390	− 2 10
475	Total (CFP)★	496 20	501	495	− 0 24
105	— (certific.)	108	....	....	....
2220	T.R.T.	2120	....	....	....
690	U.F.B.	669	....	....	....
1220	U.I.C.	1259	....	....	....
670	U.I.F.	632	....	....	....
900	U.I.S.	910	....	....	....
300	U.C.B. ★	305 20	312	300	− 1 70
750	Unibail	730	....	....	....
570	Valéo	591	....	....	....
53	Vallourec	64 90	....	....	....
495	Via Banque	515	517	515	....
840	Elf-Gabon	980	....	....	....
126	Amax Inc.	144 50	....	....	....
440	Amer. Express	207 80	....	....	....
177	Amer. Teleph.	179	....	....	....
145	Anglo Amer. C.	157 50	....	....	....
620	Amgold	687	....	....	....
1030	BASF (Akt)	1000	....	....	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1160	Bayer	1108	....	....	....
125	Buffelsfont.	137 80	....	....	....
275	Chase Manh.	248	....	....	....
89	De Beers	85 50	....	....	....
2140	Deutsche Bank	2125	....	....	....
76	Dome Mines	86 05	....	....	....
1100	Dresdner Bank	1088	....	....	....
140	Driefontein Cst	156	....	....	....
735	Du Pont-Nem.	768	....	....	....
545	Eastman Kodak	537	....	....	....
68	East Rand	72 70	....	....	....
285	Electrolux	279 80	....	....	....
250	Ericsson	240	....	....	....
580	Exxon Corp.	585	....	....	....
585	Ford Motors	619	....	....	....
89	Freegold	105	....	....	....
91	Gencor	105	....	....	....
688	Gén. Electr.	346 50	....	....	....
580	Gén. Belgique	875	....	....	....
505	Gen. Motors	500	....	....	....
94	Goldfields	112 50	....	....	....
54	Gd Metropolitain	58 40	....	....	....
84	Harmony	88	....	....	....
47	Hitachi	45	....	....	....
1010	Hoechst Akt.	1000	....	....	....
147	Imp. Chemical	152 80	....	....	....
990	IBM	1015	....	....	....
365	ITT	364	....	....	....
169	Ito-Yokado	158 80	....	....	....
87	Matsushita	91 80	....	....	....
1010	Merck	1095	....	....	....
840	Minnesota M.	429	....	....	....
310	Mobil Corp.	317	....	....	....
305	Morgan J.P.	298 80	....	....	....
39050	Nestlé	38650	....	....	....
182	Norsk Hydro	203	....	....	....
225	Ofsil	258	....	....	....
1790	Petrofina	1970	....	....	....
545	Philip Morris	554	....	....	....
152	Philips	150	....	....	....
545	Quilmès	549	....	....	....
770	Randfontein	787	....	....	....
780	Royal Dutch	852	....	....	....
100	Rio Tinto Zinc	117 50	....	....	....
94	St Helena Co	101 50	....	....	....
280	Schlumberger	304 80	....	....	....
134	Shell transp.	148	....	....	....
2480	Siemens A.G.	2275	....	....	....
168	Sony	160 80	....	....	....
183	T.D.K.	162 50	....	....	....
29	Toshiba Corp.	26 30	....	....	....
2030	Unilever	405	....	....	....
310	Unit. Techn.	320	....	....	....
700	Vaal Reefs	806	....	....	....
300	Volvo	306 80	....	....	....
340	West Deep	370	....	....	....
490	Xerox Corp.	475	....	....	....
1 13	Zambia Corp.	1 33	....	....	....

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8950	..
Emp. 8,80 % 77	126 80	1 296
9,80 % 78/93	....	0 107
10,80 % 79/94	....	9 321
13,25 % 80/90	....	1 557
13,80 % 80/87	....	10 322
13,80 % 81/89	....	6 881
16,75 % 81/87	....	14 180
16,20 % 82/90	....	8 167
16 % juin 82	118 41	1 617
14,60 % fév. 83	117 12	5 800
13,40 % déc. 83	119	7 589
12,20 % oct. 84	111 80	9 392
11 % fév. 86	....	4 370
10,26 % mars 86	105 85	3 532
ORT 12,75 % 83	1758	..
OAT 10 % 2000	104 35	1 386
OAT 9,80 % 1997	105 10	5 832
OAT 9,80 % 1996	103 45	4 484
Ch. France 3 %	182 80	..
CNB Bques janv. 82	101 32	0 358
CNB Paribas	....	0 358
CNB Suez	....	0 358
CNI janv. 82	101 30	0 358
PTT 11,20% 85	106 80	6 435
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	106 90	1 216
CNT 9% 88	95 10	2 213
CRH 10,90% déc. 85	103 65	5 322

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	1239	1213
Agache (Sté. Fin.)	2080	2075
A.G.F. (St Cent.)	820	820
Applic. Hydraul.	751	783
Arbel	237	234
Astorg	390	388
Avenir Publicité	2700	2750
Bain C. Monaco	320	340
Banque Hypoth. Eur.	465	....
Béghin-Say (C.I.)	356	345
B.G.I.	619	615
Biscuit (Génl.)	....	....
Blanzy-Ouest	620	621
B.N.P. Intercontin.	348	337
Bénédictine	5800	5680
Bon-Marché	806	811
B.T.P.	142	140
Cell	875	890
Cambodge	830	805
C.A.M.E.	445	447
Campenon Bern.	470	478
Carbone-Lorraine	750	765
C.E.G.Frig.	695	700
Centen. Blanzy	2680	2685
Centrest (Ny)	275	278 90
Cerabati	99	99

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.F.D.E.	....	....
Chambourcy (M.)	940	....
Champex (Ny)	154 50	154 50
C.I.C. (Financ. de)	348 50	349
C.I. Maritime	700	700
Cimen-Sintra	750	678 o
Citram (B)	690	....
Clause	640	650
Cofradel (Ly)	2015	....
Cogifi	390	395
Comiphos	689	685
Cie Industrielle	3790	3715
Comp. Lyon-Alem.	719	740
Concorde (La)	900	875
C.M.P.	42 25	44 d
Créd. Gén. Ind.	880	880
Cr. Universel (Cie)	716	719
Créditel	142	142
Darblay S.A.	645	....
Delalande S.A.	1270	1280
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1310	1310
Didot-Bottin	892	945 d
Eaux Bass. Vichy	1450	1381
Eaux Vittel	2900	2900
Economats Centre	620	620
Electro-Banque	410	415
Elf-Antargaz	810	....
E.L.M. Leblanc	950	950
Ecoff-Bretagne	296 80	295
Entrepôts Paris	615	610
Epargne (B)	3120	....
Europ. Accumul.	82 10	80
Eternit	2840	2551
Finalens	300	296
FIPP	420	....
Fnac	1025	1035
Foncière (Cie)	600	600
Fonc. Lyonnaise	5750	5800 c
Foncina	590	589
Forinter	1135	1135
Fougerolle	388	385
France I.A.R.D.	382 50	356 o
France (La)	7620	7300
Fromt. Paul Renard	535	587 d
GAN	1270	1280
Gaumont	450	450
Gévelot	895	875
Gr. Fin. Constr.	523	480
Gds Moul. Paris	370	370 c
Groupe Victoire	3530	3388
G. Transp. Ind.	610	610
H.E.F.	132	137
Immindo S.A.	500	500
Immoinvest	306	304
Immobail	425	429
Immobanque	731	721
Immob. Marseille	9700	9510
Immofice	548	....
Invest. (Sté Cent.)	3200	....
Jaeger	218	218
Lafitte-Bail	550	550
Lambert Frères	258	260
Lille-Bonnières	1400	1398
Loca-Expansion	305	300
Locafinancière	400	400
Locatel	788	800
Louvre (Sté)	1696	1801

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Machines Bull	47 40	48 70
Magasins Uniprix	231	231
Magnant S.A.	139	111 40 o
Maritimes Part.	430	450
Métal Déployé	448	448 o
Mors	178 70	179
Naval Worms	90	90
Navig. (Nat. de)	196	....
OPB Paribas	341	342
Optorg	275	....
Oréal (L') C.I.	2650	2650
Origny-Desvroise	1100	1100
Palais Nouveauté	1060	1020 o
Paribas-CIP	400	400
Paris France	310	310
Paris-Orléans	360	360
Partechen	800	800
Penarr. Risq. Div.	1500	....
Pathé-Cinéma	701	735
Pechiney (cert. inv.)	288	290
Piles Wonder	875	1075
Piper-Heidsieck	1025	1050
P.L.M.	188	178
Porcher	650	....
Promodès	1550	1550
Providence S.A.	1570	1635
Publicis	2850	2801 c
Raff. Souf. R.	132	137
Rhône-Poul. (c. inv.)	413	394 c
Ricqlès-Zan	297	....
Rochefortaise S.A.	416 50	416 50
Rochette-Cenpa	94	88 30
Rosario (Fin.)	940	960
Roudière	260	274
Rougier et Fils	89 10	87
Sacer	430	430
SAFAA	1524	....
Safic-Alcan	898	900
SAFT	2080	2090
Saga	320	339
St-Gobain C.I.	440	....
Salins du Midi	522	525
Sanofi	....	....
Santa-Fé	174	174
Saram	164	158
Saulnes	67 40	68 50
Savoisienne (M)	274	274
SCAC	800	800
Senelle Maubeuge	618	612
S.E.P. (M)	212	210
Serv. Equip. Véh.	99 50	93 o
Sicli	288	285
Sicotel	389	384
Sinvim	273 50	274
Siph (Plant. Hévéas)	388	360
Sté Générale-CIP	432	433
Sofal financière	1815	1825
Soffo	450	450
Soficomi	780	780
S.O.F.I.P. (M)	154 50	160 d
Sofragi	1251	1251
Soudure Autog.	542	547
Sovabail	655	660
Speichim	37	22 30 o
S.P.I.	680	680
Suez (Fin. de)-CIP	1591	1610

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Stemi	1050	827 o
Taittinger	1880	1890
Testut-Aequitas	537	545
Tour Eiffel	594	597
Ufiner S.M.D.	789	785
U.A.P.	2500	2520
U.T.A.	1980	1980
Veuve Clicquot	3800	3700
Vicat	1650	1650
Viniprix	1789	1789
Virax	201	201
Waterman S.A.	623	700
Brass. du Maroc	127	121

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1030	927
Akzo	474	....
Alcan Alum.	297	290
Algemeine Bank	1401	....
American Brands	295	295 20
Am. Petrofina	330	....
Arbed	240	....
Asturienne Mines	189	....
Bco Pop Espanol	420	424
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1680	1780
B. Régl. Internat.	60000	59000
Br. Lambert	634	620
Canadian-Pacific	126	129 10
CIR	30	30
Commerzbank	855	900
Dart. and Kraft	380	382
De Beers (port.)	65 60	....
Dow Chemical	546	541
Gén. Belgique	675	....
Gevaert	951	....
Glaxo	165 10	165 10
Goodyear	403	410
Grace and Co	388	402
Gulf Canada Corp.	132 50	....
Honeywell Inc.	495	520
I. C. Industries	206 50	209
Johannesburg	1050	1050
Kubota	22 10	....
Latonia	279	280
Midland Bank Plc	60 50	60 50
Mineral-Ressourc.	81	84 80
Nixdorf	2789	2850
Noranda	148 60	150
Olivetti	35 20	35 10
Pakhoed Holding	226	226
Pfizer Inc.	448	448
Procter Gamble	590	579
Ricoh Cy Ltd	37	36 50
Rolinco	297 30	298
Robeco	320	320 70
Rodamco	424	425
Saipem	19 10	19 20
Shell fr. (port.)	140	....
S.K.F. Aktiebolag	314	....
Steel Cy of Can.	100	....
Tenneco	290	....
Thorn EMI	79	79 50
Toray indust. inc	28 10	28 90
Vieille Montagne	900	....
Wagons-Lits	855	....
West Rand	27 80	28 20

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1089	1090
Alain Manoukian	585	585
Asystel	731	730
B.I.C.M.	972	972
B.I.P.	738	738
Bolloré Technologies	1231	1239
Buitoni	692	716
Câbles de Lyon	1329	1330
Calberson	951	989
Cardif	2300	2300
C.D.M.E.	1030	1029
C. Equip. Elect.	318	337
C.E.G.I.D.	2410	2406
C.E.G.E.P.	227	225
C.E.P.-Communication	1550	1555
C.G.I. Informatique	935	985
Ciments d'Origny	650	640
C.N.I.M.	422	422
Data	288	302
Dauphin O.T.A.	3340	3340
Devanlay	2400	2033 c
Deville	950	995

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Drouot-Obl. convert.	....	....
Editions Belfond	318	323
Elect. S. Dassault	707	725
Elysées Investiss.	44 85	49 50
Expand	840	840
Filipacchi	749	729 c
Guintoli	1085	1100
Guy Degrenne	1000	990
I.C.C.	242	247
IDIA	257	245
I.G.F.	234	236
IN Informatique	303	318
Int. Métal Serv. (IMS)	234 50	234 50
La Commande Electro.	731	730
Le gd livre du mois	401	420
Loca-Investissement	301	304
Locamic	415	401
Manutan	500	500
Marlin Immobilier	398	....
Métallurg. Minière	184	172
Micrologie Internat.	583	550

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Metro Services	225 30	238 80
M.M.B.	667	670
Molex	269	269
Navale-Delmas	740	740
Olivetti-Logabax	470	470
Om. Gest. Fin.	509	500
Petit Bateau	239	239
Petroligaz	568	546
Pier Import	356	355
Razel	1521	1550
St-Gobain Emballage	1527	1435
St-Honoré Matignon	220	217
S.C.G.P.M.	280	268 80 o
Sema-Metra	1501	752
S.E.P.	1365	1387
S.E.P.R.	1675	1657
S.M.T. Goupil	385	390
Sodinforg	1395	1350
Solibas	415	406
Supra	1100	1140
Valeurs de France	385	365

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	6 40	5 90 o
Calciphos	425	411
C.E.M.	....	....
Cochery	165	....
C. Occid. Forestière	180	180
Coparex	421	435
Dubois Inv. (Casto.)	1050	1050
Gachot	205	210
Hydro-Energie	325	....
Hoogovens	250	....
Metra Hort. (échan.)	....	....
Nicolas	1030	1025
Paternelle-R.D.	3400	....
Révillon	398	368
Rorento N.V.	154	154
Sopalsa	85 70	0 10 o
S.P.R.	500	....
Ufinex	380	....
Union Brasseries	135	....

SICAV (sélection) — 15/7

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	834 60	814 24
Actions France	484 78	467 28
Action Invest.	380 31	363 06
Actions sélectives	616 09	593 82
Aedificandi	639 45	618 34
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1271 86	1240 84 ◆
A.G.F. 5000	625 49	610 23 ◆
A.G.F. ECU	1097 68	1088 81 ◆
A.G.F. Interfonds	451 79	440 77 ◆
A.G.F. Invest	104 93	102 37 ◆
A.G.F. OBLIG.	1100 24	1094 77 ◆
A.G.F. Sécurité	10111 71	10111 71 ◆
Agimo	689 51	672 69 ◆
Altefi	214 60	206 84
A.L.T.O.	186 04	179 32
Ameri-Gan	5722 36	5462 87
America-Valor	762 64	728 06
Amérique Gestion	372 44	355 55
Amplitude	579 48	562 60
Arbitrages court terme	5415 62	5404 80 ◆
Argonautes	432 37	412 76
Associc	1153 47	1153 47
Aurecic	1370 27	1330 36
Axa Europe	114 79	109 58
Axa Investissements	123 65	118 04
Bourse-Investiss.	481 35	459 52
Bred Associations	2633 57	2625 68
Bred International	98 98	97 04
Capital Plus	1634 86	1634 86
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Convertimmo	399 58	384 21
Cortal court terme	1248 99	1246 99 ◆
Cortexa	950 70	907 59 ◆
Credinter	506 58	491 83
Croiss. Finance	280 14	268 08
Croiss. Mercure	2604 51	2528 65
Croiss. Immobil.	676 76	646 07
Croiss. Prestige	390 04	372 35
Drouot-France	711 38	679 12
Drouot-Investiss.	1160 26	1107 65
Drouot-Sécurité	254 53	242 99
Drouot-Sélection	146 92	140 26
Ecucic	1180 25	1162 81
Elicoop Sicav	11571 10	11571 10
Elf-Valeurs	9472 59	9241 55
Energia	296 65	283 20
Epacic	2783 53	2777 97
Eparcourt Sicav	4048 89	4038 79
Epargne Associations	24071 47	24035 42 ◆
Epargne-Capital	7961 18	7783 35
Epargne-Croiss.	1613 79	1570 60
Epargne-Industr.	810 02	773 29
Epargne-Inter	691 85	673 33
Epargne J	52486 44	52486 44
Epargne-Long-Terme	1767 63	1720 32
Epargne-Oblig.	189 76	184 68
Epargne-Unie	1327 81	1267 60
Epargne-Valeur	443 60	431 73
Eparoblig	1260 74	1258 22
Epsilon	1019 65	1009 55
Euracic	9736 40	9592 51
Euro-Croissance	570 59	553 97
Eurodyn	1135 68	1098 34
Euro-Gan	5227 20	4990 17
Extrême Orient Sicav	568 13	551 58 ◆
Finord Placement	59823 99	59744 76
Finord Trimestriel	1120 45	1103 69
Finord Valorisation	13207 22	12948 25
Fonsicav (div. par 10)	10659 28	10853 95
Foncier Investiss.	1144 96	1117 05 ◆
Fonsival	278 04	265 43
France-Gan	6394 40	6104 44
France-Garantie	286 29	285 72
France-Investiss.	515 83	492 44
France-Net	120 07	118 88 ◆
France-Obligations	448 67	444 23
Francic	418 20	406 02

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	101 56	98 60
Francic Régions	1146 71	1113 31
Fructi-Associations	1351 77	1351 77
Fructicapi	301 86	297 20
Fructidor	252 58	249 85
Fructifrance	844 70	824 10
Fructivar	91288 73	81084 02
Fructi ECU	569 75	561 33
Fructi-Première	12136 15	11956 80c
Fructoblig	1114 03	1112 92
Gestilion	56967 69	56825 83
Gestion Associations	159 19	154 70 ◆
Gestion Mobilière	751 70	717 61
Gest. Rendement	474 22	452 72
Gest. Sél. France	761 64	727 10
Haussmann Assocat.	1203 74	1203 74
Haussmann court terme	1184 12	1184 12
Haussmann Epargne	1367 65	1367 65
Haussmann Europe	2210 61	2130 71
Haussmann France	1076 77	1037 85
Haussmann Oblicroiss.	1286 30	1286 30
Haussmann Obligation	1495 92	1441 85
Horizon	1215 22	1179 83
I.M.S.I.	618 95	590 88
Indo-Suez Valeurs	782 64	747 15
Ind. française	13438 35	13174 85
Interoblig.	12204 49	11735 09
Intersélect France	482 30	460 43
Intervaleurs Indust.	685 78	654 68
Invest. net	14201 46	14173 11
Invest. Obligataire	17732 49	17697 10
Jeacic	180 54	176 28c
Jeune épargne	245 81	242 18 ◆
Laffitte-Amérique	276 51	263 97
Laffitte-crt-terme	58286 45	58286 45
Laffitte-Expansion	884 80	844 77
Laffitte-France	346 18	330 48
Laffitte-Immobilière	262 93	251 01
Laffitte-Japon	347 46	331 69
Laffitte-Oblig.	147 06	140 39
Laffitte-Placements	65570 72	65570 72
Laffitte-Rend.	213 09	203 43
Laffitte-Tokyo	1280 93	1232 39
Lion-Associations	11305 58	11305 58
Lion-Institutionnels	23049 02	22991 54
Lionplus	71508 63	70800 62
Livret portefeuille	666 29	646 88
Méditerranée	183 77	175 44
Minimax	25322 01	25322 01
Mondiale Investissem.	461 91	440 96 ◆
Monecic	5944 60	5944 60
Moné J.	54201 11	54201 11 ◆
Monétaffaire	264144 63	264144 63
Multi-Obligations	428	408 59
Mutuelle Unie Sél.	159 88	152 83
Natio.-Assoc.	6557 72	6554 61
Natio.-Epargne	13411 21	13278 43
Natio.-Immobilier	1047 29	1019 26
Natio.-Inter.	1138 73	1106 31
Natio.-Obligations	542 21	527 70
Natio.-Patrimoine	1498 98	1449 13
Natio.-Placements	63403 67	63403 67
Natio.-Revenu	1053 63	1043 20
Natio.-Sécurité	55655 54	55655 54
Natio.-Valeurs	759 94	739 60
Nippon-Gan	5469 27	5221 26
Nord-Sud Développ.	1178 16	1175 81 ◆
Oblicic Régions	1012 61	997 65
Oblicoop Sicav	1401 12	1373 65
Obligations Convert.	453 25	432 70 ◆
Oblifion	1086 87	1076 11
Oponvalor	686 41	636 19
Options et Rendement	54123 38	53323 53 ◆
Orsay-Gestion	184 19	175 84
Paramérique	551 70	526 68 ◆
Pareurope	862 72	823 80 ◆
Paribas Epargne	15320 24	15289 66 ◆

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas France	108 56	105 40 ◆
Paribas Gestion	635 07	609 18 ◆
Paribas Opportunités	103 70	100 68 ◆
Paribas Patrimoine	560 09	537 26 ◆
Parnasse-Valor	1073	1071 93
Patrimoine-Retraite	1627 71	1595 79
Phenix Placements	252 12	250 87 ◆
Pierre Investiss.	766 80	732 03
Placement A	1098 14	1098 14
Placement crt-terme	69380 39	69380 39
Placement J	54561 17	54561 17
Placement Premier	51189 08	51189 08
Placements Rendement	11531 76	11531 76
Placements Sécurité	103838 43	103838 43
Première Obligations	10370 32	10349 62
Priv'Association	21377 84	21377 84
Province Investiss.	594 95	567 98 ◆
Quartz	118 02	115 11
Rentacic	166 79	164 33
Revenus Trimestriels	5744 92	5688 04
Revenu Vert	1167 64	1166 47
Réveil Plus	1062 42	1014 24
St-Honoré Assoc.	14054 25	13894 28
St-Honoré Bio-aliment.	892 25	851 79
St-Honoré Pacifique	572 74	546 77
St-Honoré P.M.E.	489 39	467 20
St-Honoré Réal	11255 37	11210 53
St-Honoré Rendement	11408 75	11351 99
St-Honoré Services	522 32	502 23
St-Honoré Technol.	783 87	748 32
St-Honoré Valor	12193 38	12096 61
Sécuricic	10841 85	10831 02
Sécur. Mobilière	405 23	387 81
Sécuri Taux	10376 12	10376 12 ◆
Sél.court terme	11751 74	11684 26
Sélection Croissance	548 43	532 46
Sicadon (Candan BP)	747 30	736 26
Sicav-Associations	1388 81	1388 73
S.F.I. fr. et étr.	651 88	632 89
Sicavimmo	774 95	739 81
Sicav 5000	366 63	356 82
Silvafrance	591 16	575 34
Silvam	440 74	428 94
Silvarente	209 05	206 98
Silvinter	442 29	430 45
S.I.-Est	1344 18	1283 23
S.I.G.	903 67	862 30
S.N.I.	1342 88	1303 77
Sogepargne	386 90	372 92
Sogenac	51842 33	50332 36
Sogevar	1123 27	1072 33
Sogimer	1353 96	1292 56
Soleil Investiss.	484 54	462 57
Technocic	1206 23	1171 10
Techno-Gan	6134 51	5856 33
Tollon	5111 63	5061 02
U.A.P. Investiss.	436 02	420 26
Uni-Associations	110 28	110 28 ◆
Unifrance	498 70	476 09
Unifoncier	1315 38	1255 71
Uni-Garantie	1325 74	1299 72
Unigestion	940 06	897 45 ◆
Uni-Japon	1479 11	1412 04
Uni-Régions	3265 17	3117 11
Unirente	2178 36	2106 73
Univer	178 21	178 21 ◆
Univers-Actions	1035 24	1035 24
Univers-Obligations	1609 64	1556 71
Valorem	544 30	531 02
Valoblig	60737 08	60135 72
Valorg	1505 88	1504 38
Valrep	79078 26	79038 74 ◆

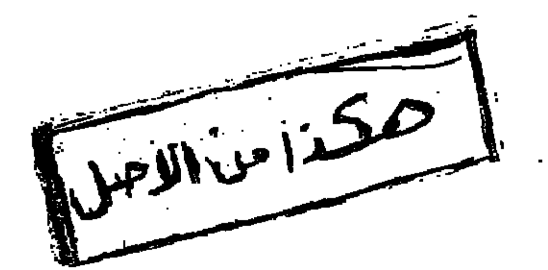
c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15/7	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 142	6 156	5 900	6 400
ECU	6 913	6 913	....	....
Allemagne (100 DM)	333 190	332 800	324	341
Belgique (100 F)	16 066	16 048	15 600	16 500
Pays Bas (100 fl.)	295 920	295 720	287	307
Danemark (100 krd)	87 800	87 720	84	91
Norvège (100 k)	91 080	91 140	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 901	9 929	9 600	10 300
Grèce (100 drachmes)	4 440	4 432	4 100	5 100
Italie (1 000 lires)	4 602	4 601	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	399 300	399 430	387	407
Suède (100 krs)	95 550	95 590	92 500	98 500
Autriche (100 sch)	47 420	47 342	46 300	48 700
Espagne (100 pes.)	4 827	4 842	4 650	5 150
Portugal (100 esc.)	4 252	4 260	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 648	4 662	4 450	4 900
Japon (100 yens)	4 072	4 070	3 930	4 140

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15/7
Or fin (kilo en barre)	87800	88500
Or fin (en lingot)	87950	88950
Pièce française (20 fr)	517	514
Pièce française (10 fr)	385	.....
Pièce suisse (20 fr)	598	604
Pièce latine (20 fr)	505	505
Souverain	632	641
Pièce de 20 dollars	2995	2995
Pièce de 10 dollars	1492 50	1487 50
Pièce de 5 dollars	932 50	.....
Pièce de 50 pesos	3290	3295
Pièce de 10 florins	530	531
Or Londres	437 84	448 25
Or Zurich	448	453 50
Or Hongkong	445 85	448 65
Argent Londres	7 36	7 64



Le Monde

Eurocom, Dentsu, Young et Rubicam créent une agence mondiale

La trilatérale de la publicité

La nouvelle est annoncée le 16 juillet, simultanément à New-York, à Paris et à Tokyo. La plus grande agence américaine, le premier groupe publicitaire français et le géant de la communication japonais s'associent pour créer une agence de publicité mondiale : HDM. H pour Havas, par l'intermédiaire d'Eurocom, qu'il contrôle à 43 % ; D pour Dentsu et M pour Marsteller, filiale de Young et Rubicam. Les trois grands groupes totalisent un chiffre d'affaires supérieur à 70 milliards de francs. Ils apportent dans la corbeille de mariage leurs réseaux internationaux dispersés sur trois continents. Une fusion qui donnera au petit rejeton HDM, dès sa naissance, un poids de 6 milliards de francs et le dix-septième rang mondial. Loin sans doute derrière, les géants américains ou britanniques mais avec de solides atouts pour participer à la grande bataille de la publicité transnationale.

L'internationalisation des réseaux publicitaires suit inévitablement celle du marché des produits de grande consommation. Les agences américaines l'ont compris dès la fin des années 50 en implantant en Europe des filiales pour accompagner les efforts à l'exportation de leurs clients. Les publicitaires français ont, sur ce terrain, quelque vingt-cinq ans de retard, victimes sans doute de manque d'enthousiasme international de nos industriels. Mais la France ne représente plus que 3 % du marché de la publicité mondiale, et le développement hors des frontières est devenu aujourd'hui la priorité des grands groupes publicitaires de l'Hexagone. *« Lorsqu'on a des clients comme Pernod-Ricard, BSN, Rhône-Poulenc ou Chanel,* explique Alain de Pouzilhac, membre du directoire d'Eurocom, *il faut les suivre à l'étranger sous peine de les perdre. »*

Mais comment rattraper le retard ? Faut-il implanter des filiales sur des marchés déjà très concurrentiels ? Ou lancer, comme le Britannique Saatchi, des OPA sur des agences étrangères, au risque de perdre des clients, inquiets de se retrouver « noyés » dans des conglomérats gigantesques ? *« Nous avons choisi une troisième voie,* affirme M. de Pouzilhac, *celle d'une alliance entre des partenaires « leaders » dans leur pays. Une stratégie qui respecte les cultures et les savoir-faire nationaux. Lorsqu'il pénètrent le marché japonais, les industriels français ont besoin de têtes japonaises et non d'un commando français envoyé en terre étrangère. »*

La clé de l'internationalisation

En 1985, Havas Conseil, le réseau d'Eurocom, fusionnait avec l'Américain Marsteller pour créer HCM. Deux ans après, HCM est devenue la deuxième agence française avec 270 millions de francs de marge brute. Surtout, elle s'est implantée solidement à New-York, Chicago et Los Angeles en gagnant les budgets américains de Peugeot et de Danone. Ce succès a incité Eurocom à tenter le deuxième mariage, celui qui unit aujourd'hui HCM et le réseau DYR, né en 1981 du rapprochement entre Young et Rubicam et le japonais Dentsu.

HCM était déjà bien implantée dans neuf pays européens. DYR lui apporte le Japon mais aussi la Malaisie, Singapour, la Thaïlande, Hongkong et même la Chine, marché naissant où le réseau a réussi à occuper la première place. La fusion des deux groupes va renforcer sensiblement leurs agences communes en Allemagne, où HDM peut espérer le cinquième rang, et aux Etats-Unis où il devrait conquérir la vingt-quatrième place. Pour Eurocom, cette trilatérale de la publicité est la clé de l'internationalisation. En 1986, le groupe réalisait seulement 16 % de son chiffre d'affaires à l'étranger. L'objectif pour l'année 1992 est de 50 %.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 16 juillet

Tassement

Changement de décor jeudi matin rue Vivienne. Encore bien tenues la veille, les valeurs françaises ont plutôt tendance à se tasser. Mais la tendance est surtout très irrégulière, avec d'un côté les hausses (2 % à 3 %) de Synthélabo, Luchaire, Bail Equipement et du BTP (Durmes, J. Lefebvre, Auxiliaire Entreprises), de l'autre, les baisses d'ampleur comparable de Prouvost, Compagnie bancaire, DMC, Générale des eaux, SEB. En clôture, l'indicateur instantané accusait un recul de 0,5 % environ.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	473	468	468
Agence Havas	533	535	535
Air Liquide (L')	699	706	704
Bancaire (Cie)	720	692	697
Bongrain	2790	2760	2762
Bouygues	1176	1165	1155
B.S.N.	4920	4895	4910
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	1378	1360	1360
Club Méditerranée	610	612	608
Eaux (Gén.)	....	....	....
ELF-Aquitaine	....	....	....
Essilor	3650	3650	3680
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1485	1465	1469 c
Michelin	3200	3195	3195
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	2800	2785	2781
Navig. Mixtes	1008	1034	1030
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	1018	1015	1015
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	464	452	452 50
Sanofi	742	725	730
Source Perrier	801	810	802
Télémécanique	3140	3130	3160
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
T.R.T.	2120	2120	2120
Valéo	591	595	592

Le numéro du « Monde » daté 16 juillet 1987 a été tiré à 448 128 exemplaires

A B C D E F G

Pour 750 millions de francs

Le Crédit Lyonnais achète une banque d'investissement à Londres

Le Crédit Lyonnais devait annoncer le jeudi 16 juillet l'acquisition d'une importante banque d'investissement britannique, Alexanders Laing and Cruickshank Holdings. Cette banque est active sur tous les compartiments des marchés financiers londoniens, dans le domaine de l'ingénierie financière et assure la gestion du patrimoine de près de 50 000 particuliers.

Cette acquisition, dont le coût s'élèverait pour la banque française à environ 750 millions de francs, résulte d'un accord entre le Crédit Lyonnais et le groupe anglais British and Commonwealth. Ce dernier a engagé, jeudi à Londres, une offre publique d'achat sur Mercantile House, avec l'agrément de la société. Une fois l'OPA réalisée, British and Commonwealth vendra au Crédit Lyonnais la partie banque d'investissement.

British Airways rachète British Caledonian

La compagnie britannique British Airways a annoncé, le jeudi 16 juillet, qu'elle rachète son principal concurrent British Caledonian pour la somme de 237 millions de livres (2,35 milliards de francs). On savait British Caledonian mal en point : la chute du tourisme américain en Europe en 1986 et l'intensification de la concurrence internationale lui avaient valu, au cours du dernier exercice budgétaire, un déficit de 21,7 milliards de livres (215 millions de francs). Pourtant l'annonce de cette vente représente une surprise et l'on comprend que lord King, président de British Airways, ait déclaré fièrement qu'il s'agissait de *« l'occasion à ne pas manquer de créer une compagnie aérienne britannique capable de dominer le monde »*. Déjà forte de cent quarante-cinq appareils, British Airways aborde ainsi en position de force la création en 1992 d'une véritable Europe aérienne.

● **Mme Thatcher à Washington.** — Mme Thatcher se rend, le vendredi 17 juillet, à Washington pour y rencontrer le président Reagan. Selon son entourage, le premier ministre britannique veut s'assurer que le chef de la Maison Blanche, malgré ses ennuis intérieurs actuels, entend faire preuve d'autorité dans les dossiers du désarmement et du Proche-Orient. — *(AFP.)*

L'harmonisation fiscale dans l'Europe des Douze

Bruxelles propose deux fourchettes de taux de TVA

BRUXELLES
Communautés européennes
de notre correspondant

« La revitalisation de l'économie européenne passe par l'abolition des frontières de toutes natures ». Telle est la conviction du vice-président Lord Cockfield qui a présenté, le 15 juillet, à la presse, le projet de la Commission européenne pour supprimer, après les barrières douanières en 1968, celles dressées par la perception de la TVA et des droits d'accises (impôts spécifiques sur certains produits de consommation). Pour Bruxelles, le rapprochement dans le domaine de la fiscalité indirecte est un élément-clé de la réalisation en 1992 du grand marché européen.

L'objectif essentiel est de supprimer les contrôles aux frontières séparant les Etats membres de la CEE. Aussi, les instances communautaires proposent-elles deux fourchettes des taux de la TVA calculés sur la moyenne des pourcentages appliqués aujourd'hui par les Douze : un taux normal (de 14 à 20 %) et un taux réduit (de 4 à 9 %) pour les produits de première nécessité, mais également sur les secteurs sensibles comme le culturel (*le Monde* du 8 juillet).

Cela laisse aux gouvernements une marge de manœuvre pour établir leurs rentrées fiscales. Lord Cockfield a toutefois admis que *« même si globalement les recettes seraient comparables, des différences notables devraient être enregistrées dans certains Etats »*.

Pratiquement, le projet présente des avantages indéniables pour le consommateur puisqu'il pourra acheter une marchandise dans un pays voisin en acquittant la taxe en vigueur sans pour autant payer comme c'est le cas actuellement la différence de TVA en rentrant sur son territoire d'origine. Il est sûr que le schéma envisagé par la commission déroge aux principes de la neutralité fiscale, mais les responsables européens estiment que les risques de distorsion de concurrence ou de détournement des trafics seront insignifiants par rapport à l'élan que sa réalisation pourra donner aux entreprises industrielles et aux services.

Conscient des réticences, voire des oppositions que suscite auprès de certains, comme le patronnat français, ses suggestions, Lord Cockfield a pris soin de déclarer que : *« elles créeraient un minimum de perturbations pour un maximum de pays, qu'elles étaient une simple base de travail pour lancer le débat entre les Douze »*. D'ailleurs, Bruxelles n'écarte pas l'idée de dérogations qui pourraient être autorisées, même au-delà de 1992.

Pas de marge de manœuvre

Sous cette rubrique, tout le monde songe — et M. Cockfiel le premier qui a déclaré *« que les préoccupations britanniques devront être examinées sérieusement »* — au taux zéro appliqué par la Grande-Bretagne sur les denrées alimentaires. Mais certains milieux communautaires font valoir qu'un pays comme la France pourrait demander le maintien d'un taux élevé pour les voitures de grosse cylindrée (aujourd'hui, toutes les automobiles en France sont grevées du taux majoré de 33,3 %).

S'agissant des droits d'accises, la commission prend également beaucoup de précautions en soulignant *« son souci de perturber le moins possible les politiques nationales »*. En raison de la complexité de la fiscalité (structures et taux très différents) et le fait que la TVA soit calculée sur les prix droits d'accises inclus, les responsables communautaires considèrent *« qu'il n'est pas possible d'envisager la même flexibilité que pour les fourchettes de TVA sans prendre le risque de les faire éclater »*.

En d'autres termes, les gouvernements n'auront pas cette fois de marge de manœuvre pour accroître le produit tiré de la perception des droits d'accises. Fidèle à la règle de la moyenne, la proposition indique des niveaux qui, selon les pays, baissent ou augmentent sensiblement par rapport à ceux appliqués maintenant. Une comparaison sommaire des taux avancés par Bruxelles fait apparaître par exemple que le vin sera plus taxé en France qu'il ne l'est aujourd'hui, alors que le contraire se produirait en Grande-Bretagne.

MARCEL SCOTTO.

LIBAN : les explosions de voitures piégées font plus de 75 morts et blessés

Les attentats de Tripoli et de Baalbek visent l'ordre syrien

BEYROUTH
de notre correspondant

L'explosion d'une voiture piégée a fait, le mercredi 15 juillet en fin de matinée, près de soixante-quinze morts et blessés à Tripoli, ville-vitrine de l'ordre syrien, où se déroulait dimanche encore un meeting rassemblant toutes les fractions hostiles au pouvoir que conserve encore, sur une portion du territoire libanais, le chef de l'Etat et le commandant de l'armée, tous deux chrétiens maronites, avec les « forces libanaises », la milice du réduit chrétien. Simultanément, une explosion faisait près de Baalbek, dans la Bekaa, autre fief syrien, un mort et quatre blessés.

Il paraît évident que les deux attentats sont dirigés contre l'ordre syrien, bien qu'au Liban rien ne soit jamais acquis tant les cartes sont brouillées. Les médias du camp musulman ont tout de suite mis en cause les *« partitionnistes agents d'Israël »*, c'est-à-dire le camp chrétien. L'hypothèse intégriste musulmane ne peut être écartée non plus. Damas joue, en effet, en ce moment, une partie d'une rare complexité où elle cherche à se concilier à la fois l'URSS et les Etats-Unis, l'Irak — plus exactement les pays arabes, — et l'Iran.

Dans ce périlleux chassé-croisé, les otages étrangers au Liban constituent à la fois un piège pour la Syrie et une monnaie d'échange avec l'Occident dont Damas peut jouer. Mais a trop en user, elle risquerait de devenir, comme les pays occidentaux, *« l'otage des otages »*.

Les otages sont encore à Beyrouth, vraisemblablement dans sa banlieue sud chiite, en tout cas au Liban. La rocambolesque version de leur transfert en Iran est certainement fausse, assure-t-on de sources libanaises et syriennes (1). Ils sont bien plus « utiles » à Beyrouth qu'à Téhéran, y compris vis-à-vis de la Syrie. Si certains lieux de détention ont été localisés dans la banlieue sud de Beyrouth, les otages sont constamment déplacés, et toute tentative pour les libérer par la force comporte un fort risque pour leur vie.

LUCIEN GEORGE.

(1) Un haut responsable palestinien a confirmé à l'AFP à Tunis que les otages se trouvaient toujours au Liban, ajoutant que le Jihad islamique était totalement inféodé à l'Iran, qui *« commandite pratiquement les prises d'otages »*.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 15 juillet, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, le service de presse du premier ministre a diffusé le communiqué suivant :

● **CONSEIL SUPÉRIEUR DES TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS**

Sur proposition du ministre de l'intérieur, le conseil des ministres a adopté un décret relatif au conseil supérieur des tribunaux administratifs et au secrétaire général des tribunaux administratifs. Ce texte est pris pour l'application de la loi du 6 janvier 1986 fixant les règles garantissant l'indépendance des membres des tribunaux administratifs. Il fixe le mode de désignation des représentants du corps des tribunaux administratifs au conseil supérieur, les règles de fonctionnement du conseil, les conditions de nomination et les attributions du secrétaire général des tribunaux administratifs. Ces nouvelles institutions entreront en fonction avant la fin de l'année. Elles seront également compétentes à l'égard des futures chambres administratives d'appel, dont la création fait l'objet d'un projet de loi déposé à l'Assemblée nationale.

● **INSPECTIONS GÉNÉRALES**

Sur proposition du ministre délégué chargé de la fonction publique et du Plan, le conseil des ministres a adopté dix décrets qui modifient les statuts particuliers de onze corps d'inspection de la fonction publique de l'Etat. Ces décrets ont pour objet de mettre en œuvre les dispositions de la loi du 23 décembre 1986 qui a modifié la loi du 13 septembre 1984 instituant dans les corps d'inspection un tour extérieur au grade d'inspecteur général, sans condition autre que d'âge. D'une part, la proportion des nominations pouvant être prononcées au titre du tour extérieur est ramenée du tiers au quart ou au cinquième, selon les corps. D'autre part, l'âge minimal requis pour bénéficier d'une nomination au tour extérieur est porté de 45 à 50 ans dans certains corps, compte tenu des perspectives de carrière de leurs membres. Enfin, ces nominations interviendront désormais après avis d'une commission indépendante, présidée par un conseiller d'Etat.

● **Typhon en Corée du Sud.** — Plus de quarante personnes ont été tuées lors du passage, dans la nuit du mercredi 15 au jeudi 16 juillet, du typhon Thelma sur plusieurs provinces méridionales de la péninsule coréenne, selon les autorités. On dénombrait également environ soixante-dix disparus, notamment des pêcheurs dont les embarcations ont sombré en mer. D'importants glissements de terrain, emportant une digue près de Pusan, se sont produits. — *(Reuter.)*

Mensuel algérien d'opposition

« Le Changement » est interdit en France

Le Mouvement pour la démocratie en Algérie (MDA), un parti d'opposition dirigé par M. Ahmed Ben Bella, le premier président de l'Algérie indépendante, en exil en Suisse, est toujours dans le collimateur des autorités françaises, soucieuses depuis plusieurs mois de ne rien faire qui puisse irriter Alger.

Le premier numéro d'une nouvelle version de la revue du MDA, intitulée *le Changement*, est interdit, sur décision du ministère de l'intérieur. Le *Journal officiel* du jeudi 16 juillet publie l'arrêté en date du 13 juillet portant *« interdiction de circulation, distribution et mise en vente »*, sur l'ensemble du territoire national, du mensuel de M. Ben Bella, déjà frappé à deux reprises par une mesure similaire. Le 22 décembre 1986, *El Badil* était officiellement interdit (*le Monde* des 7 et 13 janvier) car sa vente était *« de nature à porter atteinte aux intérêts diplomatiques de la France »*. Les partisans de M. Ben Bella lançaient alors un deuxième organe, *Alternative démocratique*, qui, à son tour, était interdit le 20 mars.

Le premier — et dernier — numéro du *Changement* consacre huit pages à une déclaration de M. Ben Bella sur la célébration du 25e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie. Il accorde également une large place à l'intervention qu'avait faite Me Ali Mécili (1) quinze jours avant son assassinat, devant une assemblée des cadres du MDA.

F. F.

(1) Proche de M. Hocine Aït Ahmed, Me Ali Mécili a été assassiné le 7 avril dernier, alors qu'il regagnait son domicile à Paris. Me Mécili avait défendu, quelque temps auparavant, les membres du MDA menacés d'expulsion par les autorités françaises.

